

7 SEATTLE, PORTO ALEGRE, GÈNES
MONDIALISATION CAPITALISTE ET DOMINATIONS IMPÉRIALES
PRÉSENTATION **Christophe Aguiton et Daniel Bensaïd**
9 LE NOUVEAU DÉSORDRE IMPÉRIAL **Daniel Bensaïd**

21 RÉSISTANCES MONDIALISÉES

23 **Christophe Aguiton** L'Internationale sans nom des résistances
35 **Sophie Zafari** Femmes en marche
39 **Josep-Maria Atentas** La jeunesse
face à la globalisation capitaliste
47 **Stephane Rozès** Malaises dans la mondialisation

55 MÉTAMORPHOSES IMPÉRIALES

57 **Michel Husson** Le fantasme du marché mondial
69 **Stavros Tombazos** La mondialisation libérale
et l'impérialisme tardif
84 **Claude Serfati** Violences de la mondialisation capitaliste

95 SOCIÉTÉ CIVILE ET GOUVERNANCE GLOBALE

97 **Peter Gowan** Cosmopolitisme libéral
et « gouvernance globale »
111 **François Houtart** Société civile mondiale d'en-haut
et d'en-bas
121 **Rony Brauman** L'action humanitaire
face à la mondialisation marchande

131 LU D'AILLEURS

133 **Tony Smith** Pour une théorie marxiste de la globalisation
144 **Daniel Bensaïd** Giovanni Arrighi et le « Long xx^e siècle »

151 RÉPLIQUES ET CONTRAVERSES

153 **Michaël Hardt et Toni Negri**
La multitude contre l'Empire
167 **Sophie Wahnich**
Historicité des discours et confusion des sentiments
184 **Nathalie Heinich**
Réponse à un article de Bernard Lahire



9 782845 970342

ISBN : 2-84597-034-X
ISSN en cours
Numéro deux
septembre 2001
120 F / 18,29 €

 *textuel*

CONTRÉTEMPS

Seattle, Porto Alegre, Gênes Mondialisation capitaliste et dominations impériales

Christophe Aguiton

Josep-Maria Atentas

Daniel Bensaïd

Rony Brauman

Peter Gowan

Michaël Hardt

Nathalie Heinich

François Houtart

Michel Husson

Toni Negri

Stephane Rozès

Claude Serfati

Tony Smith

Stavros Tombazos

Sophie Wahnich

Sophie Zafari

 *textuel*

CONTR^TEMPS

numéro deux, septembre 2001

Seattle, Porto Alegre, Gênes

**Mondialisation capitaliste
et dominations impériales**



CONTRTEMPS

numéro un, mai 2001

Le retour de la critique sociale

Marx et les nouvelles sociologies

numéro deux, septembre 2001

Seattle, Porto Alegre, Gênes

Mondialisation capitaliste et dominations impériales

CONTR^TEMPS

numéro deux, septembre 2001

Seattle, Porto Alegre, Gênes
Mondialisation capitaliste
et dominations impériales

dossier préparé par

Christophe Aguiton

et Daniel Bensaïd

© Les éditions Textuel, 2001

48, rue Vivienne

75002 Paris

ISBN : 2-84597-034-x

ISSN : en cours

Dépôt légal : septembre 2001

Ouvrage publié avec le concours

du Centre national du livre.

textuel

Directeur de publication :

Daniel Bensaïd

Comité de rédaction :

Gilbert Achcar ; Christophe Aguiton ; Antoine Artous ; Daniel Bensaïd ; Carine Clément ;
Philippe Corcuff ; Léon Crémieux ; Jacques Fortin ; Janette Habel ; Helena Hirata ; Michel Husson ;
Samuel Johsua ; Thierry Labica ; Ivan Lemaître ; Claire Le Strat ; Michaël Löwy ; Lilian Mathieu ;
Willy Pelletier ; Marie Pontet ; Alain Rebours ; Catherine Samary ; Patrick Simon ; Francis Sittel ;
Josette Trat ; Enzo Traverso ; Emmanuel Valat ; Alexandra Weisgal.

Sommaire

7 SEATTLE, PORTO ALEGRE, GÈNES
MONDIALISATION CAPITALISTE ET DOMINATIONS IMPÉRIALES
PRÉSENTATION **Christophe Aguiton et Daniel Bensaïd**

9 LE NOUVEAU DÉSORDRE IMPÉRIAL **Daniel Bensaïd**

21 RÉSISTANCES MONDIALISÉES

23 **Christophe Aguiton** L'Internationale sans nom des résistances

35 **Sophie Zafari** Femmes en marche

39 **Josep-Maria Atentas** La jeunesse
face à la globalisation capitaliste

47 **Stephane Rozès** Malaises dans la mondialisation

55 MÉTAMORPHOSES IMPÉRIALES

57 **Michel Husson** Le fantasme du marché mondial

69 **Stavros Tombazos** La mondialisation libérale
et l'impérialisme tardif

84 **Claude Serfati** Violences de la mondialisation capitaliste

95 SOCIÉTÉ CIVILE ET GOUVERNANCE GLOBALE

97 **Peter Gowan** Cosmopolitisme libéral
et « gouvernance globale »

111 **François Houtart** Société civile mondiale d'en-haut
et d'en-bas

121 **Rony Brauman** L'action humanitaire
face à la mondialisation marchande

131 LU D'AILLEURS

133 **Tony Smith** Pour une théorie marxiste de la globalisation

144 **Daniel Bensaïd** Giovanni Arrighi et le « Long xx^e siècle »

151 RÉPLIQUES ET CONTRAVERSE

153 **Michaël Hardt et Toni Negri** La multitude contre l'Empire

167 **Sophie Wahnich** Historicité des discours et confusion des sentiments

184 **Nathalie Heinich** Réponse à un article de Bernard Lahire

Introduction au dossier

Dossier préparé par

Christophe Aguiton et Daniel Bensaïd

Seattle, Porto Alegre, Gênes.

Mondialisation capitaliste
et dominations impériales

De Seattle à Porto Alegre en passant par Millau, Prague, Nice et Gênes, se dessine une Internationale des résistances à la mondialisation capitaliste. Le second forum social de Porto Alegre, en janvier 2002, constituera une nouvelle étape dans l'affirmation d'une alternative au forum libéral de Davos.

Ce mouvement se trouve désormais à un tournant : de la dénonciation des méfaits de la contre-réforme libérale, il doit passer à la recherche d'une voie échappant au double écueil des béatitudes mondialisées comme des replis nationalistes. Selon les rhétoriques apologétiques de la mondialisation, le triomphe planétaire du marché aurait aboli le système des inégalités et des dominations étatiques au profit d'un espace homogène des échanges, de la circulation monétaire, et des droits de l'homme. Ce second numéro de *ContreTemps* est consacré à la discussion et à la réfutation de ces thèses.

La première partie traite de la mondialisation des résistances, de Seattle à Porto Alegre, en passant par la Marche mondiale des femmes (Sophie Zafari) et les nouvelles formes de radicalisation de la jeunesse (Josep-Maria Atentas). Stéphane Rozès fait également le point, de Maastricht à Gênes, sur les malaises de la mondialisation dans le miroir des opinions publiques.

Dans une deuxième partie, les contributions de Michel Husson et de Stavros Tombazos (chercheur à l'université de Nicosie) analysent les métamorphoses de cette mondialisation impériale, tandis que Claude Serfati expose sa logique militaire.

Dans la troisième partie, Peter Gowan, auteur de *The Great Gamble*, critique la notion de « gouvernance globale » et François Houtart, animateur d'*Alternatives Sud*, celle de « société civile globale ». Un entretien avec Rony Brauman aborde les conséquences de la nouvelle donne sur l'action humanitaire.

La rubrique « Lu d'ailleurs » comporte une contribution du philosophe américain Tony Smith à une théorie marxiste de la globalisation, une présentation du livre de Giovanni Arrighi sur *Le Long xx^e siècle*, et des notes concernant des publications récentes en rapport avec notre dossier.

Michaël Hardt et Toni Negri, co-auteurs d'*Empire*, ont bien voulu nous confier pour la rubrique « Répliques et controverses » la publication en français d'une réponse aux critiques suscitées par leur livre, dans laquelle ils résument et précisent leur thèse. Sophie Wahnich revient sur les nouvelles rhétoriques de la guerre mises en œuvre notamment à l'occasion de l'intervention militaire dans les Balkans. Enfin, Nathalie Heinich, chercheur en sociologie, réagit à l'article de Bernard Lahire publié dans notre premier numéro.

Seattle, Porto Alegre, Gênes.
Mondialisation capitaliste et domination impériale

Daniel Bensaïd

Enseignant en philosophie, université de Paris-VIII

Le nouveau désordre impérial

Qu'on l'appelle mondialisation ou globalisation, l'universalisation capitaliste sans phrases ni adjectifs évoque l'avènement d'un espace planétaire marchand homogène, dont le cosmopolitisme libéral des droits de l'homme constitue le discours idéologique. Il est significatif que le rapport annuel du Département d'État américain sur les Droits de l'homme soit passé de 137 pages en 1977 à 6 000 en 2000. Tout se passe en revanche comme si la notion d'impérialisme, qui a rempli tout au long du xx^e siècle une double fonction analytique et stratégique, était devenue démodée avec la désintégration de l'Union soviétique, et comme si l'impérialisme, en tant que système hiérarchisé de dominations et de dépendances, était soluble dans la mondialisation. Certaines têtes de gauche, hier encore réputées bien faites, ont saisi l'occasion de l'intervention otanienne dans les Balkans pour jeter aux orties la mauvaise conscience de l'homme blanc et pour célébrer le magistère moral de l'Occident victorieux.

Le credo du nouveau cosmopolitisme libéral

La gauche social-libérale n'a pas oublié pour autant de revêtir l'armure sous la bure. La « troisième voie » s'est vite transformée en sentier de la guerre. Cette « guerre éthique », prêchée par Tony Blair, Bill Clinton, Joschka Fischer, Lionel Jospin ou Daniel Cohn-Bendit, a pris l'allure d'une nouvelle croisade du Bien contre le Mal, où la noblesse proclamée des buts poursuivis se situerait d'emblée hors de portée de toute critique politique et sociale. L'avènement d'une « politique étrangère éthique » n'a dès lors que fait du formalisme juridique international, ainsi que l'intervention de l'Otan dans les Balkans l'a illustré. Peter Gowan voit dans cette nouvelle rhétorique de la domination l'expression d'un « nouveau cosmopolitisme libéral ». Désormais, le morcellement étatique du monde serait soumis à un ordre public global. Les États seraient subordonnés à une « gouvernance globale ». La souveraineté ne serait plus un droit absolu, mais une licence conditionnelle accordée par la communauté globale. Enfin, les citoyens globaux d'une société civile globale seraient directement des citoyens du monde, sans références nationales ni appartenances de classe.

L'ordre inter-étatique westphalien serait donc caduc. La globalisation mettrait au premier plan l'antinomie entre les marchés d'un côté et les États de l'autre, dont l'opposition entre la société civile mondiale et les souverainetés étatiques ne serait qu'une variante. Si les formes étatiques nationales ne disparaissent pas pour autant, elles seraient désormais subordonnées à la reconnaissance accordée et garantie par les institutions de la gouvernance globale. Cette logique entre en contradiction au moins partielle avec les fondements même de la Charte de l'Onu qui repose encore sur l'ordre juridique inter-étatique, dont relève le fonctionnement de son Assemblée générale et de son Conseil de sécurité.

Ce libéralisme cosmopolite se présente comme le versant idéologique de la mondialisation économique, selon laquelle la logique du capital ne connaîtrait désormais ni frontières ni territoires. L'émergence d'une citoyenneté globale et de mouvements globaux des droits de l'homme en seraient les manifestations et les conséquences. Connue ou non, une importante littérature valorise cette émergence d'une société civile composée pêle-mêle d'entreprises, d'organisations non gouvernementales, d'associations diverses². Selon James Rosenau, nous assisterions ainsi à la naissance de relations internationales qualitativement nouvelles fondées sur des collectivités « libres de souveraineté » (« *sovereignty-free* »).

Cette offensive idéologique en faveur du nouvel ordre impérial a trouvé en France un écho anecdotique dans un livre comme celui d'Alain Madelin, *Le Droit du plus faible*³, pour qui l'intervention de l'Otan dans les Balkans sonnait « le glas d'une certaine conception de la politique, de l'État, et du droit ». Elle marquait même la fin d'une époque : « le dernier spasme d'un *xx*^e siècle de sang et de larmes où la force des États l'a trop souvent emporté sur les droits de l'homme ». Avec « cette première historique », les droits de l'homme auraient triomphé du droit des États : « Désormais, le seul souverain absolu, c'est l'homme ». La contradiction héritée de la Révolution française entre la démocratie et le libéralisme connaîtrait ainsi son heureux dénouement dans la proclamation du droit du plus faible, de la minorité, et même de la plus petite minorité – l'individu – comme droit suprême de la démocratie libérale. Un tel discours ne célèbre rien d'autre que le couronnement éthique de l'individualisme marchand et l'idéal de concurrence parfaite dans une économie libérée des régulations sociales et politiques. De même, Zbigniew Brzezinski voit-il, dans l'opposition légitime de la parole des victimes au pouvoir de contrainte des majorités, l'héritage le plus important du siècle. Cet affranchissement de l'individu, loin de représenter un libération effective collective et individuelle, revêt en fait d'une « moralisation » libéral-libertaire la dépolitisation délibérée des rapports sociaux.

À cette offensive idéologique font également écho les propos du nouveau secrétaire général de l'Otan, Geoffrey Robertson, selon lesquels « le combat contre la souveraineté » au nom de la justice globale signifie l'avènement d'un droit cosmopolite promulgué en réalité par la puissance dominante. Non sans cohérence, Robertson propose d'ailleurs de remplacer l'Onu par une société civile internationale où la collaboration directe entre entreprises et ONG prendrait le pas sur les États. Cette démarche éclaire la fonction de la campagne médiatique contre le « souverainisme » et l'apparition récente de ce néologisme qui confond à dessein, sous un vocable péjoratif, un repli nationaliste réactionnaire et égoïste face aux effets impitoyables d'une concurrence mondiale débridée et l'aspiration à un contrôle démocratique de l'économie conçu en termes de souveraineté populaire. Comme le constate Monique Chemillier-Gendreau, le *double bind* est alors parfait entre « un cosmopolitisme confisqué par les marchands » et une « souveraineté confisquée par les nationalistes ».

Dans une perspective opposée, on trouve, dans une version de gauche radicale, une approche symétrique à l'approche libérale, où un cosmopolitisme libertaire fait pendant au cosmopolitisme libéral. Selon la thèse développée par Michaël Hardt et Toni Negri dans *Empire*⁴, la distinction entre le concept obsolète d'impérialisme et celui d'empire soulignerait l'avènement d'un ordre marchand homogène à l'échelle planétaire sous la houlette directe du capital. La médiation des États et l'inégal développement des territoires n'y joueraient plus qu'un rôle secondaire, voire résiduel. Nous répondrons dans un prochain numéro de *ContreTemps* à leur invitation à revisiter les catégories de nation, de peuple, de souveraineté qui, avec celle d'impérialisme, auraient charpenté la théorie politique des deux siècles derniers, ainsi que sur la problématique stratégique articulée autour des concepts solidaires de résistance, de pouvoir constituant et d'insurrection⁵. Nous nous contentons de noter dans cette introduction que la conception d'un espace marchand globalisé, où la domination du capital s'exercerait sans médiations politiques et institutionnelles, aboutit à osciller entre une prolifération rhizomatique de contre-pouvoirs, condamnés à résister éternellement à un pouvoir du capital devenu insaisissable et indépassable, dont la circonférence est partout et le centre nulle part ; et l'hypothèse événementielle d'un effondrement catastrophique d'un système dénudé au point de devenir immédiatement vulnérable à ce qui lui résiste. La thèse d'*Empire* prolonge celle de Susann Strange qui diagnostiquait dès 1989 « l'émergence d'un empire non-territorial avec Washington pour capitale », et la formation d'une multitude de « semi-citoyens de l'empire disséminés un peu partout »⁶. Radicalisant le propos et supprimant la capitale de l'empire, Hardt et Negri hésitent entre les vieilles théories de l'ultra-impérialisme et de l'effondrement (*Zusammenbruchtheorie*), et le repli postmo-

derne sur des résistances et des subjectivités en miettes, dont on retrouve bien des variantes, faisant de nécessité vertu, comme dans les *Principes du Mouvement néo-associationniste* (NAM) au Japon⁷.

L'hypothèse est sans doute stimulante. Elle ne s'appuie cependant sur aucune analyse sérieuse des procès de concentration et de centralisation du capital, de réorganisation géopolitique des espaces d'accumulation, ou des nouvelles stratégies de réarmement et d'intervention militaire. Elle prépare en revanche le terrain à l'abandon des notions de lutte de classe et de classes sociales, au profit de celle de multitude, faisceau de subjectivités sans déterminations de classe. Pire, elle nourrit parfois des accents de mépris social envers un prolétariat attaché à la défense de l'emploi et des conditions de vie, suspect de s'accrocher égoïstement à des privilèges corporatifs. Ainsi, la dénonciation « du ressentiment des exploités et de la jalousie qui souvent couve sous l'utopie » ne contribue guère à organiser la résistance aux contre-réformes libérales. De même, l'apologie, sous prétexte d'un anti-nationalisme de bon aloi, des vertus progressistes de la mondialisation (tout ce qui est ouvert serait bon à prendre), doublé d'un néo-populisme où la compassion envers les refusés du monde devient le nouveau credo des exclus, ne contribue guère à clarifier les enjeux de la mobilisation contre la globalisation capitaliste.

Un nouvel ordre impérial ?

S'inspirant de John Hobson et de Rudolf Hilferding, Lénine voyait dans l'impérialisme moderne la combinaison variable de plusieurs caractéristiques : la concentration et la centralisation du capital sous forme de monopoles, la fusion du capital bancaire et du capital industriel dans une oligarchie financière, l'exportation des capitaux, la formation de cartels internationaux, le partage territorial du monde. Devant les métamorphoses consécutives à la Deuxième Guerre mondiale, certains auteurs remirent en cause cette théorie. Ils soulignaient que le capital financier jouait désormais un rôle moins important que la fusion organique du grand capital privé et de l'État, que l'invention de produits industriels de substitution relativisait le pillage des matières premières, que le contrôle direct des territoires déclinait avec la décolonisation, et que les rivalités inter-impérialistes faisaient place à des relations pacifiées entre les pays du centre. Leur réfutation privilégiait cependant certains traits conjoncturels de la domination impériale au détriment de la logique structurelle inhérente à l'accumulation du capital.

Si l'impérialisme se caractérise en général par l'appropriation systématique par une nation de la valeur générée par une autre, la domination impérialiste est la forme politique de la mondialisation capitaliste et de son double mouvement contradictoire : d'extension spatiale du capital à l'échelle d'un marché mondial

sans frontières, et d'organisation territoriale du développement inégal dont les États-nations ne constituent pas la forme ultime, car le capitalisme ne saurait être conçu comme un pur esprit économique. Comme l'a montré Karl Polanyi dans *La Grande Transformation*, le marché n'est pas une seconde nature parasitée par un ordre politique extérieur, mais une institution historique et le capitalisme n'est pas séparable des dispositifs institutionnels qui en garantissent la reproduction⁸. Loin de s'imposer comme un retour naturel aux automatismes marchands, la globalisation capitaliste est ainsi le résultat d'une contre-réforme politique énergiquement conduite par les États dominants, pour imposer de nouveaux régimes institutionnels globalisés, de nouveaux découpages territoriaux, de nouvelles règles commerciales et juridiques internationales.

L'impérialisme a ainsi connu plusieurs phases : celle, sous hégémonie britannique, des conquêtes coloniales du XIX^e siècle (marquée par les guerres de l'opium, les interventions en Inde, en Égypte, en Afghanistan ; les expéditions françaises en Algérie, au Mexique, au Tonkin ; l'intervention américaine à Cuba et l'annexion d'un tiers du Mexique ; le grand partage de l'Afrique, etc.) ; celle de l'impérialisme moderne, analysée à la veille de la Première Guerre mondiale par Hobson, Hilferding, Boukharine, Lénine, caractérisée par l'exportation des capitaux, le pillage des matières premières et la fusion entre capital industriel et capital bancaire ; celle, consécutive à la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre froide, des guerres de libération nationale, de la « décolonisation négociée », de la conférence de Bandoung des pays non-alignés et de l'idéologie « développementiste » de la Cepal ; celle, enfin, de la globalisation en cours, qui résulte non d'un déterminisme technologique (Internet et les télécommunications), mais d'un nouvel ordre consécutif à la contre-réforme libérale, à la désintégration du camp dit socialiste, aux défaites sociales des classes ouvrières occidentales à la fin des années 70, au démantèlement de l'État social et à la faillite des régimes populistes du tiers monde.

Partant de la contradiction structurelle entre la mondialisation de l'accumulation et sa territorialisation étatique, Alex Callinicos distingue ainsi trois périodes dans l'époque impérialiste du XX^e siècle. Elles traduisent les changements de rapports entre les tendances contradictoires (analysées dans ce numéro de *ContreTemps* par la contribution de Tony Smith) entre l'organisation nationale du capital et son intégration globale au marché mondial : de 1914 à 1945, prédomine l'étatisation du capital dans un contexte de conflits militaires entre les puissances impériales menaçant la survie même du système ; de 1945 à 1973, les deux tendances se neutralisent dans le contexte de la longue expansion d'après-guerre et de partage du monde scellé par la guerre froide ; de 1973 à aujourd'hui, les tendances à la globalisation du capital prennent le dessus dans un contexte de récessions récurrentes et d'instabilité politique croissante⁹.

Selon Samir Amin, la nouvelle domination impériale repose sur cinq monopoles dont bénéficient les pays du centre : sur les nouvelles technologies et les brevets ; sur le contrôle des flux financiers ; sur l'accès aux ressources naturelles ; sur les armes de destruction massive ; sur les moyens de communication. Il en résulte toute une gamme de nouvelles dominations du « développement du sous-développement » (ou la rechute dans le sous-développement) pour des régions entières, jusqu'à un développement limité et subordonné dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail (en vertu de laquelle les pays dépendants répondent aux besoins du centre dont la rente technologique assure une captation accrue de la valeur mondialement produite). Cette appropriation systématique de plus-value ne s'opère plus seulement à travers des rapports de domination bilatéraux, mais aussi globalement, grâce à l'intervention des institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, ou l'Organisation mondiale du commerce.

La contre-offensive impériale amorcée dès la fin des années 70, après la défaite au Vietnam, n'est pas strictement monétaire et économique, elle s'appuie aussi sur la course aux armements (et l'hégémonie militaire américaine) et sur les nouvelles stratégies d'intervention, dites de « basse intensité », mises en œuvre au long des années 80 en Amérique centrale et dans la Caraïbe. Les conséquences pour l'Amérique latine, sans même parler de l'Afrique, sont spectaculaires. Alors que ce continent représentait en 1950 14 % du PIB mondial, il n'en représentait plus que 8,8 % (Brésil inclus!) en 98. Alors qu'il contribuait en 1950 pour 12 % au commerce mondial, il n'y contribuait plus que pour 3,5 % en 98. Parallèlement, la dette extérieure a explosé, de 79 milliards de dollars en 1975 à 370 milliards en 1982, et à 750 milliards en 1999. Dans 13 des 18 pays concernés, le salaire moyen était inférieur en 1999 à celui de 1980. Entre 1990 et 1996, alors que les importations augmentaient de 127 %, les exportations n'augmentaient que de 76 %. L'écart technologique par rapport aux pays du centre s'est donc creusé. Sous l'effet des plans d'ajustement structurel dictés par le FMI, avec leur cortège de privatisations et de dérégulation, la spécialisation et l'insertion dépendante dans l'économie mondiale se sont accentuées, le soja devenant par exemple le premier produit d'exportation argentin.

Certains auteurs parlent de recolonisation, d'autres de « recompradorisation » des classes dominantes autochtones. Il faut cependant distinguer entre une bourgeoisie pour laquelle le marché national reste déterminant, comme en Argentine et au Brésil, même si les marges sont de plus en plus étroites pour un néo-populisme bourgeois et une bourgeoisie et une bureaucratie « transnationalisées », de plus en plus aspirées par l'économie globale du marché

mondial et par la cooptation institutionnelle de la « global governance », avec pour conséquence une autonomisation croissante envers les procédures de légitimation populaire.

Si la domination du dollar et la démonstration du leadership militaire américain dans les guerres du Golfe et des Balkans ont mis en évidence le rôle international des États-Unis, cela ne signifie pas pour autant que l'Union européenne soit leur simple vassal et auxiliaire. Elle représente bel et bien un impérialisme allié certes, mais aussi potentiellement concurrent. Le dénigrement médiatique du vieux « souverainisme » sert ainsi de couverture idéologique à l'émergence d'un souverainisme à la puissance douze, quinze, ou vingt-cinq, de « l'Europe-puissance ». La vision du monde selon laquelle, au lieu de se fondre dans un espace unique, les territoires se réorganiseront en ensembles régionaux, tend en outre à gommer les différences entre ces ensembles. Il serait illusoire, comme le prétendent certaines bourgeoisies latino-américaines, de présenter le Mercosur (fût-il allié aux pays du Pacte Andin), comme une alternative sous-continentale à la zone de commerce des Amériques voulue par les États-Unis (avec l'appui zélé de Mexique de Vicente Fox), dont le Plan Colombie constitue un volet militaire légitimant les interventions présentes et à venir. Il serait également erroné de présenter le Mercosur, l'Union européenne, ou le Traité de libre commerce Nord atlantique, comme autant d'ensembles régionaux équivalents. Le développement inégal et la dépendance existent aussi entre blocs et régions. Indicateur de l'injustice planétaire, le rapport entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres de la population mondiale, qui était de 30 contre 1 en 1960, était passé en 97 à 74 contre 1. L'heure de travail du travailleur américain moyen, qui s'échangeait sur le marché mondial contre 40 heures de travail d'un travailleur indien en 1980, s'échangeait contre le double, soit 80 heures, en 1995. Spirale de la dette et *gap* technologique aidant, vingt ans de contre-réforme ont bien accéléré les différenciations et non pas homogénéisé et pacifié le monde, ainsi que le prétendent les libéraux.

Si elle se traduit par l'avènement d'un impérialisme sans dehors, la mondialisation impériale ne signifie donc pas l'avènement d'un espace marchand homogène. Elle est, comme le souligne Samir Amin, intrinsèquement polarisante : le développement inégal constitue sa loi immanente. L'impérialisme n'est pas « le stade ultime du capitalisme », mais la conséquence inéluctable du développement inégal et de l'accumulation du capital dans le marché mondial. « La question de l'espace d'accumulation du capital peut être posée à différents niveaux d'abstraction », écrivent les auteurs d'un article récent sur la périodisation du capitalisme¹⁰. Ainsi, le rapport entre le mode de production capitaliste et l'État-nation a souvent été conçu à tort non en termes historiques, mais en termes de nécessité logique et fonctionnelle. La différen-

tion spatiale ne prend cependant pas forcément la forme exclusive d'une fragmentation étatique. L'intérêt renouvelé, dans la gauche radicale anglo-saxonne, pour la production sociale de l'espace, ou les travaux de David Harvey sur la géographie politique insistent ainsi sur la nécessité de repenser les formations sociales détachées de leur enveloppe nationale exclusive.

Alors que, pour Rosa Luxemburg, l'inclusion de nouveaux territoires et de nouvelles populations était la condition nécessaire au métabolisme du capital pour rétablir l'équilibre sans cesse rompu de l'accumulation, la nouveauté inhérente à la globalisation marchande résiderait dans le fait que le développement inégal serait désormais non dépassé, mais « internalisé ». Les contradictions qui en résultent sont d'autant plus explosives. Loin d'être plus harmonieux, le développement devient encore plus inégal et plus mal combiné, ainsi qu'en témoigne le rapport de l'Onu 2000 fondé sur l'indice de développement humain (IDH). Même si les composantes de cet indice restent discutables, il fait apparaître un creusement des inégalités, non seulement entre régions de la planète, mais au sein même des pays riches, et entre hommes et femmes. Comme à l'époque de la mondialisation analysée par Marx sous l'Angleterre victorienne et palmerstonienne, le développement dépendant n'est pas un à-côté ou l'expression d'un retard par rapport à l'accumulation dans les pays dit avancés. Il demeure la condition même de cette accumulation élargie, de même que la spécialisation de l'Inde, l'esclavage colonial, et la guerre de l'opium furent l'envers nécessaire de l'essor du capitalisme industriel des années 50 et 60 du XIX^e siècle.

Le monde n'est pas à vendre.

Le nouvel ordre impérial et ses tentatives de légitimation sont perclus de contradictions anciennes et nouvelles, porteuses de nouvelles violences et de nouveaux désordres planétaires.

1. La contradiction entre la mobilité des capitaux et des marchandises, et le contrôle des flux de main-d'œuvre dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail cherchant à tirer le meilleur parti des différentiels de productivité du travail, afin de transférer la plus-value vers les pays à forte composition organique du capital et du travail¹¹. Cette contradiction prend aussi la forme de l'opposition entre la libéralisation des marchés et la pénalisation sécuritaire du social. Ou encore, entre l'apologie libérale d'un État social minimal et la demande d'un État pénal (militaire et policier) maximal. Plus généralement, il apparaît que les États doivent plus que jamais assurer les infrastructures nécessaires à la reproduction des rapports de production, garantir la sécurité de la propriété, des communications, des échanges, et qu'aucune institution internationale n'est capable de remplir

ces fonctions dans un avenir prévisible. L'ordre du capital repose donc encore sur une multiplicité d'États dont la coopération dans le cadre de la « gouvernance globale » ne remplace pas les fonctions. En revanche, le rôle de ces États est appelé à se transformer dans la mesure où ils ne sont plus seulement les garants de leurs marchés internes, mais doivent de plus en plus renforcer leurs moyens d'assurer la reproduction sociale et de garantir la propriété au-delà de leurs frontières. Le refus du plus puissant d'entre eux, l'État américain, de se plier à un droit commercial (adoption de sanctions unilatérales), juridique (refus d'un tribunal pénal international), ou écologique (refus de ratifier les accords de Kyoto), en dit long sur le sens d'un cosmopolitisme libéral à sens unique. Dans son *Grand Échiquier*, Zbigniew Brzezinski résume sans fioritures la mission impériale dans le monde : « Les trois grands impératifs de la stratégie géopolitique sont de prévenir la collusion des vassaux et de maintenir leur dépendance en matière de sécurité, de veiller à la solvabilité des débiteurs, et d'empêcher les barbares de se rassembler¹². »

2. La contradiction entre l'émergence d'un ordre juridique cosmopolite et un ordre politique et militaire qui demeure fondamentalement inter-étatique. Les tribunaux internationaux dont la légitimité dépend de ratifications nationales sont financés par les États, voire par des donateurs privés, alors que les contributions au fonctionnement de l'Onu sont lâchées avec un élastique par les États-Unis notamment. La traduction de Milosevic devant la juridiction de La Haye illustre les paradoxes de cette justice à sens unique, où les pays riches achètent l'extradition du justiciable, alors que d'autres criminels de guerre (comme les responsables de l'agent orange qui dévaste encore le Vietnam, les commanditaires politiques des tortures en Algérie, ou encore Ariel Sharon reçu comme un allié respectable dans les capitales occidentales), bénéficient des indulgences d'une « justice internationale » à la tête du client. L'équivoque soigneusement entretenue entre le droit (juridique) et le devoir (compassionnel) d'ingérence humanitaire illustre bien ces ambiguïtés. Après l'attribution du prix Nobel de la Paix à MSF, son ancien président Rony Brauman et son président en fonction Philippe Biberson dénonçaient dans une tribune de presse la « trompeuse approximation de ce droit », ainsi que la « propagande *new age* transformant une guerre en geste humanitaire » : « Le slogan du droit d'ingérence ne présente pas seulement l'inconvénient d'être fallacieux, ce qui est en soi suffisant pour le récuser : mettant États et ONG apparemment sur le même plan, il jette sur celles-ci le soupçon légitime qui pèse sur ceux-là¹³. »
3. Le « droit du plus faible » cher à Alain Madelin se révèle donc, dans le monde inégalitaire réellement existant, comme le nouveau masque de la justice du

- plus fort. L'idée d'une justice universelle peut exprimer une aspiration à l'universalité à laquelle la période de décolonisation a donné une impulsion encore active. Pour le moment, c'est « un échec juridique », estime Monique Chemillier-Gendreau. Apparue entre la période de décolonisation et la chute du Mur, la notion de « patrimoine de l'humanité », qui réhabilitait à partir du droit de la mer les notions de *jus nullius* ou de *jus communis*, se heurte aux intérêts des États les plus puissants, qu'il s'agisse de la ratification des accords de Kyoto ou de la discussion sur les droits à polluer. Le rapport contractuel déterminé par les rapports de forces, qui domine de plus en plus la loi commune dans les rapports entre États comme dans le droit privé, va à l'encontre de la notion même de « patrimoine commun ».
4. Se pose en effet une question cruciale concernant le sujet politique du droit. S'agit-il de la totalité des humains, autrement dit de l'Humanité majuscule en tant qu'espèce, accédant à un statut non seulement biologique mais juridique, à travers la notion de crime contre l'humanité? Les rapports juridiques internationaux tendent pourtant de plus en plus à revêtir la forme de contrats inégalitaires sans Loi commune censée les encadrer (ainsi que l'ont montré les négociations sur l'Ami). Se dessine ainsi ce que Monique Chemillier-Gendreau considère comme « le désastre d'un monde contractualisé sans les tempéraments de la loi. » En l'absence d'une source politique de la loi commune, l'affaiblissement de l'Onu renforce seulement un ordre économique et politique inégalitaire au profit d'une coalition volontaire des puissances occidentales. Au lieu d'envisager sérieusement les tensions entre la démocratie politique et la rhétorique universelle des droits de l'homme, il n'est pas surprenant que Madeleine Albright se contente d'y voir « un principe de civilisation ». Il est plus étonnant d'entendre un philosophe comme Richard Rorty décréter pragmatiquement que la discussion n'a plus lieu d'être, puisqu'il s'agit d'un « fait mondialement accompli »!
 5. Si la souveraineté ne correspond plus à sa définition courante (l'exclusivité de compétence sur un territoire) et si les pouvoirs régaliens s'effritent alors que la socialisation du travail change d'échelle, à quels niveaux s'exerce désormais la volonté populaire? Faute de répondre à la question, le système de représentation perd ses enjeux et tombe en déshérence. Dans la mesure où il esquisse une articulation d'espaces différenciés non homogènes, le principe de subsidiarité pourrait fournir un fil conducteur pour une démocratie qui ne coïncide plus ni avec des appartenances nationales, ni avec des espaces uniques. Encore faut-il préciser les modalités d'une subsidiarité ascendante, où le pouvoir serait délégué par consentement explicite et dans la mesure seulement où les décisions requises ne peuvent plus être prises à l'échelon inférieur.

Résistances globalisées

De Seattle à Porto Alegre en passant par Nice, Prague, Québec, Bangkok, Melbourne, Dakar, Gênes, prend forme une carte mondiale des résistances aux défis de la mondialisation capitaliste, de la crise écologique, ou des pouvoirs inédits de la biotechnologie. En décembre 1999, les manifestations de Seattle contre l'OMC ont marqué un tournant. Le message qui, depuis, a fait le tour du monde, en est le symbole : « Le monde n'est pas à vendre! Le monde n'est pas une marchandise! ». C'est un cri d'alarme sur ce qui peut arriver à notre planète, sur les risques qui pèsent sur nos conditions d'existence et de reproduction en tant qu'espèce.

Car la privatisation du monde va bien plus loin aujourd'hui que l'appropriation privée des moyens de production. Elle s'étend aux services, à la santé, à l'éducation, à l'habitat, aux transports, à l'information; à la privatisation de la monnaie avec le transfert du droit d'émission à des banques indépendantes de tout pouvoir politique et législatif; à la privatisation du droit, avec un recul de la loi commune devant les contrats privés; à la privatisation du vivant et des organes. L'utilisation commerciale d'embryons par des laboratoires privés à des fins médicales ou cosmétiques, voire l'appropriation privée du capital génétique de groupes humains entiers, comme certaines tribus amazoniennes ou les populations islandaises, passent de la science-fiction à la réalité.

Nous sommes ainsi confrontés non à une crise passagère de croissance, mais à une véritable crise de civilisation, où les relations sociales et les rapports de l'espèce humaine à la nature se réduisent à la misérable évaluation marchande. Si le monde n'est pas une marchandise, et si nous ne voulons pas que tout soit soumis aux arbitrages à court terme des marchés, quelle société voulons-nous construire et quelle humanité voulons-nous devenir? La seule logique capable de s'opposer au despotisme impersonnel du capital mondialisé est celle du bien commun, du service public, de la satisfaction de besoins collectivement déterminés, en un mot une logique d'appropriation sociale et démocratique.

Après l'alerte des crises dites asiatiques de 1998, des voix de plus en plus nombreuses se sont inquiétées des désordres planétaires consécutifs à la dérégulation libérale. De Georges Soros à Jean-Marie Messier, certains ont même commencé à prêcher un « dialogue constructif », dans le cadre de la « société civile globale », entre les composantes « raisonnables » du Forum anti-social de Davos et du Forum social de Porto Alegre. Nul doute que ces voix se feront à nouveau entendre à l'occasion du second Forum de Porto Alegre, en février 2002. Pourtant, le dispositif institutionnel de la gouvernance impériale globalisée n'est pas réformable. Il est urgent de lui opposer, au nom d'une société solidaire fondée sur le bien public, non seulement le contrôle des mouvements spéculatifs de capitaux, mais l'abolition de la dette qui sai-

gne les pays dominés, le démantèlement des pactes militaires, la lutte sans merci contre l'OMC, le FMI, et le club fermé du G7 ou du G8.

La toile tissée à travers les manifestations et les contre-sommets de Seattle, de Porto Alegre ou de Gênes, peut ainsi annoncer la naissance d'une alternative internationaliste à la mondialisation capitaliste.

- 1 Peter Gowan, « The new liberal Cosmopolitanism », article à paraître.
- 2 Voir James Rosenau, « Citizenship in Changing Global Order », in *Governance without Government*, Cambridge University Press, 1992.
- 3 Alain Madelin, *Le Droit du plus faible*, Paris, Laffont, 1999.
- 4 Michaël Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Éditions Exils, 2000.
- 5 Voir dans le présent numéro de *ContreTemps* leur article sur « La multitude contre l'Empire ».
- 6 Susan Strange, « Towards a Theory of Transnational Empire », in E-O Cziempel et J. Rosenau, *Global Changes and Theoretical Challenges*, Lexington, 1989.
- 7 Voir Harry Harootunian, « Out of Japon : The New Association Mouvement », in *Radical Philosophy*, n° 108, sept 2001.
- 8 Voir Ellen Meiksins Wood, « Trabajo, Clases y Estado en el capitalismo global », in *Resistencias mundiales*, Clacso ed. Buenos Aires 2001.
- 9 Alex Callinicos, « Periodizing Capitalism and Analyzing Imperialism : Classical Marxism and Capitalist Evolution », in *Phases of Capitalist Development*, *op. cit.* Palgrave, New York, 2001.
- 10 Alnasser, Brand, Sablowski et Winter, « Space, Regulation and Periodization of Capitalism », in *Phases of capitalist development*, ed par Robert Albritton, Makoto Itoh, Richard Westra et Allan Zuege, Palgrave, New York, 2001.
- 11 C'est André Gorz qui parle de composition organique du travail pour désigner le rapport entre travail mort (socialisé) et travail vivant qui caractérise la forte productivité du travail dans les pays dominants.
- 12 Zbigniew Brzezinski, *The Grand Chessboard*, New York, 1997, p. 40.
- 13 *Le Monde*, 8 décembre 1999. Voir également l'entretien avec Rony Brauman dans le présent numéro de *ContreTemps*.

Résistances mondialisées



Christophe Aguiton

Militant syndical et associatif, auteur de *Le Monde nous appartient*, Paris, Plon, 2001.

L'Internationale sans nom des résistances

ContreTemps : *De sommet en sommet, le mouvement de résistance à la mondialisation capitaliste gagne en ampleur. Après les manifestations de Gênes, certains chefs d'État comme Chirac et Jospin, s'en sont inquiétés. Il semble désormais que le G8 ou l'OMC soient contraints de se réunir de façon quasi clandestine, en état de siège, au Qatar ou dans les Rocheuses canadiennes. D'où vient la force montante de ce mouvement ?*

Christophe Aguiton : Les manifestations contre le sommet du G8 de Gênes, en juillet 2001, confirment en effet l'ampleur de la radicalisation face à la mondialisation libérale. Mais on aurait tort d'imaginer que ce mouvement se limiterait à une contestation humaniste ou tiers-mondiste des excès de la dérégulation libérale. Il y a des raisons communes aux manifestations de Göteborg et de Gênes, et à celles du 9 juin en France contre les « licenciements boursiers ». Si l'on veut dater le point de départ de cette vague, les manifestations de Seattle, fin 1999, contre la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, constituent un tournant symbolique. Mais ce tournant ne se comprend pas sans ce qui s'est passé dans quelques pays-clefs au cours des années précédentes. En France, le changement est perceptible dès 1993, avec une reprise des luttes sociales (comme à Air France), l'apparition d'un mouvement des chômeurs et la préparation en 1994 de la première marche contre le chômage, avec les luttes des sans-papiers de l'été 95 et la mobilisation pour le droit des femmes à l'automne, préluant aux grèves de défense de la Sécurité sociale et des services publics. On enregistre une évolution parallèle de l'opinion publique qui exprime une sympathie croissante envers ces mouvements, et notamment avec les grandes grèves de l'hiver 1995. Mais la France n'est pas le seul pays développé à connaître cette évolution. Par-delà les différences énormes de contexte et de culture, les États-Unis ont connu un processus comparable, avec de nombreuses grèves au cours des années 90 (teamsters, General

Motors, UPS, etc.) et la renaissance d'un mouvement étudiant notamment cristallisé autour de la dénonciation des conditions de travail des salariés du textile, les *sweat shops* (ateliers de la sueur) qui produisent les vêtements portés sur les campus. Leur protestation s'est traduite par la remise en cause des marques telles que Nike, Gap, etc. C'est de cette radicalisation dont rend compte le livre *No Logo* de Naomi Klein, récemment traduit en français, qui a eu un écho considérable dans de nombreux pays, et d'abord dans les pays anglo-saxons. Ce tournant aux États-Unis s'est aussi traduit par des innovations importantes en matière d'organisation, avec l'apparition de nouveaux mouvements tels que « Job with Justice » au début des années 90 (il s'agit d'un réseau initié par des syndicats combattifs américains pour établir des liens tant interprofessionnels qu'avec d'autres mouvements sociaux), ou avec des évolutions significatives dans les syndicats. Ainsi, la gauche de l'appareil de l'AFL-CIO, soucieuse de réagir au déclin de ses secteurs traditionnels, l'a-t-elle emportée autour de John Sweeney au congrès de 1995, et elle a décidé de faire de la lutte contre la « Corporate Globalization » l'axe de sa politique confédérale. Elle avait besoin pour cela d'alliances tant nationales qu'internationales qui marquent une rupture nette avec la tradition d'un syndicalisme américain qui fut – faut-il le rappeler – tout au long des années 60 et 70 le meilleur allié de l'establishment contre la jeunesse alors mobilisée contre la guerre du Vietnam. Mais un mouvement comme celui de Seattle n'aurait pas non plus été possible sans des phénomènes similaires dans d'importants pays du Sud, où les syndicats se sont liés à des mouvements radicaux, comme le mouvement paysan au Brésil ou le mouvement étudiant en Corée du Sud. Certaines initiatives ont favorisé les premières rencontres entre réseaux militants et commencé à tisser des liens devenus décisifs à partir de Seattle. C'est notamment le cas des marches européennes de chômeurs (comme celles d'Amsterdam en 1997 et de Cologne en 1999). C'est surtout le cas de l'insurrection zapatiste de janvier 1994, qui fut véritablement précurseur en associant la défense des exploités les plus exploités (les Indiens du Chiapas) à un discours universel contre le néolibéralisme : ce n'est nullement par hasard si leur insurrection du 1^{er} janvier 1994 coïncidait avec la date d'entrée en vigueur du traité de libre commerce (Aléna) entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. Ce sont aussi les zapatistes qui ont jeté les bases d'une nouvelle Internationale de la contestation en prenant l'initiative de la « rencontre intergalactique » tenue pendant l'été 1996 dans la forêt Lacandone.

CT : *En quelques années, de Seattle à Gênes en passant par Porto Alegre, on voit se dessiner une étrange carte géopolitique des résistances. Quelle est d'après toi la logique de ce développement rapide ?*

C. A. :

Il y a trois raisons décisives à la généralisation rapide de ce mouvement de résistance à la mondialisation libérale, qui constituent une sorte de trépied du mouvement global.

La première raison est d'ordre social. Elle répond aux effets de ce que certains appellent un nouveau régime d'accumulation ou un nouvel ordre productif, même s'il ne s'agit pas encore d'un équivalent systémique cohérent du régime d'accumulation généralisé après la Seconde Guerre mondiale. Le capitalisme industriel a derrière lui 150 ans d'existence et il est passé par des phases d'organisation de la production et des rapports d'exploitation fort différentes. Depuis la crise du milieu des années 70, le capital s'efforce de rétablir des taux de profit comparables à ceux qu'il a connus pendant la phase de croissance des années 50-60. Les années 90 ont été marquées par ces tentatives. On a beaucoup parlé alors de « toyotisme », de « capitalisme rhénan », de cercles de qualité, etc. Dans les années 90, grâce aux défaites infligées par la contre-réforme libérale à des secteurs importants du salariat, le capitalisme a retrouvé une relative stabilité, au sens où l'ordre productif imposé lui a permis – malgré des difficultés récurrentes comme celles que nous connaissons actuellement – de retrouver les taux profits d'antan. Les marges des grandes entreprises sont au mieux.

Mais cette phase d'accumulation comporte des caractéristiques très spécifiques. Les marchés financiers donnent le « la » et fixent les règles du jeu, comme on peut le vérifier avec ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « les licenciements boursiers » ou avec les exigences de « retour sur investissement » dictées par les grands fonds de pension. Après l'ouverture des frontières aux marchandises et aux produits agricoles, la volonté d'ouvrir les frontières aux services est à l'ordre du jour des grandes négociations internationales. Il en résulte une mutation très rapide et une réorganisation permanente des entreprises, dont témoigne l'intention déclarée d'Alcatel de se débarrasser de ses usines de fabrication – abandonnées à la sous-traitance – pour se concentrer dans les activités lucratives de marketing et de Recherche & Développement. Les conséquences sociales de ces évolutions sont bien connues : croissance rapide des inégalités entre le Nord et le Sud comme à l'intérieur de ces grandes zones, montée de la précarité et de la pauvreté, y compris chez les salariés et non chez les seuls « exclus » (en France, 3,5 millions de salariés ont un revenu inférieur au Smic). Il en résulte le développement d'un sentiment général d'insécurité sociale (ce que certains sociologues appellent « la société du risque »), y compris dans les pays riches, en rupture radicale avec les décennies d'après-guerre, lorsque chacun pouvait penser que ses enfants vivraient mieux demain que lui-même aujourd'hui, comme lui-même vivait mieux que ses parents. Évidemment, les premières victimes de cette montée de la précarité et des inégalités sont

ceux et celles en situation de vulnérabilité particulière, à commencer par les femmes, les immigrés, les minorités ethniques.

La seconde raison est d'ordre écologique ou environnemental, étroitement liée aux questions de santé publique. Les conséquences du nouveau régime d'accumulation sont en effet un des motifs majeurs des mobilisations. L'ouverture des marchés et la concentration des entreprises confèrent aux firmes multinationales et transnationales des pouvoirs exorbitants. Non contentes d'exploiter les forêts tropicales et les ressources naturelles des pays du Sud, elles cherchent désormais à s'approprier par le brevetage tout ce qui peut l'être du patrimoine commun de l'humanité et de la planète, ainsi que le montre l'appropriation privée du capital génétique des pays tropicaux qui (ayant échappé aux grandes glaciations) disposent de ressources infiniment plus importantes que les pays du Nord. Il faut souligner dans le même ordre d'idée le scandale justifié que provoque la volonté des firmes pharmaceutiques de faire payer au prix fort les médicaments contre le sida, interdisant ainsi aux pays du Sud, en Afrique notamment, de lutter contre une maladie qui ravage leurs continents.

Enfin, une troisième raison est d'ordre démocratique. Quoi que l'on pense des régimes politiques parlementaires des pays dominants depuis la Deuxième Guerre mondiale, il existait une adéquation relative entre les sphères économique, sociale, politique. Cette relation fonctionnelle est remise en cause brutalement par la mondialisation de l'économie. C'est à la fois une réalité et un prétexte invoqué par les partis de gouvernement pour justifier leur incapacité à répondre aux revendications sociales ou écologiques dans leurs pays. Il en résulte une érosion des légitimités institutionnelles et un sentiment généralisé d'impuissance des politiques face aux fétiches économiques, qu'expriment confusément les notions de « déficit démocratique », de « crise de la citoyenneté », ou plus généralement de discrédit du politique, illustré par la montée de l'abstentionnisme électoral aux États-Unis, en Angleterre, ou, dans une moindre mesure, en France.

Si les racines de la radicalisation sont multiples, elles ont en commun l'opposition au nouvel ordre productif. Il en résulte un mouvement dans lequel chacun s'inscrit avec son combat spécifique. Mais la nécessité de se lier aux autres s'impose très vite, un peu comme les tuiles d'un toit s'emboîtent les unes aux autres pour former un tout fonctionnel. C'est ce que n'ont pas compris les journalistes de la presse anglo-saxonne après Seattle, lorsqu'ils prévoyaient l'éparpillement rapide d'un mouvement où se côtoyaient des composantes aussi diverses que le Sierra Club (grosse organisation environnementale américaine qui défendait, à Seattle, les tortues marines), les métallurgistes américains mobilisés pour la défense de leur emploi, ou encore les paysans de Via

Campesina (l'Internationale paysanne – où l'on retrouve entre autres le Mouvement des Sans-Terre du Brésil et la Confédération paysanne française – créée au début des années 90 contre les conséquences de l'ouverture des marchés agricoles et contre l'apparition des OGM). Même si des débats tactiques importants traversent ces différents mouvements, jamais les liens entre eux n'ont été aussi forts. La dernière illustration en est l'arrivée d'Amnesty International, dont chacun connaît le combat en défense des prisonniers d'opinion. Cet engagement exprime le fait qu'il lui paraît désormais indispensable de lutter aussi contre la mondialisation libérale et contre ses effets destructeurs sur des sociétés entières, et, par contrecoup, sur la situation des droits de l'homme dans ces pays.

Si la résistance au nouvel ordre productif mondialisé est bien le ressort profond du mouvement, on ne pourrait pas comprendre non plus l'effet Seattle et sa vitesse de propagation sans le changement radical intervenu dans la situation mondiale. Les générations militantes qui forment l'essentiel du mouvement syndical et associatif aujourd'hui se sont formées dans une époque dominée largement par la bipolarité Est/Ouest. Dans cette période, seules des forces très minoritaires refusaient de s'aligner sur l'un ou l'autre camp. Il fallait des événements considérables et des rapports de forces très propices (seulement réalisés en 1968) pour ébranler cette chape de plomb. L'effondrement de l'Union soviétique et la réunification allemande ont mis fin à cette configuration de l'ordre bipolaire mondial. Le « nouvel ordre mondial » proclamé dès 1991 par Georges Bush senior, s'il a vu les grands pays partager un certain nombre d'orientations résumées dans ce qu'il convenu d'appeler « le consensus de Washington », ne s'est pas traduit pour autant par un accord sur une gestion commune des affaires du monde. Les États-Unis ont été tentés, sous la présidence de Bush père et lors des premières années Clinton, par le multilatéralisme, mais ils ont très vite estimé plus confortable de choisir pragmatiquement le meilleur instrument d'intervention politique en fonction de la conjoncture : l'Onu dans le cas de la guerre du Golfe, l'Otan pour l'intervention dans les Balkans, l'ingérence américaine directe en Colombie ou pour les nouveaux bombardements en Irak.

Il en résulte une instabilité relative et l'apparition de fissures propices à l'irruption de mouvements contestataires. Au moment des manifestations de Seattle, on peut estimer à cent mille environ le nombre de personnes mobilisées (soit environ 10 % des manifestants de l'hiver 1995 en France). Mais, du fait des contradictions entre pays du Nord et du Sud, et des divisions d'intérêts entre pays du Nord eux-mêmes, ces 100 000 ont suffi à faire la différence. C'est pourquoi ils se sont vu attribuer le mérite symbolique de la débâcle de l'OMC. Il faut y voir le signe d'un retour à une situation internationale plus fluide et

plus heurtée, comparable à celle qu'a connu le monde jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, lorsque les contestations pouvaient se développer sur les lignes de fractures entre grands pays et grands blocs. Les 100 000 de Seattle ont ainsi créé un choc tel que le mouvement s'est mondialisé en quelques mois pour devenir aujourd'hui une réalité qui pèse dans un nombre croissant de pays. La disparition de l'Union soviétique et l'absence de réelle instance multilatérale de gestion commune créent donc des espaces et des interstices dans lesquels des mouvements sociaux peuvent surgir pour modifier la donne.

CT : *Avec le premier Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier 2001 et les grandes manifestations contre la réunion du G8 à Gênes en juillet 2001, le mouvement semble parvenir à un tournant. Quels sont aujourd'hui les grands problèmes d'orientation à résoudre pour ouvrir un nouveau chapitre ?*

C.A. : Si l'on voulait résumer en un mot le défi majeur du mouvement à l'étape actuelle, ce serait celui des alliances, au niveau national comme au niveau international.

Au niveau national, il s'agit de faire interagir le neuf et l'ancien, les nouveaux mouvements sociaux et les formes plus classiques. Le neuf, ce sont évidemment les mouvements de jeunesse (qui ont joué un rôle déterminant à Seattle, à Québec, à Barcelone, à Prague, à Göteborg, à Gênes). Ce mouvement part souvent des grandes universités. C'est à la fois une preuve de la portée de la vague de contestation en cours, née au cœur même du système, mais c'est aussi l'indice de la première grande difficulté à résoudre : comment combiner le discours universel – dont ce mouvement est d'autant plus facilement porteur qu'il naît sur les lieux mêmes de la domination – avec des mouvements « identitaires » qui ne se reconnaissent pas forcément d'emblée dans un mouvement global. Cette difficulté, sensible dès Seattle, a été soulignée par les militants du Direct Action Network (DAN) qui, constatant la faible participation des afro-américains et des chicanos aux cortèges, posaient la question : « *Where was the color in Seattle ?* » (« Où était la couleur à Seattle ? »).

Mais le « neuf », ce sont aussi les campagnes thématiques, comme celle pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde (menée notamment par le CADTM de Belgique), contre l'ouverture généralisée des marchés, ou contre les paradis fiscaux. L'un des phénomènes les plus marquants de la période récente, c'est l'apparition de mouvements ou associations à vocation généraliste, tels Attac en France et dans de nombreux pays, ou le Mouvement de résistance globale en Catalogne.

Du côté de mouvements plus anciens, ceux qui représentent les secteurs les plus exploités et les plus marginalisés ont tout de suite accueilli avec espoir

et sympathie l'apparition des mouvements anti-globalisation. C'est le cas notamment des mouvements de chômeurs ou des mouvements pour les droits des femmes (regroupés depuis 2000 dans la Marche mondiale des femmes), ou encore des mouvements paysans (regroupés notamment dans Via Campesina), qui sont aujourd'hui des forces constitutives majeures du mouvement international.

Plus difficiles sont les relations avec le mouvement syndical. Dans les pays du Sud (comme le Brésil ou la Corée), ou aux États-Unis, ce dernier s'est joint au mouvement sans que toutes ses contradictions soient résolues pour autant. Ainsi, l'AFL-CIO a soutenu la candidature d'Al Gore à l'élection présidentielle américaine, alors que sa politique s'inscrivait dans la stricte continuité du néo-libéral Clinton. Les choses sont plus difficiles encore en Europe et au Japon. Dans ces pays, le mouvement syndical a l'illusion d'un pouvoir maintenu et, à la différence des États-Unis (où les appareils ont pris conscience de l'ampleur des défaites subies et de la nécessité de reprendre pied dans de nouveaux secteurs du salariat), il s'estime encore capable de peser par lui-même sans avoir besoin de nouveaux alliés. Les politiques néo-libérales affaiblissent pourtant de jour en jour leurs capacités de résistance à travers les privatisations, les réformes de la sécurité sociale et des régimes de retraite, les mutations rapides de l'entreprise et de l'organisation du travail. Il faut aussi considérer le fait que l'Union européenne et le Japon sont de gros exportateurs, ce qui incite les syndicats les plus droitiers à considérer que la mondialisation est bénéfique pour les économies de leurs pays, donc, indirectement, pour les salariés eux-mêmes dont le sort serait lié aux parts de marchés conquises par leurs bourgeoisies. C'est la logique même de Nicole Notat.

Pourtant, même dans ces pays, l'ampleur du mouvement contre la mondialisation capitaliste fait craquer l'édifice syndical. À Gênes, il est vrai, seuls les courants de la gauche syndicale italienne (les Cobas, les Comités unitaires de base, la Fiom – fédération métallurgique de la CGIL) ont appelé aux manifestations. Mais en Espagne, où le syndicalisme est peut-être aujourd'hui le plus faible d'Europe, les Commissions ouvrières et l'UGT se sont trouvées dans l'obligation d'appeler aux manifestations pour l'annulation de la conférence de la Banque mondiale prévue en juin à Barcelone (conférence qui fut effectivement annulée de crainte des manifestations annoncées).

Le combat pour tisser des liens entre syndicats et mouvements sociaux émergents est peut-être aujourd'hui la question clef, notamment en Europe. Si, en la matière, des points ont été marqués, il faudra encore du temps, ne serait-ce que parce que les mouvements de jeunesse s'expriment de façon déconcertante pour ceux qui ne sont habitués qu'aux formes traditionnelles du mouvement ouvrier : il s'agit de mouvements non hiérarchiques, porteurs d'une idéo-

logie de type libertaire, dont les formes mouvantes naissent et disparaissent rapidement, alors que le mouvement d'ensemble continue de croître.

La question des alliances sur le plan international est plus complexe encore. C'est un peu comme si se construisait une Internationale aux ramifications multiples, mais une Internationale sans nom, sans structures, dont le programme se réduirait à la somme des campagnes et des thèmes avancés lors des mobilisations. Cette alliance flexible, non hiérarchique, s'impose comme une nécessité fonctionnelle, tant pour coordonner les actions que pour mieux comprendre une réalité diversifiée, et surtout pour mettre consciemment l'accent sur les luttes des plus exploités du Sud. Si en 1994 le mouvement avait démarré au Chiapas avec le souci déclaré d'inscrire les droits des populations indigènes dans une perspective de solidarité universelle, l'isolement relatif des zapatistes ne leur a pas permis de catalyser un mouvement international. Aussi le centre de gravité du mouvement s'est-il déplacé vers le Nord. La liste des villes dont les noms jalonnent l'épopée des mobilisations anti-libérales égrène surtout les métropoles de pays riches du Nord : Seattle, Washington, Québec, Prague, Nice, Barcelone, Göteborg, Gênes... Il y a en effet un certain rapport entre les foyers initiaux des mouvements sociaux (les grandes universités ou les secteurs protégés du salariat) et les foyers géopolitiques des pays riches dominant la planète. Si le phénomène s'explique aisément, il est très important de se donner les moyens d'éclairer autrement des mouvements aussi, voire plus importants, au Sud, mais moins visibles médiatiquement faute d'espace public international : la visibilité médiatique est aussi fonction des rapports de forces mondiaux, du développement inégal, et des hiérarchies de domination.

Une raison d'être de cette Internationale des résistances en pointillés, basée d'abord sur les mouvements sociaux, c'est précisément de favoriser l'émergence de mouvements dans des pays où les conditions sont particulièrement difficiles. C'est par exemple le cas du Raid (l'équivalent d'Attac en Tunisie, qui s'efforce avec d'autres mouvements démocratiques de desserrer l'étau de la dictature Ben Ali), ou d'Attac-Russie. Cette alliance internationale a permis de déplacer l'épicentre des résistances avec l'organisation, symboliquement significative, du premier Forum social à Porto Alegre en janvier 2001, qui a mis l'accent sur les luttes du Sud comme celle des « Sans-Terre », etc.

Une autre raison plaçant pour la constitution de cette alliance internationale, c'est l'apparition d'une nouvelle forme d'internationalisme. Jusqu'à présent, le ressort de l'internationalisme résidait essentiellement dans le soutien aux luttes des autres (parce que l'on comprenait le caractère global des rapports de forces), et dans la lutte dans son propre pays conçue comme l'aide la plus précieuse à la lutte des autres (c'était le sens du mot d'ordre « Créer deux,

trois Vietnam! », lancé par Che Guevara dans son fameux message à la Tricontinentale). Si ces aspects de l'internationalisme restent d'actualité, l'internationalisation économique, la formation des entreprises transnationales, l'apparition d'institutions internationales de plus en plus présentes, poussent le mouvement à se fixer des objectifs planétaires communs, tels que l'annulation de la dette du tiers-monde ou la taxation des capitaux spéculatifs. Ces objectifs donnent un fondement à une sorte d'internationalisme organique, produit d'une contestation immanente au procès de mondialisation capitaliste. Ainsi les liens qui se tissent entre des mouvements paysans brésiliens, français, indiens, ne relèvent pas d'une solidarité charitable envers des semblables, mais de la prise de conscience d'un combat commun contre des ennemis communs que sont les grands semenciers internationaux comme Monsanto, Novartis, et leurs alliés étatiques et institutionnels.

CT : *On peut s'attendre, dans l'année à venir, à un nouvel élargissement du mouvement. En même temps, du côté des dominants, les appels se multiplient au dialogue entre interlocuteurs responsables des institutions internationales, des gouvernements, et de la « société civile internationale » (entreprises et mouvements sociaux pêle-mêle). Comment le mouvement de résistance va-t-il aborder ces nouveaux défis ?*

C.A. : Après Porto Alegre et Gênes, le mouvement prend aujourd'hui une ampleur telle que cette alliance internationale s'élargit à des forces aussi modérées que la Confédération européenne des syndicats (CES) ou que les nombreuses organisations non gouvernementales dont la présence est annoncée au deuxième Forum social de Porto Alegre en février 2002. Cet élargissement est bien sûr positif, car il accentuerait la délégitimation des sommets officiels et des rencontres comme celle de Davos au profit des rassemblements alternatifs. Il contribuerait ainsi à mobiliser les millions de personnes nécessaires pour remporter des victoires partielles contre la mondialisation libérale et pour renforcer la confiance dans les capacités du mouvement. En contrepartie, cet élargissement unitaire, si positif soit-il, risque de diluer ou d'éteindre le mouvement de résistance, tant en termes d'initiatives que de contenu revendicatif. C'est pourquoi les mouvements les plus militants (Via Campesina, Attac, la Centrale unique des travailleurs du Brésil, et Focus for the Global South (dont Walden Bello – sociologue, ancien responsable du Parti communiste philippin, animateur du mouvement anti-mondialisation très écouté tant en Asie que dans le monde anglo-saxon – est le porte parole le plus connu) se sont réunis à Mexico en août 2001 afin que l'aile marchante du mouvement puisse avancer des propositions communes, en termes d'action et de contenu.

Cette réunion est importante pour contribuer à dynamiser le mouvement. Il faut en effet que ses composantes les plus actives puissent faire des propositions. N'oublions pas que le Forum de Porto Alegre reste un lieu d'échanges. Il a pour principe de fonctionnement consensuel de ne prendre ni décisions ni déclarations finales. Il faudra donc que certains mouvements qui s'y rencontrent adoptent en commun des objectifs de lutte et un agenda de mobilisations. Ces formes de coordination sont d'autant plus importantes que Gênes marque un tournant considérable. L'ampleur même des manifestations (200 000 à 300 000 manifestants en plein mois de juillet!), la violence de la répression, l'incapacité des huit grands à apporter la moindre réponse aux attentes des manifestants comme des opinions publiques, montrent qu'un nouveau palier est franchi. Il faudra donc réfléchir à un calendrier de nouvelles échéances, comme le 10 novembre pendant le sommet de l'OMC à Qatar ou le rassemblement de Bruxelles en décembre 2001, à l'occasion de la réunion de l'Union européenne, en attendant Porto Alegre II, en février 2002. Ces échéances restent décisives, mais après Gênes, une réflexion d'ensemble s'impose à tous les mouvements.

CT: *Après Gênes, quels sont les débats d'orientation qui traversent le mouvement ? La question de la violence mise en relief dans les médias occupe-t-elle une place importante ou bien les préoccupations principales sont-elles ailleurs ?*

C.A.: Le problème n'est pas tant celui de la violence. Autant, dans des phases de recul, comme à la fin des années 70, la violence minoritaire peut être un signe d'impuissance qui aggrave le reflux et contribue à inhiber le gros du mouvement, autant, dans une phase ascendante, si les débats se polarisent médiatiquement autour de la violence pendant l'événement, très vite l'ampleur et le sens politique du mouvement d'ensemble reprennent le dessus. Il reste cependant à définir une position. Plutôt qu'une criminalisation des Black Blocs ou autres, ou de céder à une paranoïa de la provocation (toujours possible, mais secondaire), le plus sage est de bien marquer une séparation nette, comme ce fut d'ailleurs fait à Gênes où l'écrasante majorité des manifestations coordonnées par le Genova Social Forum ont respecté des pratiques d'autodéfense non-violente, même si ces dernières pouvaient être actives et radicales.

Une des questions qui reviendra également sur le tapis est celle des rapports entre partis politiques et mouvements sociaux. Gênes a pu donner l'impression d'un retour des politiques, du fait de la forte présence d'une organisation comme Refondation communiste. Mais ce serait une illusion d'optique, liée au

fait que la Grèce et l'Italie sont sans doute les deux pays d'Europe où les partis politiques issus du mouvement ouvrier traditionnel continuent à peser le plus fortement. Malgré la montée en puissance du mouvement, la logique de partage des tâches, selon laquelle les partis s'occupent prioritairement des échéances électorales, demeure dominante. Pour des raisons maintes fois discutées, il serait faux d'imaginer dans cette situation de revenir au modèle antérieur des rapports entre partis et mouvements sociaux. Il ne s'agit pas d'encourager pour autant une démagogie anti-politique. Il faut trouver les lieux et les cadres de débat appropriés et les moments d'interaction propices. La présence de partis politiques à Porto Alegre en 2001 a ainsi permis de réédifier des prises de position communes sur le plan international, montrant que ces passages sont possibles et utiles.

Plus généralement, les débats à l'ordre du jour portent sur le rapport aux institutions internationales. Une certaine tradition de la gauche française, empreinte de cartésianisme et marquée par les architectures héritées de l'époque coloniale, pousse à des réponses de nature similaires : soit le retour à une négociation globale, dans laquelle l'Onu rénovée jouerait un rôle majeur pour l'établissement d'une gouvernance mondiale ; soit, plus pragmatique et plus conforme à l'air du temps, l'institution d'agences internationales à responsabilités spécifiques (l'OMC pour le commerce, l'OMS pour la santé, l'OIT pour le droit du travail) qui auraient autorité dans leurs champs de compétence respectifs. Dans le couple classique entre les aspirations à davantage de sécurité sous garantie institutionnelle étatique, et les aspirations à une autonomie intransigeante des mouvements, il faut probablement privilégier cette deuxième configuration pour trois raisons : parce que nous sommes dans une phase ascendante des luttes qui tendent à dépasser la stricte défense des acquis pour avancer des exigences plus audacieuses ; parce que, si les États-nations ont pu cristalliser des acquis sociaux et démocratiques au plan national, ce n'est pas le cas, loin s'en faut, au niveau international (la capacité redistributive des institutions de la « gouvernance globale » est estimée à 1 % seulement contre 30 % en moyenne pour les États nationaux) ; enfin, parce que, malgré l'essor du mouvement, l'état des rapports de forces reste insuffisant pour qu'une architecture internationale, globale ou plurielle, soit autre chose qu'un conseil de régence où les grands continueraient à dicter leur loi.

Ce débat relativement nouveau traverse le mouvement. Il se conjugue à une autre question, plus tactique en apparence mais non moins fondamentale, sur les rapports entre mouvements sociaux et institutions. Pour tenter de diviser le mouvement, mais aussi pour élargir leurs marges de manœuvre face aux grands mandataires qui tendent à les utiliser à leur guise, et surtout pour

remettre un peu d'ordre dans les désordres de la jungle globalisée (après l'alerte des crises financières asiatiques ou russes hier, argentine ou turque aujourd'hui), les institutions internationales cherchent à mettre sur pied autour d'elles des structures censées représenter la « société civile mondiale », composées d'organisations non gouvernementales, d'associations, mais aussi de firmes multinationales. Il faudra s'opposer résolument à ces tentatives en revenant à des situations que connaissent bien les militants qui ont une expérience de la lutte des classes et des pratiques syndicales, alternant des moments de mobilisation et des moments de négociation et de débat. Ces négociations n'ont de sens que sur la base d'un rapport de force, en toute indépendance, et sans se compromettre dans des cadres où, sous couvert de « société civile », se développe une collaboration visant à relégitimer les dominants. C'est pourquoi le fil conducteur doit rester la mobilisation autonome des mouvements. Bien évidemment, cette autonomie n'est pas une affaire technique : elle dépend de la clarté et de la solidité des contenus revendicatifs (sur la dette, sur l'écologie, sur la santé publique, sur les droits des femmes, sur la lutte contre les multinationales, sur les plans d'ajustement structurels, etc.) autour desquels se développe et se consolide le mouvement.

Résistances mondialisées

Sophie Zafari

Syndicaliste, responsable en France de la coordination pour la Marche mondiale des femmes

Femmes en marche

À partir de l'expérience de la Marche mondiale des femmes, je voudrais apporter quelques

réflexions sur la place des femmes dans le mouvement anti-mondialisation et sur les perspectives pour le mouvement des femmes aujourd'hui. La Marche mondiale des femmes (MMF) de l'automne 2000 a constitué un événement politique. Comme le disent les Québécoises : « Nous avons réussi à faire résonner nos pas et nos voix comme il a été peu donné au mouvement des femmes de le faire ». Des milliers de femmes de plus de 160 pays ont manifesté en chantant. Bien qu'ignorée souvent par les médias – et pas seulement par eux – la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence fut une énorme réussite. Le 15 octobre, plus de 20 000 personnes ont défilé à Washington. À New York, près de 10 000 femmes et hommes de près de 100 pays se sont rassemblés devant le siège des Nations Unies.

Deux caractéristiques nouvelles ont marqué cette Marche des femmes :
- d'une part, l'élaboration d'une plate-forme radicale contre le patriarcat et contre la mondialisation néo-libérale ;
- d'autre part, un processus d'organisation de quatre ans, qui a généré de multiples actions dans de nombreux pays, culminant dans la marche de New York.

Les femmes dans la lutte contre la mondialisation libérale

Centrée sur la « face féminine de la pauvreté », la plate-forme de la Marche des femmes 2000 exige l'abolition de la dette du « tiers-monde » et rejette les programmes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). Soulignant le lien entre pauvreté et violences contre les femmes, elle note également que nombre de pays riches poursuivent des politiques et maintiennent des lois patriarcales perpétuant la violence dont souffrent les femmes. La Marche mondiale a ainsi exigé que l'Onu et ses États membres prennent des mesures concrètes pour mettre fin à la pauvreté et aux différentes formes de la violence envers les femmes. Elle exige le respect réel des droits de toutes les femmes, quels que soient leur origine, leur orientation sexuelle, leur statut culturel ou social.

La MMF a été initiée lors de la Conférence de Pékin et du sommet parallèle qui s'y est tenu. Si le réseau de l'initiative était à l'origine celui des ONG féminines présentes à Pékin, l'élargissement progressif à d'autres mouvements et l'émergence du fort mouvement de contestation de la mondialisation libérale ont eu un impact tant sur la plate-forme d'appel que sur la stratégie mise en œuvre. Les femmes engagées dans ce mouvement représentaient à la fois la vague de mouvements de libération des années 70 et les nouvelles générations en lutte contre la pauvreté et contre les conséquences de la mondialisation capitaliste. Elles ont pris part aux mobilisations de Seattle, de Washington, de Prague. Elles soulignent l'impact spécifique de la mondialisation néo-libérale sur les femmes. Elles sont présentes dans les réseaux et associations comme Attac. Au fur et à mesure, une véritable politique d'alliance avec le mouvement anti-mondialisation s'est dessinée autour de mots d'ordre communs. La Marche mondiale des femmes a affirmé sa présence à Genève (dans les mobilisations de l'été 2000 sur « Copenhague + 5 » à l'occasion du bilan quinquennal des engagements sociaux du sommet de Copenhague), à Millau, ou au Québec. Lors du Forum social mondial de Porto Alegre, au début 2001, pratiquement tous les grands forums de débat incluaient des rapporteurs femmes et/ou féministes et il y eut une soixantaine d'ateliers exclusivement consacrés à l'oppression des femmes sur des thèmes tels que : l'économie, les violences, la place des femmes noires, les femmes syndicalistes, les femmes et la mondialisation, les femmes et la paix, les économies parallèles, les stratégies d'action à mettre en œuvre au niveau international et, bien sûr, la Marche mondiale des femmes. Comme toujours, s'est posé le problème d'intervenir dans les ateliers mixtes, tout en priorisant nos ateliers séparés... sans être contraintes à la triple journée de travail !

Il y eut évidemment des lacunes : une seule femme sur treize participant(e) s à la conférence de presse de lancement, absence de femmes à la présidence du forum des mouvements sociaux. Ces carences significatives ont été plus ou moins corrigées grâce à la pression collective des femmes. On peut en effet parler d'un saut qualitatif, et d'un premier résultat significatif. Le mouvement anti-mondialisation porte désormais la trace d'une présence et d'une dimension féministe en son sein. Et le sujet politique reconnu comme représentant du mouvement féministe international par les organisateurs est la MMF.

En marche vers l'avenir :

Les femmes ont pu se convaincre de leur capacité à s'organiser collectivement et à faire sentir la force de leur solidarité collective. Ce réseau exceptionnel doit perdurer pour poursuivre le travail entamé avec plusieurs préoccupations. Il est nécessaire d'éclaircir sur le plan théorique ce que nous entendons par

système patriarcal en tant qu'un des deux piliers déterminant la pauvreté et la violence envers les femmes. Il faut accentuer le caractère féministe de notre plate-forme : sur l'avortement et sur les droits des lesbiennes, sans relativiser son contenu social de lutte contre la pauvreté. Enfin, nous devons consolider l'alliance avec le mouvement anti-mondialisation sans perdre notre autonomie d'élaboration, d'initiative et de définition d'un calendrier de mobilisations féministes. Ainsi devons-nous être présentes dans les mouvements mixtes, y pratiquer la *mainstreaming* tout en prenant des initiatives autonomes : dans cet ordre d'idées, en avant-première des mobilisations contre le sommet du G8 à Gênes de juillet 2001, un réseau des femmes contre la globalisation a organisé deux jours de forums et de manifestations au mois de juin.

Le problème qui se pose continuellement est celui de la reconnaissance du mouvement des femmes comme sujet politique dans les mouvements sociaux mixtes (c'est également vrai dans le cas du mouvement anti-mondialisation). Comment ne pas être marginalisées au point de devenir invisibles ? Dès lors que nous ne sommes pas physiquement présentes pour l'imposer (dans les textes, comme porte-parole, etc.), la contribution féministe est aussitôt oubliée. Le caractère multiforme du mouvement anti-mondialisation permet pourtant une certaine ouverture à d'autres (nouveaux) sujets politiques, à une vraie recherche sur le plan des contenus, à des élaborations théoriques et stratégiques, à l'apparition de modèles organisationnels novateurs.

L'apport de sujets non traditionnels, comme les courants liés à la théologie de la libération, comme celui des peuples non occidentaux (catho-rationalo-mâles-blancs) déplace le tracé de la réflexion. Apparaît notamment une possibilité de convergence avec une pensée qui souligne la nécessité de dépasser la scission entre la dimension objective et subjective de la vie, et la concentration de fait exclusive des luttes sociales sur la première. Une transformation radicale de ce monde ne peut s'opérer qu'à partir d'une approche comprenant aussi bien les sphères économique, politique et sociale, que la dimension affective, sexuelle, éthique, esthétique, etc.

Il faut donc surmonter le divorce entre vie publique et vie privée. Le mouvement des femmes a toujours souligné le sens politique du privé et il ne s'est jamais trouvé à l'aise dans la bataille politique telle qu'elle est menée par les hommes. Mais nous n'avons pas réussi à créer une dynamique hégémonique sur cette question centrale à l'intérieur des mouvements sociaux et politiques. Bien sûr il y a là toute une analyse complexe qui reste à faire ; mais l'expérience du mouvement des femmes, ses élaborations concernant sa subjectivité et sa praxis sont l'axe central par rapport auquel il faut recentrer la lutte anticapitaliste et anti-patriarcale mondiale, en convergence avec les autres sujets – nouveaux et traditionnels – qui cherchent une alternative au néo-libé-

ralisme et dont Porto Alegre a été une première ébauche. Pour ce faire, il faut une affirmation féministe internationaliste, il faut reconstruire un mouvement autonome des femmes fort – dont les formes restent à définir – qui produise de la pensée politique et construise des mobilisations. La Marche mondiale des femmes doit être un tremplin important dans ce processus.

Résistances mondialisées

Josep-Maria Atentas

Étudiant-chercheur à l'université de Barcelone, membre d'Espace alternatif et militant du Movimiento de Resistencia Global.

La jeunesse face à la globalisation capitaliste

Naissance du Mouvement de résistance global dans l'État espagnol

Le Mouvement de résistance global (MRG) a pris forme en Catalogne à l'approche de l'été 2000. Il regroupait alors des personnes liées au Réseau citoyen pour l'abolition de la dette extérieure (RCADE), au Collectif de solidarité avec la rébellion zapatiste, des secteurs du mouvement autonome et divers collectifs de base locaux. Dès le départ, le MRG s'est voulu un réseau diffus de coordination de collectifs et de personnes engagés dans un travail de base et déterminés à intervenir dans les luttes contre la globalisation capitaliste. Dès le départ ont également coexisté deux visions stratégiques, l'une se préoccupant surtout de participer aux campagnes et aux mobilisations internationales (journées d'action, contre-sommets...), l'autre davantage centrée sur le travail local et moins en prise sur les processus internationaux. Le MRG a organisé sa première campagne dans le cadre de la préparation de la mobilisation contre le FMI et la Banque mondiale à Prague, en septembre 2000. Cette campagne a permis la formation de différents MRG dans les principales villes de l'État espagnol, dont Madrid, Valence ou Saragosse. À chaque fois, ces MRG ont vu converger des forces au profil multiple, d'où une certaine hétérogénéité dans leur orientation par-delà leurs références communes.

La mobilisation de Prague s'est transformée en une lutte fondatrice du mouvement contre la globalisation capitaliste dans l'État espagnol. Seul le MRG a pris en charge cette campagne au caractère éminemment jeune, à l'image de la dynamique internationale de cette mobilisation. Les militants jeunes qui s'y sont investis avaient souvent une expérience dans différents mouvements, mais certains ne s'étaient engagés que récemment. Le succès de Prague a permis au MRG de s'affirmer comme un pôle de référence du mouvement anti-globalisation dans l'État espagnol.

Après Prague, c'est la préparation des mobilisations contre la conférence de la Banque mondiale qui a focalisé les énergies. Prévue pour se tenir à Barcelone

du 25 au 27 juin 2001, elle a été annulée au dernier moment par crainte des protestations. La campagne « Barcelone 2001 » a permis de transformer le profil du mouvement « anti-globalisation » dans l'État espagnol et d'élargir sa base sociale, par un processus de convergence d'un large éventail d'organisations sociales. Le MRG a cessé d'être le protagoniste exclusif de la lutte contre la globalisation pour s'impliquer dans une dynamique complexe de confluence entre mouvements très différents et de recompositions sociales éclair. Il est trop tôt pour distinguer clairement les effets de cette diversification du mouvement « anti-globalisation » sur le développement des réseaux jeunes et du MRG lui-même, mais elle modifie substantiellement le contexte dans lequel la jeunesse forgeait son univers politique dans la dernière période.

L'essor du mouvement de la jeunesse dans l'État espagnol, alors que se multiplient les résistances à la globalisation, se produit dans un contexte encore marqué par deux grandes tendances au cours des années 80. D'une part, l'affaiblissement des structures et des réseaux militants et l'évolution à droite du mouvement syndical. De l'autre, la crise de la gauche politique, avec le blocage du projet incarné par Izquierda Unida¹ et la dispersion de la gauche révolutionnaire². Les conditions sont ainsi réunies pour l'irruption d'un puissant mouvement de la jeunesse, à l'écart des mouvements animés par la vieille génération militante et à l'écart de la gauche politique. Cette profonde radicalisation de la jeunesse face à la globalisation capitaliste a une cause double.

En premier lieu, dans la deuxième moitié des années 90, avant même Seattle, s'étaient déjà tenues des campagnes et des initiatives significatives sur le terrain de la solidarité internationale et de la critique de la globalisation. Elles ont constitué un précédent et ont jeté les bases de l'explosion qui a suivi et de l'intérêt croissant pour ce mouvement anti-globalisation. Trois événements ont été particulièrement marquants. D'abord le Forum alternatif qui s'est tenu à Madrid en 1994, contre l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, dans le cadre de la campagne « 500 ans, ça suffit » lancée aux États-Unis. Ensuite, la formation du mouvement de solidarité avec le Chiapas qui a culminé avec la tenue en 1997, dans l'État espagnol, des II^e Rencontres pour l'humanité et contre le néolibéralisme. Même si la solidarité avec le Chiapas est restée limitée, le zapatisme et la figure de Marcos sont devenus des référents fondateurs dans l'imaginaire de la jeunesse radicalisée. Enfin, le Référendum social organisé par le Réseau citoyen pour l'abolition de la dette extérieure (RCADE), le 12 mars 2000, jour des élections générales, a recueilli plus de 1 250 000 suffrages malgré son interdiction dans de nombreuses villes du pays³. Au-delà de ces trois événements, il faut rappeler que des secteurs de la gauche syndicale ont participé au réseau des euro-marches contre le chômage à Amsterdam en 1997 et à Cologne en 1999 avec, il est vrai, une faible participation de la jeunesse.

En deuxième lieu, la vague de radicalisation actuelle dans la lutte contre la globalisation capitaliste a été précédée par une première vague de radicalisation de la jeunesse autour du mouvement *okupa* dès la fin 1996. Le détonateur fut l'évacuation brutale d'un centre social *okupado*, installé dans un ancien cinéma – *Cine Princesa* – en plein centre de Barcelone, dans le cadre de l'application du nouveau code pénal qui qualifie de délit l'occupation de logements vacants. Il s'en est suivi un développement irrésistible du mouvement dans l'ensemble de l'État espagnol, devenu l'axe central de la mobilisation et de la radicalisation de la jeunesse. Pour la seule Catalogne, entre 1996 et 1998, on a compté plus de 100 évacuations policières et 182 procès suite à l'*okupación* d'immeubles vacants⁴. Le mouvement *okupa* a catalysé un puissant mouvement autonome, relativement hétérogène, lieu de différentes propositions d'action politique⁵. La radicalisation actuelle contre la globalisation s'appuie pour une part sur cet essor du mouvement autonome, tout en dépassant clairement son cadre, avec un spectre beaucoup plus large et multiple dans la jeunesse.

La jeunesse et le nouveau cycle de protestation

L'importance du MRG réside dans ce qu'il est non la seule, mais la meilleure expression de la radicalisation d'une frange importante de la jeunesse de l'État espagnol en lutte contre la globalisation. Cette radicalisation présente des caractéristiques communes avec des phénomènes analogues à l'œuvre dans d'autres pays. L'apparition d'une nouvelle génération de militants jeunes et leur rôle dans la plupart des grandes mobilisations internationales est peut-être l'un des éléments les plus remarquables du nouveau cycle de protestation enclenché ces dernières années, avec des rythmes et une ampleur divers, dans le monde entier.

La radicalisation de la jeunesse apparaît comme un phénomène général avec des formes et des contenus apparemment similaires au-delà de l'existence de spécificités nationales et d'éléments de différenciation. On peut relever nombre de caractéristiques génériques de la nouvelle génération militante en formation, aussi bien dans des mouvements comme *Reclaim the Streets* (RTS) en Grande-Bretagne, *Direct Action Network* aux États-Unis, les *Tute bianca* italiens ou le MRG dans l'État espagnol. Bien que marqués par leur origine nationale, la plupart ont exporté leurs pratiques à l'échelle internationale, comme le RTS ou les *Tute bianca* italiens. Pour transcender les frontières, ces mouvements ont développé des caractéristiques identitaires propres, à l'image des *street-parties* du RTS ou encore les vêtements blancs des *Tute bianca*. Le MRG en revanche n'a pas développé de trait identitaire spécifique aussi marqué et c'est peut-être pourquoi il n'a pas eu d'influence au plan international.

Mais la radicalisation de la jeunesse ne se réduit pas aux réseaux évoqués ici qui en sont la manifestation la plus patente. De nombreux jeunes sont également actifs dans des organisations écologistes, les mouvements de solidarité, les campagnes pour l'abolition de la dette, etc., qui s'inscrivent dans le conglomérat des mouvements anti-mondialisation⁶.

On peut relever plus particulièrement deux caractéristiques dans cette radicalisation de la jeunesse. Il y a d'abord le caractère généraliste des mouvements de jeunesse, leur combativité particulière au sein des mouvements anti-mondialisation. L'élaboration programmatique n'y est guère poussée et l'intérêt pour les alternatives à l'ordre économique régnant y reste limité. Ils sont en revanche porteurs d'une idéologie anticapitaliste générique, fortement ancrée dans l'autogestion et la démocratie d'en-bas, sans que soit explicité un projet spécifiquement socialiste. Ce caractère anti-systémique global marque un changement de tendance par rapport à certains mouvements de jeunes il y a dix ou quinze ans, souvent marqués par des préoccupations plus sectorielles ou spécifiques. Nombre de mouvements de jeunes créés pour des campagnes spécifiques évoluent aujourd'hui rapidement vers une critique globale des fondements de la globalisation néolibérale. C'est patent entre autres aux États-Unis où ces dernières années ont vu l'émergence d'un fort mouvement étudiant contre les pratiques patronales abusives des multinationales nord-américaines dans les pays du tiers-monde. Même s'il y a des éléments de continuité, cette nouvelle contestation contraste avec le militantisme du début des années 90 plutôt centré sur les questions de la « politique d'identité »⁷.

En deuxième lieu, les formes d'action et d'organisation des mouvements de la jeunesse se fondent sur une critique, plus ou moins explicite, des partis de gauche et, plus largement, de tout ce qui est perçu comme la « vieille gauche ». Cela se traduit essentiellement par une volonté de structuration horizontale du mouvement et le choix de formes d'action et de mobilisation peu conventionnelles. En matière d'organisation, il y a un rejet évident des organisations structurées et rigides au profit de réseaux peu formalisés en termes de structures et de responsabilités. Le rejet et la méfiance à l'égard des politiques d'appareil, la volonté de se réapproprier par la base l'activité politique, tout cela se manifeste dans les mobilisations sociales de ces dernières années, impulsées en dehors des appareils syndicaux et politiques. Cette méfiance prend une forme particulièrement aiguë dans les rangs de la jeunesse.

Les mouvements de jeunesse se caractérisent aussi, quant aux formes de mobilisation et d'action, par le choix de l'action directe non violente et de la désobéissance civile qui constituent un élément identitaire profond. S'y combinent deux aspects : la volonté de maintenir une attitude de transgression et de confrontation directe, et la volonté d'impulser des formes d'organisation parti-

cipatives, impliquant une préparation collective préalable (entraînements, préparation matérielle, etc.) et un engagement actif dans la réalisation (manifestations-fêtes, désobéissance civile, etc.). Beaucoup de jeunes doutent de l'aptitude à stimuler l'action et même de l'utilité des manifestations classiques où les cortèges des organisations défilent à la queue-leu-leu.

Les défis stratégiques d'une nouvelle génération militante

La montée en puissance d'une nouvelle génération présente plusieurs défis stratégiques pour le mouvement contre la globalisation capitaliste. Il ne s'agit pas d'aborder ici l'ensemble des défis à venir, mais de considérer seulement ceux qui ont un rapport plus direct avec la radicalisation de la jeunesse.

Il faut d'abord élargir la composition sociale des secteurs de la jeunesse qui se mobilisent. Ce sont surtout de jeunes étudiants issus des classes moyennes qui ont participé jusqu'à présent aux mobilisations anti-globalisation ; les jeunes travailleurs ou les minorités ethniques y demeurent marginaux. Aux États-Unis on peut attribuer l'absence de jeunes issus des couches sociales les plus défavorisées à un manque d'information, à l'urgence de problèmes plus « immédiats », ou encore à la méfiance envers des mouvements dominés par des étudiants blancs⁸. Comme le souligne Christophe Aguiton⁹, la radicalisation de la jeunesse, comme dans les années 60, a pris naissance au « centre », chez les jeunes qui vivent au cœur du système. Notre défi principal est de l'étendre vers les secteurs « périphériques ». Cela passe par la capacité à connecter les luttes locales et les mobilisations de quartier engagées par de jeunes travailleurs avec la dynamique générale des résistances à la globalisation et à relier les grandes revendications « anti-globalisation » aux demandes concrètes d'amélioration des conditions de travail et de vie.

Il faut aussi éviter toute rupture générationnelle entre la jeunesse radicalisée et les militants des générations antérieures. Comme le souligne encore Aguiton, ce problème caractéristique de chaque période où apparaît une nouvelle génération militante ne peut se résoudre que par la recherche systématique et consciente de points de rencontre et de construction d'alliances, par la définition de pratiques et de codes partagés entre ces différentes générations. L'éventail des réseaux et des organisations convergeant dans les mobilisations et les campagnes est particulièrement large tant sur le terrain idéologique, que dans le domaine des objectifs et des méthodes. Naomi Klein décrit avec pertinence ces coalitions sociales sous le terme de « nuée de moustiques »¹⁰. Il n'en est que plus nécessaire d'établir les orientations aptes à faire converger les différentes composantes, en particulier les secteurs jeunes les plus combatifs et le reste des mouvements sociaux. Cela passe par des alliances flexibles, des formes de coordination unitaires, et des campagnes où chacun trouve sa place,

qui ne brident pas les mouvements de la jeunesse. Il s'agit, autrement dit, de combiner et de diversifier les formes de militantisme (action directe, manifestations de masse, débats programmatiques, etc.) non pour qu'elles se concurrencent, mais pour qu'elles se renforcent mutuellement¹¹.

Au niveau européen, la convergence stratégique entre les réseaux jeunes les plus importants et d'autres mouvements ne s'est réalisée que de façon précaire. Les mobilisations contre le FMI et la Banque mondiale à Prague ont été presque exclusivement le fait de jeunes, en l'absence d'autres mouvements, notamment syndicaux. À Nice, fin 2000, la convergence entre les réseaux jeunes et d'autres, comme Attac ou les euro-marches, s'est produite pour la première fois mais de façon encore embryonnaire ; les jeunes y étaient nettement moins nombreux qu'à Prague et il n'y a pas eu de préparation réellement commune des mobilisations. Gênes a fourni une rencontre plus profonde. Aux États-Unis, la convergence stratégique entre la jeunesse radicalisée et d'autres mouvements paraît plus stable, quoique non exempte de problèmes. L'alliance entre la jeunesse radicalisée, les mouvements écologistes, les associations pour les droits de l'homme, entre autres, et le mouvement syndical est une nouveauté de ces cinq dernières années. C'est une différence substantielle avec les années 60, où le mouvement syndical se refusait à soutenir les mouvements contre la guerre du Vietnam et en faveur des droits civiques¹².

Pour impulser cette alliance particulière entre jeunesse radicalisée et mouvement syndical, il faut concevoir des campagnes et des mobilisations susceptibles de consolider leur convergence mutuelle. Le blocage des Bourses dans huit métropoles australiennes le 1^{er} mai 2001 est sans doute une bonne illustration de coordination entre les franges combattives du monde du travail et le mouvement jeune, qui mérite d'être popularisée¹³. En Grande-Bretagne, RTS a organisé un 1^{er} mai festif en l'an 2000, avec un large écho, mais sans coordination avec la gauche syndicale¹⁴. Pour que prenne corps une véritable alliance entre mouvement syndical et mouvement jeune, il faut un renouveau des luttes syndicales comme en témoigne l'expérience du mouvement aux États-Unis. De même, dans des pays où les traditions politiques et culturelles du syndicalisme et de la jeunesse sont plus éloignées, comme en Grande-Bretagne, cette alliance s'est concrétisée de façon ponctuelle lors de luttes ouvrières emblématiques, avec le soutien apporté par RTS aux mobilisations des dockers de Liverpool en 1997, sa participation aux euro-marches contre le chômage, ou son soutien aux travailleurs du métro de Londres pendant la grève en 1998¹⁵.

Pour ce qui est de l'État espagnol, la collaboration entre le mouvement jeune et la gauche syndicale s'est limitée à l'organisation de la campagne de Nice, puis de la campagne Barcelone 2001 contre la Banque mondiale, avec un bilan

positif malgré quelques tensions quant aux formes et aux méthodes d'action. Mais il ne s'est pas produit d'intégration des luttes respectives, notamment du fait que le cycle de mobilisation de la jeunesse ne s'est pas accompagné d'une renaissance comparable de la combativité syndicale dans l'État espagnol, même si on peut enregistrer quelques luttes syndicales d'une certaine importance. Les rythmes de ces deux mouvements restent désynchronisés. Par contre, il y a bien eu une vraie convergence entre militants jeunes et syndicalistes de gauche au sein des plates-formes de soutien aux occupations menées par des immigrés sans papiers, dont le point culminant s'est situé aux mois de janvier et février 2001.

Enfin, la forme que revêt la radicalisation de la jeunesse est le symptôme le plus évident que nous traversons une période de profonde recomposition et mutation des mouvements sociaux et de changement dans leurs rapports à la politique. L'émergence de mouvements généralistes qui transcendent les sphères jeunes suppose une modification du rapport entre le social et le politique. Dans ce contexte, s'organiser en termes politiques n'est pas perçu comme une nécessité par la majorité des nouveaux militants jeunes, et l'organisation politique semble connaître une véritable crise de sens. Pour de nombreux militants, le social et le politique ne sont pas deux instances distinctes, le second se dissolvant dans le premier qui se suffit alors à lui-même¹⁶.

Pour autant cela ne constitue pas un obstacle à l'implication active de nombreux jeunes politiquement organisés dans les mouvements jeunes ou dans les luttes actuelles. Dans certains cas, la gauche révolutionnaire semble avoir joué sur le plan collectif un rôle notoire dans l'organisation de mobilisations récentes à forte composante jeune, comme les protestations contre le Forum économique mondial de Melbourne, au prix de controverses stratégiques d'importance avec des secteurs politiquement non organisés¹⁷. Ailleurs, comme à Prague, les rapports entre certains courants politiques organisés et la dynamique du mouvement jeune ont pris une tournure carrément conflictuelle. De toute façon, l'essor d'une nouvelle génération militante représente un défi majeur pour la gauche révolutionnaire qui doit défendre un projet politique propre dans un esprit ouvert et sans préjugé quant aux innovations et aux nouvelles cultures militantes qui prennent corps, et favoriser le dialogue entre les nouvelles et les anciennes générations militantes.

En définitive, la nouvelle radicalisation de la jeunesse met en relief le potentiel du cycle de protestation en cours, mais elle pose aussi ouvertement une série d'enjeux essentiels dont la résolution conditionnera en grande mesure notre succès dans ce nouveau défi à l'ordre des choses régnant.

Stéphane Rozès

Politologue, maître de conférences à Sciences Po Paris.

Malaises dans la mondialisation

- 1 Izquierda Unida est une coalition créée en 1986 par la convergence de plusieurs organisations de gauche, notamment – la plus importante – le PCE.
- 2 Pour une analyse de l'évolution des mouvements sociaux dans l'État espagnol, voir Pastor, J. « La evolución de los nuevos movimientos sociales en el Estado español » en Ibarra, P.-Tejerina, B, (ed.). *Los movimientos sociales*. Madrid : Trotta, 1998. pp. 69-88. Et également : Pastor, J. « Una izquierda alternativa, para qué ? » en Pastor, J. (coord.). *Opciones alternativas*. Madrid : Ediciones La Catarra. pp. 125-156.
- 3 On peut trouver des informations sur ce référendum sur www.consultadeuda.org et www.rcade.org
- 4 Herreros, T. « Introducción: el movimiento okupa a finales del siglo XX » a AAVV *Okupación, represión y movimientos sociales*. Barcelona : Diatriba, 1999. Pp. 13-34.
- 5 García, J. « Okupa » in *Viento Sur* n° 50, pp. 77-80.
- 6 Pour une vision panoramique globale de la radicalisation de la jeunesse, on peut consulter le livre de Naomi Klein, *No Logo* (London : Flamingo, 2000), qui se rapporte à la réalité anglo-saxonne et aux premières étapes du mouvement. Voir également : Aguiton, Ch. *Le monde nous appartient* (Paris : Plon, 2000).
- 7 Cockburn, A.-St. Clair, J.-Sekula, A. *5 Days that shook the world. Seattle and beyond*. (London : Verso, 2000). Pour se familiariser avec les visions stratégiques de certains jeunes militants nord-américains, on se reportera utilement à : Muchala, B. *Student Voices. One Year after Seattle* (Washington Institut for Policy Studies, 2000).
- 8 Voir : Martinez, B. « Where Was the Color in Seattle ? Looking for Reasons Why the Great Battle was So White » in *Monthly Review*, Vol 52, n° 3, 2000. pp. 141-147. Et : Muchala, B. *Op. Cit.*
- 9 Aguiton, Ch. *Op. Cit.*
- 10 Klein, N. « Como una nube de mosquitos » in *Viento Sur*, n° 53, 2000. pp. 57-64.
- 11 Albert, M. « The trajectory of change », 2000 (édition électronique de *Z magazine* : www.zmag.org).
- 12 Pour la dynamique du mouvement aux États-Unis, on peut se reporter entre autres à : La Botz, D. « Moving for global justice » in *Against the current*, Vol. XV n°4, 2000.
- 13 On trouvera divers articles sur cette mobilisation sur le site web de l'hebdomadaire *Green Left Weekly* : www.greenleft.org.au
- 14 Pour une plus large information, consulter le site web de *RTS* : www.reclaimthestreets.net
- 15 Klein, N. *No Logo, op. cit.* ; et Aguiton, Ch. *Op. Cit.*
- 16 Sur les rapports entre mouvements et partis et la nécessité de développer un travail spécifique sur ce terrain, voir : Bensaïd, D. *Le sourire du spectre*. Paris : Michalon, 2000 et Bensaïd, D. *Éloge de la résistance à l'air du temps*. Paris : Textuel, 1998 ; également : Aguiton, Ch. et Corcuff, Ph. « Mouvements sociaux et politiques : entre anciens modèles et enjeux nouveaux » in *Mouvements*, n° 3, 1999. pp.8-18.
- 17 Voir : « Melbourne : la unidad nos dio la victoria » (interviews par Susan Price de différents organisateurs du *S11*) in *Viento Sur*, n° 53, 2000. pp. 83-87.

(Traduit de l'espagnol
par Robert March)

Opinion publique, mouvements sociaux et mondialisation. À la veille du sommet du G8 de

Gênes, deux Français sur trois « approuvaient les mouvements et associations qui manifestaient contre la mondialisation lors des sommets et rencontres internationales »¹. À l'issue de cette rencontre, 66 % éprouvaient de l'« inquiétude » ou de l'« hostilité » à l'égard de la « mondialisation telle qu'elle se passe actuellement ». Seuls 17 % exprimaient de l'« enthousiasme ou de la confiance »². Soit une progression de 5 points de la défiance et une baisse de 11 points de la confiance par rapport à l'attitude lors de la réunion de l'OMC à Seattle³. Déjà, lors du sommet européen de Nice, 55 % des Français éprouvaient de la « solidarité ou de la sympathie à l'égard des contre-manifestants »⁴. Quant à Jacques Chirac, à la veille de Gênes, il appelait dans le *Figaro* à « humaniser la mondialisation » et au cours du sommet il se distinguait des autres chefs d'État du G.8 en prenant en considération les aspirations des manifestants.

L'opinion publique est donc vite devenue un enjeu tactique de la mondialisation, intégré par ses différents protagonistes en amont de l'organisation des sommets internationaux, transformés ces dernières années en caisse de résonance de leur contestation. Mais la question de l'« Opinion » se profile aussi stratégiquement. Certains parmi les critiques de la mondialisation comme chez des mondialistes convaincus, en font l'instance globale de la Société Civile appelée à devenir un contre-pouvoir utile aux marchés financiers. Au couple traditionnel, régulé démocratiquement, politique/économie se substituerait ainsi au plan mondial un vis-à-vis globalisé Opinion/marchés financiers. Souvent, dans les débats publics, ces deux dimensions tactiques et stratégiques de l'Opinion se recouvrent.

Pour éclairer le débat et pour poser de nouveaux jalons de réflexion, il s'avère nécessaire, s'agissant de la notion d'Opinion, de distinguer la question de son attitude à l'égard de la mondialisation à travers le cas français (les données internationales demeurant partielles), de la question plus vaste et ouverte de son impact réel sur le cours des choses et de son aptitude virtuelle à devenir une instance de la mondialisation. La question de l'attitude de l'Opinion à

l'égard de la mondialisation la confronte inévitablement au travail des mouvements sociaux ; et la question de son pouvoir est indexée à celle de la souveraineté démocratique.

Du désenchantement libéral à l'interpellation politique activée par les mouvements sociaux.

Les représentations idéologiques de distance critique de l'opinion à l'égard de la mondialisation⁵ précèdent les manifestations militantes internationales. Mais ces dernières vont en retour changer la nature des représentations de l'Opinion. Pour cette dernière, la perception de la mondialisation joue sur trois registres liés qui questionnent les différentes identités d'un individu : le salarié, le consommateur et le citoyen. Ces identités vont prendre une importance chronologique croissante. La dimension culturelle positive commence par l'emporter, puis la dimension économique et sociale fragilisante domine à partir de 1992-1993 ; enfin, la dimension démocratique émerge aujourd'hui de manière évidente.

La mondialisation est initialement perçue sous l'angle de l'ouverture culturelle au travers des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Internet est ainsi considéré comme le signe tangible d'un « futur souhaitable » en germe dans la société d'aujourd'hui⁶. Dans un contexte marqué par la chute du mur de Berlin et par la libération des peuples de l'Est du stalinisme, elles diffuse les modèles culturels anglo-saxons appréciés des plus jeunes. Aujourd'hui encore, si l'on trouve parmi eux les plus radicaux contre la mondialisation marchande, on y trouve aussi les plus enthousiastes et les plus confiants². De façon générale, 78 % des Français estiment que « la mondialisation favorise les échanges culturels et la communication entre les peuples »³.

Ensuite, les phénomènes économiques au sein de l'hexagone, avec leurs effets sociaux déstabilisants, vont être compris comme trouvant leur origine dans la cause exogène de la « mondialisation ». Dès 1992-1993, dans les entretiens ou réunions de groupe avec les Français, le terme est utilisé comme une notion « valise », une sorte de boîte noire impénétrable pleine de phénomènes dorénavant non maîtrisés. Le consommateur qui profitait des biens culturels et de services marchands meilleur marché, commence à subir en tant que salarié le coût de la nouvelle division internationale du travail. Surtout, il ne comprend plus les logiques économiques à l'œuvre. Les fusions/concentrations et les délocalisations décidées hors de l'hexagone, les licenciements dans les groupes qui génèrent du profit, les phénomènes économiques semblent devenir aléatoires et arbitraires. Le salarié ne parvient plus à faire le lien entre ses investissements personnels, sa rétribution et la pérennité de son emploi dans l'entreprise. La « main invisible du marché » devient « imprévisible »⁵.

Les cadres sont les plus ébranlés idéologiquement par ce renversement de paradigme qui correspond à leur propre décentrement dans l'entreprise. Ils voient leur statut tendanciellement remis en cause par les logiques financières⁷ qu'ils repèrent à travers l'influence des « marchés financiers ». 78 % de l'encadrement estiment ainsi que la « mondialisation accroît les inégalités en ne profitant qu'à certains »⁸.

Cela explique le retour des notions de métier et de « corporatisme » qui expriment l'aspiration à revenir à des logiques économiques permettant de se déployer socialement dans l'espace et professionnellement dans le temps face à des logiques financières contingentes de court terme⁹. Aux yeux de l'ensemble des Français, la mondialisation est certes pourvoyeuse de « croissance » (86 %) et favorable au « commerce international » (78 %), mais elle est jugée responsable non seulement du « sous-développement » de pays dépendants (68 %), mais encore de « l'accroissement des inégalités au sein des pays développés » (73 %)³.

Cette vision du monde explique la « grève par procuration » de l'Opinion lors des mouvements sociaux nationaux d'Air France, des luttes contre le CIP, puis, dans un deuxième temps, lors des mouvements internationaux lors des manifestations de Nice ou Gênes pour interpellier, par sondages interposés, les dirigeants français puis ceux de la planète¹⁰. Il faut souligner que le rapport de l'Opinion à la mondialisation n'est pas théorique. Il ne part pas d'une analyse internationale pour aboutir aux effets nationaux dont on risquerait de pâtir personnellement, mais au contraire empirique ; il s'inscrit d'abord dans les expériences nationales au sein des entreprises, avant d'être rationalisé sous le vocable impressionniste de mondialisation.

La critique de la mondialisation et le soutien aux mouvements sociaux transcende le clivage Capital/Travail et la césure Gauche/Droite et même le fait de posséder ou non des actions. Nul ne se sentant à l'abri, tous participent à l'interpellation³.

Le caractère élargi de cette critique et de la « grève par procuration » de l'Opinion lors des mouvements sociaux ou des manifestations de Seattle, de Nice, ou de Gênes est de nature idéologique – au sens de la représentation du bien commun. Cette critique se situe en deçà du conflit sur la répartition nationale ou internationale de la plus-value qui alimente les mouvements sociaux anti-mondialiste. Elle est première et civilisationnelle. Elle pose, au sein d'une Opinion traversée par les clivages sociaux, la question de la capacité de chaque individu à se projeter sur le moyen et le long terme.

De son côté, le « peuple de Seattle » est lui aussi traversé de contradictions sociales et il pose lui aussi la question universelle du « développement durable ». Il soulève ainsi la question des règles du jeu et du pouvoir mondial. Se

dérobant, celui-ci serait désormais partout et nulle part. C'est pourquoi la mondialisation actuelle ne ressemble à aucune période historique antérieure d'internationalisation des productions et des échanges, qui s'inscrivait plus nettement dans les consciences à partir de la référence à un groupe de nations ou à un empire.

Aujourd'hui, 63 % des Français estiment que ce sont « les marchés financiers qui ont le pouvoir »¹⁰. D'ailleurs, la confiance de l'Opinion dans les instances et les acteurs est inversement proportionnelle à leur pouvoir apparent. La défiance l'emporte envers les « organisations monétaires et commerciales internationales – FMI, OMC, Banque mondiale – (49 %) ; envers le G8 (59 %) ; envers les firmes multinationales (61 %) ; envers les « marchés financiers » (63 %) et les États Unis (71 %) »². La « confiance » pour faire que « la mondialisation aille dans le bon sens » l'emporte en ce qui concerne « l'ONU » et l'Union européenne (59 %), ou les « syndicats et mouvements sociaux de salariés » ; après les violences de Gênes, elle est partagée en ce qui concerne les « associations et ONG » (44 %).

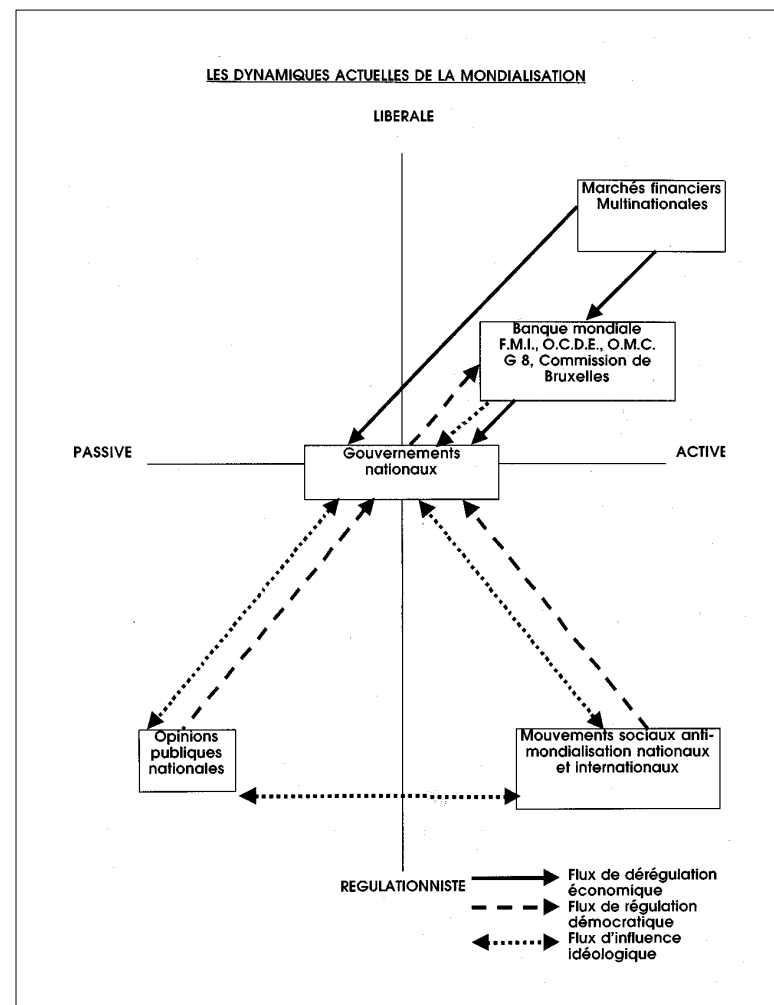
Mais, et c'est là un point décisif, les mouvements anti-mondialiste de Seattle ont eu un effet d'accélérateur psycho-politique sur l'Opinion, faisant apparaître la troisième dimension de la mondialisation après les dimensions culturelles et économiques : sa dimension citoyenne. Ces mouvements rompent avec un certain fatalisme.

Avant les mobilisations anti-mondialistes, prévalait dans l'idéologie et les représentations dominantes l'idée que la globalisation économique se déployait selon des logiques implacables, que le salariat devenait secondaire dans les processus de production, et que les peuples étaient contournés par les marchés. Après la chute du Mur de Berlin, la mondialisation ne posait plus la question du « meilleur monde possible » et de la « grande promesse », elle était censée enregistrer seulement le « seul monde possible » et entériner le règne tautologique du « c'est comme cela » parce que c'est ainsi¹¹. Hans Tietmeyer, le Président de la Bundesbank, ne martelait-il pas que « les gouvernements doivent comprendre qu'ils sont sous le regard des marchés financiers »¹². En retour, 73 % des Français estiment que « la mondialisation affaiblit la démocratie en rendant les gouvernements plus dépendants des marchés financiers »¹³.

En paralysant le pays, les mouvements de l'hiver 1995 ont prouvé que le salariat existe toujours, et les manifestants anti-mondialisation, en assiégeant le sommet de Seattle, ont désigné un lieu de pouvoir, publicisé les enjeux des négociations internationales et, en paraissant bloquer les négociations de l'OMC, montré que les peuples aussi existent encore.

Le pouvoir de l'opinion indexé sur celui des souverainetés démocratiques

Le cas Seattle a été révélateur pour l'opinion du jeu d'influences internationales diverses qui peut être grossièrement résumé par le graphique ci-dessous. La globalisation capitaliste peut être caractérisée par le fait que la ressource décisive, les marchés financiers, pèse objectivement au travers des grandes institutions bancaires, commerciales, et autres directoires des grandes puis-



sances, pour déréguler les rapports sociaux et remettre tendanciellement en cause les prérogatives économiques et sociales des États-Nations accumulées par un long travail démocratique – associé en France à l'idée de la République. Lorsque le capitalisme se sentait menacé, il pouvait échanger dans ce cadre une prospérité relative et des droits sociaux contre le ralliement consensuel du plus grand nombre au système établi¹³. Les nations, qui constituaient autrefois le point de départ des processus de mondialisation, sont ainsi devenues des obstacles.

D'autre part, chaque opinion influence idéologiquement les gouvernants qui dépendent nationalement, en dernière instance, lors des rendez vous électoraux, de la même unité de compte : « le sondé – citoyen ». Mais ces mêmes gouvernants sont pris dans une contradiction qui éclaire la « crise du politique ». Élus, ils doivent dorénavant prendre en compte politiquement les aspirations idéologiques interventionnistes de leur Nation pour assurer des demandes de « droits créances » exponentielles, alors leurs États insérés dans la mondialisation accompagnent la dérégulation libérale. Ils ont externalisé sur des instances internationales – ou prétendues indépendantes - le soin de gérer cette tension. La contradiction démocratique majeure de la mondialisation est que l'opinion publique nationale réclame le contraire de ce que fait l'État, sans qu'un nouvel espace démocratique souverain ne soit mis en place au plan international. Tel est le fondement profond depuis deux décennies de la crise du politique et de l'abstention électorale¹⁴.

À travers Seattle, les mouvements sociaux ont mis à nu devant l'Opinion les enjeux et les acteurs de la mondialisation, activant politiquement la critique latente anti-libérale.

45 % des Français estiment que « les gouvernements peuvent, s'ils le veulent, changer la façon dont se fait la mondialisation », 30 % « qu'ils peuvent l'aménager », et 21 % seulement qu'« ils ne peuvent pas réellement agir »². À la veille de Gênes, 76 % estimaient qu'« il n'y a pas suffisamment de règles dans l'économie pour protéger les individus » (+11 points en un an). Cela concerne d'abord « l'environnement » (85 %, + 6 points), « les marchés financiers » (66 %, + 11 points), « les droits des salariés » (64 %, + 3 points), la « sécurité alimentaire (62 %, + 9 points), le commerce international (55 %, + 4 points). Par ailleurs, 54 % estimaient que l'Union Européenne ne protège pas la France des effets négatifs de la mondialisation »¹. Le sens de cette interpellation est régulationniste et anti-libéral à l'égard des gouvernants.

Pour reprendre l'expression utilisée à l'époque, le « vampire » exposé à la lumière crue du jour par le « peuple de Seattle » n'est pas un gouvernement mondial faisant face à une opinion publique internationale, mais chaque gouvernement national exposé au regard de son opinion publique et confronté à

sa contradiction dans son espace démocratique souverain. Placés face à cette contradiction et à confrontés à leur propre externalisation internationale ou bureaucratique, les gouvernements européens ont ainsi été dans l'obligation de demander au commissaire européen Lamy d'être ferme à Seattle.

Le pouvoir des opinions nationales ne dépend cependant pas de leur publication ou du travail de justification communicationnelle à leur égard. Plus les gouvernements ont délégué leurs attributions à des instances non démocratiques, plus ils doivent se justifier¹⁵. Le pouvoir de l'opinion dépend de sa capacité effective, conjuguée à celle des mouvements sociaux, à remettre les gouvernements sous le regard des citoyens en exigeant qu'ils se réapproprient le cours des choses. Certains, dont les dirigeants français depuis le début de la décennie et notamment Jacques Chirac à Gênes, pour rompre l'isolement français en Europe et face aux États-Unis, surfent sur la vague de « l'anti-hégémonisme américain » majoritaire dans l'opinion depuis la chute du Mur, afin de peser dans le concert des nations comme on le disait jadis.

La posture consiste à jouer sur l'espace relatif entre États-Unis et Mouvements sociaux-Opinions publiques (comme autrefois de l'équilibre Est-Ouest) pour faire avancer les positions européennes sur l'AMI ou l'OMC. La construction de la mondialisation est ouverte. Les logiques des marchés remettent en cause la civilisation dans la mesure où leurs arbitrages internationaux se font suivant des logiques de court terme dont le consommateur et l'épargnant peuvent profiter dans l'immédiat, mais dans lesquelles le salarié, l'individu, ne peut plus projeter son avenir ni celui de ses enfants¹⁶. Seul le citoyen peut poser le problème civilisationnel pour tous et sortir de la schizophrénie « loftstorienne ».

Les opinions publiques et, dans une moindre mesure, les mouvements sociaux en sont encore, au plan international, encore au stade des cris et des protestations des « populaces » qui craignent pour leur avenir et veulent contrôler les lois divines des marchés. Mais le caractère universel et prometteur du front multiple des « jacqueries » anti-mondialisation et des « humeurs » des opinions publiques réside dans la recherche du développement durable de la planète et dans la possibilité de maîtriser le devenir social des individus. Ce front en constitution interpelle le politique qui, seul, avec ses contrats sociaux, ses rendez-vous, ses arbitrages rapprochant lieux de décision et lieux de pouvoir réel, pouvoir temporel et fini des sociétés et pouvoir céleste des marchés, permet de poser la question des fins et du long terme.

- 1 Sondage SOFRES-*Le Monde*, 12-13 juillet 2001.
- 2 Sondage CSA-*Humanité*, 30 juillet 2001.
- 3 Sondage CSA-*Marianne*, 8 au 10 novembre 1999.
- 4 Sondage CSA-*Huma-Hebdo*, 6 et 7 décembre 2000.
- 5 « Le désenchantement libéral », Stéphane Rozès in *L'état de la France 1993-1994*, La Découverte 1993.
- 6 Sondage CSA - Ernst & Young -Conseil Économique et Social, « Biennale du Futur » 26-27 septembre 2000.
- 7 « La société des capitaux contre l'entreprise », débat entre Daniel Bachet et S. Rozès, in *Économie et Politique*, janvier 2001. « Les cadres décrochent », Stéphane Rozès, in *Le Monde des Débats*, janvier 2000.
- 8 Sondage CSA-UCC CFDT-Mouvement des Cadres Chrétiens-auprès des cadres, 14-15 novembre 2000.
- 9 « Modernité du Corporatisme », Jacques Capdevielle, Presses de Sciences-Po, 2001.
- 10 « La grève par procuration de l'Opinion à l'égard des mouvements sociaux révèle un nouveau cycle idéologique », in *Travail salarié et conflit social*, sous la direction de Michel Vakaloulis, PUF, 1999.
- 11 « Mondialisation cherche idéologie dominante désespérément », Stéphane Rozès, in *L'état de la France 2000-2001*, La Découverte, 2000.
- 12 « Les Marchés contre l'Opinion », E. Dupin, S. Herr, *Libération*, 7 décembre 1995.
- 13 Dix ans après la chute du Mur de Berlin, le terme « capitalisme » inspire majoritairement de la défiance aux Français, Italiens, Allemands, Russes, Polonais, Hongrois (Sondage CSA-Courrier International, octobre 1999).
- 14 « Pourquoi la politique est-elle en crise ? » Stéphane Rozès, *Libération*, 26-08-1994.
- 15 « Le pouvoir de l'Opinion publique ? » Stéphane Rozès, AGIR, Revue générale de stratégie n° 6, Hiver 2000.
- 16 « Les citoyens face à la Gouvernance », Stéphane Rozès, Colloque de Cérisy, Prospective pour une gouvernance démocratique, Éditions de l'Aube, mars 2000.

Métamorphoses impériales



Michel Husson

Économiste, auteur notamment de *Misère du capital* (Syros 1996),
Les ajustements de l'emploi (Page 2, 1999), *Sommes-nous trop?* (Textuel, 1999),
Le grand bluff capitaliste (La Dispute, 2001)

Le fantasme du marché mondial

« La base du mode de production capitaliste est constituée par le marché mondial lui-même »¹. Cette citation n'a pas pour fonction de procurer un patronage auguste. Elle présente le double avantage de soulever d'emblée la question de savoir si la mondialisation est un phénomène réellement nouveau, et de faire le lien avec la notion de marché mondial, qui nous semble absolument centrale. La meilleure approche de la mondialisation est à nos yeux de l'analyser comme un pas en avant décisif vers la constitution du marché mondial. Ce sera en tout cas le fil directeur de cet article.

L'extension mondiale du marché

Le concept central dont il faut partir est ici celui de travail socialement nécessaire. Il renvoie au processus de validation des dépenses de travail qui conduit, à partir de l'échange et de la vente des marchandises, à décider après coup si les dépenses de travail étaient ou non en phase avec les normes qui se dégagent de ce processus permanent de comparaison. La concurrence qui s'établit entre capitaux privés ne trouve sa sanction qu'au moment de la réalisation de la valeur, et le lieu où est énoncé ce verdict est le marché. Ce dernier n'est donc pas seulement un lieu d'échanges, puisqu'il contribue à valider rétroactivement les normes de production. La mondialisation n'est rien d'autre que le processus qui permet de constituer le marché mondial, avec l'ensemble de ses attributs ainsi définis.

Pour mieux faire comprendre cette définition, on l'opposera à une représentation simplifiée de l'internationalisation du capital. Le modèle sans doute le plus abouti est celui de Boukharine², qui postule une superposition parfaite de la carte des États avec celle des capitaux. Chaque État soutient l'offensive de ses propres capitalistes pour conquérir les marchés et les territoires, et il y a même fusion, dans chaque pays, entre les capitaux et l'État. Cette guerre économique tend logiquement à se transformer en guerre tout court en raison

de cette homogénéité d'intérêts. Par ailleurs, l'impérialisme classique prend la forme d'un partage du monde entre puissances conquérantes, de la formation d'empires et certainement pas d'un « Empire ». Le substrat économique de ce modèle est la juxtaposition d'espaces de valorisation comportant chacun leurs propres normes de compétitivité, leur propre définition du travail socialement nécessaire. Il y a ponction de valeur et transfert, mais sans que cela implique la formation, même tendancielle, d'un prix mondial. Ce modèle reste à notre sens valable, en tout cas pour les pays dominés, jusqu'à la fin des années 80.

La mondialisation est-elle différente de l'internationalisation telle qu'elle vient d'être décrite ? Il existe un courant qui répond par la négative et cherche à montrer que rien n'est vraiment nouveau sous le soleil. L'économie mondiale serait dotée d'une vaste et longue respiration qui ferait simplement alterner des phases d'ouverture et de fermeture. Il est vrai que les vingt dernières années succèdent à une phase 1920-1970 où les échanges de marchandises et les mouvements de capitaux étaient moins intenses. Les tenants de cette thèse, parmi lesquels on peut citer Hirst et Thompson³ ou Bairoch⁴, élaborent des indicateurs mesurant l'ouverture des grands pays aux échanges ou l'internationalisation de la finance. Ils montrent ensuite que ces indicateurs atteignent des valeurs élevées, mais pas vraiment inédites si on prend comme référence la « Belle époque » (1890-1914) de l'impérialisme classique.

Ce repérage quantitatif passe à côté de toutes les transformations qualitatives qui s'incarnent, précisément, en une tendance à la constitution d'un marché mondial et à la formation de prix mondiaux. La libération des échanges et des mouvements de capitaux n'est pas tombée du ciel. Elle passe par une longue série de décisions ou de créations institutionnelles consistant à faire sauter tout ce qui servait d'écluse ou de sas entre des normes (de productivité, de salaires, etc.) très différenciées. Aujourd'hui, la question de savoir si un travail privé (au sens de capital individuel) va accéder à la dignité du travail reconnu comme socialement nécessaire, est tranchée sur la base d'une comparaison concernant potentiellement tous les producteurs à travers la planète. Cette tendance n'est pas directement proportionnelle à l'intensification des échanges, mais elle a plus à voir avec le mode d'organisation des grands groupes multinationaux qui contribue à rendre effective cette concurrence directe.

L'incomplétude du marché mondial

Cette tendance à la constitution d'un marché mondial existe manifestement, mais il convient de voir aussitôt sur quoi elle vient inmanquablement buter. Derrière le mouvement vers un marché mondial, il faut discerner une formida-

ble dénégaration qui consiste à oublier les différentiels de productivité entre les différentes zones de l'économie mondiale. Comme cette réalité est têtue, elle vient se rappeler de manière brutale sous la forme de ce que l'on a proposé d'appeler « effet d'éviction ». Le postulat fondamental de la mondialisation capitaliste – qui ne fonctionne évidemment pas – est que cette tendance à la formation d'un marché mondial devrait conduire à une convergence des performances productives. Le FMI écrit par exemple : « En permettant une plus grande division du travail (...) la mondialisation se traduit par une augmentation de la productivité et du niveau de vie (...) La concurrence internationale rehausse la qualité de la production et en accroît l'efficacité »⁵.

C'est l'un des grands arguments en faveur de l'ouverture au marché mondial qui permettrait de doper les performances, grâce à la concurrence ; et c'est la grande objection adressée aux modèles de développement autocentré dont le protectionnisme aurait eu pour effet de pérenniser les médiocres performances des économies périphériques. En réalité, l'homogénéisation des performances se fait par élimination des moins performants. L'un des traits majeurs de la logique du marché mondial est d'aligner la définition du travail socialement nécessaire sur les résultats des producteurs les plus performants, et à évincer les moins performants en refusant de reconnaître la nécessité sociale de ces producteurs potentiels. Où qu'on soit dans le monde, il faut se hisser à la hauteur des normes hyper-compétitives du Centre, faute de quoi on est condamné à disparaître. Le chômage et le sous-emploi représentent de ce point de vue un phénomène universel et identique dans sa logique structurelle, quel que soit le niveau de développement absolu d'une zone économique.

Cette négation de la réalité conduit ensuite à un véritable écartèlement de chaque formation sociale : une partie se branche sur le marché mondial, tandis que l'autre en est tenue à l'écart. Chaque pays, ou chaque région de l'économie mondiale, se trouve ainsi à l'intersection de deux espaces de valorisation : le marché mondial détermine les normes de référence des secteurs ouverts à la concurrence internationale, tandis que la valeur de la force de travail continue à être fixée principalement sur le marché intérieur. Cette double insertion pourrait être gérée sans contradiction si l'on pouvait instituer un dualisme parfait, sous la forme d'une totale dichotomie économique et sociale entre les « régions » du pays concerné. C'est bien parce que cette déconnexion partielle est impossible que ce mode de structuration de l'économie mondiale apparaît fondamentalement contradictoire. À l'éviction de certains producteurs répond alors un déni de production qui consiste à ne pas satisfaire une demande sociale qui serait solvable au regard de l'offre nationale et de son niveau moyen de productivité, mais qui ne parvient pas à s'aligner sur les normes édictées et transmises par le marché mondial.

Les reconversions de l'État-nation

Cette configuration exerce un effet ambigu sur les États. D'un côté, le dualisme ainsi institué tend à faire perdre à l'État une partie de sa substance : son autonomie en matière fiscale ou monétaire est considérablement réduite, et par suite sa capacité à mener des politiques sociales. On peut citer sur ce point l'analyse de l'ancien directeur du département des affaires fiscales du FMI, Vito Tanzi⁶. Selon lui, le « meilleur des mondes » (*brave new world*) sera caractérisé par une montée en puissance des « termites fiscales » qui grignotent les recettes fiscales de l'État : déplacements individuels, expatriations, commerce électronique, paradis fiscaux, nouveaux produits financiers, échanges internes aux multinationales, concurrence fiscale, monnaie électronique. Il y a certes des mesures envisageables. Tanzi cite même la taxe Tobin et propose la création d'une Organisation fiscale mondiale (*World Tax Organization*) ; mais cela ne pourra au mieux que limiter un peu la formidable pression exercée par la mondialisation sur les ressources fiscales des États.

Dans le même temps, la mondialisation aura également pour effet d'accroître un certain nombre de dépenses en matière d'éducation, de recherche, d'infrastructures et de « réformes structurelles ». Les dépenses sociales seraient alors prises en tenailles entre des ressources réduites et le besoin d'accroître certaines dépenses. Il faudrait alors revenir à la situation du début des années 60 où la dépense publique ne dépassait pas 30 % du PIB en moyenne. L'accroissement des dépenses sociales est en effet relativement récent et donc plus facilement réversible, dans l'esprit de Tanzi en tout cas, qui ajoute un autre argument : il n'est pas sûr que cette augmentation ait vraiment amélioré le bien-être, mieux en tout cas qu'une progression plus rapide du revenu individuel disponible.

Ces tendances sont porteuses d'une transformation radicale de la protection sociale. On peut ici parler de dé-socialisation et de dé-universalisation. La dé-socialisation est l'objectif clairement exprimé des politiques néo-libérales qui revendiquent un retour en arrière à une époque de moindre socialisation des dépenses sociales. Ici, on cherche à faire baisser le taux de prélèvements obligatoires, là on donnera des conseils pour réduire – sans faire trop de vagues – les effectifs de fonctionnaires⁷. La dé-universalisation consiste à renoncer à une conception de la protection sociale fondée sur la garantie universelle de droits sociaux, sous prétexte qu'elle serait, en dépit d'intentions louables, source d'inefficacité et d'injustice. La nouvelle conception repose entièrement sur une assistance ciblée vers les super-pauvres et fonctionnant sur un principe de minimisation des coûts que la mondialisation rend incontournable. Dans ces conditions l'État retrouve un rôle, certes difficile à tenir, de légitimation de ce nouveau modèle. La tâche étant à peu près impos-

sible, tous les glissements vers un mode de domination ouvertement répressif deviennent alors plausibles.

Ce qui manque au nouvel ordre économique mondial, c'est donc la mise en place d'écluses servant à assurer la communication entre ces zones à niveaux de productivité trop étagés pour pouvoir être directement confrontées au sein d'un marché mondial unifié. Faute d'oublier cette réalité topographique, le développement devient de plus en plus inégal et de moins en moins combiné. La loi de la valeur continue à fonctionner au niveau international, mais de manière tellement déséquilibrée qu'elle ne conduit pas à l'homogénéisation de l'économie mondiale, mais au contraire à son fractionnement accru.

Quel impérialisme aujourd'hui ?

Si cette tendance à la mondialisation est indéniable, elle est par nature loin d'être achevée, et c'est ce qu'oublie beaucoup d'analyses de l'économie mondiale. Nous adoptons ici la méthodologie d'Ernest Mandel⁸ consistant à examiner l'hypothèse de l'ultra-impérialisme en relation avec la formation d'un système de prix de production unifié. Pour lui, la péréquation des taux de profit ne peut se réaliser « que sur le marché national ». Pour que ce processus s'étende à l'échelle mondiale, il faudrait, non seulement une grande mobilité des capitaux, mais la formation d'une « économie capitaliste mondiale homogène ». Trois modèles étaient selon lui concevables pour l'économie mondiale : super-impérialisme, ultra-impérialisme, et concurrence inter-impérialiste.

Dans le modèle du super-impérialisme, « une grande puissance impérialiste unique détient une hégémonie telle que les autres États impérialistes perdent toute autonomie réelle à son égard et sont réduits au statut de puissances semi-coloniales mineures. À la longue, un tel processus ne peut reposer sur la seule domination *militaire* du super-impérialisme — concrètement, seul l'impérialisme U.S. serait à même de tenir un tel rôle. »

Dans le modèle de l'ultra-impérialisme, « l'interpénétration internationale des capitaux est avancée au point où les divergences d'intérêts décisives, de nature économique, entre propriétaires de capitaux de diverses nationalités, ont complètement disparu (...). Il n'y aurait plus, dans ce cas, qu'une concurrence entre super-firmes multinationales ; la concurrence inter-impérialiste aurait disparu, c'est-à-dire que la concurrence se serait finalement détachée de sa base étatique nationale. Même dans de telles conditions, l'État impérialiste ne déperirait évidemment pas (...). Simplement, il ne s'agirait plus d'un État national impérialiste, mais d'un État mondial impérialiste supranational ».

Dans le modèle de la poursuite de la concurrence inter-impérialiste, « l'interpénétration internationale des capitaux est assez avancée pour qu'un nombre plus élevé de grandes puissances impérialistes indépendantes soit remplacé

par un plus petit nombre de superpuissances impérialistes, mais elle est si fortement entravée par le développement inégal du capital que la constitution d'une communauté d'intérêt du capital échoue. La fusion des capitaux l'emporte au niveau continental, et la concurrence impérialiste intercontinentale s'en trouve d'autant plus aiguë ».

La thèse selon laquelle la mondialisation actuelle est en train de réaliser le modèle de l'ultra-impérialisme est aujourd'hui assez répandue. Odile Castel fait explicitement référence à la définition de Mandel⁹; et c'est une conception analogue que l'on trouve dans l'ouvrage de Michael Hardt et Antonio Negri¹⁰, bien résumée par cette pétition de principe de Negri¹¹: « Dans l'actuelle phase impériale, il n'y a plus d'impérialisme – ou, quand il subsiste, c'est un phénomène de transition vers une circulation des valeurs et des pouvoirs à l'échelle de l'Empire. De même, il n'y a plus d'État-nation: lui échappent les trois caractéristiques substantielles de la souveraineté – militaire, politique, culturelle –, absorbées ou remplacées par les pouvoirs centraux de l'Empire. La subordination des anciens pays coloniaux aux États-nations impérialistes, de même que la hiérarchie impérialiste des continents et des nations disparaissent ou dépérissent ainsi: tout se réorganise en fonction du nouvel horizon unitaire de l'Empire. »

Les capitaux n'ont pas largué les amarres

Cette représentation est en quelque sorte un contre-fantôme qui s'oppose au fantôme néo-libéral du marché mondial. Elle ne résiste pas à l'examen minutieux des relations des firmes avec leurs États. Les groupes multinationaux veulent en effet le beurre et l'argent du beurre: d'un côté, ils poussent à une organisation du monde fondée sur le principe à peu près unique de liberté absolue du capital, et ils sont évidemment unifiés sur ce programme. Mais, d'un autre côté, ils continuent à s'appuyer sur leur État d'origine, et c'est ce dernier point que l'on voudrait illustrer sous différents angles.

Le ministère de l'Économie vient de réaliser une étude précise à partir d'une base de données (privée!) détaillant les 83 000 filiales des 750 plus grands groupes mondiaux. Ce travail minutieux établit que « les multinationales sont en général les mieux implantées dans leur pays d'origine (...). Près de la moitié des effectifs des groupes implantés en Europe ne sont pas issus de groupes européens lorsque les effectifs domestiques sont exclus [mais] ce chiffre est réduit à 10 % seulement lorsque sont pris en compte les effectifs domestiques. Ce chiffre de 10 % est comparable pour l'Amérique du Nord, et inférieur à 3 % pour le Japon. Dans le cas de la France en particulier, on peut noter que 77 % des effectifs des groupes multinationaux présents dans notre pays appartiennent à des groupes français, 12 % à des groupes européens, et

11 % à des groupes d'autres nationalités¹². » Il existe donc une articulation privilégiée avec le marché intérieur national, qui continue – de manière très générale – à jouer le rôle de base arrière. On est éloigné de cette autre caractéristique que Mandel associait à la réalisation d'un hypothétique ultra-impérialisme: « L'ensemble des grands capitalistes aurait si uniformément réparti la propriété de capitaux, la production et la réalisation de la plus-value, et leurs nouveaux investissements dans les différents continents et pays, qu'ils seraient devenus complètement insensibles à la conjoncture particulière d'un pays quelconque ». Nous ne sommes pas dans une telle configuration.

La « nouvelle économie » n'est pas mondiale

Un second exemple des liens maintenus entre capitaux et États est celui de la « nouvelle économie » aux États-Unis. L'une des questions soulevées par ce phénomène est son extensibilité au reste du monde, et notamment à l'Europe. Si la thèse de l'ultra-impérialisme ou celle de l'« Empire » étaient justes, alors cette superbe économie en réseaux devrait conduire à une diffusion très rapide des nouvelles technologies. La vieille Europe devrait bientôt bénéficier à son tour des bienfaits de cette nouvelle économie. Or, pour l'instant, ce n'est absolument pas le cas puisque la productivité du travail et l'investissement restent bien en dessous des tendances dynamiques repérées aux États-Unis. Si l'on ajoute à cela le spectaculaire enlèvement de l'économie japonaise depuis dix ans, on découvre que l'arène impériale reste beaucoup plus compartimentée que ne le suggèrent certaines interprétations.

Il y a dix ans, on décrivait souvent la structuration de l'économie mondiale sous la forme d'une Triade relativement harmonieuse, où les États-Unis, l'Europe et le Japon coordonnaient de manière spécifique l'insertion de leurs zones d'influence respective. Ce schéma sous-estimait complètement les déséquilibres entre chacune de ces grandes puissances et le rétablissement concomitant des États-Unis comme super-puissance. Par bien des aspects, le phénomène de la nouvelle économie et sa localisation aux États-Unis ne peuvent s'expliquer qu'en raison de cette dissymétrie fondamentale. L'économie des États-Unis s'est en effet offert le double luxe d'une relance vigoureuse de l'investissement (probablement excessive par rapport aux conditions de valorisation) et d'une croissance très soutenue de la consommation, fondée sur une réduction continue du taux d'épargne des ménages. La contrepartie est évidemment un déficit extérieur considérable, comblé par les capitaux venant du reste du monde. Il s'agit là d'un privilège de puissance dominante que l'on peut tout simplement comprendre si on observe la réalité à travers le prisme du concept d'« Empire ».

Cette domination réaffirmée des États-Unis n'est pas sans provoquer des tensions, et cette gestion conflictuelle de l'économie mondiale n'est pas prête de se pacifier. On pourrait prendre des exemples récents, comme le bras de fer entre Boeing et Airbus, l'échec de Seattle en raison des divergences entre Europe et États-Unis, ou encore le refus de Bush d'entériner les accords de Kyoto. Mais c'est sans doute sur le terrain monétaire que ces contradictions apparaissent de la manière la plus claire.

Il est tout à fait possible de soutenir la thèse selon laquelle la forte croissance des États-Unis a eu pour contrepartie directe l'enlisement japonais. Aux accords de Plaza de 1985, les États-Unis ont imposé au Japon une réévaluation de leur monnaie qui a cassé définitivement la croissance de leurs exportations. Aujourd'hui, pour relancer l'économie japonaise par une baisse supplémentaire des taux d'intérêt réels, il faudrait, nous dit Patrick Artus¹³, « une forte dépréciation du yen : jusqu'à 140-150 yens par dollar ». Mais les États-Unis s'y opposent. L'expert souligne que la réaction très rapide du Trésor américain (et de la Chine) dès que le yen a dépassé 125 par dollar a conduit à arrêter la dépréciation à ce niveau. Il est vrai que le recul du yen tombait mal, avec les difficultés de l'industrie américaine, de l'automobile en particulier ; le souci de l'administration Bush de ne pas aggraver la récession par une surévaluation supplémentaire du dollar. Il faut toutefois comprendre que cette réaction est de nature protectionniste, et condamne le Japon à la stagnation ». Comment mieux illustrer la surdétermination du marché mondial par les intérêts de la super-puissance ?

En définitive, notre thèse consiste à dire que la mondialisation capitaliste réellement existante combine de manière contradictoire les trois modèles purs évoqués par Mandel. Elle crée une véritable tendance à un ultra-impérialisme défini par la mise en place d'un marché mondial doté de tous ses attributs. Mais les tensions et les déséquilibres inhérents à un tel processus conduisent à réaffirmer le rôle de la puissance dominante comme élément de cohérence de l'ensemble, conformément à ce que Mandel appelait supra-impérialisme. Enfin, ce double mécanisme écartèle effectivement les États-nations entre des fonctions contradictoires et ravive par là même les contradictions inter-impérialistes. Peut-être dira-t-on que cette présentation n'est qu'une pirouette commode ? En tout cas, il est primordial de considérer le processus de mondialisation comme un processus essentiellement contradictoire.

On a raison de lutter, mais où est l'adversaire ?

La vérité est dans l'adjectif. Nous ne luttons pas contre la mondialisation, mais contre la mondialisation capitaliste, parce qu'elle représente la forme suprême de la raison marchande, qui est en l'occurrence une déraison.

Laissons de côté le traitement marchand, et donc à côté de la plaque, de toute une série de questions, qui vont de l'effet de serre (instauration d'un marché de la pollution !) aux médicaments contre le sida (crispation sur la logique du prix mondial unique), pour n'en rester qu'à la question de l'ordre économique mondial. Celui que le capitalisme est en train de mettre en place est notre cible, parce qu'il institue une irrationalité fondamentale. Le postulat sur lequel repose l'argumentation en faveur de cette forme de mondialisation est tout simplement contraire à la réalité : la mise en concurrence directe de zones à niveaux de productivité différents ne conduit pas à la convergence mais à l'éviction. Voilà pourquoi l'ouverture maximale au commerce et la liberté d'action absolue garantie aux capitaux ne fondent pas un modèle de développement. Toute l'expérience récente le démontre, et c'est la grande leçon de choses des crises qui sont venues frapper les bons élèves de la croissance.

Voilà un autre point de divergence avec l'analyse de Hardt et Negri qui fait de la « multitude » l'agent de la résistance et du changement face à l'« Empire ». Cette représentation indifférenciée d'un nouveau prolétariat mondialisé fait trop vite l'impasse sur ces niveaux de différenciation et sur ces phénomènes de dépendance accrus. Si l'on revient sur l'histoire des théories de la dépendance, on peut même souligner un nouveau paradoxe qui prend la forme d'un chassé-croisé. Les théories de la dépendance, qui pronostiquaient l'impossibilité d'un développement au Sud, ont prospéré au moment même où le modèle dit de substitution d'importations enregistrait de réels succès. Pour ne prendre qu'un exemple, celui du Mexique, le PIB par tête a augmenté de 3 % par an entre 1960 et 1976, mais seulement de 1,2 % entre 1976 et 2001. Quant au salaire par tête, qui avait progressé de 5 % par an entre 1960 et 1976, il a baissé chaque année de 1,6 % au cours de ce dernier quart de siècle. Il ne s'agit certainement pas d'idéaliser ce modèle, qui avait ses propres limites, mais de relativiser l'argument selon lequel il aurait conduit à une croissance médiocre, alors que c'est l'inverse. C'est donc plutôt aujourd'hui que les théories de la dépendance acquièrent une validité nouvelle, notamment dans leur version dualiste.

Lutter contre la mondialisation capitaliste par une nouvelle réglementation des échanges et des mouvements de capitaux n'est en rien assimilable à une défense de l'État-nation. De manière plus générale, il faut sortir de cette fausse alternative, peu dialectique, qui consisterait à dire : ne pas s'affronter directement au gouvernement mondial, c'est forcément se replier dans l'évocation nostalgique, impuissante ou réactionnaire, de l'État-nation. C'est bien dans ce dilemme que Negri voudrait nous enfermer : « Se battre contre l'Empire au nom de l'État-nation révèle donc une totale incompréhension de la réalité du commandement supranational, de sa figure impériale et de sa nature de classe : c'est une mystification ».

Cette posture peut sembler très radicale, mais elle n'est même pas opérationnelle. La première raison est que, comme on vient de le rappeler, subsistent et même s'approfondissent des effets de domination. L'économie mondiale n'a sans doute jamais été aussi hiérarchisée qu'aujourd'hui, et cette hiérarchie est soigneusement entretenue par les groupes multinationaux. Ils prennent bien garde à ce que leurs filiales ne puissent un jour « remonter les filières » et se transformer en concurrents, sur le modèle coréen. Les transferts technologiques sont dorénavant soigneusement calibrés, et tronqués. La déréglementation générale s'accompagne d'efforts constants pour sur-réglementer la propriété intellectuelle. Voilà encore une contre-tendance à la constitution d'un véritable marché mondial, qui montre que les oligopoles mondiaux ne sont pas parfaitement cosmopolites. Tout cela implique, pour prendre en compte cette dissymétrie maintenue, de distinguer le protectionnisme des dominés, qui est un droit à défendre absolument, et celui des dominants, qui est un privilège à critiquer constamment. Dans les pays du Sud, il n'y a pas de projet national de développement qui ne passe par l'établissement d'un contrôle sur les mouvements de capitaux. Les plus petits pays ne pourront dégager des marges de manœuvre qu'en opposant à la mondialisation globale, une régionalisation visant à maîtriser leur insertion dans le marché mondial. Les États-Unis ne s'y trompent d'ailleurs pas, puisqu'ils opposent clairement leur projet de zone de libre échange continentale à celui de Mercosur, par ailleurs bien timide. Ce contrôle sur le capital est après tout l'enjeu central de toutes les luttes menées contre ces traités, ces sommets et ces accords plus ou moins clandestins qui définissent la mondialisation capitaliste. Tous ces instruments sont en effet tournés vers la défense et l'affirmation des droits du capital à échapper à tout contrôle. L'argument de Tanzi montre bien les enjeux de l'autonomie fiscale et fait comprendre que l'État doit être défendu, non pas en tant qu'incarnation de la nation contre le cosmopolitisme du capital, mais comme le seul instrument permettant un quelconque contrôle du capital. Quant au gouvernement mondial, on peut au moins s'accorder à dire qu'il ne dispose au mieux que de fragments de cet État mondial utopique qui pourrait reprendre en charge de telles fonctions régulatrices.

Une seconde raison, moins souvent invoquée, repose sur une distinction entre les capitaux et les bourgeoisies. Certes, les capitaux se déplacent comme bon leur semble. Et, partout dans le monde, les classes dominantes sont des partenaires associés à la mondialisation, dont ils profitent au premier chef. Les notions de « bourgeoisies nationales » et de « nations prolétaires » ont été vidées de leur substance par la mondialisation capitaliste. Les bourgeoisies locales sont les agents et les bénéficiaires de la soumission de la périphérie aux exigences du capital mondialisé. Mais si les capitaux circulent, les

bourgeoisies restent au pays et leurs intérêts concrets de groupes sociaux s'affirment sous forme de lois et de normes édictées au niveau national. Un peu comme le « facteur travail », la mobilité des bourgeois concrets est relativement faible. Malgré le drainage des cerveaux, l'expatriation reste un bluff. Une part essentielle de la lutte des classes, dont dépend la distribution des privilèges sociaux, se déroule encore dans le cadre de l'État national chargé de garantir ces privilèges. Sinon on ne comprend pas la réticence absolue des gouvernements européens et de leurs mandants à faire passer au niveau européen les fonctions étatiques correspondantes.

Assigner à la multitude une lutte dirigée directement contre un gouvernement mondial dont personne ne sait dire où il siège exactement, risque de déboucher sur un sentiment de découragement qu'il arrive de rencontrer dans les mouvements sociaux. L'immensité de la tâche, la distance qui sépare de l'adversaire, et sa puissance évidente, peuvent très bien déboucher sur un mélange de discours ultra-radical et d'actions auto-limitées par leur ciblage de proximité. Un certain discours sur la mondialisation revient alors à escamoter et à dédouaner parfaitement le niveau national.

La sortie de ce dilemme passe par ce que l'on pourrait appeler une stratégie d'extension : il s'agit de donner aux mobilisations, locales ou nationales, une dimension internationale qui comporte elle-même deux volets. Le premier pourrait être qualifié de revendicatif : il faut se tourner vers son État ou son gouvernement pour lui demander de mettre en avant, dans les instances internationales, des positions qui soient en phase avec les aspirations sociales. Il faut ainsi priver les gouvernants du prétexte de leur supposée impuissance face à la mondialisation. Voilà pourquoi il est tellement important d'expliquer que les institutions internationales ont rarement dépassé le stade d'un syndicat de gouvernements nationaux, et particulièrement dans le cas de l'Union européenne. Mais cette adresse au gouvernement doit se doubler de la recherche de formes d'organisations transversales bousculant les archaïsmes des bureaucraties syndicales. Cette stratégie n'est pas un rêve, puisqu'on la voit s'élaborer sous nos yeux, de Vilvorde à Danone.

La mondialisation capitaliste est en train de fabriquer la base matérielle d'un internationalisme objectif des travailleurs. Ses excès ultra-libéraux engendrent des mouvements de rejet qui, de plus en plus, offrent des lieux d'expérimentation pour un anticapitalisme concret. Ces deux tendances conduisent à une convergence accélérée des luttes « anti-mondialisation » et des luttes sociales. Dans ces conditions, le risque du souverainisme est redoutable, mais circonscrit. D'ailleurs la meilleure garantie contre une telle menace, et au fond la seule, c'est la montée en puissance d'un internationalisme ouvertement et consciemment anticapitaliste.

- 1 Karl Marx, *Le Capital*, Éditions Sociales, Livre III, tome VI, p. 341.
- 2 Nicolas Boukharine, *L'économie mondiale et l'impérialisme*, Paris, Anthropos, 1967.
- 3 Paul Hirst & Grahame Thompson, *Globalization in Question*, Polity Press, Cambridge, Royaume-Uni, 1996.
- 4 Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Éditions La Découverte, 1994.
- 5 *Bulletin du FMI*, 19 mai 1996, cité par René Passet, *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.
- 6 Vito Tanzi, « Globalization and the Future of Social Protection », *IMF Working Paper* n° 00/12, janvier 2000.
- 7 La Banque mondiale dispose d'un service spécialement baptisé *Shrinking smartly*.
- 8 E. Mandel, *Le Troisième Âge du capitalisme*, Les Éditions de la Passion, 1997, chapitre X.
- 9 Odile Castel, « La naissance de l'ultra-impérialisme. Une interprétation du processus de mondialisation » dans Gérard Duménil et Dominique Lévy (sous la direction de), *Le Triangle infernal. Crise, mondialisation, financiarisation*, Actuel Marx Confrontation, PUF, 1999.
- 10 Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, 2000.
- 11 Toni Negri, « L'« Empire », stade suprême de l'impérialisme », *Le Monde diplomatique*, janvier 2001.
- 12 Édouard Bourcieu et François Benaroya, « Les grands groupes français face à la mondialisation », *Les Notes bleues de Bercy* n° 196 et n° 197, décembre 2000.
- 13 Patrick Artus, « 125 par dollar : la limite de dépréciation du yen que les Américains sont prêts à accepter », *Flash* n° 2001-75, CDC Ixis, 10 mai 2001.

Métamorphoses impériales

Stavros Tombazos

Chercheur à l'Institut européen de Chypre, Auteur notamment de *Les Temps du Capital* (Paris, Cahiers des Saisons, 1996)

La mondialisation libérale et l'impérialisme tardif

La mondialisation du capital et l'internationalisation accrue des économies nationales

ne constituent pas une forme d'évolution naturelle de la société moderne et elles ne sont pas liées directement aux innovations technologiques récentes. Nulle téléologie et nul fatalisme historiques ne peuvent expliquer la « mondialisation ». Elle est le produit politique d'une gestion bien particulière de la crise économique structurelle (de sa gestion néo-libérale) qui impose une nouvelle répartition de la valeur entre classes sociales et entre régions du monde. Émerge ainsi un « impérialisme tardif » qui crée les conditions d'une phase de croissance économique plus ou moins longue et géographiquement limitée, tout en aiguissant la crise multidimensionnelle de la totalité systémique du capitalisme mondial.

La répartition néo-libérale de la valeur

La quatrième crise structurelle¹ de l'histoire capitaliste permet de saisir l'enjeu des années 70. Il s'agissait pour les classes dominantes des pays capitalistes avancés de rétablir leur taux de profit en élevant le taux d'exploitation de la classe ouvrière, ainsi que la part de la valeur produite dans les pays en voie de développement transférée dans les pays du Centre par le biais de l'échange inégal et autres mécanismes. En d'autres termes, il s'agissait de contester le compromis social mis en place dans des années de l'après-guerre – l'État keynésien et ses mécanismes régulateurs – et de réaffirmer la domination impérialiste en lui donnant un contenu nouveau. La « mondialisation » néo-libérale constitue la méthode et l'idéologie de cette contre-offensive du capital.

Lors du sommet de Tokyo de 1979, le G-5 décidait une réorientation radicale des politiques économiques, mettant en branle ce qu'il est convenu d'appeler « mondialisation ». L'inflation fut considérée comme la cause principale, sinon unique, de la diminution du taux d'accumulation du capital et de la croissance du PIB. Le contrôle de l'inflation devenait la première priorité de la politique économique alors que le plein emploi était censé au contraire résulter de manière

quasi-automatique de la maîtrise de l'inflation et du rétablissement des profits. On a donc commencé à appliquer des politiques monétaires restrictives. Négatifs dans tous les pays capitalistes avancés durant les années 70 (sauf en Allemagne) les taux d'intérêt réels à long terme (sur les titres publics) remontent dans les années 80 à entre 5 % et 7 % selon le pays. S'ouvre ainsi une période de dévalorisation du capital à travers une concurrence plus dure entre entreprises productives. Les moins performantes disparaissent tandis que la restructuration industrielle et les licenciements économiques s'accroissent.

La concurrence capitaliste devient d'autant plus intensive que la mobilité internationale du capital est grande, les douanes désarmées, les marchés libéralisés. Dans les années 80, on assiste ainsi à une série d'innovations qui permettent effectivement une plus grande mobilité de capitaux et accélèrent en retour la libéralisation des marchés. Les marchés de change sont progressivement déréglementés tandis que l'on privatise les entreprises publiques en licenciant le personnel « excédentaire ». Dans la seconde moitié de la décennie, on voit les investissements directs à l'étranger (IDE), et notamment les investissements de portefeuille, croître à un rythme vertigineux. François Chesnais a démontré que s'accroissait ainsi un processus de formation d'oligopoles internationaux².

La dévalorisation/rationalisation du capital se combinait avec la dévalorisation de la force de travail. La constitution d'une armée industrielle de réserve et les diverses formes de précarité contribuaient en retour à une détérioration des rapports de forces entre les classes au détriment de la classe ouvrière, qui apparaît au plan strictement comptable dans la croissance du rapport productivité du travail/salaire réel. Alors que, dans les années précédant la crise, on constate une étonnante coïncidence entre la croissance annuelle de la productivité du travail et du salaire réel au sein de l'Union européenne et aux États-Unis, dans les années 80 et 90 le salaire ne suit plus. Le taux d'exploitation des salariés augmente, ce qui joue un rôle essentiel dans le rétablissement progressif du taux de profit à partir de 1982 au sein du G-7³. Le mécanisme essentiel d'une nouvelle répartition de la valeur entre les classes sociales est donc celui d'une dévalorisation du capital, qui abaisse la composition organique du capital, et d'une dévalorisation de la force de travail qui augmente le taux d'exploitation.

Si les taux d'intérêts élevés ont aiguïté la concurrence nationale et internationale, ils sont également la cause principale des déficits publics des années 80 et 90. Selon l'idéologie dominante, ces déficits proviennent essentiellement des prestations sociales; d'où le discours de Tony Blair et de Gerhard Schröder contre l'« État-assistance ». Les données empiriques sont loin de confirmer cette croisade idéologique. La dette publique des quinze pays de

l'Union européenne augmente tout au long des années 80. De 41,9 % en 1981, elle passe à 66,1 % en 1993 au moment de la ratification du traité de Maastricht. Malgré les critères restrictifs de Maastricht, elle continue à augmenter régulièrement pendant quelques années encore. En 1997, elle atteint 73,7 % alors que le traité est censé imposer un plafond de 60 %. Cependant, cette croissance de la dette publique ne peut être attribuée à une croissance des dépenses de l'État hors intérêts supérieure à celle des recettes. Abstraction faite des intérêts versés à la finance pendant les années 80, et malgré les déficits de 1981, de 1982 et de 1983, les rentrées de l'État excèdent les dépenses. C'est bien la politique des taux d'intérêt élevés qui est responsable aussi bien des déficits budgétaires que des dettes publiques. Qu'elle soit appliquée par la droite ou par la social-démocratie, cette politique dilate les déficits pour en rendre responsable ce qui reste de l'ancien « État-providence ». Avec la mise en œuvre du traité de Maastricht, on s'oriente vers une politique budgétaire encore plus restrictive alors que les taux d'intérêt demeurent élevés⁴. Associée à une politique monétaire tout aussi restrictive, cette politique budgétaire est à l'origine d'une redistribution proprement néolibérale des revenus dont profite le capital financier au détriment des salariés. La politique budgétaire des années 80 aux États-Unis n'est pas aussi restrictive qu'au sein de l'Union européenne. En fait, les administrations publiques y dépensent (hors intérêts) plus qu'elles ne reçoivent. Dans ce pays y compris, la plus grande partie du déficit public est due au versement d'intérêts et non pas au déséquilibre entre recettes et dépenses hors intérêts. Sans l'élévation des taux d'intérêt, le déficit budgétaire des années 80 n'aurait rien eu de dramatique. Le mécanisme d'une nouvelle répartition de la valeur entre les classes sociales est le même qu'en Europe, mais il agit peut-être d'une manière moins brutale par rapport à certains pays européens comme la France.

Nous n'avons examiné que le premier aspect du mécanisme à partir de la structure des dépenses de l'État. Le second aspect est plus facile à analyser. Il suffit en fait de se poser la question suivante: Qui paye les impôts? De 1980 à 1995, dans les pays de l'Union européenne, les impôts sur la consommation restent pratiquement invariables. Par contre, dans la même période, ceux sur le « facteur-travail » s'élèvent de 35 % (dans l'Europe des 9) du total à environ 43 % (dans l'Europe des 15), alors que les impôts sur les « autres facteurs de production », c'est-à-dire essentiellement le capital, baissent de 47 % (dans l'Europe des 9) à 36 % (dans l'Europe des 15).⁵ Il s'agit là d'un phénomène connu d'abord aux États-Unis sous le nom très neutre de « politique de l'offre ». La politique fiscale et la politique budgétaire corrigent moins les inégalités sociales des revenus, de sorte que la part du profit industriel augmente au détriment des salaires. Notons au passage que, dans la présentation des

choses par l'économie vulgaire, le profit industriel est généralement confondu avec le profit d'entreprise, comme si le capital financier produisait lui-même de la valeur et de la plus-value. Or le profit industriel, d'abord un et indivisible, se divise ensuite en profit d'entreprise et en profit financier (et commercial). Ceci veut tout simplement dire que les revenus financiers ne sont qu'une partie de la plus-value industrielle. Ils dépendent du rapport des forces entre capital productif et capital financier. Que la politique budgétaire combinée à la politique monétaire favorise la partie financière du profit industriel, c'est-à-dire les revenus d'un capital non productif, illustre la perversité/inefficacité de certains choix néo-libéraux.

Si l'on examine le rapport entre l'évolution du salaire réel et l'évolution de la productivité du travail à partir de 1974, on constate que le salaire annuel moyen progresse moins vite que la productivité dans les trois pôles de la triade États-Unis-Japon-Europe. L'écart est cependant moins important aux États-Unis. En fait, ce pays consomme, de manière productive ou improductive, une partie de la plus-value produite par l'Europe et le Japon. Il peut ainsi se permettre un écart moins brutal entre productivité et salaires, du fait notamment du rôle hégémonique mondial de sa monnaie. Dans les années 80 quelque chose change pourtant dans la balance de paiements des États-Unis. Ils commencent dès le début de la décennie à présenter des déficits commerciaux (accompagnés d'un déficit budgétaire croissant) et des excédents de la balance des capitaux. Ils sont le seul pays au monde à pouvoir supporter un tel déficit commercial permanent, dans la mesure où ils peuvent boucher ce trou par une importation nette de capitaux. Ils financent donc leur déficit budgétaire par l'émission des titres publics et deviennent ainsi le pays le plus endetté au monde⁶, sans avoir à se préoccuper de la « contrainte extérieure » imposant des politiques restrictives en vue d'un équilibrage de la balance commerciale. Grâce à cet « avantage comparatif » en tant que pôle d'attraction de capitaux, ils financent une partie de l'accumulation locale du capital avec une épargne étrangère provenant du Japon et d'Europe, notamment d'Allemagne (sauf pendant un certain temps après la réunification). Qu'il s'agisse d'une accumulation du capital financée par un investissement direct international, par un investissement de portefeuille, ou de manière indirecte par la dette publique, ne joue ici aucun rôle. Ce qui importe, c'est qu'une partie de la valeur sociale produite ailleurs est transférée et consommée aux États-Unis.

Leur politique économique respecte la conjoncture interne et s'y adapte sans se préoccuper des conséquences pour le reste du monde. De plus, ils peuvent se payer le luxe de mener leur politique économique intérieure sans se soucier d'éventuelles réactions de la « finance globalisée » qu'ils ont initiée et qu'ils dominent toujours dans une large mesure. Dans l'« économie-casino »

où tous les pays riches ont leur chance, les États-Unis fixent les règles du jeu. Nous avons déjà évoqué l'hégémonie du dollar dans la finance internationale. Cette hégémonie s'inscrit dans des rapports de domination économiques (malgré le déclin relatif de la productivité américaine qui rend ces rapports moins absolus par rapport aux années 50-60), militaires et diplomatiques de l'impérialisme dominant vis-à-vis bien sûr de la périphérie, mais aussi vis-à-vis des impérialismes de second rang.

La confiance des agents économiques internationaux dont profitent ainsi les États-Unis n'est pas uniquement fondée sur quelques « fondamentaux » économiques avantageux. Il s'agit de la confiance, dans une large mesure « raisonnable », en l'État américain et en ses institutions. Qui donc, à part le président de la Réserve fédérale, aurait assez d'influence personnelle pour régler une affaire aussi importante que *le Long Term Capital Management* en faisant appel aux banques internationales ?

L'empire contre-attaque

Le crime néo-libéral contre les pays en développement a commencé dès 1979 avec l'élévation des taux d'intérêts. Dans les années 60 et notamment 70, les pays en développement profitaient de prêts à taux avantageux. Qu'il s'agisse des prêts accordés par les banques américaines, par les eurobanques, par la Banque mondiale, qu'il s'agisse d'eurodollars ou de pétrodollars recyclés vers le Sud, importe peu ici. Ce qui importe, c'est qu'avec la crise structurelle au Nord et avec la « sur-liquidité » qu'elle a générée, des centaines de banques du Nord étaient heureuses de pouvoir accorder des prêts aux pays en voie de développement.

Dans les années 70, les économies des pays dépendants se sont trouvées ainsi dans une conjoncture favorable. Elles ont connu une croissance forte quasi ininterrompue jusqu'à la fin de la décennie. Leur endettement convenait à tout le monde. Le recyclage des pétrodollars via le système bancaire international constituait un transfert des ressources des pays peu peuplés, avec un potentiel d'importation limité, vers des pays à fort potentiel d'importation. Les pays endettés du Sud finançaient ainsi leur croissance en important des biens d'équipement produits au Nord et stimulaient la demande internationale.

Selon certains auteurs, les taux d'intérêts réels sur les prêts aux pays en développement (taux nominaux – inflation des États-Unis) des années 70 étaient légèrement négatifs⁷; pour d'autres, ils étaient légèrement positifs⁸. Une chose est sûre : la politique néo-libérale a augmenté brusquement les taux d'intérêts réels, élevant du même coup significativement le service de la dette. La dette extérieure des pays en développement a bondi de 567 milliards de dollars en 1980 à 1940 milliards de dollars en 1995. Dans la période 1980-

1992, le service de la dette transféré au Nord était de 1662 milliards de dollars, soit trois fois supérieur au montant total de la dette de 1980, alors que la dette en 1992 était deux fois supérieure à celle de 1980⁹. Cette dette qui s'auto-reproduit et s'auto-alimente, les nouvelles dettes servant à rembourser les anciennes, s'est transformée en rocher de Sisyphe pour les pays en voie de développement.

Bien sûr, l'élévation des taux d'intérêts n'est pas la seule responsable du problème de la dette. Elle doit être associée à la dégradation des termes de l'échange au détriment des pays en développement, sur laquelle Ernest Mandel attirait l'attention dès 1972¹⁰. Dans les années 80, on constate une dégradation très forte des termes de l'échange (chute du prix des matières premières, mais aussi diminution du prix international des marchandises manufacturées dans les industries du Sud). Comme le note Éric Toussaint, « la relation entre les prix (les termes de l'échange) du panier de produits exportés par le Sud et celui qu'il importe du Nord est passée de l'indice 100 en 1980 à l'indice 48 en 1992¹¹. » Il estime que le transfert annuel invisible de valeur du Sud au Nord, en raison de la dégradation des termes de l'échange, est comparable à celui résultant du remboursement de la dette. La politique néo-libérale est donc directement responsable, aussi bien de la crise de la dette, que de la détérioration des termes de l'échange des années 80. La contraction de la demande mondiale induite par la politique néo-libérale n'y est pas pour rien, même si toute une série d'autres raisons intervient. Les pays en développement ont mis plus de quinze années pour atteindre le niveau de production de 1980 en milliards de dollars de 1992¹², avant d'être frappés par les fameuses crises de « nouveau régime » directement liées à la « finance globalisée » dans la seconde moitié des années 90.

La crise de la dette, comme les crises plus récentes, n'ont pas seulement profité aux pays riches, mais aussi à certaines couches des bourgeoisies locales et de l'*establishment* politique. Le détournement de fonds et le lavage de l'argent « sale » sont l'une des fonctions essentielles des paradis fiscaux¹³ qui ne semblent pas trop gêner les États impérialistes. Les régimes dictatoriaux et la faiblesse de la société civile dans nombre de pays en développement rendent le détournement de fonds et l'utilisation irrationnelle des capitaux, ainsi que l'enrichissement de certaines couches sociales, particulièrement aisés.

Il existe aussi un rapport très étroit entre la politique néo-libérale, la crise des pays en développement, et l'élévation indirecte du taux d'exploitation dans les pays développés, aux États-Unis surtout, qui ont dû gérer la crise du système bancaire américain suite à la crise de la dette. Celle-ci avait de répercussions graves en raison notamment de l'insolvabilité des pays en développement. Les autorités américaines ont initialement tenté de gérer cette crise bancaire par

des mesures de déréglementation du secteur lui donnant une marge de manœuvre supplémentaire. Mais ces mesures ont été insuffisantes pour permettre de surmonter durablement la crise et d'écarter la possibilité d'un effondrement. L'État a donc dû financer nombre de déficits (socialiser les pertes) en transférant ainsi des ressources vers le secteur financier. Cette politique destinée à éviter une catastrophe majeure a créé un préalable pervers. Quand elles sont assez importantes pour menacer le système d'effondrement, les institutions financières peuvent spéculer sur le soutien tacite des autorités : en cas de menace de faillite, elles savent qu'elles seront secourues. Les nouveaux pauvres, qui se sont multipliés dans le monde développé et surtout aux États-Unis, sont abandonnés à leur sort, mais il y a toujours des ressources disponibles pour voler au secours de grands financiers en « difficulté temporaire ». Les États-Unis ont dû gérer l'effet boomerang de leur propre politique monétaire. Se vérifie ainsi une intuition de Trotski datant de 1932, sur laquelle insiste François Chesnais : « *En imposant la dictature du dollar sur le monde entier, la classe dirigeante des États-Unis introduira les contradictions du monde entier dans sa propre domination.* »¹⁴

Les crises des pays asiatiques et latino-américains¹⁵, après la crise mexicaine de 1994-1995, ont certainement leurs particularités. Elles ont aussi en commun nombre de caractéristiques que nous résumerons brièvement. Elles s'inscrivent d'abord dans le cadre de l'ouverture, imposée au début des années 90, des marchés « émergents » à la finance internationale. Les monnaies nationales de ces marchés étaient liées au dollar par un taux de change fixe ou quasi-fixe afin d'attirer des capitaux étrangers. La croissance de ces pays au début des années 90 a été généralement soutenue. Ils ont pu devenir importateurs nets de capitaux (souvent à court terme) qui leur ont servi à financer cette croissance. L'importation de capitaux passait souvent par une chaîne de prêts/emprunts (par exemple d'une banque internationale à une banque locale, puis à une industrie locale, ou à la Bourse) pour financer l'investissement local. Pendant les années de croissance accélérée, tous ces pays ont accumulé des déficits au niveau de leurs transactions courantes. En partie liés à des mauvais investissements, en partie liés à la parité fixe ou étroite avec le dollar ou à d'autres facteurs, ils n'étaient pas tenables à long terme. La dévaluation monétaire, qui signifiait un retrait incontrôlé des capitaux, selon l'expérience de la crise mexicaine, n'était certainement pas une décision facile. Cependant, en l'absence d'une politique économique adaptée, c'est par le biais de la crise que les déséquilibres accumulés ont été surmontés. C'est ainsi qu'on a vu les monnaies locales et les valeurs boursières se dévaluer brutalement. Le résultat immédiat de ces crises, outre leurs conséquences sociales, fut donc une nouvelle détérioration des termes de l'échange (effondre-

ment des prix d'exportation) et des conditions d'endettement de ces pays. Les taux d'intérêts que la finance internationale leur impose sont en effet plus élevés que dans les pays du Nord, car ils incluent une « prime de risque », variable selon le « classement » du pays concerné : plus un pays est en difficulté, plus les taux d'intérêts y sont élevés.

Le rôle du Fond monétaire international (FMI) dans ces crises a été souvent critiqué, y compris par des analystes peu suspects de lui être *a priori* hostiles. Il est cependant difficile de croire que cette institution ne pouvait prévoir que la Banque centrale du Brésil, par exemple, était incapable de défendre sa monnaie en 1998, même avec les sommes versées par le FMI. Quel était donc l'intérêt de la défense d'une monnaie indéfendable ? Dans quelles poches sont allées les réserves monétaires du pays dépensées en vain pour empêcher la dévaluation du *real* ¹⁶ ? Même dans les pires crises, tous les agents économiques concernés ne sont pas perdants. À moyen ou à long terme, les entreprises locales les plus performantes se partagent avec le capital étranger la production et la part de marché libérées par la faillite d'autres entreprises. Ce type de crise favorise ainsi la concentration/centralisation du capital, tout en dévalorisant la force du travail.

Certains pays frappés par les crises financières puis économiques ont retrouvé des taux de croissances importants, voire parfois une nouvelle euphorie boursière (la Corée du Sud). La presse néo-libérale s'est donc empressée d'oublier ces tristes « épisodes passagers ». Les nouveaux pauvres et les nouveaux chômeurs, eux, ne peuvent se permettre ce luxe de l'oubli, car leurs conditions de vie n'ont pas suivi les cours de la Bourse, si ce n'est à front renversé.

Le transfert de valeur des pays de l'Est en transition vers les pays occidentaux est rarement évoqué par la littérature sur la mondialisation, en raison du rôle marginal de ces économies dans l'économie mondiale. Cependant, outre les formes classiques de transfert (service de la dette, détérioration des termes de l'échange, détournement de fonds, etc.), il existe une forme particulière de transfert à travers les intermédiaires qui ont pu imposer des rentes énormes à la production industrielle ex-soviétique. La valeur ajoutée réelle de la production industrielle y est largement sous-estimée, car elle est d'abord confisquée par ces intermédiaires qui l'exportent ensuite en sous-facturant les prix de biens d'exportation. La valeur ajoutée ainsi transférée réapparaît à l'Ouest¹⁷. Cette méthode rappelle une vieille pratique de transfert des profits des filiales des entreprises multinationales vers leurs pays d'origine. En ex-URSS cependant, très peu d'industries échappent aux rentes des intermédiaires. Ces pratiques criminelles s'inscrivent directement dans le cadre institutionnel néo-libéral car elles se fondent sur un tissu de relations très étroites entre le capital étranger et ses partenaires locaux. L'accumulation primitive du capital

y égorge ainsi l'industrie au lieu de créer les pré-conditions de son essor. Elle arrive trop tard et s'inscrit d'emblée dans une économie mondiale fortement hiérarchisée qui lui assigne un rôle historique inédit. Grâce au FMI et aux « thérapies de choc » appliquées par l'ancienne bureaucratie travestie, un pays comme la Russie s'est ainsi sous-développé à un rythme impressionnant au cours de la dernière décennie. Ajoutons que sa dette extérieure est en large partie composée de la valeur ajoutée russe recyclée par la finance internationale. La production locale génère ainsi la dépendance extérieure de l'ex-deuxième puissance mondiale.

L'émergence de l'impérialisme tardif

« Capitalisme, stade suprême de l'impérialisme » ? Il est difficile aujourd'hui de prendre au sérieux cette formule d'Alain Lipietz. Elle visait à mettre en évidence la dynamique du capitalisme dans sa phase de croissance de l'après-guerre, fondée sur une progression régulière du pouvoir d'achat des salariés et sur un taux d'exploitation élevé dans le centre de l'accumulation, lié à l'approfondissement de l'organisation scientifique du travail et à sa diffusion dans les secteurs productifs. Le transfert de richesse des pays en développement n'y jouait qu'un rôle secondaire, incapable d'expliquer le dynamisme des « trente glorieuses ».

Il paraît incontestable aujourd'hui que l'impérialisme est de retour. S'agit-il d'une réédition de l'impérialisme classique ou plutôt d'un impérialisme d'un « nouvel âge », d'un « impérialisme tardif » ? Certaines différences entre cet impérialisme tardif et l'impérialisme classique sautent aux yeux. La circulation des capitaux et l'échange des marchandises sont fortement polarisés dans les pays industrialisés du Nord. Ceux de l'OCDE sont importateurs nets des capitaux en termes d'IDE¹⁸. La « colonisation » actuelle du tiers-monde se réalise par une domination avant tout économique et non par le partage territorial à travers l'occupation directe et les guerres impérialistes. Il ne s'agit pas nécessairement d'une domination plus « douce » de la périphérie dont on détruit les structures internes et les projets de développement, en condamnant souvent des couches entières de populations à l'anéantissement physique. Il s'agit cependant de formes de concurrence et de coopération inter-impérialistes nouvelles, plus subtiles que les formes classiques qui aboutissaient à des affrontements militaires.

Ces formes nouvelles ne correspondent nullement à un « ultra-impérialisme » qui tendrait à dépasser les États des pays dominants eux-mêmes ainsi que le pense O. Castel.¹⁹ Contrairement à ce qu'elle prétend, des trois « modèles » présentés par Ernest Mandel dans son *Troisième Âge du capitalisme* (*op. cit.*), c'est bien celui de la concurrence inter-impérialiste qui s'est imposé, celui que

Mandel considèrerait prècisément comme l'évolution la plus probable du *Spätkapitalismus* (capitalisme tardif) : « Dans ce modèle, l'interpénétration internationale des capitaux est assez avancée pour qu'un nombre plus élevé de grandes puissances impèrialistes indépendantes soit remplacé par un plus petit nombre de superpuissances impèrialistes, mais elle est si fortement entravée par le développement inégale du capital que la constitution d'une communauté d'intérêts globale du capital échoue. *La fusion des capitaux l'emporte au niveau continental et la concurrence impèrialiste intercontinentale s'en trouve d'autant plus aiguë.* » (*op. cit.*, p. 264.). La mondialisation actuelle du capital est sans aucun doute contradictoire. La fusion d'intérêts et de capitaux à l'échelle intercontinentale coexiste avec la « continentalisation » d'ensembles régionaux. Mais c'est bien cette dernière qui domine maintenant et qui continuera à dominer dans un avenir prévisible. Il y a à cela maintes raisons que nous ne pouvons présenter ici que de manière succincte.

Il faut tout d'abord souligner les données empiriques qui confortent cette thèse. Premièrement, le commerce continental l'emporte sur le commerce lointain. Deuxièmement, les IDE inter-européens sont supérieurs depuis 1989 aux sorties et entrées des autres IDE concernant l'Europe²⁰. Troisièmement, les accords institutionnels (marché unique, monnaie unique européenne, réforme des institutions européennes, Alena, etc., – ajoutons que l'État nippon a proposé à la Chine et à la Corée un système de soutien monétaire mutuel en cas d'attaques spéculatives qui pourrait aboutir à une sorte de « serpent monétaire » asiatique) indiquent un renforcement de la « logique continentale ». Quatrièmement, comme le note Michel Husson²¹, on constate une tendance à une division internationale du travail au sein de chaque pôle triadique et de sa sphère d'influence, particulièrement avancée en Asie (entre le Japon et sa périphérie).

Le niveau régional présente plusieurs avantages par rapport au niveau global²². Il combine des économies d'échelle avec des systèmes de gestion et de communication efficaces et permet une meilleure réactivité des entreprises avec le marché en amont et en aval, ainsi qu'un rôle plus actif de celles-ci dans la formation des cadres institutionnels (blocs et accords commerciaux). La mondialisation et la croissance des multinationales n'impliquent en effet aucunement un affaiblissement de l'État des « superpuissances impèrialistes ». Il faut d'abord souligner que les multinationales dites « globales » représentent un phénomène très minoritaire dans l'évolution actuelle du capitalisme. Ces multinationales, celles des grands pays impèrialistes surtout, demeurent dans une large mesure des entreprises nationales avec des activités et des stratégies internationales-mondiales. Cette affirmation est étayée par le rapport production nationale/production extérieure des multinationales, par la réalité de leurs

structures hiérarchiques, ainsi que par la nationalité prépondérante de leur main-d'œuvre²³. Les impèrialismes ont encore un ancrage national. C'est d'ailleurs pourquoi l'on constate un progrès aussi lent de la construction européenne. Les multinationales européennes affaiblissent-elles l'État-nation en général? Elles affaiblissent certainement l'État grec, mais elles renforcent l'État allemand, qui doit gérer, dans le cadre des institutions européennes et en dehors d'elles, un ensemble de relations très complexe.

De même, la « finance globalisée » provoque des crises que les banques centrales du Brésil et de la Corée ne peuvent gérer et qui échappent à leur contrôle. Les projets de développement de ces pays, fondés antérieurement sur une logique sans rapport avec le néo-libéralisme, ne sont plus réalisables dans le cadre néo-libéral. Les États des superpuissances impèrialistes en revanche, l'État américain au premier chef²⁴, sont renforcés. Ce sont ces États qui gèrent les crises pour les limiter géographiquement et empêcher leur propagation. La « finance globalisée » n'est d'ailleurs pas homogène. L'État allemand se trouve toujours face à une finance qui ne diffère pas beaucoup de celle décrite en 1910 par Hilferding dans *Le Capital financier*: les intérêts de long terme de la *Deutsche Bank*, contrôlant plus de 40 % de capital de la société industrielle *Daimler Benz*, sont intimement liés à ceux de cette dernière. À titre de comparaison, notons qu'aux États-Unis les plus grands investisseurs institutionnels ne contrôlent ensemble qu'une partie inférieure à 5 % du capital de *General Motors*.

Il n'y a pas de capital porteur d'intérêt (ni d'ailleurs de capital productif) sans État et sans réglementation. Alors que la déréglementation est aujourd'hui un mot à la mode, on oublie trop souvent les difficultés qu'elle entraîne. Elle implique une autre réglementation et surtout elle requiert des mécanismes et des institutions à la hauteur des désordres possibles frappant les centres même de l'impèrialisme tardif. Des liens extrêmement étroits subsistent donc entre le capital des puissances impèrialistes et leurs États.

Les puissances impèrialistes ont-elles pu exporter leur crise vers leurs périphéries? La réponse à cette question demande une extrême prudence. C'est pourquoi nous éprouvons certaines réserves quant à la validité de la thèse trop pessimiste de François Chesnais : « Ce sont les priorités du capital-argent de placement – et non plus celles du capital industriel – qui commandent le mouvement d'ensemble de l'accumulation : elles fixent l'horizon temporel de la valorisation du capital ainsi que le taux de rentabilité attendu ; et elles déterminent les principes de gestion des entreprises²⁵. » En raison de cette « dominance » de la finance, Chesnais estime que l'économie mondiale se caractérise par une « tendance à la contraction », affirmation qui mérite d'être nuancée. Il faut d'abord noter que le capital non financier considéré comme un

tout est en train de se désendetter, relativement dans certains pays impérialistes, absolument dans d'autres (en tous cas en France) à travers un taux de financement de l'investissement par un profit retenu brut (disons pour simplifier: le profit d'entreprise selon Marx) très élevé, voire supérieur à 100 %. Aux États-Unis, le profit d'entreprise finance environ 95 % de l'investissement brut dans les années 90. Durant cette période, les émissions d'actions nettes et les acquisitions d'actions du secteur non financier y avoisinent le 0, comme d'ailleurs en France. Dans la seconde moitié des années 90, elles sont négatives aux États-Unis (le secteur non financier rachète ses propres actions antérieurement émises). Dans ces deux pays, mais surtout aux États-Unis, la part du profit financier dans le profit industriel diminue depuis 1992-1993. Ajoutons que le taux d'accumulation semble suivre la croissance du profit d'entreprise en augmentation²⁶. Cela peut paraître paradoxal, mais le fait est que ni la finance directe, ni la finance classique ne financent aujourd'hui l'investissement. Par conséquent, la logique à « court terme » du capital financier, qui s'impose à celle du « long terme », tout comme le « gouvernement de l'entreprise » et ses critères de gestion particuliers²⁷, sont en dernière analyse les modalités d'une restructuration-concentration-centralisation-dévalorisation du capital industriel dans un cadre d'achats et de ventes de titres entre les sociétés non financières. Le capital financier n'est pas la cause de la crise. Il en est le résultat, devenu cause en retour de son prolongement et de sa durée: les instruments utilisés pour rétablir le profit industriel ont créé une dynamique financière en apparence autonome et ils ont été lourds de conséquences pour le profit d'entreprise, qui récupère pourtant peu à peu les marges perdues. La « dominance de la finance » n'est-elle pas en fin de compte un phénomène cyclique dans l'histoire du capitalisme caractérisant notamment les phases de crises structurelles?

On ne peut donc exclure l'éventualité d'une « exportation durable » de la crise économique des centres impérialistes, notamment lorsqu'on examine le cycle de croissance du premier « État-rentier » au cours des années 90. Nous avons examiné certains mécanismes de transfert de valeur aux États-Unis, ainsi que le nouveau partage de la valeur ajoutée locale. Ces mécanismes relèvent pour bonne part des fameuses « contre-tendances à la baisse tendancielle du taux de profit », dont parle Marx dans le 3^e livre du *Capital*. Plusieurs facteurs confortent la thèse de l'amorce d'une onde expansive longue aux États-Unis²⁸, malgré la récession actuelle prévisible et prévue depuis longtemps: la croissance du taux d'exploitation et l'approfondissement de l'échange inégal, les capitaux et les rentes qui affluent vers les États-Unis, la diminution de la composition organique du capital ou la croissance significative de sa productivité (suite à la centralisation-concentration du capital et à l'introduction massive

des nouvelles technologies de gestion à l'âge de maturité), la reprise de l'effort de R & D, les excédents budgétaires, la diminution drastique du rapport dettes nettes/actifs réels des sociétés non financières qui augmente le « profit d'entreprise » et diminue la part du profit confisquée par le capital financier. Bien sûr, la surchauffe de l'économie américaine a eu lieu au prix d'un surendettement des ménages et d'un déficit commercial qui a battu tous les records, ainsi que d'un taux d'inflation hétérodoxe par rapport au dogme néolibéral. La récession était donc préprogrammée. Elle risque d'être profonde et relativement longue, si l'on prend en considération le fait que les politiques anti-inflationnistes mettent du temps à se faire sentir.

Mais les phases de croissance longue n'ont-elles pas leurs propres fluctuations cycliques? L'Europe, qui a connu des évolutions similaires bien que moins prononcées, ne pourrait-elle pas profiter d'un cycle d'expansion aux États-Unis qui favoriserait ses exportations comme celles du Japon? De l'autre côté, une croissance durable élargie à l'Europe n'implique-t-elle pas un rééquilibrage du rapport de forces entre l'impérialisme américain et l'impérialisme européen permettant la réappropriation à moyen terme d'une partie de la plus-value européenne par l'Europe? Quelles formes pourrait prendre un tel conflit de répartition et quelles en seraient les conséquences sur l'économie? Peut-on véritablement exclure la possibilité d'une crise financière majeure aux États-Unis? Quelles sont les perspectives pour le Japon qui vient de traverser une décennie de crise? En dépit de la difficulté à donner des réponses pertinentes à ces questions, l'impérialisme tardif n'est pas le remède à la crise actuelle de la « totalité systémique » que constitue le capitalisme. Ni le taux d'investissement mondial des années 90 par rapport à celui des décennies passées, ni la croissance mondiale du PIB par habitant, qui avoisinait 4 % dans la période 1960-1973, pour tomber à un maigre 1,6 % dans la période 1987-1999²⁹, ne permettent d'affirmer l'éventualité d'une sortie de la crise économique mondiale dans un avenir prévisible.

Le Capital a dissocié progrès économique et progrès social. Ce divorce s'extériorise actuellement d'une manière extrêmement brutale. Le développement social et humain dépend de nos jours bien moins d'une accélération du rythme de croissance mondiale du PIB que d'une distribution des richesses plus égalitaire entre classes sociales, continents et régions, impliquant une redéfinition radicale de l'affectation des ressources productives, une réorientation fondamentale de la R & D, et une diffusion des connaissances plus soutenue et généralisée³⁰. Or, le transfert de valeur suit une logique exactement opposée à ce qui est nécessaire au développement social et humain: des classes à revenu faible aux classes à revenu élevé, de l'Europe et du Japon aux États-Unis, du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest.

Le Capital n'est pas simplement un rapport social. Il implique aussi un rapport de l'homme à la nature. Sa crise n'est pas seulement économique. Détruisant son environnement naturel, il tente de « distribuer » les nuisances et les risques de manière aussi inégalitaire que les revenus, ainsi que le montre la « sociologie du risque » allemande³¹. Le capital a encore plus de difficultés à gérer les effets boomerang de la crise écologique³² que les crises financières et économiques qu'il provoque. Car le rapport de la société à la nature n'est pas réductible au langage comptable de la valeur, à ses horizons temporels bornés, à sa rationalité sourde et aveugle. La crise écologique est absolument endogène au capitalisme. Une crise économique et sociale, une crise écologique et une crise de civilisation profondes et combinées sont les caractéristiques fondamentales de la nouvelle sainte alliance impérialiste.

1 Le livre récent de Duménil G. et Lévy D., *Crise et sortie de crise. Ordre et désordre néolibéraux*, Puf, Actuel Marx, Paris, 2000, a l'intérêt de rassembler un large éventail de données empiriques, permettant de fonder une série d'analyses d'inspiration marxiste anciennes sur des bases statistiques solides. Voir Mandel E., *La crise 1974-1982*, Flammarion, Paris, 1982. E. Mandel a été le premier économiste à avoir prévu l'onde longue récessive actuelle dès les années 60.

2 Chesnais F., *La Mondialisation du capital*, Syros, 1997.

3 Husson M., *Misère du capital. Une critique du néolibéralisme*, Syros, Paris, 1996.

4 Nous résumons ici brièvement un des résultats d'une analyse plus ancienne publiée en grec : Tombazos S., *La Mondialisation et l'Union européenne. Introduction à la critique de la mondialisation et du néolibéralisme*, Ellinika Grammata, Grèce, 1999.

5 *European Economy*, n° 65, Convergence Report 1998.

6 Voir Plihon D., « Déséquilibres mondiaux et instabilité financière : la responsabilité des politiques libérales », in Chesnais F. (Coord.), *La Mondialisation financière. Genèse, coût, enjeux*, Syros, Paris 1996.

7 Duménil G. et Lévy D., *Crise et sortie de crise*, op. cit.

8 Toussaint E., *La Bourse ou la vie. La finance contre les peuples*, CADTM, Bruxelles, 1998.

9 *Ibidem*, p. 130.

10 Voir *Der Spätkapitalismus*, Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 1972, ou la nouvelle édition française, *Le Troisième Âge du capitalisme*, Les Ed. de la Passion, 1997.

11 *Op. cit.*, pp. 133-134.

12 Voir Duménil G. et Lévy D., *Op. cit.*, figure 11.2.

13 Voir Ziegler J., *La Suisse lave plus blanc*, Seuil, Paris, 1990, et Attac, *Les Paradis fiscaux ou la finance sans loi*, Mille et une nuits, Paris, 2000.

14 Cité par Chesnais F., « États rentiers dominants et contraction tendancielle. Formes contemporaines de l'impérialisme et de la crise », in Duménil G. et D. Lévy (sous la dir. de), *Le Triangle infernal. Crise, mondialisation, financiarisation*, Puf, Actuel Marx, Paris 1999.

15 Voir Chesnais F. et Plihon D. (Coord.), *Les Pièges de la finance mondiale. Diagnostics et remèdes*, Syros, Paris 2000, (en particulier les articles de Chesnais F. et Salama P.) et aussi l'article de Serfati C. in *Le Triangle infernal*, op. cit.

16 Voir Chossudovsky M., « Recolonisation programmée au Brésil », *Le Monde Diplomatique*, mars, 1999.

17 Voir Sapir J., *Le Krach Russe*, La Découverte, Paris, 1998.

18 Voir Vergopoulos K., « Le mondialisme financier : remède à la crise ou facteur d'aggravation ? », in *Le Triangle infernal*, op. cit.

19 Voir « La naissance de l'ultra-impérialisme. Une interprétation du processus de mondialisation », in *Le Triangle infernal*, op. cit.

20 Voir *European Economy*, n° 63, Annual economic report for 1997.

21 Voir « Les trois dimensions du néo-impérialisme », in *Actuel Marx*, n° 18, Puf, Paris, 1995.

22 Voir Gerbier B., « L'impérialisme géoéconomique, stade actuel du capitalisme », in *Le Triangle infernal*, op. cit.

23 Voir Boyer R., « Les mots et les réalités », in Cordelier S., Doutaux F. (Coord.), *La Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, Paris, 1997.

24 Voir Achcar G. (sous la dir. de), *L'Hégémonie américaine*, Actuel Marx, Puf, Paris, 2000.

25 Chesnais F. et Plihon D. (Coord.) p. 46, op. cit.

26 Ces données sont tirées du livre de Duménil G. et de Lévy D., *Crise et sortie de crise*, op. cit.

27 Voir aussi les articles de Plihon D. et Serfati C., in Chesnais F. et Plihon D. (Coord.), op. cit.

28 L'argumentation de G. Duménil et de D. Lévy est à ce propos très convaincante. *Ibidem*.

29 -4,4 % en ex-URSS, -0,9 % en PECO, -0,2 en Afrique subsaharienne, 0,4 au Moyen-Orient et au Maghreb, 0,8 en Amérique Latine. Voir CEPII, *L'économie mondiale 2001*, Paris, 2000, p. 108, (taux de croissance par habitant PPA en dollars).

30 Voir Tombazos S., « Les aspects discordants du développement mondial. Le rapport sur le développement humain 2000 des Nations unies », *Variations* n° 2, Syllepse, Paris, 2001.

31 Voir en particulier Beck U., *Die Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1986.

32 Voir Husson M., *Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?*, éditions Textuel, Paris 2000.

Claude Serfati

Économiste, maître de conférences au Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines; auteur notamment de *La Mondialisation armée* (Paris, Textuel, 2001), et coordinateur avec François Chesnais et Dominique Plihon des *Pièges de la finance mondiale* (Paris, Syros, 2000).

Violences de la mondialisation capitaliste

Cet article souligne que les rapports de domination et de pouvoir sont au cœur de la mondialisation du capital. Il adopte donc une vue opposée aux thèses anciennes mais toujours renouvelées, qui font du développement du libre-échange et du libéralisme économique, et aujourd'hui de la mondialisation, un vecteur de paix entre les peuples. Loin d'être soluble dans la mondialisation, le militarisme est un élément indispensable pour analyser les transformations du capitalisme contemporain. La « main invisible » du marché a besoin d'un « bras armé » pour défendre le pouvoir du capital. Les guerres qui déchirent l'Afrique témoignent de l'essor d'une économie de prédation qui est à la fois une composante et un effet de la mondialisation.

La « mondialisation », stade suprême de la paix ?

Le fait que le libre-échange est un facteur de paix entre les nations est une proposition ancienne. Adam Smith écrivait que « *le commerce, qui naturellement devrait être, pour les nations et les individus, un lien de concorde* », ne l'est pas suffisamment en raison des mesures protectionnistes¹. Les économistes libéraux comme Jean-Baptiste Say furent prompts à voir dans la guerre commerciale, sous la forme de mesures protectionnistes, dumpings, etc., la dernière étape conduisant à la guerre proprement dite.

Cette identification du libre-échange à la paix est aujourd'hui largement reprise par les apologistes de la « mondialisation ». De nombreuses analyses ne se contentent pas d'affirmer qu'elle est un facteur de prospérité pour les individus. Elles insistent sur son caractère profondément pacifique. Bien au-delà d'une nouvelle phase dans l'internationalisation des échanges, la mondialisation marquerait l'avènement d'un système nouveau, fondé sur une inté-

gration économique totale. Elle rendrait plus difficile et coûteux le recours à la guerre. En fait, la mondialisation rendrait les frontières surannées (c'est ce que « *monde sans frontières* » et « *la fin des États-nations* » que K. Ohmae² nous a successivement annoncés dans ses ouvrages). Le caractère pacifique de la mondialisation serait également renforcé par le fait que les puissances économiques privées (les firmes multinationales), qui ont émergé comme moteurs de la globalisation, seraient foncièrement porteuses de paix, à la différence des gouvernements nationaux hantés par des questions de prestige et de pouvoir. Nous serions donc entrés dans l'ère de la *Pax Capital*³. Dans un registre différent, un autre chercheur diagnostique une évolution des pays capitalistes avancés vers des « *sociétés post-militaires* » grâce à la globalisation. Ceci ne signifie pas que les sociétés soient devenues spontanément plus pacifiques, mais que la balance des forces entre bien-être (*welfare*) et bellicisme (*warfare*) penche définitivement du côté du premier⁴.

Cette vision idyllique d'une relation vertueuse entre le libre-échange (et le libéralisme économique) et la paix relève d'une étrange « relecture » de l'histoire des deux derniers siècles et de la situation contemporaine. Fondées sur les contradictions du mode de production capitaliste, les rivalités entre les pays dominants les ont conduit à s'affronter militairement; elles ont finalement débouché au vingtième siècle sur deux guerres mondiales, sur une barbarie d'une ampleur inouïe. Cette reconstruction oublie également que les pays dominants ont constitué leurs empires coloniaux par la violence des armes. Il est vrai que ces guerres de conquête furent présentées comme une œuvre civilisatrice..., et déjà comme une guerre des droits de l'homme (blanc). Aujourd'hui, l'ampleur du militarisme, au premier plan celui des États-Unis et des pays de l'Otan, ainsi que les nombreux conflits qui déchirent la planète sont aux antipodes de ces discours apologétiques sur la « mondialisation pacifique ».

Derrière le marché, le « secret de la marchandise »

Déclarer que la mondialisation est intrinsèquement pacifique n'est possible qu'à condition de la concevoir comme la constitution d'un vaste marché planétaire, un lieu de rencontre entre individus qui seraient sur un pied d'égalité pour échanger biens et services (la vente de la force de travail étant un service parmi d'autres). Les théories économiques dominantes sont fondées sur l'idée d'individus souverains. Il leur est donc difficile de réintroduire le pouvoir de coercition que possèdent certains groupes et classes sociales sur d'autres groupes et classes, sans remettre en cause ce paradigme de la souveraineté du producteur et du consommateur. Ceci conduit à considérer les États comme des institutions chargées de corriger les « défaillances du marché ». Dans le

champ de l'économie internationale, les pays se réduiraient à l'agrégation de ces choix individuels, et « *le choix de s'ouvrir aux échanges, pour un pays donné... est le résultat d'un calcul rationnel reposant sur la prise en compte des gains liés à l'échange international* »⁵.

Identifier la mondialisation du capital à la constitution d'un marché, c'est prendre pour argent comptant le fait que « *dans notre société, la forme marchandise est si familière que personne n'y voit malice* »⁶. Ne pas « y voir malice » conduit à confondre capitalisme et marché, à voir dans le premier le parachèvement d'un long processus historique d'élargissement du second, et à adopter en conséquence, à la manière de Max Weber qui en fut un des brillants porte-parole, une vision téléologique européo-centrée de l'histoire. Pour dévoiler le « *secret de la marchandise* » (c'est-à-dire du marché), il ne suffit pas de considérer que « l'échange est aussi vieux que la vie en société » ; il faut prendre en compte la singularité du mode de production capitaliste, dans lequel l'économique, identifié au marché, est désencastré des relations sociales extra-économiques⁷. Pour le dire autrement, la coercition extra-économique n'est pas nécessaire en permanence pour permettre au procès de production de se poursuivre, la « liberté » de celui qui ne dispose que de sa force de travail pour vivre devant en principe constituer un aiguillon suffisant pour lui *imposer* de le faire.

Cette autonomie de l'économie vis-à-vis du politique ne permet pas pour autant de conclure que la coercition ne joue plus un rôle déterminant dans le mode de production capitaliste. Elle est à la fois immanente au procès de production, et cristallisée dans l'État dont la présence est indispensable pour la reproduction des rapports sociaux. Loin de correspondre à une expansion pacifique du « marché », la domination du capital s'est toujours exercée par la violence. Pour imposer son mode de production, le capitalisme a d'abord dû y recourir pour bouleverser les rapports sociaux. Mais l'« accumulation primitive » – la dissolution des rapports qui unissent le producteur aux conditions de production – n'est pas un acte fondateur qui a lieu une fois pour toutes ; c'est un processus permanent de l'histoire du capitalisme. La conquête de nouveaux territoires à partir du dix-neuvième siècle fut analysée par les théoriciens de l'impérialisme comme le produit des besoins compulsifs du capital d'étendre une domination fondée sur des rapports sociaux antagonistes et à recourir pour ce faire à la violence. Cette logique « totalitaire »⁸, qu'Ellen Meiksins Wood appelle l'« universalisation » du capital se poursuit. Elle conduit à une transformation sociale qui « *soumet toujours plus fortement les êtres humains, de leurs relations sociales et de leur pratiques aux impératifs de l'accumulation capitaliste* ». Aujourd'hui, la logique « totalitaire » du capital, dont le capital financier est redevenu la figure dominante, pousse plus loin

la destruction de la nature en la transformant en capital ; elle aggrave la dégradation de l'environnement soumis aux droits de propriété (les « droits à polluer ») ; elle met en péril les conditions de vie des individus (santé, enseignement) pour en faire des sphères de valorisation du capital. La période dans laquelle le capitalisme est entré dans les années 90 ne se caractérise pas seulement par une crise de l'accumulation qui dure depuis 1973. En « *épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse, la terre et le travailleur* »¹⁰, le capital, en tant que pouvoir social, rétrécit l'échelle de la reproduction des conditions sociales et individuelles d'existence pour élargir sa sphère de valorisation. Il confronte ainsi l'humanité à son caractère prédateur, comme on le verra dans le cas de l'Afrique.

La construction politique de la mondialisation du capital

Il n'est pas besoin de s'étendre longuement ici sur le fait que le mouvement de mondialisation du capital, à commencer par celui du capital financier, a peu à peu avec un processus économique résultant de « forces du marché ». La « révolution conservatrice » thatchérienne (1979) et la politique de Reagan mise en œuvre à partir de 1980 ont joué un rôle central dans la remontée en puissance du capital financier et de la classe des propriétaires du capital¹¹. L'arrivée au pouvoir de ces deux gouvernements « forts » a mis fin aux crises politiques et sociales majeures que ces deux pays avaient traversées au cours des années 70 (et depuis plus longtemps encore pour le Royaume-Uni). Les mesures politiques adoptées furent décisives dans la reconstitution du pouvoir des rentiers et dans le changement des rapports de forces entre capital et travail. Le même type de politique néo-libérale fut mise en œuvre à des degrés divers dans les autres pays développés par tous les gouvernements, quelles que fussent leur coloration politique.

Les États-Unis occupent une position centrale dans cette construction politique. À la suite de la disparition de l'URSS, ils peuvent plus que jamais exercer leur puissance politique au sens large, qui inclut une domination militaire écrasante, dans les relations économiques internationales. Dès son élection en 1992, Clinton annonça qu'il placerait les intérêts économiques et commerciaux des États-Unis au centre de sa politique étrangère. L'objectif était de faire bénéficier l'industrie et la finance américaines de la nouvelle donne géopolitique et de la politique commerciale (c'est-à-dire celle qui concerne le commerce international). Cette politique, parfois qualifiée de « néo-mercantiliste », mêle libéralisation des échanges et mesures protectionnistes. Leur hégémonie a également permis aux États-Unis de peser de tout leur poids dans la réorganisation du système financier et monétaire au profit du capital financier américain¹². En fin de compte, alors que la compétitivité industrielle

du capitalisme américain a décliné au cours des années 70 et 80, au point que certains annonçaient la fin de l'hégémonie impériale américaine, le dynamisme dont cette économie a fait preuve au cours des années 90 ne peut être dissociée de la place du pays dans les relations internationales. C'est dire que, plus que jamais, les facteurs politiques et économiques sont étroitement imbriqués dans l'essor de la mondialisation du capital.

L'administration Bush tente d'aller plus loin dans cette voie. La décision de déployer un système de défense anti-missiles, venant après les augmentations du budget militaire décidées par Clinton, ne donne pas seulement une nouvelle impulsion à la militarisation de la planète (en 2000, les dépenses militaires des États-Unis comptaient pour 37 %, et celle de l'Otan pour 63 % des dépenses militaires mondiales). Il s'agit d'adresser aux ennemis réels et supposés, ainsi qu'aux alliés et néanmoins concurrents sur le plan économique, un signal clair, sinon brutal, sur les « effets de seuil » qui doivent continuer à distinguer les États-Unis du reste du monde. Cette attitude va de pair avec leur comportement brutal dans les négociations internationales sur le commerce, l'investissement, les droits de propriété intellectuels, l'environnement (refus de ratifier les accords de Kyoto), ou la lutte contre la criminalité financière.

Parler d'hégémonie ne signifie d'ailleurs nullement ignorer ou même sous-estimer les facteurs de fragilité économique des États-Unis, beaucoup plus importante que les laudateurs de la « nouvelle économie » le laissent entendre. Le capitalisme américain, qui a sérieusement repris l'avantage face aux salariés, demeure en effet fortement dépendant des approvisionnements en pétrole et autres ressources stratégiques assurés par ses groupes multinationaux. La vitalité de l'innovation technologique et celle de secteurs importants de la recherche universitaire (par exemple dans les sciences de l'ingénierie) reposent sur un « drainage des cerveaux » qui, au même titre que le financement de ses déficits, représente la contribution du « reste du monde » à la croissance américaine¹³. Elle ne les met pas pour autant à l'abri d'une amplification de la crise dont ils ne pourraient, à la différence de celle de 1997, reporter une nouvelle fois le paiement de la facture.

L'indispensable bras armé de la mondialisation

La mondialisation du capital est un processus dont le caractère hiérarchisé apparaît avec encore plus d'ampleur depuis la crise dite « asiatique » de 1997. Les États-Unis, et dans une moindre mesure les pays de l'Union européenne (UE) ont été sinon épargnés, du moins relativement moins touchés par cette crise économique qui continue à frapper une bonne partie de la planète. Mais le droit du capital financier à prélever la rente perpétuelle constituée par le

paiement de la dette publique, celui des groupes d'exploiter les ressources minérales et de gérer la main-d'œuvre dans les conditions décidées par l'OMC et par les accords internationaux (l'Aléna, l'Accord général sur le commerce des services, etc.), ne peut pas ne pas provoquer des séismes sociaux aux portes mêmes des États-Unis et de l'Union européenne.

Les seules « forces du marché » et celles des organisations économiques internationales (parmi lesquelles on peut citer la Banque mondiale, le FMI, l'OMC) ne sont pas suffisantes pour parer aux conséquences sociales désastreuses produites par la mondialisation. L'interdépendance accrue des économies américaine et des pays de l'Union européenne va donc de pair avec le renforcement de l'Otan dans son rôle de bras armé de la mondialisation. Comme nous l'avons montré¹⁴, ce ne sont plus seulement les menaces militaires, mais également celles contre les systèmes économiques, financiers, commerciaux et énergétiques, qui sont désormais définies comme enjeu de sécurité vitale pour les États-Unis et par contrecoup pour l'Otan. Toutefois, les États-Unis ne sont pas disposés, ni sans doute préparés, à gérer directement l'immense « désordre mondial » issu de la mondialisation capitaliste. C'est dans ce cadre qu'on peut interpréter la mise sur pied d'une « force de réaction rapide », dans laquelle certains veulent voir la première étape d'une « défense européenne ». Celle-ci est clairement conçue comme une composante de l'alliance transatlantique. Le passage de Javier Solana du poste de secrétaire général de l'Otan à celui de haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE est plus qu'un symbole.

En fait, les dirigeants des pays membres de l'Union européenne partagent les mêmes objectifs que ceux de l'Otan. Ils ont la même vision des enjeux et des risques impliqués par les transformations économiques et géopolitiques des années 90. Ceci va de pair avec une interdépendance accrue des capitaux transatlantiques dans de nombreux secteurs, y compris bien sûr dans ceux de l'industrie d'armement. Aujourd'hui, le maintien de la domination du capital financier et le respect de la propriété du capital s'appuient sur la formation d'un « bloc d'États transatlantiques »¹⁵ dont les États-Unis constituent l'armature et auquel s'agglomèrent principalement les États européens et le Japon, ainsi que les autres pays liés militairement aux États-Unis (Nouvelle-Zélande, Australie en particulier). Il faut adjoindre à ce bloc les organisations internationales de nature économique (FMI, Banque mondiale, OMC, OCDE), militaire (Otan) ainsi que les forums économiques. Toutes ces institutions prennent en charge les politiques néo-libérales et le respect de la « démocratie de marché »¹⁶.

Compte tenu des réticences de nombreux pays de l'Union européenne à voir leurs armées assumer des engagements militaires trop risqués, ou en tout cas

leur pudeur à afficher publiquement un tel engagement, la force d'action rapide est constituée pour des missions précises et limitées. Celles-ci ont été officiellement définies par le traité sur l'Union européenne comme « *des missions humanitaires et d'évacuation, les missions de maintien de la paix et les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix* » (titre v, article 17, alinéa 2). Ces formules générales laissent une grande latitude pour une intervention de l'Union européenne ou de certains de ses pays membres. Elles laissent également dans l'ombre la question de la zone géographique assignée à cette force. Des spécialistes estiment que « *les limites géographiques réalistes n'iront probablement pas au-delà de « l'extérieur proche » : le Caucase et Transcaucasie, le Moyen-Orient, l'Afrique* »³⁷. Ce qui n'est déjà pas si mal... Le Royaume-Uni et la France trouvent là un moyen de défendre leur statut d'anciennes puissances impériales, en particulier sur le continent africain. Les interventions militaires des pays de l'UE permettront également à l'Administration américaine, obsédée par l'objectif du « zéro mort », de ne pas avoir à mettre dans des situations périlleuses les forces armées qu'elle déciderait d'engager.

L'économie de la prédation, face non cachée de la mondialisation

La situation d'une large partie du continent africain éclaire la façon dont la domination du pouvoir du capital fait surgir à grande échelle une économie de la prédation³⁸. C'est dans ce cadre qu'il faut situer ce que certains appellent les « *nouvelles guerres* » dont les traits majeurs sont l'érosion des distinctions entre public et privé, militaire et civil, interne et externe³⁹. Ce sont avant tout les programmes de réduction des dépenses publiques imposés par les organisations internationales, le contrôle exercé par les groupes multinationaux sur les ressources, qui portent une large responsabilité dans la situation faite aux populations. Quarante-sept États du continent ont accepté les réformes inspirées de la Banque mondiale impliquant notamment de larges programmes de privatisation. Ces programmes ont eu pour effet de priver d'emploi des centaines de milliers de fonctionnaires, à commencer par les enseignants, les personnels de santé et les agents du développement agricole. Mais les programmes de privatisation ont également transformé les appareils d'États nationaux en réseaux concurrents qui s'organisent pour maintenir leur pouvoir et leur existence. La montée en puissance des sociétés de mercenaires n'est donc pas à l'évidence le produit de causes purement endogènes aux États africains. La privatisation de la sécurité a été clairement encouragée par la Banque mondiale et le FMI, elle est en phase avec les dogmes qui l'inspirent, en particulier avec la théorie néoclassique pour laquelle les activités marchandes doivent être étendues au maximum. Cette politique a permis que se conso-

lide ce qu'on peut appeler une « économie de la prédation », qui repose en particulier sur les très nombreuses guerres qui saignent l'Afrique subsaharienne, devenues un nouveau mode de fonctionnement de l'économie et un moyen de subsistance pour ceux qui la font. Les armées vivent du dépouillement des populations civiles, mais les guerres sont également menées pour le contrôle de ressources minérales et de leur commerce.

Cette économie de prédation – qui repose sur le pillage des ressources minérales par les groupes rivaux – n'existerait pas sans les revenus tirés de son insertion dans la mondialisation. Les guerres qui permettent l'exploitation « kleptocratique » des ressources naturelles exportables sont un des moyens de connexion du continent subsaharien au processus de mondialisation. C'est sur les marchés financiers internationaux – et dans les paradis fiscaux qui en sont une composante importante – que l'argent issu de cette exploitation peut être recyclé pour financer l'achat d'armement. La livraison de matériels de haute technologie produits par les firmes des pays développés voisine avec celle d'armes légères. Le financement des guerres par le recyclage des ressources tirées du pillage, de l'exploitation des ressources naturelles, etc. participe donc pleinement de la mondialisation financière, au même titre que d'autres activités criminelles qui atteignent aujourd'hui des montants gigantesques. Dans ce cadre, le rôle central joué par la France en Afrique depuis l'époque de la colonisation explique que ce soient ses élites politiques et économiques qui trouvent fréquemment au premier rang des mises en cause dans les guerres, en particulier celles qui comportent des enjeux pétroliers. L'ampleur de la responsabilité de la France est attestée par les fractions importantes du capital financier, de l'industrie et de l'appareil politique et administratif d'État aujourd'hui mises en cause dans une chaîne d'affaires judiciaires à laquelle s'ajoutent régulièrement de nouveaux maillons.

La tyrannie de la dette et l'accaparement des ressources minérales montrent en tout cas qu'il n'y a pas de régions ou de pays qui échappent à la logique de la mondialisation. Il faut donc se méfier des termes tels qu'*exclusion*, utilisés pour caractériser l'écart grandissant entre les pays développés, principalement localisés dans la zone euro-atlantique, et le reste de la planète (en particulier l'Afrique). Il faut au contraire considérer que la mondialisation du capital « inclut » dans une totalité systémique les régions et les pays de la planète, dans un ordre hiérarchique inégalitaire, et dans des formes d'organisation économique souvent proches de la prédation

Un fardeau moins lourd pour les pays dominants

La situation de l'Afrique pose la question de l'analogie avec la domination coloniale exercée par les pays métropolitains il y a un siècle. La dette et l'accapa-

rement des ressources minérales et du potentiel industriel (aujourd'hui par le truchement des programmes de privatisation préconisés par les institutions internationales) furent également deux vecteurs essentiels de la domination de quelques grands pays occidentaux sur des pays coloniaux, ou formellement indépendants, à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

De même, le développement de l'économie de prédation évoque la période de la colonisation africaine²⁰. Les analyses menées au début du vingtième siècle par les théoriciens de l'impérialisme, en particulier par J. Hobson, R. Luxemburg et Lénine gardent, et dans certains cas retrouvent sur de nombreux points, leur pertinence pour l'analyse de la situation présente. La puissance actuelle du capital financier incite également à analyser comparativement la période contemporaine et celle au cours de laquelle le capital financier s'est enraciné dans les pays développés²¹.

Mais la domination du capital financier et des groupes multinationaux, soutenue sans réserve par leurs gouvernements, fonctionne aujourd'hui dans un autre contexte. Aux guerres liées à la conquête coloniale et aux rivalités impérialistes, qui débouchèrent directement ou indirectement sur les deux guerres mondiales du vingtième siècle, ont succédé des « nouvelles guerres » qui n'opposent plus, ni les puissances dominantes entre elles pour l'appropriation de territoires à coloniser comme il y a un siècle, ni les pays coloniaux à leurs anciens tuteurs. Il n'empêche que les intérêts économiques et, à des degrés différents, les intérêts politiques des pays développés sont une cause majeure du déclenchement et de la poursuite des guerres qui déchirent l'Afrique.

Les États africains ne sont plus des colonies, mais leur « indépendance » ne constitue une gêne ni pour les anciens pays colonisateurs, ni pour le capital privé en quête d'investissements ou de placements financiers. L'existence d'appareils d'État fragiles, vertébrés autour de l'armée ou ramifiés entre factions dirigeantes plus ou moins rivales, mais toutes adossées à des groupes armés, n'est pas un handicap pour les anciennes puissances coloniales. Placés sous le contrôle des organisations économiques internationales, ces pays assurent aux compagnies qui exploitent les ressources minières et aux institutions créancières la protection de leur propriété et le respect des contrats. C'est seulement grâce à cette reconnaissance internationale que les classes dirigeantes de ce que certains appellent des « quasi-États » d'Afrique peuvent maintenir leur autorité politique et leur contrôle sur les ressources économiques et prendre leur part du butin au passage. Même des pays promus au rang de « puissances régionales » par certains analystes sont minés par les conflits internes.

L'« indépendance » formelle des anciennes colonies dispense les pays dominants des charges de gestion qui incombaient naguère au colonisateur, sans

pour autant mettre en péril les bénéfices escomptés par le capital financier et les groupes multinationaux. Le capital financier n'a en effet que faire de la prise en charge de dépenses nécessaires à la reproduction et au maintien de la vie, à l'éducation de la jeunesse. Les groupes multinationaux n'aspirent qu'à tirer parti des ressources naturelles et les créanciers sont exclusivement préoccupés de maintenir les flux réguliers de paiement de la dette. Pour peu qu'on le considère comme un ensemble fonctionnant à l'échelle mondiale (la « mondialisation »), le mode de reproduction du capital n'a désormais que des exigences très sélectives vis-à-vis d'un continent comme l'Afrique. Pour les pays développés, confrontés à une croissance économique lente et contribuant au maintien de taux de chômage élevés dans leur propre pays, l'Afrique n'offre même plus l'attrait d'une source de main-d'œuvre bon marché. La « souveraineté » des États africains et la légitimité conférée à des gouvernements soumis au capital étranger permettent de tirer pleinement parti des avantages offerts par ces pays sans avoir à en gérer ni les coûts économiques, ni les « désagréments » sociaux. Le génocide organisé au Rwanda, dont les gouvernements américain et européens étaient parfaitement informés, n'a nullement empêché la poursuite des activités minières et pétrolières des groupes multinationaux.

Les fléaux sociaux, au premier chef les disettes, famines et pandémies (le sida n'en est que la version la plus récente et exacerbée), qui exterminent les populations ne résultent pas de causes internes. Dans le cadre du mouvement de décolonisation, ces fléaux pouvaient refléter un « mauvais départ », mis en évidence par René Dumont au début des années 60. Quatre décennies plus tard, il faut considérer qu'ils sont une composante *irréversible* des relations économiques et sociales actuelles. Cette population est désormais trop nombreuse. La loi de Malthus, écrit l'anthropologue Claude Meillassoux, c'est que « la population travailleuse doit être maintenue en permanence à la lisière de la disette » pour éviter une croissance démographique « excessive »²². Les « nouvelles guerres » ont donc aussi la tragique fonction de permettre l'application de la loi de Malthus. La violence exercée pour maintenir le bon fonctionnement de la « mondialisation » a décidément un bel avenir. À moins que...

1 A. Smith, *La Richesse des nations*, GF-Flammarion, 1991, livre IV, chapitre III, page 86.

2 K. Ohmae, *The Borderless World*, 1990, Collins et *The End of the Nation State*, 1995, Free Press.

3 R. Wright, *Foreign Policy*, Été 2000.

4 M. Shaw, *Post-Military Society*, Polity Press, Cambridge, 1991.

- 5 C.A. Michalet, *Le Capitalisme mondial*, Quadrige, 1996, page 230. Face à l'impasse explicative de cette approche « ricardienne », l'alternative dans le cadre du modèle dominant a consisté à développer dans le champ de l'économie politique internationale, une analyse dans laquelle les États sont réintégrés en tant qu'acteurs politiques souverains et rationnels des relations économiques internationales.
- 6 K. Marx, *Le Capital*, Éditions sociales, 1969, Livre, 1, Tome 1, page 93.
- 7 K. Polanyi, *La Grande Transformation ; Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983.
- 8 « *Idéal politique qui considère le tout social comme ayant seul une valeur par lui-même et les individus comme n'étant que des organes à son service* » (Lalande A. : Vocabulaire technique et critique de la philosophie, PUF). Ici le « tout social » est évidemment à remplacer par « capital ».
- 9 E. M. Wood, « Modernity, postmodernity or capitalism », *Review of International Political Economy*, 4,3, Automne 1997, page 554.
- 10 K. Marx, *Le Capital*, Éditions sociales, 1969, Livre, 1, Tome II, page 182.
- 11 E. Helleiner, *States and the Re-emergence of Global Finance*, Cornell University Press, 1994.
- 12 P. Gowan, *The Global Gamble, Washington's Faustian Bid for Global Dominance*, Verso, 1999.
- 13 Voir F. Chesnais, « "La Nouvelle économie" : une conjoncture propre à la puissance hégémonique américaine », dans F. Chesnais, G. Duménil, D. Lévy, I. Wallerstein, *Une Nouvelle Phase du capitalisme ?*, Syllepse, 2001.
- 14 C. Serfati, *La Mondialisation armée, Le Déséquilibre de la terreur*, Textuel, Collection « La Discorde », 2001.
- 15 C. Serfati, « Une bourgeoisie mondiale pour un capital financier mondialisé ? » dans S. de Brunhoff, G. Duménil, I. Garo, D. Lévy, C. Serfati, A. C. Wagner et P. P. Zalio, *Bourgeoisie*, Syllepse, 2001.
- 16 Qu'on pense par exemple au rôle joué par l'Otan, en préséance à celui de l'UE, dans la mise en œuvre de la « démocratie de marché » dans les pays d'Europe centrale et orientale, au bénéfice principal du capital financier américain et allemand.
- 17 J. Howorth, « L'Intégration européenne et la défense : l'ultime défi ? », *Cahiers de Chaillot*, 43, novembre 2000, page 77.
- 18 Cette section et la suivante reprennent les développements de notre ouvrage *La Mondialisation armée*.
- 19 M. Kaldor, *New and Old Wars*, Polity Press, Oxford, 1999.
- 20 Voir J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, 1997, Complexe.
- 21 Sur ces questions voir, C. Serfati, « Puissance du capital financier. Les limites endogènes du capitalisme », ainsi que F. Chesnais, « États rentiers dominants et contraction tendancielle. Formes contemporaines de l'impérialisme et de la crise » dans Dumenil G., Lévy D. (éditeurs), *Le Triangle infernal, Crises, Mondialisation, Financiarisation*, PUF, Actuel Marx Confrontations, Paris, 1999.
- 22 C. Meillassoux, *L'Économie de la vie, Démographie du travail*, Cahiers Libres, Éditions Page deux, 1997, p. 108-109.

Société civile et gouvernance globale



Peter Gowan

Enseignant en sciences politiques à l'université de North London,
auteur de *The Global Gamble* (Verso, 1999), prix du mémorial Isaac Deutscher 2000.

Cosmopolitisme libéral et « gouvernance globale »

Le propos de cette contribution est d'explorer ce qu'il est convenu, en langage branché, d'appeler la « gouvernance globale ». Mais nous devons préalablement dissiper un peu du brouillard qui entoure l'économie et la politique internationales. Quelque chose de très important s'est produit au cours des dernières décennies. Le concept orthodoxe de « globalisation » pointe certains effets et symptômes de cette grande transformation, en même temps qu'il masque ce qui est à l'œuvre et nous empêche d'en maîtriser les conditions.

L'orthodoxie nous invite à nous représenter le monde comme composé d'individus faisant face à des structures institutionnelles rigides qui dominent leur existence : les marchés et les États. Le monde est alors perçu comme divisé selon deux plans autonomes : un monde marchand/économique, avec sa propre logique marchande, et un monde politique/interétatique, avec sa propre logique de pouvoir. Tandis que les frontières entre États politiques seraient maintenues, séparant la politique intérieure de la « politique étrangère », les frontières entre économies nationales seraient dissoutes dans une économie globale transnationale. D'un point de vue historique, cette représentation dominante est perverse. Loin d'apparaître comme des données fermement établies, États et marchés démontrent une grande plasticité formelle et une aptitude à se transformer dans l'espace et dans le temps. Au début du xx^e siècle, existait un énorme État impérial britannique doté de 90 000 agences bancaires outre-mer ; il a disparu. La plupart des économies marchandes en Europe étaient organisées jusqu'au milieu du xx^e siècle sous forme d'empires, et elles ont également disparu. Aujourd'hui, les échanges économiques sont concentrés de façon écrasante au sein de la triade États-Unis/Europe/Japon. Au début du siècle, les marchés domestiques des pays avancés étaient étroits et l'État jouait un rôle secondaire en tant que consommateur. À présent, ces marchés domestiques jouent un rôle essentiel et reposent pour une large part sur les commandes d'État. Au début du siècle, les États euro-

péens étaient militarisés dans la perspective de s'affronter les uns les autres, sans craindre d'envoyer à la mort des millions de leurs citoyens. Désormais, les États dominants sont terrifiés à l'idée des conséquences intérieures que pourrait avoir la perte de quelques soldats dans les Balkans.

Rien décidément n'est moins rigide que la forme des États et des marchés. Ils ont été modelés et remodelés par les affrontements et les mouvements de centaines de millions de personnes tout au long du siècle écoulé. Chaque convulsion a transformé radicalement les institutions étatiques et celles du marché, tant nationalement qu'internationalement. La raison de ces transformations doit être cherchée dans la confrontation entre forces sociales qui opèrent à la fois dans les relations de production et dans les rapports politiques. L'interaction de ces forces n'est jamais transparente. Elle est médiée par les formes du marché et de l'État. C'est en traversant ces apparences pour déchiffrer l'algèbre de ces interactions entre classes sociales que nous pouvons comprendre la politique internationale contemporaine et la « gouvernance globale ».

L'orthodoxie dominante occulte au moins trois vérités algébriques. La première, est que ce que l'on appelle l'économie de marché constitue en réalité un système social dont le caractère essentiel est le fait qu'il garantit l'extraction et l'appropriation de richesse au profit des classes possédantes. Ce système social inclut le marché, mais aussi le système monétaire, le système fiscal, le système juridique, les infrastructures de santé, d'éducation, de transport, les appareils de police et de sécurité, etc. Les classes sociales qui produisent la richesse au bénéfice des classes possédantes doivent être subordonnées à ce but à travers ces institutions. C'est une lutte permanente, parfois d'apparence pacifique, parfois impitoyable, qui passe par des révoltes, voire des révolutions, et comporte toujours une forte dose de coercition. C'est là ce que l'idéologie dominante (ou orthodoxie) appelle avec distinction « le marché » ou « l'économie ».

La seconde vérité algébrique découle de la première : la prétendue autonomie du marché par rapport à la politique n'apparaît qu'avec le triomphe de la politique dans le cadre du capitalisme. Ce que signifie en réalité l'autonomie du marché, c'est la capacité pour l'État capitaliste de défendre et de préserver avec succès les droits de propriété privée des classes possédantes sur les moyens de production et sur toutes les autres formes de richesse. C'est là une fonction essentielle du pouvoir politique. Si elle est remplie de façon satisfaisante, le système fonctionne de manière relativement pacifique ; si les relations entre classes deviennent incertaines et imprévisibles, le système économique ne fonctionne plus aussi « naturellement ».

La troisième vérité algébrique, enfin, concerne le fait que le capitalisme a toujours été à la fois organisé à l'échelle nationale dans le cadre de l'État et transnational dans sa logique. Ce dernier point demande quelques développements.

Questions de méthode

Le capitalisme organise la production et l'appropriation privée dans le cadre d'États territorialisés en même temps qu'il opère à l'échelle internationale. Ces interactions dans le cadre du marché mondial exercent une profonde influence sur chacun des États et des marchés, modifiant les structures sociales et le pouvoir des groupes sociaux. En retour, ces changements altèrent la distribution de pouvoir et de richesse entre sociétés capitalistes à l'échelle internationale. Il en résulte une contradiction caractéristique du capitalisme : différentes sociétés capitalistes doivent coopérer pour organiser et institutionnaliser ces relations internationales ; mais, d'un autre côté, elles doivent s'efforcer de contrôler et de manipuler les relations internationales pour leurs propres intérêts locaux. Le réalisme et le mercantilisme constituent l'idéologie adéquate à l'une de ces tendances, celle qui insiste sur le combat de chaque capitalisme contre les autres ; le libéralisme est l'idéologie caractéristique de l'autre tendance, qui insiste sur la nécessité d'institutionnaliser les coopérations internationales.

Bien sûr, cette contradiction ne constitue pas seulement un problème pour le capitalisme. C'est aussi une force. La compétition internationale, économique et politique, agit en effet comme une puissante force de discipline sociale à domicile : les travailleurs sont censés s'unir à leurs employeurs dans un combat commun pour la conquête des marchés internationaux. En même temps, le capitalisme exige des efforts de coopération internationale pour éviter dans la mesure du possible que la concurrence ne dégénère en barbarie.

La stabilisation du capitalisme transnational reproduit en les compliquant les difficultés précédemment évoquées. Nous retrouvons une fois encore la question de l'organisation sociale des processus d'échange garantissant un système transnational viable d'extraction de richesse au profit des classes propriétaires. Et une fois encore nous retrouvons les fonctions vitales d'ordre, de sécurité, de prédictibilité, désormais posées à une échelle transnationale. Nous pouvons en rappeler brièvement quelques-unes : établir et maintenir un système monétaire international ; établir les règles des transferts financiers internationaux ; organiser les marchés internationaux par produit ; réguler les droits d'investissement à l'étranger ; établir des droits de propriété clairs et respectés ; assurer toute une gamme d'arrangements concernant les transports et les communications. Les accords internationaux sur ces sujets entre classes dominantes des différents États ne sont jamais neutres : ils en avantagent toujours certaines par rapport à d'autres. Il est par conséquent impossible d'obtenir des accords stables alors qu'ils seraient d'autant plus nécessaires que les principaux centres capitalistes ne peuvent plus guère compter sur la réserve d'*hinterlands* pré-capitalistes.

Cette contradiction entre les niveaux nationaux et internationaux est gérée de plusieurs façons. Le système capitaliste international se caractérise toujours par de fortes différenciations hiérarchiques en termes de productivité et de puissance matérielle. Les États qui se trouvent au sommet de la hiérarchie s'efforcent d'imposer aux autres leur régime général d'accumulation : accords monétaires, transferts financiers, migrations, etc. Les économies les plus faibles sont censées respecter les accords dictés par les économies et les États dominants. Si tel est le cas, le régime d'accumulation permet une phase relativement stable de reproduction coopérative internationale. Il ne s'agit jamais cependant de simples accords technico-économiques. Ces régimes sont toujours liés à des formations et à des rapports de classe dans la reproduction des systèmes capitalistes.

Lorsque la hiérarchie de la puissance productive est renforcée par celle des puissances d'État, la possibilité de régimes de gouvernance globale se trouve substantiellement renforcée. Les tentatives, de la part d'auteurs libéraux, de présenter cette question du pouvoir politique comme une affaire complètement autonome par rapport à l'économie internationale sont tout à fait utopiques. De même, les tentatives, de la part des auteurs réalistes, de présenter le pouvoir politique moderne comme une compétition exclusivement politico-militaire constitue une énorme distorsion idéologique. La politique de puissance n'est pas seulement un jeu entre les classes possédantes de divers États capitalistes. C'est aussi un combat entre classes sociales à l'intérieur de chaque État et à l'échelle transnationale : dans le monde moderne, au pouvoir politique correspond une politique de masse. Ainsi, la capacité de l'État allemand à établir sa domination sur la presque totalité de l'Europe au début des années 40 n'était en rien le simple résultat de sa supériorité militaire dans une lutte inter-étatique. C'était aussi le résultat de sa capacité à rallier les classes possédantes du continent dans la mesure où elles voyaient dans le Reich un rempart contre la gauche et contre le prolétariat.

Dans sa tentative d'intégrer la dimension politique intérieure des régimes politico-économiques internationaux en termes d'institutions politiques et de groupes d'intérêts, le principal courant idéologique traditionnel passe à côté des changements structurels évoqués sous le terme de gouvernance globale. Les travaux de l'école néo-gramscienne fournissent une base plus adéquate pour comprendre le versant domestique des régimes de gouvernance globale, en insistant sur la façon dont les économies domestiques sont modelées par l'interaction entre les structures productives et la formation d'alliances de classe variables destinées à remodeler les structures productives. Les activités « normales » reposent sur ce rapport également déterminé par l'influence de l'État concerné dans la sphère des relations internationales. Lorsque la

configuration domestique des rapports de classe est jugée par les classes dominantes inadéquate aux relations transnationales, elles peuvent, chercher soit à transformer la structure de classe intérieure, soit à redéfinir l'environnement international, soit les deux à la fois. À partir de cet arrière-plan méthodologique, nous pouvons revenir sur les accords politiques et institutionnels du capitalisme international de l'après-guerre pour mesurer les changements intervenus depuis 1970.

La gouvernance globale dans la période d'après-guerre

Le régime d'accumulation internationale issu de la guerre fut essentiellement la réponse de la classe dominante américaine au défi du mouvement ouvrier et des pays communistes. Il s'est caractérisé par :

- la réorientation des économies nationales vers la croissance industrielle, l'organisation d'un système monétaire et d'un système financier internationaux fondés sur des parités fixes ;
- la garantie que les marchés d'États disposant d'un vaste marché intérieur resteraient ouverts aux exportations américaines et aux investissements directs de firmes américaines ;
- la garantie pour les États d'accords leur permettant de financer une base productive nationale ; la constitution de larges secteurs publics protégés afin de ranimer la demande en Europe et au Japon, tout en assurant l'ouverture de ces économies à l'économie américaine ;
- l'assistance de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international aux États en difficulté ; également importante était la disposition des États-Unis à ouvrir leur énorme marché à des importations en échange d'une ouverture réciproque de la part de leurs partenaires et alliés ;
- la constitution d'un important sous-système par le biais de l'intégration européenne occidentale dès la fin des années 40, dans la perspective de consolider l'Allemagne de l'Ouest face à l'Allemagne orientale et de faire face au bloc de l'Est, particulièrement en France et en Italie.

Ce dispositif fut souvent décrit comme un régime multilatéral de libre-échange, mais il serait plus approprié de le considérer comme un régime commercial ouvert : les États intervenaient fortement pour soutenir leurs secteurs agricoles et industriels, ainsi que leurs exportations. Les États-Unis ont ainsi réussi à supprimer pratiquement la compétition militaire entre les États du Centre : ils se sont transformés en gardien militaire du monde capitaliste face aux États communistes, établissant leurs propres bases militaires sur le territoire des États alliés et s'érigeant en garant des routes maritimes et des ressources pétrolières. Les autres États du Centre ont été vassalisés. Les États-Unis ont également construit une vaste coalition anti-communiste, incluant

non seulement les groupes d'intérêts capitalistes mais aussi de larges secteurs du mouvement ouvrier. Cette coalition intégrait la social-démocratie et la démocratie-chrétienne en Europe et toute une gamme de forces sociales et politiques dans le reste du monde capitaliste, allant de dictatures militaires fascisantes à des formations de gauche non-communistes, en passant par des régimes populistes et nationalistes.

La combinaison d'une économie nationale néo-mercantile et d'une politique étroitement subordonnées aux États-Unis constituait ainsi les paramètres d'une croissance économique rapide, de l'intégration du monde du travail à l'État, couplé avec un mode étatique de développement et la consolidation de formes de démocratie libérale là où la menace communiste semblait inexistante.

Le programme reaganien et le tournant vers la globalisation

Ce régime international d'accumulation de l'après-guerre s'est avéré prodigieusement efficace, en associant capitalisme et croissance économique. Il a réussi à contenir la poussée du mouvement ouvrier. Mais dès les années 70, ses contradictions constitutives ont débouché sur une crise. À la différence du capitalisme britannique des origines, le capitalisme américain était orienté vers les marchés des autres pays capitalistes avancés. Il a dû pour cela contribuer énergiquement à ranimer les capitalismes européen et japonais d'après guerre, au risque de subir à terme en retour le défi de cette renaissance. Au début des années 70, le capitalisme industriel américain s'est ainsi trouvé confronté au déclin de ses parts de marché, tandis que les capitalismes japonais et allemand menaçaient son hégémonie industrielle.

La gouvernance globale s'est alors trouvée à un carrefour: soit protéger les rapports de classes internes aux pays capitalistes par des mesures de protectionnisme coopératif; soit procéder à une réorganisation radicale des rapports sociaux de production afin de promouvoir un nouveau régime d'accumulation. La première option n'était pas exclue. Son rejet et l'adoption d'un programme alternatif de réorganisation du système capitaliste international n'ont pris corps que sous Reagan. Les mesures prises sous Nixon, Ford et Carter restaient en effet marquées par une gestion de la crise et par des réponses ponctuelles continuant à s'inscrire dans le cadre ancien. Mais le défi venant des autres puissances capitalistes industrielles n'était pas le seul problème. Les États-Unis connurent la défaite dans la guerre du Vietnam, d'importants conflits internes, tandis que la crise de la balance des paiements entraînait en contradiction avec les exigences de leur propre système de Bretton Woods.

Face à ces difficultés, les gouvernements américains des années 70 prirent un nombre de mesures importantes pour libérer le capitalisme américain des contraintes de l'après-guerre. Mais il s'agissait d'ouvrir des brèches plutôt que

de redéfinir un système cohérent d'accumulation. Il y eut des pressions venant des États du Sud en faveur d'un Nouvel ordre économique international. Il y eut les programmes en faveur d'un keynésianisme européen global recommandé par le rapport Brandt. Il y eut un engouement pour les schémas de gestion concertée de la crise au sein de la triade, qui trouvèrent notamment leur expression lors du sommet de Rambouillet de 1975 dont est issu le G7. Mais le programme finalement appliqué ne prit corps qu'au début des années 80 sous l'impulsion de la nouvelle droite anglo-américaine. Ce que nous appelons « globalisation » n'est autre que son volet économique.

Pour l'administration Reagan, il s'agissait de rétablir l'hégémonie du capital américain au cœur du système et de restaurer la domination du Nord sur le Sud. Il ne suffisait pas pour cela de modifier les rapports économiques entre États. Comme à Bretton Woods au lendemain de la guerre, il fallait mener une bataille de réorganisation des régimes d'accumulation au sein même des États. D'où l'émergence d'un nouveau système monétaire international; la pression initiée lors de l'Uruguay Round de 1981 pour modifier les régimes d'accumulation, et la réorientation du Fonds monétaire et de la Banque mondiale afin d'imposer aux économies du Sud les programmes d'ajustement structurel; la mise en œuvre de dispositifs d'aide aux classes possédantes afin de procéder à ces changements sur le dos des autres classes sociales: privatisations, allègements fiscaux pour les riches, facilités accordées aux placements rentiers, reconstitution d'une armée industrielle de réserve massive. Parallèlement se développaient une politique agressive contre l'Union soviétique et ses alliés, la reconstruction d'une coalition transnationale contre toutes les formes de collectivisme de gauche, un programme de sociétés de marché et de promotion de la démocratie de marché. La réorganisation des rapports sociaux de production exigeait une puissante mobilisation politique: il s'agissait là de l'envers et de l'endroit de la même médaille libérale.

Ce programme n'était évidemment pas le produit des cogitations du président Reagan ou de son amie Margaret Thatcher. Le travail intellectuel fut effectué par un vaste réseau d'intellectuels et de managers du monde anglo-saxon, en collaboration étroite avec les grands décideurs de l'économie, dont la grande majorité se situe au-dessus des partis politiques. Mais leur besogne n'aurait rien donné sans une mobilisation politique massive de la nouvelle droite. La campagne internationale pour l'application du programme reaganien incluait l'exploitation maximale du rôle spécifique des États-Unis en tant que gardien politico-militaire du sanctuaire capitaliste. Elle impliquait aussi l'utilisation du nouveau système monétaire et financier international. Ces instruments allaient de pair avec une politique américaine agressive pour s'ouvrir les économies nationales, ainsi qu'avec une pression

pour que les classes dominantes des autres pays rompent leur compromis social avec la gauche et le mouvement ouvrier.

Les résultats de ce cours nouveau ont été impressionnants. Depuis le début des années 50, le dollar était la monnaie dominante. Mais jusque dans les années 70, le gouvernement américain était contraint par le régime de Bretton Woods de respecter la discipline d'une parité fixe entre le dollar et l'or, ce qui exigeait une balance des paiements bénéficiaire. De plus, le système de Bretton Woods imposait des taux de change fixes entre les diverses monnaies, sauf accord d'ajustement du FMI. En supprimant la convertibilité du dollar en or, l'administration Nixon détruisit le système monétaire de Bretton Woods, mais l'administration Reagan fit de cette destruction un nouveau système, combinant la libération du dollar des contraintes antérieures avec la fin du contrôle sur les flux financiers privés. Le résultat ne fut pas seulement de déplacer la dépendance du système monétaire international du commerce de biens vers les flux financiers, mais aussi d'ouvrir la possibilité pour le secteur financier américain de devenir un pôle attractif pour des fonds venus du monde entier. Le nouveau système du dollar permettait de fortes fluctuations entre les principaux taux de change sous l'impulsion des taux définis par le trésor américain. Depuis le début des années 80, le dollar évolua régulièrement au-dessus du yen et du mark et les fonds affluèrent vers le secteur financier américain. De 1985 au début des années 90, il plongea avant de remonter à partir de 1995. Dans le cadre de ces macro-fluctuations, il y eut en outre d'incessants mouvements quotidiens et hebdomadaires des taux de change. Ce mécanisme a permis une croissance extraordinaire des échanges internationaux.

La campagne contre le contrôle des mouvements de capitaux a gagné la communauté européenne au cours des années 80, puis le Sud dans les années 90, générant de nouveaux flux monétaires. Le système dollar, combiné avec le nouveau système financier international, a rendu cependant un grand nombre de pays vulnérables à de sérieuses crises financières. Il a poussé les gouvernements à donner la priorité à la constitution de réserves. Le vieux squelette de l'économie nationale – le lien étroit entre État, finance, et industrie – s'est trouvé brisé. L'incapacité de nombre de gouvernements à faire face aux conséquences de ces bouleversements n'a pas seulement produit des crises dans les pays du Sud et dans quelques pays du Nord. Elle a aussi fourni à Washington le prétexte à intervenir à travers la Banque mondiale et le FMI en Amérique latine, en Asie, en Afrique, ou en Europe de l'Est.

L'ordre du jour américain pour l'Uruguay Round tournait autour du principe de réciprocité et du commerce « loyal ». Cependant, les changements apportés par l'Uruguay Round et par la création de l'Organisation mondiale du commerce concernent moins le commerce que les droits de propriété du capital

international investi dans des États étrangers ; autrement dit, la capacité pour les opérateurs étrangers d'établir leur propriété sur les ressources nationales, ou d'établir des relations commerciales au sein de ces États à des conditions identiques à celles dont bénéficient les sociétés nationales, d'investir et de retirer librement leur argent dans le pays et d'obtenir des rentes de monopole sur la propriété intellectuelle. En matière commerciale, les États-Unis ont adopté ce que l'économiste orthodoxe Jagdish Bhagwati a appelé un « unilatéralisme agressif ». Les économies considérées concurrentes par les États-Unis dans des secteurs stratégiques ont fait l'objet de pressions appuyées. Ce fut le cas de l'industrie japonaise des semi-conducteurs ou de vastes secteurs de l'industrie sud-coréenne. La domination du dollar a permis aux États-Unis de se libérer des contraintes normales et de recourir à d'énormes déficits commerciaux pour menacer certains pays de leur interdire l'accès à leur marché, à moins qu'ils n'acceptent une restructuration de leur propre politique économique conforme aux orientations de l'Organisation mondiale du commerce.

Les États membres de l'Union européenne ont répondu au niveau du système monétaire international en mettant sur pied leur système monétaire européen ; et ils ont répondu au programme reaganien pour l'Uruguay Round par le Marché unique. En même temps, ils ont donné leur accord à la suppression des contrôles sur les mouvements du capital. Face au nouvel unilatéralisme agressif américain, ils ont développé eux aussi un mercantilisme plus agressif envers les États-Unis, mais surtout envers des zones plus vulnérables de l'économie mondiale, notamment en direction de l'Europe centrale et orientale transformée en nouvel *hinterland*. Face aux fluctuations des taux de change du dollar, les capitaux européens ont cherché à fuir la concurrence des produits américains en développant la présence directe de leurs propres multinationales sur le marché américain, ainsi qu'en Asie orientale et particulièrement en Chine. En même temps, les classes dominantes de l'Union européenne ont répondu à la crise économique et au programme reaganien en adoptant sur le plan domestique les potions préconisées par la nouvelle droite anglo-saxonne : suppression du plein emploi, coupes sombres dans les dépenses sociales, privatisations, réductions fiscales pour les riches, mesures de soutien aux factions les plus développées du capital national pour capturer des parts significatives des marchés internationaux. Le Marché unique a aussi permis d'importantes économies d'échelle et la conquête de nouvelles parts de marché. Dans ce contexte, la Grande-Bretagne a bien évidemment tenté de jouer en Europe le rôle du cheval de Troie en faveur des États-Unis.

Les économies du Sud ont connu un tournant par rapport aux années 70. La plupart des pays africains, une partie de l'Asie et de l'Amérique latine ont glissé dans une crise structurelle résultant, dans une large mesure, du pro-

gramme reaganien. D'autres, principalement en Asie, ont connu une croissance rapide maintenue pendant les années 80 jusqu'à ce qu'elles soient aspirées dans l'orbite de Wall Street en 1997 et 1998. Leur endettement envers les États-Unis et les bailleurs de fonds les expose depuis à toutes sortes de pressions prévisibles. En même temps, nombre de ces économies sont entrées dans des rapports régionaux avec les centres de la triade : que ce soit à travers le traité de libre commerce en Amérique du Nord, les partenariats avec l'Union européenne en Europe, ou de façon plus lâche autour du Japon dans sa zone d'influence asiatique. Les États-Unis et l'Europe ont exercé de fortes pressions sur les économies du Sud pour redéfinir les rapports sociaux de production afin d'offrir de nouvelles opportunités aux capitaux des métropoles.

Le programme économique reaganien a ainsi constitué un vigoureux instrument au service de la renaissance du capitalisme américain. Les privilèges seigneuriaux que lui confère l'hégémonie monétaire du dollar ont joué un rôle primordial. Les cycles d'accumulation américains parcourent deux phases. La première fut celle des restructurations et de la récession. Dans cette période, le Trésor américain a fortement abaissé le dollar face au yen et au mark pour stimuler une croissance par l'exportation. Cette plongée du dollar mit les industriels japonais sous une forte pression, pendant que les pressions commerciales ouvraient ailleurs de nouveaux marchés aux produits américains. Dans une seconde phase, l'économie américaine est sortie de la récession grâce à ses succès commerciaux et le Trésor a poussé le dollar à la hausse face au yen et au mark. Le gouvernement américain a alors utilisé cet unilatéralisme agressif pour maintenir et accroître ses exportations, en même temps que le dollar fort favorisait les importations de matière première et de produits de consommation bon marché. Cette chute des prix, accentuée par les dévaluations compétitives imposées aux économies exportatrices du Sud, ont à leur tour modifié substantiellement les termes de l'échange.

Le dollar fort, la volatilité monétaire, les fuites de capitaux et l'ouverture des marchés de capitaux, transformaient parallèlement le contexte de l'investissement aux États-Unis même. D'énormes flux financiers se déversaient du monde entier, y compris des pays du Sud, vers le secteur financier américain et venaient grossir les réserves fédérales, permettant une baisse des taux d'intérêts. En même temps, les entreprises et les agences publiques américaines avaient emprunté sur les marchés financiers européens et japonais, contribuant à déprimer l'euro et le yen et provoquant une forte hausse des taux européens, d'où un tassement de l'investissement productif qui continuait pendant ce temps à croître aux États-Unis. La combinaison entre la chute des prix à la consommation et à l'importation, la baisse des taux d'intérêts, et l'aptitude à drainer les capitaux du monde entier a créé des conditions

macro-économiques extraordinairement favorables pour la croissance américaine, tout en déprimant le reste de l'économie mondiale.

Bien sûr, la façon dont la politique reaganienne a soutenu la renaissance de l'économie américaine ne garantit en rien un retour à la domination planétaire du capitalisme américain. Cette dernière dépend des capacités du système social américain à convertir ces opportunités en investissement productif, plutôt qu'à générer des bulles financières. Mais les effets asymétriques du nouveau régime sur l'accumulation internationale du capital n'en sont pas moins spectaculaires. Il est impossible de comprendre comment ce programme a pu fonctionner sans le placer dans le contexte des rapports de force politiques : la capacité des États-Unis à imposer un nouveau système monétaire au monde entier n'est pas séparable de leur pouvoir politique.

La force du nouveau régime d'accumulation

Il est de bon ton de décrire les institutions de la « gouvernance globale » comme des outils dociles dans des mains étrangères. Le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE ou le G7 ont pourtant connu des transformations radicales tout au long de leur existence. Sur toutes les questions cruciales, ces institutions ont représenté des vecteurs efficaces d'application des politiques américaines tout en masquant leur origine. D'autres États capitalistes importants ont pu accroître leur influence sur des questions secondaires, mais ces institutions demeurent sous l'égide américaine qui veille à ce qu'aucune autorité supranationale ne puisse faire autorité. Pour mesurer la solidité du nouveau régime, nous devons examiner s'il répond aux besoins des principaux centres d'accumulation du capital et s'il est cohérent avec les rapports de classe à l'échelle nationale.

Commençons par établir une distinction entre programmes économiques « hégémonistes » et « suprématistes ». Sont hégémonistes les programmes des capitalismes dominants qui offrent aux autres classes possédantes un cadre stratégique d'accumulation sûr et expansif. Un programme « suprématiste » vise en revanche à renforcer le capitalisme dirigeant au détriment des autres. Selon cette distinction, le programme économique de l'après-guerre était hégémoniste. En revanche, le programme reaganien comportait de forts traits suprématistes. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Européens et les Japonais se sont efforcés d'édifier des protections régionales tout en s'adaptant au nouveau programme économique. L'échec du capitalisme japonais à construire un bloc régional l'a plongé dans une situation très incertaine. L'Union européenne fonctionne d'une part comme un projet d'assurance régionale contre d'éventuelles menaces unilatérales américaines, et d'autre part comme un mécanisme à transférer ses coûts d'adaptation sur le dos des

travailleurs d'Europe, ou sur les zones périphériques et sur l'Europe orientale. Les classes dominantes des pays du Sud sont de loin les plus vulnérables. Leurs économies sont de plus en plus fragilisées par une dette énorme, et elles dépendent pour la plupart de l'accès aux marchés américains et européens. Elles sont ainsi piégées dans un modèle d'accumulation dont la logique leur échappe. D'autre part, les classes possédantes autochtones les plus faibles peuvent gagner individuellement à ce système en mettant leur capital en sûreté par la fuite des capitaux. Ceci montre à quel point le système reste fragilisé par la poursuite d'une politique fortement suprématiste et faiblement hégémoniste. Dans ce contexte, les questions directement politiques des rapports de pouvoir revêtent une importance décisive.

La distinction entre programmes hégémonistes et programmes suprématistes peut encore s'avérer utile en la matière, tout comme la distinction entre un pouvoir politique élitaire et un pouvoir politique de masse. La forme la plus solide de pouvoir politique contemporain est celle qui combine un programme hégémoniste et une assise de masse. Le programme politique américain de guerre froide était hégémoniste et il disposait d'une base sociale dans la mesure où la coalition anti-communiste avait un fort caractère de masse. L'actuel pouvoir politique américain a un caractère fortement suprématiste – et par conséquent fortement coercitif – plus lisible par les élites qu'à une échelle de masse. Tout au long des années 90, les États-Unis ont essayé de reconstruire leur rôle politico-militaire de gardiens du sanctuaire en rendant les principaux centres d'accumulation dépendants de leur propre puissance : dépendants des rapports russo-américains pour ce qui est de l'Europe ; dépendants des rapports sino-américains pour ce qui est du Japon et des « tigres » asiatiques. D'où le programme de Bush pour une expansion explosive de l'Otan ; d'où aussi les opérations dans les Balkans visant, entre autres, à bloquer toute velléité de projection européenne autonome ; d'où enfin le cours américain pour un nouveau partenariat avec la Chine afin de bloquer la stratégie régionale du Japon et de le maintenir sous direction politico-militaire américaine.

Les réponses des autres pays du Centre ont été marquées par le fait qu'aucune direction bourgeoise ne s'est risquée à des mobilisations de masse contre les grandes mobilisations américaines. Dans l'affaire bosniaque, ou dans la guerre contre la Serbie, elles ont suivi les initiatives américaines, tout en essayant de prendre des garanties pour l'avenir (comme la création d'une force européenne d'intervention rapide). Reste à savoir jusqu'à quel point l'orientation américaine sera couronnée de succès. On ne peut en effet exclure que certaines directions bourgeoises, particulièrement en Europe, puissent être disposées à l'avenir à risquer une mobilisation transnationale contre les menées américaines ou contre certains de ses satellites comme Israël. Mais

une telle initiative mettrait à rude épreuve une unité européenne encore fragile. Il est encore plus difficile d'imaginer le Japon capable d'animer une résistance régionale contre les États-Unis.

Au cours des vingt dernières années, c'est à domicile que le programme reaganien s'est montré le plus efficace. Le tournant libéral, refoulant les conquêtes sociales du mouvement ouvrier, s'est avéré étonnamment facile et il a bénéficié d'un renfort idéologique considérable avec l'effondrement du bloc soviétique. Partout, les dirigeants sociaux-démocrates européens s'y sont adaptés, de même que les dirigeants de centre gauche. Dans la mesure où nous sommes encore dans la phase activiste de ce tournant libéral, les pressions en faveur de régressions encore plus vigoureuses sont évidentes, non seulement dans des pays satellites des États-Unis comme la Grande-Bretagne, mais aussi dans des pays largement convertis au néo-libéralisme comme l'Allemagne ou le Japon, sans même parler d'autres États du Sud. Aussi, le trait caractéristique de nombre de politiques nationales est bien leur « transformisme » visant à coopter les directions de centre gauche et à faire de ces institutions des mécanismes de coercition. La corruption et le malaise endémiques en sont le prix, avec de soudains sursauts de révolte populaire, des émeutes et l'émergence de courants d'opposition radicale parmi la jeunesse.

Seul un mouvement politique de masse pourrait défier le programme reaganien et ses agences avec des conséquences internationales d'ampleur. En l'absence d'une alternative de gauche véritable, les forces de résistances prendront plutôt la forme d'une désintégration sociale et de toutes sortes de forces centrifuges à l'intérieur même des États et des territoires. Ce genre de processus est déjà assez avancé dans de vastes parties du monde : en Europe orientale, en Amérique latine partiellement, et surtout en Afrique.

Ici réside l'une des contradictions les plus profondes de l'ordre mondial à l'heure actuelle. La stabilisation du système inter-étatique à l'échelle nationale dans les sociétés capitalistes dépend de la capacité de l'État à générer une institutionnalisation légitime des rapports de classe. Le programme pour un nouveau régime d'accumulation international visant à refondre les bases sociales de l'État à partir des formes socialement vides du capitalisme rentier a peu de chance d'aboutir. Pourtant, le système capitaliste transnational demeure plus dépendant qu'auparavant des États pour maintenir la stabilité politique et sociale. L'époque où ces États dominants pouvaient exercer leur contrôle direct sur les populations grâce à leur puissance militaire sur le terrain est révolue. Un programme dont la conséquence est à la fois de réduire la base sociale des États tout leur demandant plus que jamais de garantir l'ordre politique apparaît comme une improbable quadrature du cercle et comme une

aventure à haut risque. Pour l'heure, ce pari est masqué par ce qu'il convenu d'appeler la « globalisation » : un processus marchand irréversible qui s'opposerait aux appareils étatiques. L'idéologie dominante essaie de nous faire dire que nous sommes pour ou contre, que nous voulons consolider cette évolution en institutionnalisant une gouvernance globale réformée et consolidée, ou que nous voulons purement et simplement renoncer à la modernisation. Ce type de discussion revient à boxer contre son ombre. Pour démasquer les réalités de la gouvernance globale, il faut commencer par revenir aux fondamentaux : la logique du capitalisme et de la lutte des classes.

(Traduit de l'anglais par Samuel Liberman)

Société civile et gouvernance globale

François Houtart

Directeur du Centre Tricontinental et de la revue *Alternatives Sud*

Vers une société civile mondiale : celle d'en bas ou celle d'en haut ?

Très utilisé aujourd'hui, le concept de société civile est tellement large qu'il permet toutes les interprétations, mais aussi toutes les équivoques. Quand la Banque mondiale parle de société civile, il s'agit de tout autre chose que de la réalité à laquelle se réfèrent le Forum des pauvres de Thaïlande ou le mouvement des Sans-Terre au Brésil. Il est donc bien nécessaire d'en faire une analyse, au-delà des slogans, car en fait, la société civile est le lieu des luttes sociales, donc de la définition d'enjeux collectifs. Examinons les choses de plus près.

Qu'est-ce que la société civile ?

Dans l'histoire, le concept a beaucoup évolué. Il fut à la Renaissance opposé à celui de société naturelle, signifiant un ordre social organisé, supérieur, car civilisé et rationnel. Le philosophe anglais Locke y incluait l'État. Pour Adam Smith, il s'agissait de tout ce qui était socialement construit, y compris le marché et l'État. Pour Hegel, c'était l'espace social situé entre la famille d'une part et l'État de l'autre. Prenant le contre-pied, Marx définit la société civile comme l'ensemble des rapports sociaux, les rapports économiques conditionnant les autres. Pour Antonio Gramsci enfin, il existe deux réalités recouvrant les rapports économiques, la société politique et la société civile, cette dernière constituée par les institutions qui encadrent les individus et sont destinées à produire un consensus : l'école, les médias, les institutions religieuses, etc. On pourrait dire que, dans cette dernière conception, la société civile se situe entre le Prince et le Marchand, entre l'État et le marché¹.

Ce bref rappel de l'évolution historique du concept a pour seul but de montrer les variations de sens, selon les conceptions que l'on a de la société. Aucun concept n'est innocent, surtout quand il sert à définir le fonctionnement des collectivités humaines. C'est ce que nous constatons aujourd'hui encore. En effet, quand on parcourt les prises de positions contemporaines, on découvre trois grandes orientations : une conception bourgeoise de la société civile, celle d'en haut ; une conception que j'appellerai angélique, qui la définit

comme le regroupement de tous les bons ; et enfin une conception populaire, celle d'en bas.

La conception bourgeoise de la société civile

La bourgeoisie valorise la société civile comme un élément essentiel de sa stratégie de classe. C'est pour elle le lieu du développement des potentialités de l'individu et de l'exercice des libertés. Parmi celles-ci, la principale est la liberté d'entreprise, considérée d'ailleurs comme source de toutes les autres libertés. C'est donc l'entreprise qui est le pivot de la société civile. S'articulent à cette dernière les grandes institutions à caractère idéologique jouant un rôle de reproduction sociale : l'école, les religions, les médias, ainsi que l'ensemble du secteur non marchand (services publics privatisés) et surtout des organisations volontaires destinées à suppléer aux carences du système. Dans cette perspective, le rôle de l'État est limité à la fourniture du cadre juridique garantissant la propriété privée et le libre exercice d'entreprendre, à assurer le fonctionnement de la reproduction sociale (enseignement, santé...), et à protéger les individus. On retrouve presque mot pour mot cette représentation idéologique chez Michel Camdessus, lorsqu'il parle des « trois mains » : la main invisible du marché, celle de l'État destiné à organiser la règle du jeu, et celle de la charité s'occupant de ceux qui passent à travers les mailles du filet.

L'implacable logique de cette pensée se rattache à celle de l'économie capitaliste de marché. Pour cette dernière, le marché est un fait de nature et non pas un rapport socialement construit. Il faut donc garantir son fonctionnement dans la plus grande liberté possible, sans obstacle, surtout de la part de l'État, et en fonction d'une éthique interne stricte, ce qui permet au marché de remplir au mieux la fonction de régulateur universel des activités inter-humaines. Il n'est donc pas nécessaire de recourir à une quelconque théorie du complot (aujourd'hui mondialisé), pour expliquer ce phénomène. La question est plus grave, il s'agit d'une logique impersonnelle qui envahit le cœur et l'esprit des personnes les plus respectables.

Mais le marché n'est pas dissociable de la production, puisque ce sont des biens et des services qui s'échangent. Or dans le cas de l'économie capitaliste, les rapports sociaux de production établissent un lien de classe, soumis inexorablement à la loi de la compétitivité. Selon la conception bourgeoise, renforcer la société civile signifie alors favoriser la liberté d'entreprendre, dynamiser les acteurs sociaux entrepreneurs, réduire la place de l'État et finalement reproduire le rapport social qui assure une domination de classe aujourd'hui mondialisée. Et comme le rapport social, tant celui de production que celui d'échange (le marché), est naturalisé, il n'y a pas d'alternatives.

Il en résulte une stratégie très cohérente vis-à-vis de la société civile. Il s'agit de mettre en valeur le réseau d'institutions qui en constituent la trame : les appareils idéologiques, les organisations volontaires, en leur donnant un statut privé. Cela permet de canaliser institutionnellement la demande sociale des groupes et des classes fragilisées et de les fragmenter. Il est relativement aisé de coopter certaines organisations volontaires, religieuses ou laïques, notamment dans des actions de soulagement de la pauvreté. Les effets de cette conception de la société civile sont notables. Comme le marché devient la norme universelle du fonctionnement des rapports humains, il configure non seulement le panorama de la consommation, mais aussi le champ de la culture. Il en résulte une série de déplacements : du politique vers le marché, du développement vers la croissance, du citoyen vers l'individu consommateur, de l'engagement politique vers les référents culturels institutionnels (ethnie, genre, religion). La société civile se dépolitise, car, face au marché, elle devient de plus en plus virtuelle. Des mouvements sociaux cherchent alors leur identité exclusivement dans leur propre champ, en rupture avec la tradition politique. Certaines ONG développent ainsi une idéologie farouchement anti-étatiste. Des mouvements religieux se multiplient, centrés sur le salut individuel et dénués de projection sociale.

Il faut donc être bien conscients de ce que signifie la société civile pour la conception bourgeoise. La similitude du vocabulaire ne doit pas faire illusion. Quand la Banque mondiale, le Forum économique mondial de Davos, ou certains gouvernants parlent de société civile, cela n'a rien à voir avec ce qu'entendent sous le même mot les mouvements sociaux présents à Seattle, à Prague ou à Porto Alegre. Mais avant de passer à la conception populaire de la société civile, nous voudrions aborder une autre manière de voir les choses, souvent partagée par de nombreux milieux.

La conception « angélique » de la société civile

Dans cette perspective, la société civile est composée des organisations générées par des groupes sociaux généralement fragilisés dans la société actuelle, par les ONG, par le secteur non marchand de l'économie et par les institutions d'intérêt commun, éducatives et de santé. C'est une sorte de tiers-secteur, entre le marché et l'État, censé leur faire contrepoids. En un mot, il s'agit de l'organisation des citoyens, de tous ceux qui veulent le bien et désirent changer le cours des choses dans un monde d'injustice.

Certes, les objectifs poursuivis par les composantes de la société civile, dans ce cadre de pensée, répondent souvent à de vrais besoins, mais cette conception ne débouche pas sur un autre ordonnancement des rapports sociaux. C'est comme si la société était composée d'une collection d'individus regroupés

pés en strates superposées et qui revendiquent une place équitable en son sein, sans qu'on reconnaisse pour autant l'existence de rapports sociaux créés par l'organisation capitaliste de l'économie et dont la reproduction est indispensable à son maintien.

Un tel concept de société civile permet de mener certains combats sociaux. En effet, il alimente la dénonciation des abus du système, mais il n'aboutit pas à une critique radicale de sa logique. C'est pourquoi il devient facilement le réceptacle d'idéologies anti-étatistes, interclassistes, culturalistes, utopiques au sens négatif du terme. Tout en manifestant le désir sincère de changer les paradigmes de la société, il engendre à long terme l'inefficacité. Par certains biais, il rencontre sans le savoir la conception bourgeoise de la société civile, et c'est pourquoi les institutions qui partagent cette conception de la société civile sont l'objet de sollicitations, et souvent de cooptation, de la part des entreprises transnationales, de la Banque mondiale ou du Fond monétaire international.

La conception analytique ou populaire de la société civile

Le mot analytique signifie ici une lecture de la société civile en termes de rapports sociaux, ce qui constitue déjà un acte politique. En effet, cela signifie que cette société civile est bien un lieu où se construisent les inégalités sociales et qu'il existe en son sein des institutions et des organisations représentant des intérêts de classes divergents ou contradictoires. Il ne suffira pas de changer les cœurs pour transformer automatiquement les sociétés, même si une telle démarche est très importante.

Sans doute, les rapports sociaux capitalistes ne sont-ils plus les mêmes dans leurs formes que ceux du XIX^e siècle européen, et cela a des effets importants sur la société civile. Les rapports directs capital/travail sont dérégulés par l'orientation néo-libérale de l'économie. Ils sont minoritaires dans les sociétés du Sud, mais l'ensemble des populations est indirectement intégré dans le capitalisme par le biais des mécanismes macro-économiques des politiques monétaires, de la dette, du prix des matières premières... Les nouvelles technologies, la concentration des entreprises, la mondialisation du marché, la volatilité du capital financier, et bien d'autres facteurs encore, n'ont certes pas brisé la logique du capitalisme, mais ils ont contribué à diffuser ses effets dans l'espace et à les répartir autrement dans le temps. En effet, il y a de moins en moins de frontières et les protections sociales résistent difficilement à des pouvoirs de décision qui échappent aux États. Par ailleurs, le temps ne compte plus pour les transactions financières, alors que leurs conséquences sociales agissent sur de longues périodes.

Il en résulte que le rapport social capitaliste est devenu moins visible, plus diffus, et cela affecte les modalités des luttes sociales. Il existe aujourd'hui des

populations pauvres sans lutte de classes correspondantes, des travailleurs qui se définissent d'abord comme des consommateurs, des groupes sociaux fragilisés par le système économique qui réagissent en fonction de leurs appartenances de caste (comme les dalits en Inde), d'ethnie, de genre, sans faire le lien avec les logiques économiques à la source de leur précarité. Les luttes particulières se multiplient, mais elles restent la plupart du temps fragmentées géographiquement ou sectoriellement face à un adversaire de plus en plus concentré

La société civile est donc façonnée par le marché dans des rapports inégaux. L'espace public est envahi par les forces économiques. Les groupes dominants agissent mondialement en utilisant les États non point dans un but de redistribution de la richesse et de protection des plus faibles, mais de plus en plus pour contrôler les populations (migrations, mouvements sociaux, société civile populaire) et servir le marché. Les mécanismes sont divers, allant des politiques monétaires aux traités de libre échange, des réformes juridiques à celles de l'enseignement, de la privatisation de la sécurité sociale à celle des services de santé, de la diminution des subsides à la recherche sociale à celle des appuis aux organisations populaires, de la suppression de la publicité à la presse de gauche au contrôle des communications téléphoniques, d'un affaiblissement des secteurs progressistes des institutions religieuses à une mise sous tutelle des ONG. Bref, on assiste, de la part du marché, à une mise au pas et à une domestication de l'État et des organes de l'Onu, et à un contrôle de la société civile dont le dynamisme et la pluralité sont admis et même encouragés à condition toutefois de ne pas remettre en cause le rapport social capitaliste.

Sur la base d'une telle analyse, se développe aussi une conscience sociale plus approfondie. Il existe en effet une société civile d'en bas, qui est l'expression des groupes sociaux défavorisés ou opprimés, qui expérimentent et découvrent peu à peu les causes de leur situation. C'est elle qui est à la base des résistances qui s'organisent et se mondialisent aujourd'hui. C'est elle qui revendique un espace public au service de l'ensemble des êtres humains et non d'une minorité. C'est elle qui veut transformer en citoyens ceux que l'on réduit à n'être que des producteurs et des consommateurs, ceux qui se débattent dans les affres des économies informelles, ceux qui forment cette « foule inutile » pour le marché globalisé.

Quelle société civile, quel espace public, quelles alternatives ?

Les mouvements sociaux ne datent pas d'hier. Les résistances au capitalisme, au colonialisme, aux guerres de conquête des marchés, jalonnent l'histoire des peuples. Le mouvement ouvrier s'est imposé comme un paradigme des luttes durant près de deux siècles. Les révoltes paysannes ont ébranlé bien

des sociétés, notamment au moment où s'introduisait le capitalisme agraire. D'innombrables peuples autochtones, que l'on appelle aujourd'hui les premières nations, se sont opposés à leur destruction culturelle ou physique sous les coups de l'expansion mercantile ou de la conquête de leur territoire. Les mouvements féministes ont, dès le XIX^e siècle, réagi face au caractère spécifique de l'exploitation des femmes au travail et face à leur exclusion de la citoyenneté. Alors, en quoi consiste la nouveauté ?

Un premier élément nouveau est l'apparition, dans le panorama des résistances, des mouvements écologistes. La destruction de l'environnement produite par un rapport marchand avec la nature, nullement freinée par un socialisme qui, très rapidement, définit ses objectifs en fonction du développement des forces productives pour rattraper le capitalisme, et aggravée considérablement dans les trente dernières années d'accumulation capitaliste néo-libérale, a provoqué de nombreuses réactions. De plus en plus nombreux sont ceux et celles qui font le lien entre la logique économique et les problèmes écologiques, même si ce n'est pas encore le cas de tous.

Au cours de la guerre froide, on a connu de nombreux mouvements pacifistes qui se rattachaient à des traditions anti-bellicistes nées dès la fin du XIX^e siècle. Ils connaissent aujourd'hui une certaine stagnation, parce que les conflits se sont localisés hors des grands centres de la mondialisation, mais des événements comme la guerre du Golfe ou celle du Kosovo ont ravivé les mémoires et rappelé que l'impérialisme économique ne peut se passer d'un bras armé, qu'il s'appelle l'Otan ou le plan Colombie.

La multiplication des ONG, vocable nouveau pour une réalité souvent préexistante, recouvre une nébuleuse d'organisations dont la source se situe dans la société civile. Elle est aussi une caractéristique de notre temps. Leur réalité est hybride et ambivalente, depuis celles qui sont organisées par le système dominant, jusqu'à celles qui se laissent docilement instrumentaliser, en passant par celles qui s'identifient aux luttes sociales et expriment des solidarités Nord-Sud.

Anciens mouvements sociaux d'ordre syndical ou politique, nouveaux mouvements définis par des objectifs dépassant les rapports de classes (femmes, peuples indigènes, paix, défense de l'environnement, identité culturelle, etc.) tout en étant inévitablement ancrés dans ces derniers, ONG, tout cela constitue un foisonnement d'initiatives dans lequel il est parfois difficile de se retrouver. Cependant, pour que la société civile d'en bas puisse agir efficacement, tant au niveau de chaque nation que sur le plan mondial, des critères de jugement sont nécessaires.

La pensée postmoderne se trouve très à l'aise face à cette situation, qu'elle interprète comme la fin de ce que certains appellent « les grands récits », assi-

milant l'étude des sociétés à la linguistique, c'est-à-dire la fin des systèmes et des grandes structures, celle des explications d'ensemble. Tout cela est remplacé par l'histoire immédiate, l'intervention de l'individu sur son environnement direct, la multiplication des « micro-récits ». En réaction à une modernité prométhéenne, à un discours totalisant, on tombe dans une lecture atomisant la réalité qui en sort éclatée, pulvérisée, inintelligible dans sa genèse, insignifiante par rapport à un ensemble historique. Bref une société civile est réduite à une addition de mouvements et d'organisations, dont la simple multiplicité suffirait à contester un ordre totalitaire de nature politique ou économique. Quelle aubaine, pour le capitalisme mondialisé qui a réussi à construire les bases matérielles de sa globalisation comme système, grâce aux technologies de la communication et de l'informatique, de voir se développer une idéologie annonçant la fin des systèmes ! Rien ne pourrait lui être plus fonctionnel. Aussi fondamentale que soit la critique de la modernité véhiculée par le capitalisme, l'apport du postmodernisme ne peut guère nous aider à analyser la société civile contemporaine, ni surtout contribuer à la dynamiser comme source de résistances et de luttes efficace. La fragmentation de ces dernières relève à la fois des conséquences et des stratégies du système capitaliste.

Le critère d'analyse des multiples composantes de la société civile d'en bas ne pourra être que leur caractère anti-systémique, c'est-à-dire la mesure dans laquelle chacune d'entre elles, mouvements sociaux ou organisations non gouvernementales, contribue à remettre en question, dans son domaine propre, la logique du système. Cela suppose une capacité à resituer leur pensée et leur action spécifiques dans un cadre général, à voir en quoi les paysans sans terre plus que jamais rejetés quand le sol devient un capital, les peuples autochtones premières victimes des programmes d'ajustements structurels, les femmes portant le poids d'une pauvreté qui aggrave les rapports patriarcaux, les classes moyennes fragilisées par les politiques monétaires et les transactions financières spéculatives, une organisation de la santé délabrée par la mercantilisation, des enfants chassés des écoles par une conception élitiste de l'enseignement, une politique sociale ruinée par le poids de la dette extérieure, des cultures écrasées par une américanisation systématique, des moyens de communications domestiqués par les intérêts économiques, des chercheurs limités par les exigences de rentabilité à court terme, l'art réduit à sa valeur d'échange, une agriculture dominée par les multinationales de la chimie ou de l'agro-business, un environnement dégradé par un développement conçu exclusivement en termes de croissance, relèvent tous d'une extraction de la richesse liée à la logique du marché capitaliste.

Cela exige ensuite, de la part des mouvements et organisations de la société civile d'en bas, une délégitimation du système économique dominant. Il ne s'a-

git pas seulement de condamner ses « abus », ce que font des instances éthiques telles que les Églises chrétiennes ou les porte-parole des grandes religions, mais aussi certains tenants du système qui savent que ces pratiques mettent en danger l'économie capitaliste elle-même. Il faut dénoncer la logique qui préside à sa construction et à ses pratiques, débouchant nécessairement sur des contradictions sociales et sur l'impossibilité d'assurer les bases matérielles nécessaires à la vie physique et culturelle de toute l'humanité.

Enfin, il s'agit de chercher des alternatives. Non de simples palliatifs susceptibles de soulager à court terme des situations extrêmes de misère, ni des mesures irréalistes donnant l'illusion de sortir d'un système qui, telles les lianes de la forêt tropicale, reprend le dessus en une ou deux saisons. Non point des « alternatives » fonctionnelles à la perpétuation du système, telle la Troisième Voie tant prisée dans les milieux réformistes qui poursuivent l'illusion d'humaniser le capitalisme. Mais dans la perspective d'une organisation post-capitaliste de l'économie, projet à long terme certes, mais indispensable, qui comprenne à la fois une dimension utopique (le type de société que l'on veut construire), des projets à moyen terme, et des objectifs à court terme, dont l'élaboration incombe à la société civile d'en-bas.

Quelle société civile, quels espaces publics face à la mondialisation ?

Se pose alors la question : quelle société civile promouvoir, et quels espaces publics face à la mondialisation du rapport social capitaliste ? Les balises sont claires, même si l'action n'est pas facile, et si l'adversaire est puissant. Nous pouvons relever cinq orientations majeures.

La première est la promotion de la société civile d'en-bas, qui se définit comme anti-systémique, regroupant l'ensemble de ceux qui, dans tous les domaines de la vie collective, contribuent à construire une autre économie, une autre politique, une autre culture, avec des succès et des échecs, des réussites et des erreurs. Cette société civile a besoin de ses intellectuels pour redéfinir constamment avec les mouvements sociaux les enjeux et les objectifs. Elle doit formuler son propre agenda, pour ne pas être à la traîne des décideurs mondiaux. Elle devra, à l'instar de *L'Autre Davos* et du Forum social mondial de Porto Alegre, inventer ses propres expressions et sa propre culture, comme tant d'autres mouvements l'ont fait dans le passé.

Une deuxième fonction de la société civile d'en bas est d'être porteuse d'utopies concrètes qui mobilisent, qui ravivent l'espérance, qui se construisent dans les luttes sociales, qui ne sont jamais épuisées par leurs traductions concrètes et qui restent comme un phare dans l'existence des collectivités comme des individus ; des utopies portées par les grandes traditions humanistes, laïques et religieuses. Ne négligeons pas, comme ce fut trop souvent le

cas dans le passé, les énormes réserves d'utopies que véhiculent les grands mouvements religieux, quand ils ne sont pas des vendeurs d'illusions, quand ils ne s'épuisent pas dans des logiques institutionnelles identifiant la foi aux appareils ecclésiastiques, quand ils inspirent et motivent des engagements sociaux, quand ils mettent en valeur le caractère libérateur de leurs théologies, quand ils rappellent l'éthique des comportements individuels si importants pour la construction d'une nouvelle société.

En troisième lieu, la société civile d'en bas doit se caractériser par la recherche d'alternatives au niveau des grandes conquêtes politiques comme à celui de la vie quotidienne ; celui des organisations internationales et des Nations-Unies, comme celui de besoins existentiels des appauvris, celui de la vie matérielle comme celui de la culture ; celui du respect de la nature, comme celui de l'organisation de la production ; celui du développement, comme celui de la consommation. C'est un enjeu considérable, qui exige un long travail, mais dont les prémices sont déjà posées.

Le quatrième aspect est la conquête des espaces publics. C'est l'articulation avec le politique. Sans cette dernière, l'action reste stérile ou pour le moins limitée. Il s'agit en effet de construire un rapport de forces permettant de déboucher sur des décisions. C'est la condition pour l'établissement d'une vraie démocratie qui, sans ignorer la dimension électorale, ne se limite pas à celle-ci et couvre l'ensemble de l'espace public, y compris ses aspects économiques. Cela suppose une culture politique et un apprentissage que les mouvements sociaux n'ont pas toujours su entreprendre face à la dévalorisation du politique. Il est d'ailleurs probable que ce soit par une pluralité d'organisations politiques agissant de concert que le nouveau rapport de forces se construira à l'avenir.

Enfin, cinquième perspective : « mondialiser les résistances et les luttes » devient un objectif immédiat. La multiplicité des mouvements et leur foisonnement peuvent être un obstacle dans la mesure où ils demeurent émiettés, atomisés ; mais ils peuvent être une force si, surmontant la simple juxtaposition, ils entrent dans une convergence fonctionnelle, comme ce fut le cas à Seattle, à Washington, à Bangkok, à Prague, à Nice, à Davos, à Porto Alegre. L'année 2000 a été celle de ces convergences. Il faudra désormais les doter de moyens d'opérer aussi bien sur le plan analytique que de l'intercommunication, entre autres par la constitution progressive d'un inventaire des mouvements et de leurs réseaux. C'est ce que désire accomplir le Forum mondial des Alternatives².

Nous pouvons dire en conclusion que l'affirmation de la société civile passe d'abord par sa définition. Celle d'en bas ne pourra être mondialisée que dans la mesure où elle se construit solidement sur le plan local pour agir internationalement. Elle sera définie par les acteurs eux-mêmes dans les divers

champs de l'organisation des rapports sociaux, des communications, de la culture, de l'environnement. À Porto Alegre, quelque chose de neuf est né : une conviction commune, une nouvelle culture capable de remettre en question la « pensée unique », un nouvel espoir. Comme le disait alors Eduardo Galeano : « Gardons le pessimisme pour des temps meilleurs ! »

1 Voir Alternatives Sud, Vol. V, 1,
« La société civile, lieu des luttes
sociales », 1998.

2 Le Forum Mondial des Alternatives.

Rony Brauman

Membre et ancien président de Médecins sans frontières. Écrivain et enseignant

L'action humanitaire en proie à la mondialisation marchande

Daniel Bensaïd : *À partir de ton expérience personnelle, comment les métamorphoses du droit international et la subordination progressive de la notion de droit à celle de justice internationale ont-elles affecté le champ de l'intervention humanitaire ?*

Rony Brauman : Les inflexions sont nettement perceptibles. Dans les années 70, à une époque où l'on parlait de « nouvel ordre économique » mondial, de nouvel ordre de l'information, ou encore d'une refonte des rapports Nord/Sud, une vision du monde inspirée du marxisme et de la critique anti-impérialiste était encore prégnante. Y compris en France lorsque Giscard a commencé à s'approprier cette thématique dans le cadre d'une idéologie du progrès, du développement, et de l'égalisation de l'échange.

Dans les années 80 – disons après l'intervention soviétique en Afghanistan et le tournant symbolique autour de la question des *boat people* – une nouvelle démarche apparaît. C'est alors que l'on assiste à une montée en puissance de l'humanitaire. Des rapports Nord/Sud, l'axe de la représentation du monde bascule au profit de l'affrontement Est/Ouest. Les démocraties libérales occidentales, fortes de leur potentiel de compassion, prétendent alors voler au secours de nouveaux damnés de la terre dont les réfugiés deviennent la représentation emblématique. Ces réfugiés sont présentés et perçus avant tout comme des gens qui fuient « le communisme » auquel ils ont opposé une résistance armée. De 1978 à 1982, l'évaluation du nombre de personnes déplacées passe ainsi de 3 à 11 millions, dont une dizaine de millions provenant de régions où des régimes dits communistes, plus ou moins influencés par l'Union soviétique et la Chine, jouent un rôle important.

Une nouvelle donne internationale se dessine alors qui pèse sur les représentations. C'est le moment du triomphe de l'humanitaire et de ce qu'on a appelé le « sans-frontiérisme ». Pourquoi ce discours humanitaire a pris à ce point ? C'est qu'il s'agit d'un tournant de la situation internationale où l'universalisme

(sous sa forme marchande) bascule du côté du libéralisme, et où les associations humanitaires en deviennent le symbole (au nom des droits de l'homme). Moi, alors jeune président d'une (encore) jeune association, j'étais régulièrement interviewé par les médias comme un représentant typique d'un nouvel esprit d'entreprise (humanitaire), véhiculant cette compassion démocratique en laquelle s'incarnerait la supériorité occidentale, tant morale que technique. Ce thème, venu du XIX^e siècle, d'une supériorité technique comme gage et véhicule d'une supériorité morale de l'Occident revenait en force dans le nouveau contexte comme conséquence du triomphe de la démocratie et de l'intelligence du cœur. L'engouement des entreprises privées pour l'humanitaire – engouement au demeurant très mesuré sur le plan matériel et financier – connu alors un essor spectaculaire dans une sorte de convergence idéologique superficielle : les droits de l'homme ne devaient pas plus connaître d'obstacles (et de frontières) que la « libre circulation des marchandises ». L'un semblait devoir aller de pair avec l'autre. S'est ainsi tricoté peu à peu une sorte de manteau de vertu libérale, où l'humanitaire renvoyait à l'entreprise une image valorisée, tandis que, réciproquement, l'humanitaire célébrait volontiers les bienfaits du mécénat entrepreneurial. Ce n'est pas par hasard si les humanitaires directement engagés en politique (une petite minorité en réalité) se sont alors retrouvés sur la rive libérale (Malhuret, Emmanuelli) ou « libérale de gauche » (Kouchner). Au fond, cette victoire de l'universalisme libéral des droits de l'homme sanctionne la faillite de l'universalisme socialiste et de ses avatars par l'avènement d'un universalisme humanitaire de bon aloi. Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. L'universalisme des droits de l'homme peut cependant fort bien avoir partie liée avec l'universalisme marchand.

D. B. : *Plus précisément : en quels termes se posent les rapports du militantisme humanitaire et des multinationales impliquées sur le terrain de ses propres interventions ?*

R. B. : Une nouvelle formule magique est apparue dans le vocabulaire de l'aide internationale, le « public private partnership » (PPP), sorte d'ersatz idéologique dans lequel les multinationales sont conçues comme des acteurs principaux de même nature que les gouvernements ou que les organisations humanitaires. Par exemple, puisque les compagnies pétrolières sont souvent présentes dans les zones conflictuelles, on en vient à estimer qu'elles doivent elles aussi faire face à leurs « responsabilités humanitaires ». Certaines associations sont alors tentées de négocier avec Shell ou avec Elf pour leur faire comprendre l'intérêt qu'elles auraient à travailler leur image. C'est aussi le cas notamment des compagnies pharmaceutiques.

Sans nécessairement diaboliser ces multinationales (ce n'est pas le rôle des associations humanitaires), je pense qu'il ne faut pas non plus les « angéliser » en leur faisant la morale. D'ailleurs, les directeurs de communication de ces firmes sont très friands de ces dialogues où s'exprime une harmonieuse complémentarité des rôles sur l'importance des droits de l'homme et sur le secours aux populations comme gage d'une prospérité à venir. Tout semble concourir à nous rassembler dans un effort commun ! L'intervention humanitaire n'a certes pas à se situer dans une perspective de confrontation classe contre classe, mais elle n'a pas non plus à cautionner les stratégies de communication ou à contribuer à masquer les conflits d'intérêts. Bref, je pense qu'elle n'a rien à gagner à ces relations et à ces promiscuités avec le business. Sans le diaboliser a priori, nous n'avons pas non plus à le ripoliner – comme si sa contribution à une économie de guerre constituait une simple bête –, mais à le critiquer publiquement lorsqu'il y a lieu.

D. B. : *Les changements internationaux consécutifs à la chute du Mur de Berlin, à la réunification allemande et la désintégration de l'Union soviétique ont-ils été ressentis dans la pratique de l'humanitaire comme une nouvelle inflexion et un nouveau changement du contexte de l'action ? Ne glisse-t-on pas progressivement de l'intervention humanitaire à une intervention économique et militaire (en rupture avec les principes initiaux d'impartialité envers les victimes, lorsque l'aide occidentale, dans les Balkans par exemple, devient conditionnelle – aide réservée aux « villages démocratiques », aux « écoles démocratiques » – c'est-à-dire en réalité se transforme en intervention politique sous couvert humanitaire ? Et ne franchit-on pas un pas supplémentaire lorsque les missions originelles de l'Onu (de « maintien de la paix ») sont présentées comme une simple défense de la « paix négative », à laquelle s'opposerait désormais un activisme de la « paix positive », voire – pire encore – une « ingérence préventive » punissant le crime avant même qu'il ne soit commis ?*

R. B. : Dans les années 80, nous étions donc dans ce jeu de miroir entre l'humanitaire fille de la démocratie, et inversement. Avec la fin de la guerre froide et avec les discours triomphalistes de Bush senior sur l'avènement d'un nouvel ordre mondial, les humanitaires se sont retrouvés dans une situation de perplexité et de doute. Ainsi, des discussions ont eu lieu à MSF, dont la cocasserie le dispute à la tragédie. Dès lors que notre terrain d'intervention le plus courant est la guerre, l'annonce d'une pacification planétaire signifiait pour certains la fin des conflits, et peut-être la mise au chômage technique de l'humanitaire ! Il fallut argumenter de manière quasi morbide sur le fait que le monde ne serait pas moins violent et moins sanglant, qu'il n'y aurait pas moins d'héca-

tombes et de catastrophes ! Il aurait fallu tourner ces scènes. C'était un spectacle assez étonnant.

Être obligé de rappeler que les guerres existaient avant le communisme et qu'elles ne disparaîtraient pas avec lui, c'était à la fois glaçant et tragique. Quoi qu'il en soit, le nouveau contexte a aussitôt été marqué par un nouvel interventionnisme de l'Onu, appuyé sur l'implication directe des armées occidentales, dans le Golfe bien sûr, mais aussi, à l'échelle régionale, par des forces armées comme celles de l'Inde, du Nigéria, etc. Les guerres sont alors rebaptisées, dans la langue de bois moralisatrice du libéralisme victorieux, des « urgences humanitaires complexes ».

C'est alors que voient le jour, après le Secrétariat d'État français à l'action humanitaire, ECHO (European Commission Humanitarian Office), le DAH (Département des actions humanitaires de l'Onu... Tout un dispositif humanitaire institutionnel se met en place de façon permanente.

Dès les années 90 apparaît ainsi une nouvelle complexité pour les humanitaires. Jusqu'alors, l'instrumentalisation matérielle de l'aide humanitaire était le seul fait des gouvernements des pays de destination de l'aide. Ainsi l'Éthiopie, en 1985, avait utilisé les moyens de l'aide humanitaire pour mettre en œuvre un programme de déplacement forcé de populations dont les conséquences avaient été catastrophiques (au moins deux cent mille morts). Sous d'autres formes, l'aide a été détournée à des fins politiques dans les camps du Zaïre après le génocide du Rwanda en 1994-1996, en Corée du Nord tout récemment. Ce problème existe toujours, mais il se double, depuis la fin de la guerre froide, d'une instrumentalisation par les pays occidentaux

Le choix qui se pose alors est : soit jouer le rôle d'espèces d'avant-gardes privées d'un interventionnisme étatique (convoyeur des intérêts gouvernementaux) en rupture avec notre mission initiale ; soit entrer en opposition ouverte à ces politiques, au risque d'apparaître comme des défenseurs d'un corporatisme humanitaire d'organisations jalouses de préserver leur pré carré. C'est une situation difficile dont nous ne sommes pas encore véritablement sortis.

Reste que le contexte dans lequel les ONG ont pris leur importance politique et sociale subsiste. Au-delà de la légitimité acquise par leur action sur le terrain, un autre aspect de cette légitimité est désormais revendiqué par les États qui invoquent leur force d'entraînement pour faire passer leurs propres moyens d'agir. Par exemple, en 1993, Pierre Joxe, à son retour du Cambodge (où était en marche le processus électoral et le retour des réfugiés sous égide onusienne), déclarait, après une visite aux troupes françaises, avoir rencontré « la première ONG française » : « C'est l'armée » ! Le paradoxe n'a rien de gratuit. Il s'agissait bien de montrer que l'armée, par les moyens de sécurisation dont elle dispose, constitue une véritable force d'intervention humanitaire.

L'essentiel, à travers ce processus, c'est qu'on ramène l'humanitaire à un déploiement logistique, au prix d'une technicisation sans précédent de l'action sociale (à travers les notions, de « crises humanitaires » et « d'urgences complexes ») offrant une justification politique à l'interventionnisme d'État réduit à une technique de gestion humanitaire : un ensemble de problèmes et de solutions pratiques (télécommunications, transport, ravitaillement, expertise, aide médicale) dépolitisés. Il ne s'agit plus alors que d'un simple assemblage de savoir-faire.

Pour revenir à la question initiale, je crois que la « justice internationale » vient à la fois comme prolongement et comme rupture. Elle représente à la fois cette technicisation des rapports sociaux sous les auspices d'une morale traduite concrètement en actes, sanctions, discours, départageant radicalement le Bien du Mal. L'engouement des ONG pour la justice internationale provient d'un mélange (qui me laisse perplexe) entre un discours moral général et cet appareillage technique constitutif de la scène judiciaire. Cette nouvelle alliance de la morale et de la technique forme le moule dans lequel se coulent nombre d'ONG. Il y a en effet quelque chose de très cohérent dans cette irruption de la justice internationale (tribunaux spéciaux, Tribunal pénal international) sur le terrain humanitaire. Elle correspond à l'avènement du libéralisme compassionnel.

D. B. : *Dans ce contexte nouveau, comment te situes-tu, ou comment vous situez-vous à MSF, par rapport à la notion d'ingérence humanitaire ? Dans une tribune du Monde cosignée avec Biberson après l'attribution à MSF du prix Nobel de la Paix, vous exprimiez à ce sujet critiques et réserves.*

R.B. : Sur ce point particulier, ma position personnelle est assez représentative de celle de MSF. Moi, je n'ai jamais fait un usage très actif de cette notion d'ingérence humanitaire, même s'il m'est arrivé de l'utiliser comme une facilité au début de la guerre d'Afghanistan : une formule retentissante et commode pour justifier le franchissement illégal des frontières. Mais je l'ai vite abandonnée. D'abord parce que j'ai constaté qu'elle était inutile dans la mesure où les dispositions existantes sur le droit humanitaire suffisaient : une équipe ne peut être poursuivie pour avoir soigné en toute impartialité des victimes en territoire étranger. Cette disposition s'applique également à la question de la nourriture. Or les soins et la nourriture sont les deux activités humanitaires par excellence. Il n'y avait donc aucun besoin d'introduire une notion juridique nouvelle. D'autant que l'équivoque constante entre le droit (juridique) et le devoir (moral) d'ingérence est révélatrice des confusions qui y règnent. La question n'était donc pas tant celle de la notion d'ingérence humanitaire, de fait pré-supposée par l'action humanitaire déjà reconnue en droit international, que

celle de l'ingérence tout court. Il s'agissait en effet d'une formule vague et moderne servant à relooker une pratique fort traditionnelle du rapport de forces et du droit que l'on se donne unilatéralement d'intervenir par la force dans un pays tiers en fonction d'intérêts bien compris.

Il s'agit donc d'une rhétorique de justification très classique, pour peu qu'on se souvienne, par exemple, des interventions impériales britanniques menées au XIX^e siècle au nom de l'anti-esclavagisme : en coulant (corps et biens) les navires de la traite, la Grande-Bretagne affirmait à la fois sa puissance morale et sa suprématie maritime. Ce fut également le cas pour les interventions coloniales à la Jules Ferry, au nom du droit à la communication et de la mission civilisatrice de l'Europe contre la barbarie. De même, l'habilitation à répandre et à propager les droits de l'homme devient la justification fondamentale de l'ingérence à sens unique des puissants dans les affaires du monde.

Aujourd'hui, l'humanitaire est saisi du même syndrome du « fardeau de l'homme blanc » que l'on retrouve (dans la continuité des années 80) sous la nouvelle forme, précédemment évoquée, du PPP (private-public partnership) qui enrôle un nombre croissant d'institutions publiques, para-publiques (Croix-Rouge), certaines ONG et entreprises privées, au nom d'une conjonction d'intérêts et de valeurs.

Il est intéressant d'analyser les formes du discours constitutif de cette domination contemporaine. Par exemple, la nouvelle campagne du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) décidée l'an dernier fixe comme objectif de réduire de 50 % la pauvreté en quinze ans ! La technique de la campagne repose sur un mailing personnalisé envoyé à des particuliers, considérés comme des « décideurs » ou des « leaders d'opinion », afin de les convaincre (en une petite page !) que, puisque l'on est capable d'aller sur la lune et de réaliser des prouesses scientifiques, techniques ou médicales, puisque l'entreprise est l'aventure du siècle et pour peu que chacun y mette du sien, il doit être possible de former une grande chaîne des bonnes volontés qui suffirait à réduire la pauvreté de moitié en moins de quinze ans. Avec cette nouvelle notion de « réduction de la pauvreté » (qui peut être contre ?) introduite par la Banque mondiale et reprise largement dans le lexique de l'aide internationale, on oublie les conflits sociaux et les inégalités structurelles. Il suffit de se placer sous l'égide exclusive de la bonne volonté sous-tendue par un vigoureux esprit d'entreprise. Et voilà le marketing de la compassion humanitaire, dans ce qu'elle a de plus servile envers l'ordre dominant, tel qu'il est organisé par cette énorme agence onusienne dotée d'un budget de milliards de dollars.

D. B. : *Dans la rhétorique de la globalisation libérale (Alain Madelin en a donné une version éclairante dans son petit livre intitulé Le Droit du plus faible), les*

droits de l'homme l'emporteraient sur les souverainetés étatiques. On trouve un écho de cette dépréciation systématique des souverainetés territoriales et démocratiques dans l'usage péjoratif que font les médias du terme « souverainisme », confondant (à dessein ?) un nationalisme réactionnaire et une aspiration à la maîtrise démocratique des choix collectifs. Pourtant, le droit international semble durablement tiraillé entre une double légitimité, celle d'un droit inter-étatique encore dominant et celle d'un droit cosmopolitique tout juste émergent, dont les sources demeurent incertaines (quel pouvoir législatif international ?). L'action humanitaire est-elle affectée par ces incertitudes du droit international ?

R. B. : Ce qui est d'abord perçu comme scandaleux pour des humanitaires, c'est la notion même de frontière. Le droit cosmopolitique leur apparaît donc d'abord comme une issue à l'obscurantisme des nations et des territoires. L'humanitarisme vient là immédiatement à la rencontre d'une vision juridique contractuelle internationale. L'immense majorité des ONG a ainsi saisi cette notion de tribunaux ad hoc, puis de Tribunal pénal international, comme une occasion de se mettre elles-mêmes en scène selon des clichés repris par la presse et par certains milieux universitaires, du type : « pas de paix sans justice ». Un simple examen historique suffit pourtant à souligner le caractère trompeur d'adages de ce genre. On constaterait plutôt qu'il n'y a pas de paix sans une part d'amnésie des crimes, sans une volonté transitoire d'oubli. Ce n'est qu'après des années que les peuples, toujours avec difficulté, parviennent à se confronter à leur passé (voir les réactions politiques en France sur l'Algérie, ou les mutineries de Verdun).

Mais l'humanitaire est bien dans l'air du temps en ce sens qu'il ne s'accommode guère de la durée et de l'histoire. Il relève au contraire d'une culture de l'immédiateté et de l'urgence. Son espace/temps n'est pas celui de la politique. Il en est même plutôt la négation dans la mesure où l'urgence disqualifie la durée au profit de l'action instantanée de la volonté. Les tribunaux internationaux s'inscrivent parfaitement dans cet univers mental. Le discours démagogique (et passablement roué) de juristes internationaux à la Mario Betatti n'a d'autre sens que d'instituer une nouvelle scène inaugurale de l'opposition quasi religieuse, anti-politique, entre le Bien et le Mal.

D. B. : *À ce propos justement, le recours (par Tony Blair et bien d'autres) à l'oxymoron de la « guerre éthique » à propos de l'intervention de l'Otan dans les Balkans, ne marque-t-il pas un redoutable retournement, selon lequel la pureté et la noblesse postulées des fins éthiques justifieraient tous les moyens militaires, y compris les pires, au détriment du droit si nécessaire ?*

R.B. : De son point de vue, Kouchner a raison de présenter la guerre des Balkans comme un accomplissement de son programme : le droit d'ingérence appliqué sous oripeaux humanitaires ; une rhétorique de la croisade humanitaire et du rôle providentiel des démocraties occidentales dispensant des deux mains, tantôt la vie, tantôt la mort.

À la différence de toi, j'étais partisan d'une intervention militaire dans la mesure où elle aurait reposé sur des bases politiques dicibles et discutables. Par exemple sur le fait que la Yougoslavie étant un pays européen, il existerait une responsabilité politique européenne spécifique, distincte des responsabilités de l'Union européenne au Congo, en Birmanie ou en Papouasie. L'un des autres éléments de distinction entre la politique et l'humanitaire, c'est en effet l'espace. Il n'existe pas de géographie de la responsabilité humanitaire dans la mesure où la souffrance est également inacceptable où qu'elle se trouve. Politiquement, ce ne peut être le cas.

Une intervention pouvait donc être justifiée par des raisons circonstancielles et par des conditions concrètes, mais pas par une croisade au nom du Bien. L'affirmation d'un pouvoir de contrainte ne me choque pas par principe – je ne suis pas pacifiste. Le problème, c'est le basculement de la justification politique dans le registre de la démagogie humanitaire. L'intervention devient alors une intervention thérapeutique (« chirurgicale » !), suivant l'imagerie du bon docteur venant guérir un fléau.

Dans cette affaire, les humanitaires ont été me semble-t-il bien en deçà de la critique qu'ils auraient dû énoncer. Nous ne sommes d'ailleurs pas tout à fait remis de cette défaillance et d'avoir joué de fait, en Albanie et en Macédoine, le rôle de supplétifs de l'Otan, voire d'être apparus en concurrence marchande avec l'appareil militaire, comme s'il s'agissait de deux institutions se disputant les réfugiés. Nous aurions mieux fait de laisser l'Otan assumer son service après-vente.

D. B. : *Est-ce que, d'après toi, l'humanitaire a un rôle spécifique à tenir dans la qualification des violences politiques ?*

R.B. : Depuis le Rwanda, je me pose cette question à nouveaux frais, sans parvenir à une réponse claire. Pour le moment, cette qualification des violences (génocide, crime de guerre, crime contre l'humanité) appartient exclusivement aux juristes. Notre tendance, en tant qu'humanitaires, c'est de la reprendre en charge. Or, se développe, me semble-t-il, une métaphysique paralysante pour l'esprit critique autour de la notion de génocide. L'humanitaire cristallise en la matière des représentations diffuses conduisant à considérer qu'il existe un mal absolu – ou une catastrophe (même sans le caractère exclusif et auto-cen-

tré de la Shoah pour les juifs) – qui surplomberait tous les autres maux. Il y a là un problème irrésolu. Je crois que le génocide (ou le crime contre l'humanité) dit bien quelque chose d'important sur la nouveauté et la singularité du crime en tant que crime, mais « nous » (je m'inclus évidemment dans ce nous) devons résister à la tentation de décrire un crime qui relativiserait les autres car, du point de vue de l'action humanitaire, on ne peut s'écarter de la souffrance quotidienne individuelle, dans toutes sortes de situations, sans établir une échelle graduée du mal. On ne doit surtout pas relativiser ces souffrances comme nous y incitent les échelons juridiques de gravité. La qualification des violences pose donc un très gros problème, mais le problème que pose le refus de cette qualification n'est pas moindre.

D. B. : *Est-ce que toutes ces évolutions de la situation mondiale ne dessinent pas une nouvelle architecture dans laquelle le rôle de l'Onu se trouve relativisé (c'est explicitement le propos de Madeleine Albright ou de Geoffrey Robertson) au profit d'un cercle dominant de la puissance réduit aux principaux États ? Et est-ce que ce glissement a des conséquences perceptibles sur l'action humanitaire ?*

R.B. : Oui, mais le discours ne fait que rattraper les faits. La relativisation du rôle de l'Onu s'opère non seulement en faveur de l'Otan, de l'OMC, du G7, etc., mais également en faveur de l'intervention de puissances régionales couvertes ou non par un mandat international. C'est le cas par exemple des armées du Nigeria au Libéria ou en Sierra Leone, de la Russie dans le Caucase et en Asie centrale, des États-Unis en Amérique latine avec la zone de libre-échange et le plan Colombie. C'est un dispositif contre lequel l'Onu a tenté de résister avant de baisser les bras, comme elle le fait aujourd'hui au nom d'un pragmatisme théorisé par certains de ses idéologues qui proposent de laisser aux acteurs régionaux la place qui leur revient, puisque, de toute façon, ils feraient le boulot... L'Onu n'aurait plus dès lors qu'à s'effacer.

Les humanitaires font dans l'ensemble partie de ceux qui résistent à cette évolution, en défendant la seule organisation universelle existante, si imparfaite soit-elle. Cette défense ne peut évidemment être pensée indépendamment d'une refonte de l'Onu dont l'édifice fut conçu en conformité avec le monde de l'après-guerre, aujourd'hui disparu. L'universalisme de l'Onu comme communauté politique est miné de l'intérieur par le pouvoir du Conseil de sécurité. Pour ranimer cet universalisme, une réforme radicale est nécessaire, faute de quoi il bascule du côté des forces économiques et des rapports marchands dominants.

(entretien réalisé par Daniel Bensaïd)

Lu d'ailleurs



Tony Smith

Professeur de philosophie et de sciences politiques à l'université d'État de l'Iowa (États-Unis). Auteur notamment de *The Logics of Marx's Capital* (State University of New York, Press, 1994)

Pour une théorie marxiste
de la mondialisation
Dialectique systémique
et dialectique historique

Les processus de globalisation en cours transforment-ils de manière fondamentale les rapports entre les États et les marchés mondialisés ? On trouve dans ce débat, à un pôle, ceux qui soutiennent que la globalisation élargit considérablement les options dont dispose le capital financier et industriel en plaçant les États sous une « camisole électronique » (Friedman, 2000). Les flux internationaux de capital financier sur les marchés monétaires et les marchés boursiers tendraient à s'évader des pays dont les gouvernements maintiennent des déficits budgétaires élevées ou des politiques fiscales pénalisantes. La globalisation accroîtrait également la capacité du capital industriel d'étendre son processus productif au-delà des frontières par le biais de l'investissement direct et de la sous-traitance. Ces défenseurs de ce que nous pouvons définir comme la « thèse de l'hyperglobalisation » soutiennent que ces possibilités nouvelles offertes au capital réduisent d'autant l'efficacité de certaines interventions étatiques. À l'époque de la circulation globalisée du capital, il serait de moins en moins possible pour l'État de stimuler la demande et de défendre le plein emploi en recourant au déficit, ou de maintenir les protections de l'État social. Les néo-libéraux prétendent en effet que la dialectique historique du capitalisme est entrée dans une ère nouvelle, caractérisée par un déplacement qualitatif du pouvoir des États vers les marchés globalisés. Ils applaudissent ces développements sous prétexte qu'ils mettraient fin aux distorsions liées à l'intervention étatique dans l'économie (Wriston, 1992). À l'autre extrême du spectre, nous trouvons ceux qui nient que les capacités de l'État soient érodées significativement par la globalisation. Ils soulignent

que le trait le plus significatif de ce processus, c'est qu'il s'agirait toujours d'un projet étatique soutenu par les banques centrales, les ministères du Budget, et autres secteurs de l'appareil d'État. Ces institutions étatiques, représentant les intérêts du capital financier et du capital industriel multinational, auraient modifié le rapport de force entre capital et travail salarié par une politique systématique de dérégulation, de privatisation, et de libéralisation des marchés. Le concept de « globalisation » lui-même constituerait une arme idéologique puissante destinée à convaincre l'opinion publique que le développement économique et technologique a éliminé toute alternative au néo-libéralisme. Mais ce ne serait pas le terme adéquat pour décrire la situation dans laquelle l'État se trouve désormais vis-à-vis des marchés, qui n'est en rien celle de l'impuissance. Bref, la « globalisation » serait une globaliverne (« globaloney »). S'il existait la moindre volonté de définir une alternative progressiste de plein emploi et de réduction des inégalités, ce programme pourrait en principe être parfaitement appliqué.

Une perspective marxienne ajustée à la dialectique historique de la globalisation doit certes s'inspirer de la théorie systémique de Marx. Mais la globalisation comporte des déterminations qui ne sont pas présentes dans *Le Capital*. Marx avait envisagé de conclure sa dialectique systémique du capital par trois livres sur l'État, le commerce international et le marché mondial. Il a ensuite renoncé à cette idée et il serait ridicule de prétendre compléter ici sa théorie. Il est cependant nécessaire de réintroduire un aperçu sur ces formes sociales absentes de l'édition en trois livres du *Capital*.

Vers une approche marxiste de la globalisation

La dialectique systémique a le grand avantage de fournir une méthode permettant d'articuler des perspectives unilatérales apparemment inconsistantes, dont chacune aborde un élément de l'histoire dans son ensemble. Que Marx ait souligné que les livres consacrés à l'État, au commerce international et au marché mondial étaient indispensables pour compléter son projet systématique, est lourd de signification ; il y a une *double nécessité* pour le capital : opérer à l'intérieur d'un territoire administré par un État d'une part ; étendre d'autre part le commerce, l'investissement, et les flux de capitaux au-delà de ces limites territoriales. Cette *double tendance* existe toujours et partout où la forme capital est à l'œuvre. Elle conduit à rejeter les formulations extrêmes, tant la thèse de l'hyperglobalisation que celle de la globaliverne.

Dans l'économie globale, le rôle de l'État est à la fois de plus en plus important et de plus en plus insignifiant. De plus en plus important en ce sens que ses tâches dérivées d'une dialectique systémique sont plus que jamais nécessaires. De plus en plus insignifiant, dans la mesure où la loi de la valeur s'exer-

çant au niveau systémique du marché mondial agit de manière plus contraignante sur les États et les économies nationales qui lui sont subordonnés. Toute analyse historique sérieuse doit donc partir de cette double dynamique. Une théorie marxiste de l'État doit étudier la façon dont il garantit l'accumulation historique du capital. Son rôle inclut : a) la défense des droits de propriété ; b) la régulation monétaire ; c) la gestion des crises ; d) l'entretien des infrastructures, le soutien à la Recherche & Développement, la formation, et autres biens publics ; e) la garantie de l'accès aux matières premières, aux marchés, etc. La globalisation entame à peine ces fonctions.

Les formes principales de la globalisation économique (l'investissement direct à l'étranger – IDE –, le commerce international, la circulation du capital financier) requièrent au contraire une garantie des droits de propriété qui demeure de la responsabilité des États. Les IDE ne se développent que si ces derniers assurent la protection relevant de leur jurisprudence aux détenteurs d'investissements étrangers. En ce qui concerne le commerce, dans un monde marqué par une innovation technologique accélérée, les droits de propriété intellectuelle deviennent une affaire d'importance cruciale. Au royaume du capital financier, l'État garde la prérogative de décréter quels contrats sont valides et quels ne le sont plus, et ce pouvoir peut déterminer les transactions qui sont encouragées dans l'économie globale et celles qui ne le sont pas (Strange, 1998). La globalisation de l'activité économique dépend donc dans une large mesure de la capacité des États à définir et à défendre les droits de propriété et d'échange.

La monnaie a toujours été le talon d'Achille du rêve néo-libéral d'un libre marché autosuffisant (Reuten et Williams, 1989). La reproduction des marchés capitalistes exige une activité spécifique concernant la monnaie. La même question se pose pour l'économie globalisée. Les néo-libéraux eux-mêmes reconnaissent que la reproduction satisfaisante de l'économie globale dans la durée exige des décisions monétaires appropriées de la part des États et des banques centrales. Bien sûr, la définition de ces décisions est matière à de grandes controverses. Mais il ne fait aucun doute que, lorsqu'une crise éclate, les gouvernements doivent assumer la responsabilité très spécifique de « restaurer la confiance des investisseurs ». En l'absence d'une autorité monétaire internationale habilitée à émettre une monnaie de crédit, la responsabilité d'augmenter les liquidités dans l'économie globale incombe aux gouvernements nationaux. L'État conserve également la capacité d'intervenir pour empêcher que les pertes de particuliers ne menacent les marchés dans leur ensemble, ainsi que le suggère l'organisation par Alan Greenspan de la Gestion à long terme du capital. Les investisseurs continuent même de demander à l'État de socialiser les coûts des restructurations, autrement dit de les transfé-

rer sur le dos des salariés, des employés, des retraités, etc. L'un des mécanismes de cette « socialisation » est la prise en charge par l'État des dettes privées, ainsi que l'ont fait récemment les gouvernements japonais et coréen.

La proportion dans laquelle certaines régions bénéficient de l'économie globalisée dépend dans une large mesure de leurs gouvernements. Ils contribuent à créer les conditions de réussites régionales grâce au soutien à l'éducation et à la formation, au financement des infrastructures et de la recherche, à la constitution d'un réseau formel et informel des élites, aux partenariats entre gouvernement entreprises sur des projets de développement régional, etc. (Kantor, 1995). Dans l'économie globalisée, l'accès aux sources de matières premières, à la force de travail étrangère, aux technologies et aux marchés étrangers, aux capitaux étrangers, exige en permanence des négociations inter-étatiques. Il faut aussi des interventions militaires ou, du moins, des menaces crédibles d'intervention (Chomsky, 1996). Ici aussi, il n'y a pas le moindre signe que la globalisation de l'activité économique entraînerait automatiquement une obsolescence de l'État. Bien au contraire. Les efforts déployés par les détenteurs du pouvoir économique pour influencer légalement, quasi-légalement ou extra-légalement, les politiques d'État apparaissent plutôt en augmentation. La conclusion est claire. Certains types de fonctions étatiques, et même certains types d'États, peuvent être désavantagés par la globalisation. Mais la nécessité systémique de l'État n'est pas caduque pour autant.

L'étape actuelle du développement historique ne contredit pas davantage l'affirmation selon laquelle la loi de la valeur joue de plus en plus au niveau du marché mondial, s'imposant avec plus de force aux États particuliers. Il s'agit, me semble-t-il, de la thèse centrale de la dialectique systémique des formes sociales dans la pensée marxiste. La raison pour laquelle Marx entendait placer les catégories de « commerce international » et de « marché mondial » au sommet de son développement théorique est clairement exposée dans le passage suivant des *Théories sur la plus-value* :

« Si le surtravail ou la survaleur étaient représentés seulement dans le surproduit national, alors l'accroissement de valeur et par conséquent l'extraction de surtravail seraient limités par le cercle étroit des valeurs d'usage dans lequel la valeur du travail serait représentée à l'échelle nationale [...] Mais c'est seulement le commerce international, le développement du marché en tant que marché mondial, qui permet à la monnaie de se développer en monnaie mondiale et au travail abstrait de se développer en travail social. La richesse abstraite, la valeur, la monnaie, et par conséquent le travail abstrait, se développe dans la mesure où le travail concret devient une totalité de différents modes de travail à l'échelle du marché mondial. La production capitaliste repose sur la valeur ou sur la transformation du travail incorporé dans le

produit sous forme de travail social. Mais cela n'est possible que sur la base du commerce international et du marché mondial. C'est à la fois la pré-condition et la conséquence de la production capitaliste. »

Avec le commerce international et le marché mondial, les déterminations initiales du développement logique de Marx sont enfin fondées de manière adéquate. Le cercle est bouclé; les présuppositions, justifiées; ce qui était implicite, explicité. Les conditions finales nécessaires à la reproduction systémique du capital dans le temps sont déployées. Cela implique une tendance structurelle nécessaire du cycle du capital à s'étendre au-delà de toute limite géographique contraignante. Le passage ci-dessus parle principalement du commerce trans-frontières impulsé par le capital commercial. Mais d'autres implications peuvent en être déduites. Dans le livre 1, Marx analyse les tendances à la concentration et à la centralisation du capital. Elles impliquent la tendance à l'expansion du capital au-delà des limites territoriales inhérentes à la forme étatique. Le commerce extérieur n'est qu'un exemple de cette tendance organique à transgresser ces limites. L'investissement direct à l'étranger, les fusions et acquisitions, l'internationalisation du procès de production sont autant de tendances du capital industriel inhérentes à la forme sociale du marché mondial. De même, les flux de capital financier, qu'ils opèrent à l'intérieur des circuits monétaires ou des marchés financiers, tendent nécessairement à dépasser les limites territoriales étatiques (Held et al. 1999). Bien sûr, aucune de ces tendances systémiques ne suffit à déterminer la tendance qui domine concrètement chaque époque historique du capitalisme. Certaines ne sont même pas perceptibles avant que le capital ait atteint un niveau suffisant de concentration et de centralisation.

Les éléments systémiques nécessaires, associés aux formes sociales de l'État et du marché mondial, demeurent donc en place au stade historique actuel du capitalisme. Ce constat est essentiel pour notre approche de la dialectique historique de la globalisation. Le capital a besoin de l'État: c'est une raison suffisante pour rejeter les théories qui négligent l'importance maintenue de la forme étatique. Mais il faut aussi prendre en compte la tendance du marché mondial à subsumer les États particuliers sous sa propre logique. C'est une bonne raison pour rejeter les perspectives qui prétendent ignorer que les capacités de l'État sont bel et bien érodées par le marché mondial. Il y a simultanément une tendance systémique de l'État à s'élever au-dessus du marché et une tendance systémique du marché mondial à s'élever au-dessus de l'État. Ces deux tendances agissent en même temps. Les tenants de l'hyperglobalisation, qui parlent d'une érosion fondamentale des fonctions de l'État, et ceux qui prétendent que son pouvoir demeure intact, soutiennent des points de vue également unilatéraux, et par conséquent erronés.

Malheureusement, ce verdict ne nous mène pas très loin. Car la plupart des néo-libéraux reconnaissent la nécessité systémique de la forme étatique, et bien peu s'aventurent à proclamer la mort de l'État. Ils affirment cependant que, dans le contexte historique actuel, les marchés globalisés affaiblissent le pouvoir d'État de manière irréversible. De même, la plupart des défenseurs de la « globaliverne » reconnaissent la contrainte systémique du marché mondial, en insistant sur le fait que des politiques progressistes au niveau des États pourraient être efficacement appliquées. En d'autres termes, la plupart des partisans de chacune des deux perspectives reconnaissent que les tendances soulignées par l'autre position sont à l'œuvre, tout en affirmant qu'elles sont dominées par la tendance qu'eux-mêmes privilégient.

Selon la dialectique systémique, différents jeux de tendances peuvent opérer différemment en même temps, et il est certainement possible que dans un contexte historique déterminé, un faisceau de tendances l'emporte sur l'autre. Parvenus à ce point, il peut sembler que la dialectique systémique n'ait rien de plus à apporter aux débats concernant la dialectique historique de la globalisation. Ses ressources ne sont pourtant pas épuisées.

Dialectique systémique et dialectique historique

Dans les développements du livre III du *Capital* sur le taux de profit, Marx ne se contente pas de présenter deux faisceaux de tendances agissant dans des directions opposées, chacun d'entre eux avec une égale prétention à la validité systémique. Il en déduit la nécessité d'une méta-tendance : un modèle cyclique dans lequel les périodes déterminées par la chute tendancielle du taux de profit tendent à alterner avec les périodes où les contre-tendances (« les contradictions internes de la loi ») prennent le dessus. Il déduit ainsi des considérations systémiques le cadre de compréhension de la dialectique historique du capital. Une approche similaire peut-elle s'appliquer aux relations entre l'État et le marché mondial ?

Lorsque deux tendances déterminées par des nécessités systémiques équivalentes sont telles que les conditions nécessaires à la domination maintenue de l'une accroissent nécessairement la probabilité pour la seconde de prendre le dessus, apparaît inévitablement un modèle d'alternance. Il semble bien que ce soit ici le cas. D'une part, plus l'État remplit effectivement les fonctions nécessaires à l'accumulation du capital, plus les entreprises capitalistes tendent à se développer, et plus elles tendent à s'intégrer à des circuits trans-frontières de flux financiers. L'extension et l'intensification de ces flux sapent les mécanismes de l'État dont l'efficacité a nourri cette extension et cette intensification. Tout dispositif étatique particulier s'inscrit par conséquent dans un horizon limité, fragile par nature, et pratiquement réversible, quels que soient ses suc-

cès à une échelle de temps et d'espace déterminée. D'autre part, plus les tendances inhérentes à la forme sociale du marché mondial s'imposent, plus les économies nationales et le procès d'accumulation du capital subissent des perturbations. Au-delà d'un certain seuil, ces turbulences génèrent la recherche de nouvelles interventions étatiques susceptibles de créer les conditions de relance de l'accumulation.

Il y a donc bien un parallèle avec le mouvement des tendances et des contre-tendances régissant le taux de profit. Ici aussi le résultat nécessaire d'un faisceau de tendances dominant dans un contexte donné pousse au changement dans le sens d'une période où les tendances contraires s'imposeront. Si l'on accepte cette logique, on peut en conclure à titre prospectif que les périodes dans lesquelles l'État affirme sa souveraineté effective tendent à alterner avec des périodes dans lesquelles la souveraineté étatique est plus directement subordonnée aux impératifs du marché mondial. Je me contenterai de signaler quelques illustrations possibles de cette hypothèse de travail.

Nous en trouvons un premier exemple dans l'étude magistrale d'Arrighi (Arrighi, 1994) sur la montée et le déclin des puissances économiques dans l'économie mondiale tout au long de l'histoire du capitalisme¹. Alors que chaque cas étudié implique une masse de facteurs historiques contingents, un modèle général finit néanmoins par émerger. L'expansion rapide d'un pouvoir hégémonique commence par des dépenses excédant de beaucoup ce que pourrait justifier un calcul étroit des profits et des pertes escomptés. Le prestige de l'État et la stratégie militaire (la « logique territoriale ») stimulent l'investissement d'infrastructure, de recherche et développement, bien au-delà de ce que justifierait la stricte logique du capital. Les régions hégémoniques dans l'histoire du capital obtiennent ainsi leur statut et le défendent grâce à l'exercice effectif des fonctions étatiques. Le déclin de ces puissances révèle également un modèle commun : lorsque les espérances de profit commencent à chuter dans des régions données, le capital émigre de plus en plus vers d'autres lieux, à la recherche de surprofits, contribuant en retour à miner la position hégémonique de l'État d'origine.

Le même schéma s'applique à l'interprétation du xx^e siècle. Au début du siècle, les tendances liées au marché mondial sont dominantes. Dans une certaine mesure, la « globalisation » dépasse même le niveau actuellement atteint (Hirst et Thompson, 1996). Cette période s'achève avec les crises financières et la grande dépression des années 20 et 30. Une longue période commence alors, dans laquelle les tendances liées à l'affirmation des souverainetés étatiques l'emportent sur les tendances impériales, avec notamment les dévaluations compétitives gérées par les États, les mesures protectionnistes, et le réarmement. À l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, l'État keynésien impose

ses programmes sociaux et ses régulations monétaires. L'apparition des « États du développement » (au Japon, et ultérieurement avec les quatre tigres et les quatre dragons asiatiques) accompagne cette évolution (Wade, 1990). Mais le succès même des politiques keynésiennes à l'Ouest et de l'activisme étatique en Asie sème les germes de leur déclin. Ces deux formes étatiques finissent par nourrir des firmes industrielles et financières multinationales qui échappent de façon croissante aux régulations étatiques. En termes marxistes, toutes deux alimentent des entreprises capitalistes qui développent leur insertion dans les circuits globalisés du capital en vue de s'approprier la plus-value générée à l'extérieur des frontières nationales. Les firmes dominantes dans les secteurs financiers et industriels exercent alors une pression croissante sur les États afin d'obtenir davantage de « liberté » pour leurs capitaux. Les dernières décennies du siècle peuvent ainsi être comprises comme un retour à une période où les tendances associées au marché mondial prennent à nouveau le dessus. Une fois de plus, la domination des marchés globaux conduit alors à des crises financières sévères et récurrentes. Dans un proche avenir, la gravité de ces crises peut provoquer un mouvement pendulaire inverse, dans le sens d'une réaffirmation des souverainetés étatiques. Bien sûr, rien ne permet d'affirmer que cela se produira. L'histoire reste le domaine de la contingence et des agencements sociaux. Mais les réponses aux crises financières en Asie manifestent déjà certaines tendances dans cette direction. Des réponses du même type sont à prévoir lorsque des crises comparables éclateront aux États-Unis ou en Europe.

Un schéma d'alternance analogue apparaît également dans les régions les plus mal loties de l'économie globalisée. Plusieurs zones de ce qu'on appelle le Sud ont fait leur entrée dans le xxe siècle subordonnées aux impératifs économiques des États colonisateurs. La décolonisation a permis l'affirmation d'indépendances étatiques et l'amorce de politiques d'industrialisation. Cette industrialisation dépendait largement d'emprunts auprès des économies dominantes. L'endettement a imposé à ces pays des programmes d'ajustement qui ont aggravé l'insertion de leurs économies dans les marchés mondiaux et dans la division internationale du travail, réduisant considérablement la marge de manœuvre des États concernés. Les idéologues et les politiciens néo-libéraux eux-mêmes admettent désormais que cette érosion des fonctions étatiques est allée trop loin.

États et marché mondial, marché mondial et États : la dialectique historique du capital est un tourniquet dans lequel nationalistes et globalistes promettent à tour de rôle une forme de capitalisme équitable et humain qui s'avère pourtant de plus en plus illusoire. Dans le mode de production capitaliste, toute métatendance alternative tend nécessairement à s'inscrire dans un mouvement

sans cesse élargi de l'accumulation. Le débat sur la dialectique historique de la globalisation apparaît ainsi imbriqué dans celui sur sa dialectique systémique. Comment la dynamique historique de la globalisation s'inscrit-elle dans la logique sans cesse élargie de l'accumulation du capital ? Une analyse d'inspiration marxiste doit s'appuyer sur des tendances dont la nécessité procède du marché mondial. Elle intègre alors les tendances au développement inégal, aux crises de suraccumulation, et aux crises financières. Les théoriciens marxistes sont largement d'accord sur le fait que certains mécanismes du marché mondial permettent aux capitaux du « Centre » de développer et de reproduire leurs avantages au détriment des régions « périphériques ». Un bref rappel de certains mécanismes suffira ici.

Par définition, les fonds d'investissement proviennent dans une très large mesure des régions les plus riches. Ils tendent à émigrer prioritairement vers des régions à vastes marchés de consommation, à forte productivité du travail, et à forte capacité de gestion, dotées d'infrastructures adéquates, etc. Cela signifie que l'investissement de capital tend généralement à se déplacer de régions riches vers d'autres régions riches où ces facteurs sont garantis. Il en résulte que 20 % de la population mondiale localisée dans les pays riches consomme 86 % de la production globale (Elliot et Brittain, 1998). C'est le développement inégal.

Le financement de la recherche/développement (R & D) revêt une importance particulière. La capacité d'innovation permet l'appropriation de surprofits. Il en résulte un cercle vicieux. Ces surprofits peuvent financer de nouveaux investissements de R & D, qui donneront d'autres surprofits, et ainsi de suite. Pour des entreprises capitalistes qui n'ont pas accès à une R & D de pointe, le cercle vicieux est bouclé. Des taux de profits inférieurs conduisent à des investissements de R & D inférieurs, qui limitent drastiquement en retour la possibilité d'appropriation des surprofits à venir. L'appropriation du surprofit par l'innovation technologique reproduit ainsi indéfiniment le développement inégal au sein de l'économie globale.

Bien d'autres déterminations du marché mondial renforcent cette loi du développement inégal, y compris le rapatriement des profits résultants des IDE dans les régions les plus pauvres, ou encore la fuite de capitaux opérée par les élites locales empressées d'échapper aux risques monétaires et de mettre à l'abri les fruits de la corruption, ou l'habileté des entreprises du Centre à exploiter la sous-traitance dans la Périphérie, la capacité des firmes à manipuler les prix des marchandises, la tendance des pays les plus pauvres à tomber dans la « trappe de la dette », etc. Plutôt que d'approfondir ces questions, je me contenterai de noter qu'au degré de concentration et de centralisation atteint par le capital, l'échelle même du développement inégal a

empiré, ainsi que l'indiquent les ratios suivants du revenu par tête entre les régions les plus riches et les plus pauvres de l'économie mondiale : 1820, 3 contre 1 ; 1913, 9 contre 1 ; 1950, 11 contre 1 ; 1973, 12 contre 1 ; 1992 : 16 contre 1 (Kim Moody, 1997).

Une tendance systématique aux crises de suraccumulation peut aussi résulter de l'appropriation des surprofits par le biais de l'innovation. La logique de la concurrence inter-capitaliste tend inévitablement à introduire de nouvelles firmes et entreprises plus productives. Mais les entreprises et les firmes existantes ne se retirent pas du jeu pour autant (Reuten, 1991 ; Brenner, 1998). Dans la mesure où leurs coûts en capital fixe sont déjà amortis, elles peuvent avoir avantage à encaisser le taux de profit moyen sur leur capital circulant. Lorsqu'éclate une crise de suraccumulation, les investissements antérieurs en capital fixe doivent être dévalués. Tout le système entre alors en convulsion, dans un effort désespéré pour transférer ailleurs les coûts de cette dévaluation. Le capital dans son ensemble cherche à transférer ces coûts sur le dos des travailleurs, par l'augmentation du chômage, la compression des salaires, et l'aggravation des conditions de travail. Le désordre et l'insécurité globale sont par conséquent accentués à leur tour. Le capital financier joue un rôle essentiel dans la résolution des crises de suraccumulation. Les profits temporairement oisifs, les fonds dépréciés, et l'épargne de précaution se déversent dans le secteur financier et sont alloués aux firmes bénéficiant des surprofits et d'un fort taux de croissance. Les crédits dont jouissent ces secteurs peuvent alors excéder de loin les fonds de réserve, de sorte, dit Marx, que le capital financier apparaît alors comme le principal levier de la surproduction et de la spéculation commerciale excessive.

La conclusion qui découle de ces tendances systémiques au développement inégal, aux crises de suraccumulation, et aux crises financières, est claire. Ni l'État, ni le marché mondial ne peuvent surmonter l'irrationalité intrinsèque et les antagonismes sociaux inscrits au cœur des rapports sociaux capitalistes. Cette situation ne sera pas résolue par une dérégulation accrue des flux de capital. Elle ne le sera pas davantage par la résurgence d'un nationalisme réactionnaire. La « nouvelle architecture financière internationale », invoquée par les cerveaux de la Banque mondiale, n'y parviendra pas non plus. Pas plus que la chimère d'un modèle social-démocrate globalisé. Seule une rupture révolutionnaire avec la logique immanente du capital peut résoudre cette tâche historique. C'est la seule conclusion que l'on puisse tirer d'une analyse sérieuse de la dialectique historique de la globalisation.

(Traduit de l'anglais par Samuel Liberman)

Bibliographie

- Arrighi, Giovanni (2000) : *The Long Twentieth Century*, Londres, Verso.
- Brenner, Robert (1998) : « The Economics of Global Trubulence », *New Left Review*, n° 229.
- Chomsky, Noam (1996) : *World Orders Old and New*, Nex York, Columbia.
- Elliot, L, and Brittain, V., (1998) : « The Rich and Poor are Growing Further Apart », *Guardian Weekly*, Sept 2000.
- Friedman, T. (2000) *The Lexus and the Olive Tree*, New York, Anchor.
- Held, D., and al. (1999) : *Global Transformation*. Stanford.
- Hirst P. and Thompson, G (1996) : *Globalization in Question*, Cambridge, Polity.
- Kantor, R.M. (1995) : *World Class ; Thriving Locally in the Gobal Economy*, New York, Touchstone.
- Moody, Kim (1997), *Workers in a Lean World*, New York, Verso.
- World Bank (1992) : *Good Governance and Development*, Wahington, World Bank.
- Wriston, W. (1992) : *The Twilight of Sovereignty*, New York, Scribners.

¹ Voir le compte rendu du livre d'Arrighi dans la rubrique « Lu d'ailleurs » du présent numéro de *ContreTemps*.

Daniel Bensaïd*The Long Twentieth Century.***The Long Twentieth Century
de Giovanni Arrighi**

Londres, Verso, 2000

Non traduit en français, le livre de Giovanni Arrighi, paru en 1994 et réédité en 2000, a suscité de multiples débats dans les pays anglophones et hispanophones. À partir de la montée en puissance du capital vénitien et génois, il démêle les fils croisés des deux procès constitutifs de la modernité : la formation d'un système capitaliste mondial et d'un système d'États nationaux. Arrighi fonde explicitement sa thèse sur l'héritage de Braudel, pour qui le capital triomphe seulement lorsqu'il est identifié à l'État, tout en précisant cependant que les « technologies du pouvoir étatique » ne sont pas réductibles au « territorialisme » qui assigne l'accumulation et la reproduction du capital à un territoire déterminé. Les périodes où les flux financiers apparaissent comme la forme dominante du développement se présentent ainsi comme des phases de transition entre régimes d'accumulation.

L'ère du capital financier ne serait donc pas une étape inédite, ni le stade ultime ou suprême du capitalisme, mais un phénomène récurrent, cyclique, de son développement. Le « Long Vingtième siècle » connaît de même une séquence d'expansion financière à la fin du XIX^e siècle, puis une expansion matérielle soutenue par les politiques keynésiennes de l'État social au long des « trente glorieuses », avant de connaître à nouveau, dans les dernières décennies, l'expansion financière et le recul du « capitalisme organisé » devant l'accumulation flexible et le capitalisme désorganisé. Les périodes d'expansion financière apparaissent ainsi comme des signes caractéristiques « de l'automne » d'un cycle, selon la formule de Braudel.

Arrighi distingue pour sa part quatre cycles systémiques, de plus en plus courts : a) le cycle génois (du XV^e siècle au début du XVII^e) ; b) le cycle hollandais (de la fin du XVI^e au XVIII^e) ; c) le cycle britannique (du XVIII^e au début du XX^e) ; d) le cycle américain enfin, du début du XX^e à nos jours.

S'inspirant encore de Braudel, Arrighi insiste sur la différence entre le capitalisme (qui a toujours impliqué, dans la sphère de la circulation, un jeu de flux

et de réseaux, à commencer par ceux du crédit et de la monnaie), et la territorialisation des rapports de production. De 1550 à 1640, la montée en puissance de l'hégémonie hollandaise résulterait pour une large part de l'augmentation vertigineuse des coûts de protection requis pour les transports et les échanges. Cette phase d'expansion financière débouche en 1648 sur la paix de Westphalie et sur la stabilisation relative d'un système d'États basé sur la réorganisation de l'espace politique dans l'intérêt de l'accumulation du capital : rationalisant la technique militaire, le « network » hollandais enserrait alors le monde.

L'hégémonie britannique prend le relais après la défaite hollandaise et le traité de Vienne. Au début du XIX^e siècle, les États occidentaux contrôlent environ 35 % de la surface terrestre. En 1878, ils en contrôlent 67 %, et en 1914, 85 %. Il en résulte un sentiment puissant d'identité entre l'intérêt britannique et l'intérêt universel : l'économie mondiale qui se dessine alors est indissociable d'un empire mondial. Dès avant 1914, l'émergence des États-Unis et de l'Allemagne annonce pourtant le lent déclin de l'empire britannique. Toute l'histoire de l'impérialisme américain apparaît en effet, selon Stedman Jones, comme un vaste procès de conquête et d'occupation territoriale à domicile : une territorialisation « at home » dont résulte une fusion organique entre capitalisme et territorialité. Cette forme d'expansion bénéficie d'une situation plus favorable que celle de l'Allemagne obsédée par l'élargissement de son *Lebensraum*. Quant à la Grande-Bretagne, la charge de sa propre hégémonie devient alors trop lourde à porter, comme ce fut auparavant le cas pour la Hollande au début du XVIII^e siècle.

Le XIX^e siècle a été parfois décrit comme celui de la « démocratisation du nationalisme » et de « l'industrialisation de la guerre », ainsi que de la segmentation du marché mondial. L'affirmation progressive du leadership américain aurait eu pour résultat de restaurer, sous l'autorité des États-Unis, les normes et les règles du système Westphalien, avec pour contrepartie une réduction des souverainetés étatiques. Mais, dès le lendemain de la Deuxième Guerre, le début de la guerre froide aurait entraîné un glissement de ce « one-worldisme » rooseveltien, vers le « free worldisme » de Truman.

À l'aube du capitalisme, les réseaux de l'accumulation du capital auraient été complètement encastrés dans les réseaux de pouvoir, avant de s'autonomiser progressivement, à travers une alternance de phases d'expansion matérielle et de phases d'expansion financière. À « l'automne de ce cycle », les entrepreneurs tendraient de manière récurrente à devenir rentiers. Chaque « long siècle » verrait, au fil de ce processus, la montée d'une nouvelle puissance hégémonique. La phase financière apparaît alors comme une phase de double pouvoir au sein de la haute finance : ce fut le cas lors de la guerre de Trente

ans, des guerres napoléoniennes ou de la Deuxième Guerre mondiale. En 1783, le service de la dette absorbait 75 % du budget britannique et 25 % de la valeur du commerce annuel. Mais l'explosion de l'industrie domestique impulsée par la construction navale et le chemin de fer, combinée à la mécanisation de l'industrie textile, transforma le capital industriel britannique en puissant moteur d'expansion, dont les décades prodigieuses de « globalisation » symbolisées par les expositions universelles de 1851 et 1862 furent l'illustration éclatante.

Ces alternances entre phases matérielles (industrielles) et phases financières (ou de financiarisation) relèveraient, selon Arrighi, d'une dialectique récurrente du capitalisme et de la territorialité. Rappelant que le commerce, décisif dans l'accumulation primitive du capital, a toujours eu une dimension subordonnée de production, il n'accorde cependant pas la même importance que Marx à l'inversion caractéristique de l'avènement du capitalisme proprement dit : pour Marx, si le capital et le marché pré-existent au capitalisme, le mode de production capitaliste proprement dit devient réellement dominant lorsque le capital industriel s'assujettit le capital commercial et bancaire, autrement dit lorsque la production généralisée de marchandises détermine toute la logique impersonnelle du rapport social.

Dans la phase financière actuelle, marquant l'automne du long xx^e siècle, « l'économie de rapidité » prendrait le pas sur l'économie d'échelle. La vitesse importerait plus désormais que la taille. Après que le réarmement massif de l'après-guerre a joué un rôle décisif dans le dynamisme des trente glorieuses et l'essor de la production matérielle, on aurait assisté, après les alertes récessives de 1967 et 1973-74, à un retour en force de la haute finance, favorisé par l'abandon de la convertibilité du dollar et par l'intensification de la concurrence inter-capitaliste au cours des années 70. Ce mouvement s'est traduit, sur le plan idéologique et institutionnel, par la contre-réforme libérale initiée sous Reagan et Thatcher. Mais, dès 1998, l'alerte des institutions issues de Bretton Woods face aux crises dites asiatique et russe, a remis à l'ordre du jour des sommets internationaux le besoin de rétablir certaines règles du jeu. Alternant libéralisme économique (libre commerce) et régulation, « le pendule de Pirenne » repartirait-il alors en sens inverse ? Arrighi le prédit d'autant plus hardiment que, conformément à son schéma, la transition en cours devrait se traduire par l'émergence d'un nouveau leadership. Dans son dernier chapitre, un long siècle d'hégémonie japonaise est ainsi imprudemment annoncé : ce pronostic émis en 1994 semble aujourd'hui improbable, du moins pour un avenir prévisible.

Si elle vaut par son approche grand angle des mouvements systémiques du capital, l'analyse d'Arrighi tend à relativiser les éléments de nouveauté au pro-

fit d'une sorte d'éternel retour des saisons économiques. Les caractéristiques spécifiques de la globalisation en cours sont ainsi gommées : pas grand chose de nouveau sous le soleil. Plus grave, cette succession de cycles d'accumulation, sous-tendue par la seule logique du capital, fait pratiquement disparaître le rôle de la lutte des classes dans la détermination des cycles et dans les rythmes économiques. Le changement apparaît comme le résultat mécanique récurrent de contradictions structurelles accumulées. L'événement politique se réduit alors à un accident anecdotique captif des déterminations économiques lourdes. Et chaque crise se résout nécessairement par l'avènement d'un nouveau pouvoir hégémonique et d'un nouveau centre d'accumulation. Un tel schéma ne distingue guère les différentes étapes du développement du capitalisme, pas plus qu'il ne souligne les métamorphoses des formes de domination impériale.

Pourtant, comme l'écrivait Ernest Mandel : « À l'époque du capitalisme de libre concurrence, la production directe de plus-value par la grande industrie était limitée exclusivement à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord. Le procès d'accumulation primitive du capital se réalisait pourtant en de nombreux autres lieux du monde en même temps, même si son rythme était inégal. Le capital étranger afflua bien évidemment vers les pays qui commençaient à s'industrialiser, mais il fut incapable d'y dominer le processus d'accumulation ». Et il continuait : « À l'époque de l'impérialisme, il y eut un changement radical de toute cette structure. Le processus d'accumulation primitive du capital dans les économies non encore capitalistes s'est retrouvé soumis lui aussi à la reproduction du grand capital occidental. Depuis lors, c'est l'exportation de capital des pays impérialistes et non le processus d'accumulation primitive des classes dirigeantes locales qui a déterminé le développement économique de ce qu'on a appelé plus tard le tiers-monde. Ce dernier se vit alors obligé de répondre aux besoins de la production capitaliste des métropoles. Le processus d'accumulation impérialiste a étouffé par conséquent le développement économique du tiers-monde. »

Lu d'ailleurs

As Time Goes By From the Industrial
Revolutions to the Information Revolution

de **Chris Freeman et Francisco Louça**

Oxford University Press, 2001.

Sous ce titre, notre camarade et ami portugais Francisco Louça publie en collaboration avec Chris Freeman un livre de 405 pages, composé de deux grandes parties. La première est consacrée à l'histoire économique et son évolution, la seconde aux mutations de la discipline. « Cette contribution majeure à l'histoire économique est la tentative la plus impressionnante et la plus convaincante que je connaisse, écrit Éric Hobsbawm, pour appliquer le concept "d'onde longue", comme détermination des rythmes de développement social à l'époque du capitalisme, à la séquence qui va du Lancashire du XVIII^e siècle à la Silicon Valley du XXI^e siècle. C'est aussi un appel à l'économie historique pour sortir de la rétrospective économétrique étroite afin de retrouver la véritable vocation : comprendre et expliquer les transformations historiques séculaires »

Resistencias mundiales De Seattle à Porto Alegre

dossier coordonné par **José Seoane et Emilio Taddei**

Buenos Aires, Clacso, 2001.

Après le premier Forum social de Porto Alegre tenu en janvier 2001 et à la veille du second qui se tiendra en février 2002, le Clacso (Conseil latino-américain de Sciences sociales) publie un dossier comportant de riches contributions de Samir Amin, Atilio Boron, Ellen Meiksins Wood, François Houtart, Emir Sader, Walden Bello, Manuel Monereo, etc.

Un autre monde est-il possible?

Cahiers trimestriels Alternatives Sud, vol. VIII.

Paris-Montréal, Centre tricontinental Louvain-La-Neuve et L'Harmattan, 2001.

Les Cahiers Alternatives Sud, édités par le centre Tricontinental de Louvain-La-Neuve publient dans leur dernier numéro un dossier « à la recherche d'alternatives » : *Un autre monde est-il possible?* Au sommaire notamment, une contribution de Samir Amin sur les alternatives à la dimension destructrice de l'accumulation du capital, un article du Japonais Kinhide Mushakoji sur le cinquantenaire de la conférence de Bandung, une étude du Brésilien du Forum de Porto Alegre sur le bud-

get participatif au Rio Grande do Sul, une contribution du Tunisien Hakim Ben Hammouda sur la mondialisation et la marginalisation de l'Afrique. Plus des documents issus du Forum social de Porto Alegre. (Alternatives Sud, c/° Centre tricontinental, avenue Sainte Gertrude, 5, B-1348, Louvain-La-Neuve, Belgique).

The Follies of Globalisation Theories

de **Justin Rosenberg**

Londres, Verso, 2000.

Justin Rosenberg part du constat selon lequel la notion de globalisation tend à supplanter celle de modernité. Insistant sur « l'intensification des relations sociales mondiales », elle demeure une catégorie descriptive où ce qui doit être expliqué (la mondialisation, l'accélération, l'expansion) devient par simple retournement le facteur explicatif. Cette transformation de la globalisation en *deus-ex-machina* apparaît comme un signe de défaillance de l'idéalisme libéral. Rosenberg illustre son propos en critiquant trois « folies » qui jouissent d'un certain écho sur la scène idéologique de la contre-réforme libérale. Celle de Jan Aart Scholte, dans *Globalization, a Critical Introduction*, fait de la « déterritorialisation » la caractéristique inédite de la globalisation ; Rosenberg rappelle au contraire que le mythe westphalien est largement trompeur et que la montée de la supra-territorialité n'implique nullement la fin des territoires. La seconde « folie » est celle de Rob Walker dans *Inside/Outside (Dedans/Dehors)* ; la troisième, celle d'Anthony Giddens, dans *Consequences of Modernity* qui constitue pour Rosenberg le texte fondateur de la globalisation comme théorie sociale. Giddens y dénonce l'incapacité des théories sociales classiques à saisir la réflexivité de la connaissance sociale et les paradoxes de la modernité (la liberté devient servitude ; la richesse, pauvreté). La post-modernité induirait une réapparition massive de l'incertitude au détriment des grands récits de l'émancipation et du progrès garanti. Les risques sont alors ceux d'une dérive apocalyptique de contingences socialement produites (catastrophes écologiques, sanitaires, alimentaires) ; l'expansion de systèmes abstraits de domination sous la pression de la gouvernance globalisée ; l'infusion du savoir humain dans l'environnement matériel. Il en résulterait une conscience de plus en plus aiguë du risque socialement produit, distinct du risque naturel pré-moderne, ainsi que l'apparition de réactions adaptatives : l'acceptation pragmatique, l'optimisme résolu, le pessimisme cynique, et l'engagement radical. *La Troisième Voie*, dont Giddens est devenu l'idéologue, navigue entre les deux premières conduites, à l'exclusion de tout engagement

Répliques et controverses



Répliques et controverses

Michaël Hardt

Professeur associé à l'université de Duke (États-Unis)

Toni Negri

Professeur de sciences politiques à l'université de Padoue,
Co-auteurs de *Empire* (Paris, Exils, 2000)

La multitude contre l'Empire

*« Et Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? Et il répondit :
Mon nom est Légion, car nous sommes une multitude »
(Marc 5, 9)*

La notion moderne de démocratie est intimement liée à celle d'État-nation. Pour examiner le statut contemporain de la démocratie, nous devons donc commencer par considérer le rôle de l'État-nation et les changements intervenus dans ses pouvoirs. Nombre de théoriciens prétendent – et autant le contestent – que les divers phénomènes communément évoqués sous le terme de « globalisation » ont érodé, si ce n'est anéanti, les pouvoirs des États-nations¹. Souvent ces deux thèses sont exposées comme mutuellement exclusives. En réalité, toutes deux sont vraies. L'ère de la globalisation ne met pas un terme à l'État-nation, qui continue à remplir des fonctions utiles à la régulation économique, politique, et à l'établissement de normes culturelles ; mais les États-nationaux ont bel et bien perdu leur rôle en matière d'autorité souveraine. S'attacher au concept et aux pratiques de la souveraineté aidera donc à clarifier le débat. Nous proposons le concept d'Empire pour désigner le dispositif global contemporain. L'Empire désigne avant tout la nouvelle forme de souveraineté qui a succédé à la souveraineté étatique : une forme de souveraineté illimitée, qui ne connaît plus de frontières ou plutôt qui ne connaît que des frontières flexibles et mobiles. Nous empruntons ce concept d'Empire à l'ancienne configuration romaine dans laquelle l'empire était censé dépasser les trois formes de gouvernement – monarchie, aristocratie, et démocratie – en les combinant en une seule direction souveraine unifiée. Notre Empire contemporain est en fait monarchique ; c'est évident dans les phases de conflit militaire où l'on peut

constater à quel point le Pentagone, avec son arsenal atomique et sa supériorité technologique, peut dominer effectivement le monde. Les institutions économiques supranationales, comme l'OMC, la Banque mondiale, ou le FMI, exercent aussi parfois une domination de type monarchique sur les affaires globales. Notre Empire est également aristocratique, autrement dit dirigé par une élite d'acteurs limitée. Ici, le rôle des États-nations demeure central car un petit nombre d'États dominants s'arroge le pouvoir de gouverner l'économie globale et de contrôler les flux culturels par une sorte de direction aristocratique. Cette aristocratie des nations se manifeste clairement lorsque celles qui composent le G8 se réunissent ou lorsque le conseil de sécurité de l'Onu exerce son autorité. Les principales firmes transnationales, qu'elles coopèrent ou qu'elles s'opposent, constituent également une forme d'aristocratie.

Enfin, l'Empire est aussi démocratique, au sens où il prétend représenter l'ensemble des peuples bien que, comme nous le verrons, cette prétention soit largement illusoire. La totalité des États-nations, dominants et subordonnés pêle-mêle, joue ici le premier rôle dans la mesure où elle est censée représenter leurs peuples. L'assemblée générale des Nations Unies est sans doute le symbole le plus éloquent de cette démocratie des nations. Lorsque nous affirmons qu'en réalité les États-nations ne représentent pas adéquatement leurs peuples, nous pouvons encore considérer les organisations non-gouvernementales comme des institutions démocratiques ou représentatives. Le fonctionnement de divers types d'ONG est une question complexe que nous ne pouvons traiter ici. En résumé, l'Empire est un sujet souverain unique qui inclut dans sa logique les trois formes et les trois niveaux classiques de direction. En d'autres termes, il est une forme distinctive de souveraineté capable d'inclure et de gérer leur différence dans sa propre constitution.

Dans cette perspective, nous pouvons voir que les fonctions et l'autorité des États-nations n'ont pas disparu. Il est probablement plus exact de dire que les fonctions premières des États-nations – les régulations monétaires, les flux économiques, les mouvements migratoires, les normes légales, les valeurs culturelles, etc. – gardent leur importance, mais elles sont transformées par le procès de globalisation. Le changement qualitatif porte plutôt sur le caractère de la souveraineté. Les États-nations ne peuvent prétendre à l'exercice de la souveraineté ou au rôle d'autorité ultime comme à l'époque de la modernité. En tant qu'autorité ultime, l'Empire se place désormais au-dessus de États et il traduit une nouvelle forme de souveraineté.

Il ne s'agit là d'un tournant historique majeur que pour les États-nations dominants, car les nations dominées n'ont jamais été réellement souveraines. Pour nombre d'entre elles, l'entrée dans la modernité fut une chute dans des rapports de subordination économique et politique. Ce changement dans la

forme de la souveraineté – de la souveraineté moderne incarnée par l'État-nation à la souveraineté impériale post-moderne – nous concerne cependant tous. Même dans les pays où la souveraineté nationale n'a jamais été une réalité, le passage à l'Empire transforme nos formes de pensées et l'éventail de nos capacités. À la lumière de l'Empire, nous avons donc à reconsidérer tous les concepts fondamentaux de la philosophie politique.

La démocratie inaccomplie, la démocratie inaccessible

Revenons d'abord au concept de démocratie. La notion moderne dominante de démocratie était basée sur les institutions représentatives et associée à la souveraineté nationale dans un espace délimité par des frontières². Ce que représentaient ces institutions nationales démocratiques, c'était le peuple, de sorte que la souveraineté nationale moderne tendait à prendre la forme d'une souveraineté populaire. Déclarer la nation souveraine revenait ainsi à déclarer le peuple souverain. Mais qu'est-ce que, ou qui est, le peuple ? Le peuple n'est pas une entité naturelle ou empirique. On ne peut l'identifier en se contentant d'additionner la totalité de la population ou en la ramenant à une sorte de moyenne. Le peuple est bien plutôt *une représentation* qui fait de la population une unité.

Trois éléments sont décisifs à ce propos. Tout d'abord, le peuple est un, ainsi que Hobbes et toute la tradition moderne l'ont souvent répété. Le peuple ne peut être souverain qu'en tant qu'identité et qu'unité. La clef de la construction du peuple est sa représentation : la multiplicité empirique de la population est transformée en identité à travers les mécanismes de représentation – nous devons prendre ici en compte aussi bien les connotations politiques qu'esthétiques du terme. Enfin, ces mécanismes de représentation sont fondés sur une notion et sur une condition de mesure – non tant une mesure quantifiable qu'une mesure limitative. Une multiplicité mesurée peut ainsi être représentée comme unité alors que l'illimité n'est pas représentable. En ce sens, la notion de peuple est étroitement liée à celle d'un espace national délimité. Bref, le peuple n'est pas une identité immédiate et éternelle, mais bien le résultat d'un processus complexe propre à une formation sociale et à une période historique déterminées.

Nous pouvons simplifier cette situation complexe en considérant pour l'instant les seuls mécanismes institutionnels de représentation, dont le procès électoral est, idéologiquement du moins, le plus important. La formule « une personne, un vote » par exemple, fut l'un des idéaux autour desquels s'articulent divers schémas de représentation populaire et de souveraineté. Inutile d'argumenter sur le fait que ce modèle a toujours été imparfait et dans une large mesure illusoire. Les critiques importantes des mécanismes de repré-

sensation populaire dans les sociétés démocratiques modernes ne datent pas d'hier. Il est peut-être exagéré de caractériser les élections comme l'occasion de choisir le membre de la classe dominante qui va « mé-représenter » le peuple pour les deux, quatre, ou six années à venir, mais il y a certainement là une part de vérité et le fort taux d'abstention est à n'en point douter un symptôme de la crise de représentation populaire à travers les institutions électorales. Aujourd'hui cependant, la représentation populaire est minée de manière bien plus fondamentale.

Dans le passage à l'Empire, les espaces nationaux perdent leur qualification, les frontières nationales (bien qu'encore importantes) sont relativisées, et les imaginaires nationaux sont déstabilisés. Dans la mesure où la souveraineté nationale recule devant un nouveau pouvoir supranational, celui de l'Empire, la réalité politique perd sa mesure. L'impossibilité de représenter le peuple devient de plus en plus claire et le concept de peuple lui-même tend ainsi à s'évaporer.

D'un point de vue politique et institutionnel, la souveraineté impériale s'oppose à la notion même de souveraineté populaire, jusqu'à la nier. Considérons par exemple le fonctionnement d'institutions économiques supranationales, comme la Banque mondiale, le FMI, et l'OMC. Dans une large mesure, les conditions requises par ces institutions arrachent aux États-nations la maîtrise des décisions économiques et sociales. Non seulement les nations subordonnées, mais les nations dominantes sont soumises de façon croissante au règne de ces institutions, dont il est clair qu'elles ne sauraient représenter le peuple, si ce n'est au sens le plus distant et abstrait – au sens par exemple où les pays désignent encore leurs représentants dans ces institutions. À considérer leur fonctionnement, le constat récurrent d'un « déficit démocratique » paraît donc inévitable. Ce n'est pas par hasard. Ces institutions ne peuvent fonctionner qu'à l'abri des mécanismes de représentation populaire.

Certains parmi les meilleurs théoriciens libéraux euro-américains de la globalisation soutiennent que nous devrions réformer le système global et renforcer les pouvoirs politiques démocratiques, mais ils ne vont pas jusqu'à imaginer que ces institutions supranationales puissent jamais devenir représentatives au sens populaire du terme. L'un des principaux obstacles réside dans la question de déterminer ce qu'est ou qui est le peuple dans une telle conception. Il serait probablement nécessaire de développer une notion de « peuple global » qui rassemblerait l'humanité entière, au-delà de toute appartenance nationale ou ethnique. Un tel défi dépasserait bien vite le cadre de ces théories néo-libérales !

En quoi consiste donc la réforme démocratique pour les réformateurs libéraux tels que Robert Keohane, Joseph Stiglitz, David Held, Richard Folk ou Ulrich

Beck? Il est frappant de constater à quel point l'usage du terme démocratie est répandu et universellement admis dans ce genre de littérature. L'un des thèmes récurrents de cette réforme démocratique est simplement celui d'une plus grande transparence. La transparence en soi n'a cependant rien de particulièrement démocratique et elle ne constitue pas une représentation. Une catégorie plus substantielle, omniprésente également dans ce genre de littérature, est celle de « responsabilité », souvent associée à celle de « gouvernance ». Le concept de responsabilité peut être lié aux mécanismes de représentation populaire, mais ce n'est pas le cas dans ce type de rhétorique. On doit en effet se demander : « Responsable devant qui ? ». nous découvrons alors que les réformateurs ne proposent pas de rendre les institutions globales responsables devant un peuple global (ni même national) – le peuple chez eux est tout simplement absent. Leur réforme reviendrait donc plutôt à rendre les institutions globales responsables devant d'autres institutions, et en particulier devant la communauté des experts. Si le FMI était plus transparent et responsable devant les experts économiques, par exemple, il offrirait de meilleures garanties contre les politiques désastreuses préconisées en Asie du Sud-Est à la fin des années 90 ! Ce qui est intéressant, dans l'usage des termes de « responsabilité » et « gouvernance », c'est qu'ils sont parfaitement adaptés aux exigences de l'économie et de la politique. Ce sont depuis longtemps des concepts centraux du jargon théorique capitaliste³. Ils semblent clairement destinés à assurer l'efficacité et la stabilité économique plutôt qu'à construire quelque forme de représentation ou de contrôle démocratique que ce soit. Enfin, bien que le terme de démocratie soit omniprésent dans cette littérature, aucune vision d'ensemble de la démocratie comme représentation populaire n'est jamais à l'ordre du jour. L'obstacle conceptuel le plus important qui empêche ces théoriciens d'imaginer un modèle représentatif global semble être la notion même de peuple. Qu'est-ce donc qu'un peuple global ? Il semble impossible aujourd'hui de saisir le peuple comme sujet politique, et plus impossible encore de le représenter institutionnellement.

Il nous a semblé important de traiter aussi longuement la question de la réforme démocratique de ces institutions, non seulement pour prendre au sérieux les arguments des théoriciens réformateurs, mais aussi et surtout parce que ce discours est largement répandu parmi les différents secteurs des mouvements de protestations contre l'OMC, la Banque mondiale, ou le FMI. Certains groupes réclament une meilleure intégration et représentation dans les processus de prise de décision de ces institutions, exigeant par exemple une représentation des syndicats ou des ONG. Ces demandes peuvent avoir des effets positifs, mais, en dernière analyse elles se heurtent à des obstacles insurmontables. Si nous concevons la démocratie en termes d'autorité souve-

raine représentant le peuple, alors la démocratie à l'âge impérial n'est pas seulement inaccomplie, mais elle est irréalisable.

La démocratie de la multitude

Nous devons donc explorer de nouvelles formes de démocratie qui ne soient pas – ou autrement – représentatives. Nous avons rappelé que la notion moderne de démocratie est étroitement liée à celles de souveraineté nationale et d'espace national déterminé, autrement dit qu'elle est fondée sur la mesure. Nous devons maintenant revenir sur un autre élément de l'équation : le peuple. Le peuple, avons-nous dit, est le produit de la représentation. Dans la théorie politique moderne, de Hobbes à Rawls, il est considéré comme le résultat de l'acte contractuel fondateur de la société bourgeoise. C'est le contrat qui transforme la population en corps social unifié. Cet acte contractuel est cependant inexistant, mystificateur et révolu. Inexistant, au sens où aucun fait historique ou anthropologique ne nous autorise à postuler son effectivité : le contrat nie toute mémoire de sa propre fondation et ce refus de la différence est constitutif de sa violence propre. Mystificateur, dans la mesure où le peuple qu'il institue est présenté comme composé d'égaux alors que ses sujets constitutifs sont en réalité inégaux : les concepts de justice et de légitimité sur lesquels il repose servent seulement le plus fort qui exerce sa force de domination et d'exploitation sur le reste de la population. Obsolète enfin, parce qu'il renvoie à une société forgée par le capital : contractualisme, peuple et capitalisme concourent en fait à transformer la pluralité en unité, à faire des différences une totalité homogène, de la richesse de toutes les vies singulières, la pauvreté de certains et la puissance des autres. Mais tout ceci ne marche plus. Cela fonctionnait aussi longtemps que le travail, les besoins et les désirs étaient si misérables qu'ils acceptaient les injonctions du capital comme un confort bienvenu et comme une sécurité face aux risques inhérents à la construction de valeur, à la libération de l'imaginaire, et à l'organisation de la société. Aujourd'hui, les termes ont changé. Notre monstrueuse intelligence et notre pouvoir de coopération sont en jeu : nous sommes une multitude de sujets dotés de puissance et une multitude de monstres intelligents. Nous devons donc déplacer le centre de gravité conceptuel du peuple vers la multitude. Or, la multitude ne peut être traitée en termes de contrat ni, plus généralement, en termes de philosophie transcendantale. La multitude défie la représentation parce qu'elle est une multiplicité illimitée et non mesurable. Le peuple est représenté comme unité, mais la multitude n'est pas représentable car elle apparaît monstrueuse aux yeux des rationalismes téléologiques et transcendants de la modernité. À la différence du concept de peuple, celui de multitude est une multiplicité singulière, un universel concret. Le peu-

ple constituait un corps social, la multitude non : elle est la chair même de la vie. Si d'une part nous opposons la multitude au peuple, nous devons l'opposer d'autre part aux masses et à la foule. Les masses et la foule sont souvent utilisées pour désigner une force sociale irrationnelle et passive, dangereuse et violente, facile à manipuler. La multitude au contraire est un agent social actif, une multiplicité agissante. Elle ne constitue pas une unité, comme le peuple, mais, à la différence des masses ou de la foule, elle est organisée. C'est un agent actif et auto-organisé. L'un des avantages du concept de multitude est donc d'éliminer les arguments modernes fondés sur la peur des masses, y compris ceux concernant la tyrannie de la majorité, qui ont si souvent servi de moyen de chantage pour nous imposer d'accepter notre propre domination, voire de la réclamer.

Du point de vue du pouvoir, que faire de la multitude ? On ne peut rien en faire, car le lien entre l'unité du sujet (le peuple), la forme de sa composition (le contrat inter-individuel), et le mode de gouvernement (monarchique, aristocratique, démocratique, ou les trois combinés), est désormais brisé. La transformation radicale du mode de production par l'hégémonie de la force de travail immatérielle et par la coopération du travail vivant – cette révolution ontologique, productive et biopolitique à laquelle nous assistons – a renversé les paramètres du « bon gouvernement » et a détruit l'idée moderne d'une communauté fonctionnant au profit de l'accumulation capitaliste.

Ouvrons une brève parenthèse. Entre le quinzième et le seizième siècle, lorsque la modernité apparut sous ses traits révolutionnaires, les révolutionnaires se perçurent eux-mêmes comme des monstres. Gargantua et Pantagruel peuvent être considérés comme les figures emblématiques de tous les géants et de toutes les formes extrêmes de liberté qui nous sont parvenues à travers les âges en nous proposant de devenir plus libres encore. Nous avons aujourd'hui besoin de nouveaux géants et de nouveaux monstres capables de réunir la nature et l'histoire, le travail et la politique, l'art et l'invention ; et capables d'illustrer la puissance nouvelle que le « general intellect », l'hégémonie du travail immatériel, les nouvelles passions de l'activité abstraite de la multitude peuvent apporter à l'humanité. Nous avons besoin d'un nouveau Rabelais ou, probablement, de plusieurs.

Spinoza et Marx ont parlé de la démocratie de la multitude, ou plutôt, d'une forme de démocratie qui n'aurait plus rien à voir avec cette démocratie qui participe avec la monarchie et l'aristocratie, formes classiques de gouvernement. La démocratie revendiquée par Spinoza, il l'appelle une démocratie *absolue* – au sens où elle serait illimitée et non mesurable. Les conceptions contractualistes du social évoquent des corps sociaux limités et elles sont ainsi complètement à côté de la plaque. Quand nous disons que la démocratie absolue se

situé en dehors de la théorie (et de la pratique mystifiée) des formes classiques de gouvernement, nous voulons évidemment dire que toute tentative de réaliser la démocratie par la réforme des institutions impériales serait vaine et inutile. Nous pensons même que la seule voie pour réaliser la démocratie de la multitude est celle de la révolution.

Mais que signifie invoquer une démocratie révolutionnaire à l'âge du monde impérial? Jusqu'à présent, nous nous sommes seulement intéressés à ce qu'elle ne saurait être. Ce n'est plus une forme correspondant au concept de nation (au contraire, elle se définit de plus en plus par le combat contre la nation). Ce n'est pas non plus quelque chose qui correspondrait au concept de peuple. Parvenus à ce point, nous devons chercher d'autres concepts nous aidant à comprendre la démocratie de la multitude. Le concept de contre-pouvoir nous semble essentiel lorsque nous voulons traiter ces nouveaux contenus d'une démocratie absolue de la multitude.

Le contre-pouvoir et les paradoxes de l'insurrection moderne

Le concept de contre-pouvoir comporte trois éléments : résistance, insurrection et pouvoir constituant. Il faut reconnaître cependant que, de même que la notion dominante de démocratie, la notion dominante de contre-pouvoir fut définie dans la modernité en référence à l'espace national et à la souveraineté nationale. Il en est résulté que, tout au long de l'ère moderne – du moins depuis la Révolution française et pendant la longue phase d'agitation socialiste et communiste – les trois composantes du concept de contre-pouvoir (résistance, insurrection, pouvoir constituant) tendaient à être comprises comme extérieures les unes aux autres : elles ont pu fonctionner ainsi comme des stratégies différentes ou du moins comme différents moments historiques d'une stratégie révolutionnaire. Une fois ces éléments ainsi séparés, le concept de contre-pouvoir lui-même se réduisait à l'un de ses éléments, celui de l'insurrection, ou, en réalité, de la guerre civile.

La pensée politique de Lénine est exemplaire à cet égard. Pour lui, le contre-pouvoir – autrement dit, dans ses propres termes, la dualité de pouvoir consistant en l'émergence d'un pouvoir prolétarien contre la bourgeoisie – ne pouvait exister que pour une brève période insurrectionnelle. La résistance qui, pour Lénine, revêtait principalement la forme de luttes syndicales salariales, jouait un rôle politique important, mais fondamentalement distinct du procès révolutionnaire. Enfin, le pouvoir constituant tendait à disparaître de sa vision, car toute avancée de ce pouvoir devenait aussitôt un élément du nouvel État et se muait immédiatement en pouvoir institué. Ce qui restait chez Lénine du concept de contre-pouvoir était donc avant tout une grande force insurrectionnelle, ou, en réalité, une guerre civile contre la dictature de la bourgeoisie.

Une fois admis que la notion moderne de contre-pouvoir se réduisait à l'insurrection, nous devons examiner plus attentivement les conditions et les aventures de l'insurrection moderne. Paradoxalement et tragiquement, même lorsque l'insurrection communiste moderne parvint à l'emporter, il s'est agi en réalité de défaites parce qu'elle s'est aussitôt trouvée emprisonnée dans une succession de guerres nationales et internationales. Il devint finalement clair qu'une insurrection nationale était en réalité illusoire.

Les Communards parisiens de 1871 ont établi le modèle de toute insurrection communiste moderne. Leur expérience enseigna que la stratégie gagnante consistait à transformer une guerre internationale en guerre civile nationale entre classes. La guerre internationale devenait la condition de possibilité du soulèvement insurrectionnel. Les Prussiens aux portes de Paris n'ont pas seulement renversé le Second Empire de Louis Bonaparte, ils ont aussi rendu possible le renversement de Thiers et de la République. Paris en armes, c'est la révolution armée! Quarante ans plus tard, les Bolcheviks eurent également besoin de la guerre européenne comme condition de leur insurrection. Une fois encore, l'Allemagne, l'ennemi national, fournit cette condition de possibilité : les Bolcheviks à leur tour transformèrent une guerre internationale en guerre civile.

La tragédie de l'insurrection moderne, c'est pourtant que la guerre civile nationale se transforme inéluctablement à son tour en guerre internationale, ou, plus précisément, en guerre défensive contre la bourgeoisie internationale coalisée. Une guerre civile purement nationale est pratiquement impossible dès lors qu'une victoire nationale débouche sur une nouvelle guerre internationale permanente. Par conséquent, la condition de possibilité de l'insurrection nationale communiste – la guerre internationale – piège l'insurrection victorieuse et la transforme en régime militaire permanent. Les Communards parisiens furent victimes de ce *double bind*. Marx comprit clairement les erreurs de la Commune, mais il n'a pas montré que les alternatives qui s'offraient à elle auraient constitué autant d'erreurs. Le choix se réduisait à donner tout le pouvoir au Comité central pour marcher contre l'armée bourgeoise de Versailles – ce qui revenait à instituer un régime militaire – ou bien à subir la défaite et le massacre. L'affaire ne se serait même pas terminée par une victoire sur Versailles. Les classes dominantes prussienne et britannique ne l'auraient pas toléré. Une victoire de la Commune aurait signifié le début d'une guerre internationale sans fin. La victoire soviétique n'a fait que confirmer ce *double bind*. La victoire militaire en Russie, la défaite totale de la bourgeoisie nationale russe, inaugura seulement une guerre internationale (chaude ou froide) qui a duré plus de 70 ans.

Pendant la guerre froide, l'insurrection obéit à la même structure en réduisant la guerre internationale à sa forme essentielle. D'une part, il y eut une situa-

tion de guerre internationale permanente déjà codée en termes de classe. La structure représentative des deux pouvoirs opposés s'imposa à tous les mouvements nouveaux. Cette alternative fut également déterminante en termes matériels dans la mesure où un mouvement insurrectionnel pouvait solliciter l'aide de l'une des superpuissances ou les jouer l'une contre l'autre. L'issue de l'insurrection nationale était donc jouée d'avance, de même qu'étaient jouées d'avance ses limites infranchissables. Aucun mouvement ne put échapper à la grande alternative de la guerre froide. Même les mouvements insurrectionnels qui ne se définirent pas dans un premier temps en termes de classe – comme les mouvements anti-coloniaux en Asie et en Afrique, anti-dictatoriaux en Amérique latine, ou le Black Power aux États-Unis – ne pouvaient échapper à l'un des camps de cette grande opposition. En définitive, l'insurrection nationale s'est révélée une illusion. L'insurrection victorieuse et la nation révolutionnaire n'étaient finalement qu'un simple pion sur le grand échiquier de la guerre froide.

La conclusion d'actualité qui découle de cette brève histoire de l'insurrection moderne tourne autour de deux idées. D'une part, avec le déclin de la souveraineté nationale et le passage à l'Empire, les conditions permettant l'insurrection moderne disparaissent, de sorte qu'il semble même impossible de penser désormais en termes d'insurrection. D'autre part, disparaît aussi ce qui tenait l'insurrection moderne captive du jeu interminable entre guerres nationales et internationales. Lorsque nous considérons aujourd'hui la question de l'insurrection, nous sommes donc confrontés à la fois à une grande difficulté et à une énorme possibilité. Ce qui nous ramène à la question générale du contre-pouvoir.

Un contre-pouvoir de chair monstrueuse

Avec le déclin contemporain de l'État-nation souverain, il redevient possible d'explorer le concept de contre-pouvoir et de revenir à ses fondations conceptuelles. Aujourd'hui, le rapport entre résistance, insurrection, et pouvoir constituant peut devenir absolument permanent et chacun de ces moments recèle l'expression possible d'un pouvoir d'invention. Chacun de ces trois moments peut être conçu comme immanent aux deux autres. Le contexte dans lequel – et contre lequel – le contre-pouvoir agit n'est plus celui d'une souveraineté limitée de l'État-nation, mais celui de la souveraineté illimitée de l'Empire, de sorte que le contre-pouvoir puisse être compris lui aussi comme illimité.

Nous sommes ici confrontés à une nouvelle problématique politique et théorique fort stimulante. Dans le contexte impérial actuel, nous devons repenser les concepts de résistance, d'insurrection, et de pouvoir constituant, et leurs liens internes, leur unité, sous le concept et la pratique du contre-pouvoir. Si

nous considérons le champ de la production théorique contemporaine, nous pouvons découvrir certains outils. Le développement par Michel Foucault du concept de résistance, la notion de l'arme du faible chez l'anthropologue James Scott, et quantité d'autres travaux sur les résistances micropolitiques peuvent certainement contribuer aux recherches en la matière. La grande limite de ces travaux demeure cependant qu'ils ne se sont jamais intéressés au rapport entre résistance, insurrection et pouvoir constituant. La résistance peut être une arme politique puissante, mais les actes de résistance individuels, s'ils restent isolés, ne parviendront jamais à transformer les structures de pouvoir⁴.

À ce jour, les deux autres composantes du contre-pouvoir demeurent complètement sous-développées. Une insurrection est un acte de révolte collective, mais quelles sont les conditions présentes de l'insurrection et comment peut-elle être mise en pratique? Il est clair que nous ne pouvons plus traduire immédiatement insurrection par guerre civile, comme ce fut toujours le cas à l'époque moderne, lorsqu'on supposait par « civile » l'existence d'un espace national. L'insurrection demeure une guerre des dominés contre les dominants au sein d'une société donnée, mais cette société tend désormais à être la société globale illimitée, la société impériale comme totalité.

Comment une insurrection contre l'Empire pourrait-elle prendre forme? Qui peut la conduire? Quelles sont les connections internes entre les micropolitiques de la résistance et l'insurrection impériale? Enfin, nous devons reconsidérer la résistance, l'insurrection et le pouvoir constituant comme un procès indivisible, et fondre les trois ensemble dans une notion de contre-pouvoir, et finalement dans une nouvelle formation sociale alternative. Telles sont les questions majeures que nous commençons à peine à formuler.

Plutôt que de les attaquer de front, il semble préférable de changer de registre pour prendre différents points de vue sur la problématique d'ensemble. Nous devons briser les chaînes de la « raisonabilité », briser les formes de pensée ordinaire sur la démocratie et la société, ouvrir des perspectives plus imaginatives et plus inventives. Commençons par examiner les fondements mêmes auxquels correspondent les trois éléments du contre-pouvoir. La matière première du contre-pouvoir, c'est la chair, la substance vivante commune dans laquelle le corporel et le spirituel coïncident. « La chair n'est ni matière, ni esprit, ni substance », écrivait Merleau-Ponty. Pour la désigner, nous aurions besoin du vieux terme « d'élément » au sens où il s'appliquait à l'eau, à l'air, à la terre, au feu, autrement dit « au sens de chose générale »: « En ce sens, la chair est un élément de l'Être.⁵ » Elle est pure potentialité, l'élément encore informe de la vie, un élément de l'être. On doit cependant rester attentif à ne pas confondre la chair avec quelque notion de vie nue, qui désignerait une

forme vivante dépouillée de ses qualités, une sorte de limite négative de la vie⁶. La chair est orientée dans une autre direction : vers la plénitude de la vie. Nous ne restons pas chair. La chair n'est qu'un élément de l'être. Nous faisons continuellement de notre propre chair une forme de vie.

Dans le développement des formes de vie, nous nous découvrons nous-mêmes en tant que multitude de corps et nous reconnaissons en chaque corps une multitude de molécules, de désirs, de formes de vies, d'inventions. Chacun de nous abrite une légion de démons ou, peut-être, d'anges – tel est le fondement essentiel, le degré zéro de la multitude. Ce qui agit sur la chair et lui donne forme, ce sont les puissances inventives qui œuvrent à travers les singularités pour tisser ensemble des espaces hybrides et des métamorphoses de la nature, des puissances qui modifient les modes et les formes de l'existence.

Dans ce contexte, il devient clair que les trois éléments du contre-pouvoir jaillissent ensemble de toute singularité et de chaque mouvement des corps qui composent la multitude. Les actes de résistance, les actes de révolte collective et l'invention commune d'une nouvelle constitution sociale et politique passent conjointement par d'innombrables micro-circuits politiques. C'est ainsi que s'inscrit dans la chair de la multitude un nouveau pouvoir, un contre-pouvoir, une chose vivante qui se dresse contre l'Empire. Ici naissent les nouveaux barbares, les monstres et les géants magnifiques qui émergent sans cesse dans les interstices du pouvoir impérial et contre ce pouvoir. Ce pouvoir d'invention est monstrueux dans la mesure où il est par nature excessif. Tout acte d'invention véritable, tout acte qui ne se contente pas de reproduire la norme est monstrueux. Le contre-pouvoir est une force excessive, déferlante, qui sera un jour délivrée et non-mesurable. Dans cette tension, le caractère monstrueux de la chair et du contre-pouvoir revêtent une extrême importance. Pendant que nous attendons une pleine apparition de monstres (résistants, révoltés, constituants), il apparaît que le système impérial, forme contemporaine de répression de la volonté de puissance de la multitude, bat de l'aile, miné par la crise. Les philosophies faibles de la marge, de la différence et de la nudité apparaissent ainsi comme les figures mystifiées de la conscience malheureuse sous hégémonie impériale.

Contre cela, le pouvoir d'invention (ou, plus exactement, le contre-pouvoir) tire de la chair des corps communs, qui n'ont rien à voir avec les grands animaux que Hobbes et les théoriciens de l'État moderne imaginaient lorsqu'ils firent de Léviathan l'instrument sacré et le pitbull de la bourgeoisie possédante. La multitude dont nous parlons est plutôt une multiplicité de corps traversés par des puissances intellectuelles et matérielles de raison et d'affects. Ce sont des cyber-corps qui se meuvent librement, sans égards pour les vieilles frontières qui séparaient l'humain de la machine. Ces corps multiples

de la multitude produisent continuellement de nouvelles formes de vie, de nouveaux langages, de nouveaux pouvoirs intellectuels et éthiques. Les corps de la multitude sont monstrueux, irrécupérables par la logique capitaliste qui tente en permanence de les contrôler par l'organisation de l'Empire. Les corps de la multitude sont en définitive bizarres (« *queer* ») et variables, rebelles aux forces de discipline et de normalisation, sensibles seulement à leurs propres pouvoirs d'invention.

Lorsque nous déclarons ces pouvoirs d'invention décisifs pour la formation du contre-pouvoir à l'époque de l'Empire, nous ne pensons pas à une population d'artistes ou de philosophes. Dans l'économie politique de l'Empire, le pouvoir d'invention est devenu la condition générale commune de la production. C'est ce que nous voulons dire quand nous déclarons que le travail immatériel et le « *general intellect* » occupent désormais une position dominante dans l'économie capitaliste. Si la forme dominante de démocratie léguée par la modernité et par l'histoire européenne – une démocratie populaire et représentative – n'est pas seulement inaccomplie mais irréalisable, alors on ne doit pas prendre notre perspective de démocratie alternative de la multitude pour une rêverie utopique. L'impossibilité de réaliser la vieille notion de démocratie doit plutôt nous pousser à aller de l'avant. Cela veut dire que nous sommes entièrement et radicalement opposés à la domination impériale, et qu'il ne saurait y avoir ici de passage dialectique possible. La seule invention qui nous reste est celle d'une démocratie nouvelle, absolue, illimitée et non mesurable. Une démocratie de multitudes puissantes, non seulement d'individus égaux, mais de pouvoirs également ouverts à la coopération, à la communication, à la création. Il n'y a pas ici de programme à proposer – et qui oserait encore s'y risquer après l'expérience du xx^e siècle ? Les protagonistes de la modernité – les prêtres, les journalistes, les prédicateurs, les politiciens – peuvent encore être utiles au pouvoir impérial, mais pas à nous. Les éléments philosophiques et artistiques présents en chacun de nous, les pratiques de travail sur la chair et sur ses irréductibles multiplicités, les pouvoirs d'invention illimités – telles sont les caractéristiques fondamentales de la multitude. Au-delà de notre démocratie irréalisée, il y a le désir d'une vie commune à accomplir. Peut-être pouvons-nous, mêlant la chair à l'intelligence de la multitude, engendrer par une grande œuvre d'amour une nouvelle jeunesse de l'humanité.

(Traduit de l'anglais par Daniel Bensaïd)

- 1 L'argumentation contraire la plus détaillée, selon laquelle la globalisation prise en ce sens serait un mythe, trouve chez Paul Hirst et Graham Thompson, *Globalization in Question*, seconde édition, Cambridge, Polity, 1999.
- 2 Voir David Held, *Democracy and Global Order*, Stanford University Press, 1995.
- 3 Nous sommes redevables à Craig Borowiak de ses analyses sur le concept de responsabilité dans la discussion sur la globalisation.

- 4 Félix Guattari nous paraît être celui qui a poussé le plus loin cette notion de résistance dans le sens d'une révolution moléculaire, en particulier dans ses travaux conjoints avec Gilles Deleuze.
- 5 Merleau-Ponty, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- 6 Voir Giorgio Agamben, *Homo Sacer*, Paris, Rivages.

Répliques et controverses

Sophie Wahnich

Chercheur au CNRS en histoire et science politique. Auteur de *L'impossible citoyen*, Paris, Albin Michel, 1997 ; et, en collaboration avec Mireille Gueissaz, de *Les musées d'histoire des guerres au XX^e siècle : des lieux politiques*, Paris, Kimé, 2001.

Historicité des discours et confusion des sentiments

Sur la nouvelle rhétorique de la guerre et l'intervention de l'Otan au Kosovo

L'intervention de l'Otan au Kosovo s'est déroulée du 24 mars au 10 juin 1999 sur un fond de discours, au double sens d'idéologie¹ et d'actes de langages², qui engageaient sa légitimité et en produisaient l'argumentaire.

Ces discours sont des acteurs à part entière de la situation « intervention au Kosovo » : ils donnent sens à l'action militaire pour les opinions publiques des pays de l'Alliance atlantique. Il s'agit donc de les prendre au sérieux et de repérer comment ils ont permis d'obtenir le « consensus » indispensable. De fait, les opinions publiques concernées n'ont pas manifesté de désaccords majeurs, et les positions de désaveu sont partout demeurées singulières ou minoritaires. Cette situation consensuelle, avec tout ce que le consensus comporte de non-dit et de suspense, mérite d'être explicitée.

Ce consensus n'allait pas de soi³ ; « les deux guerres mondiales ont produit du fait de leur caractère massif et déritualisé un dégoût et une peur de la guerre qui n'existait pas quand la conscription n'existait pas et qui a conduit plus ou moins rapidement à retrouver des armées de métier⁴ ». De fait, non seulement aucune armée de conscription n'était convoquée pour accomplir les frappes aériennes, mais l'intervention au Kosovo ne dit pas son nom de guerre. Nombre de dirigeants refusèrent de la nommer comme telle. Pour ne prendre qu'un exemple, à la question posée : « Diriez-vous que c'est une guerre morale ? », le Premier ministre français, Lionel Jospin, avait répondu : « *Ce n'est pas une guerre, ce sont des frappes.* »⁵

Le débat public intriqué à l'action, n'en remettait pas moins en scène la question classique, à la fois morale et politique, de la « guerre juste ». À ce titre il

engageait ce qu'on appelle les sentiments moraux. Les discours de légitimation ont ainsi fait appel au cœur et non à la supposée raison froide : « Aucune femme de cœur, aucun homme de cœur ne peut contester le bien-fondé de la réaction internationale⁶. »

Ces sentiments moraux ont la particularité de produire une norme intuitive, sensible, qui détermine où est le juste et l'injuste, le bien et le mal. Cette norme sensible n'est pas purement subjective et anhistorique, elle repose sur un système de conventions partagées, de repères incorporés, de signaux dont l'intelligibilité est également constitutive de l'espace public commun. Les sentiments moraux sont donc des phénomènes historiques qui peuvent réémerger à l'évocation de l'histoire qui les a cristallisés. Or, plusieurs logiques historiques, ou plus exactement plusieurs répertoires d'arguments historiques, servent ici de signaux pour faire ressurgir des sentiments moraux qui produisent l'accord. Les restituer dans leur historicité permet de débroussailler la trame du consensus.

L'« idéologie » est une formation discursive qui produit, ou du moins consolide, l'unité normative des sentiments moraux. C'est bien là l'enjeu des discours sur les frappes. Ils doivent, d'une part, convoquer des sentiments conduisant à rendre impossible un désaccord qui paraîtrait « honteux », « intolérable », « inhumain », « incohérent avec les valeurs communes » ; d'autre part, éviter de produire des sentiments qui pourraient fissurer l'accord, par exemple le « dégoût » pour la guerre, « l'indignation » face à ce qui pourrait paraître manipulation d'intérêts économiques plutôt que questions morales, seules à même de produire une guerre « juste », en particulier lorsque le pays visé n'a pas vraiment dérogé aux règles internationales en vigueur⁷.

Or, la guerre menée au Kosovo fait partie de ces événements où nombre de spectateurs ont éprouvé un désordre des sentiments moraux. Énoncer un désaccord semblait extrêmement difficile, comme s'il traduisait un sentiment moral non seulement incorrect mais scandaleux. Il s'agit de repérer, dans les répertoires d'arguments historiques produits, ce qui peut conduire à des contradictions, des tensions, ce qui peut mener finalement à cette confusion des sentiments.

Certes, cette confusion appartient toujours au registre de l'événement qui vient, selon l'expression de Reinhart Koselleck, rompre « l'horizon d'attente » et rendre caduc le « champ d'expérience »⁸. Or les discours de légitimation n'ont cessé d'affirmer qu'au regard d'une telle définition, cette guerre n'était pas un événement. D'une part, ces discours affirmaient que la guerre reposait sur un champ d'expériences fort lourd, non seulement celui des précédents déjà advenus en ex-Yougoslavie, à commencer par le précédent bosniaque, mais encore sur le précédent de la Deuxième Guerre mondiale. D'autre part, les discours construisaient un horizon d'attente parfaitement

consensuel chez les belligérants de l'Otan : le rétablissement des droits de l'homme. La nouveauté du « droit d'ingérence » au regard de l'histoire du xx^e siècle, la nouveauté d'une guerre « éthique » menée sans l'assentiment de l'Onu, la nouveauté d'une guerre fondée sur la pitié pour des victimes potentielles, étaient ainsi reléguées dans l'ombre.

L'analyse des répertoires d'arguments puisés dans l'histoire n'est pas alors un simple exercice de style. Elle tente, n'en déplaie aux acteurs, de restituer l'événement dans sa singularité événementielle.

1. Convoquer la Seconde Guerre mondiale

Un discours du devoir faire qui engage le sacré.

Le 23 mars 1999, veille des premières opérations et jour où la décision est annoncée publiquement, le discours des autorités de l'Otan doit pouvoir justifier que la guerre est juste et faire oublier que le droit d'ingérence, déclaré nécessaire et légitime pour les Kosovars, ne l'avait pas été, pour les Bosniaques. Il s'agit de déclarer juste une révolution des règles du droit international sans l'accord de l'Onu. Dans cet exercice, la référence à la Seconde Guerre mondiale offre d'indéniables atouts. Ainsi, Bill Clinton n'hésite-t-il pas à mobiliser ses acteurs dans un régime de temporalité fictionnel où l'on pourrait rejouer cette guerre passée au futur antérieur : « *Que se serait-il passé si on avait écouté Churchill à temps et que l'on s'était opposés plus tôt à Hitler ?* » L'injonction du devoir de mémoire qui caractérise le présent du rapport à l'histoire, est directement mobilisée dans l'argumentaire sur le mode novateur de la justification de l'action. On s'était jusque-là plutôt habitués à le voir servir la construction de l'espace symbolique politique. Ce devoir de mémoire est d'ailleurs lui-même projeté dans le futur des questions posées par les générations à venir, auxquelles auront à répondre les générations présentes. Il s'agit donc de questions mémorielles et civiques, au nom desquelles Jean-Marc Ayrault affirmait le 26 mars 1999, dans le cadre du débat à l'Assemblée nationale, assumer pleinement les frappes aériennes : « Des opérations de guerre mettent sans doute en jeu des vies humaines, mais il faut savoir prendre ses responsabilités face à l'histoire. Je préfère que l'Assemblée nationale soit amenée à discuter du bien-fondé de ces frappes aériennes plutôt que d'avoir, dans quelques décennies, à reconnaître l'existence d'un génocide comme elle a été amenée, il y a quelques mois, à reconnaître (...) le génocide arménien⁹. » Madeleine Albright, secrétaire d'État américaine, thématise dans les mêmes termes les enjeux du face à face entre acteurs de l'Otan et opinion publique. Le 7 avril 1999, elle déclarait : « *Je préfère être ici, ce soir, à répondre à ces questions (sur les erreurs de l'Otan), plutôt que de devoir répondre plus tard à des questions nous demandant pourquoi nous avons attendu et n'avons*

*pas agi*¹¹. » Or ce sont précisément là les questions qui furent posées aux Américains à propos de la non destruction des camps de la mort, pourtant connus, pendant le déroulement de la solution finale. Il s'agirait donc de ne pas répéter les erreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale, en mettant d'emblée en place les analogies épuration ethnique/solution finale, Milosevic/Hitler, guerre du Kosovo/Seconde Guerre mondiale, dans ses principes moraux et dans les impératifs d'actions qu'ils conditionnent. On pourrait multiplier les références explicites ou implicites au génocide perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale, telle que la question nous est connue aujourd'hui. Ainsi, lorsque l'Otan souligne « la destruction systématique des archives du peuple Kosovar », elle met en évidence, à travers l'anéantissement de l'histoire d'un peuple, sa destruction symbolique avant même sa destruction physique. Ce qui est ici exposé, c'est l'intention de génocide.

Ces analogies ont constitué la colonne vertébrale de l'argumentation morale et le point d'appui constant du sentiment moral qui produit effectivement l'accord. Mais ce régime de temporalité met aussi en valeur l'art de la politique comme art de la décision. D'emblée, la guerre fut présentée comme une course de vitesse face à l'ennemi barbare. Tarder à agir, c'était, finalement, soutenir le crime. L'enjeu était bien sûr la référence à Munich. Jacques Chirac affirmait ainsi, le 12 avril 1999 : « *Les démocraties doivent être unies et courageuses. L'esprit de Munich, le renoncement et la compromission, n'ont jamais apporté que le malheur. Alors que nous faisons ensemble tant d'efforts pour construire l'Europe de la paix et des libertés, nous ne pouvons pas laisser sur notre continent tant de femmes et d'hommes victimes de la violence et de l'intolérance au seul motif de leur race ou de leur religion. L'histoire nous a hélas appris où une telle lâcheté pouvait conduire.*¹² » Tony Blair, le 13 avril, reprenait cette évocation de la Seconde Guerre mondiale comme « *amère expérience* » : « *Nous avons appris d'une amère expérience à ne pas céder aux dictateurs. La politique de nettoyage ethnique de Milosevic doit être combattue et détruite*¹³. »

L'impératif catégorique est ainsi très construit et il est très fort, puisque nul ne peut vouloir que l'histoire du génocide des juifs par Hitler se répète. Il en va aujourd'hui d'un fondement sacré de ce que, publiquement, on affirme être la civilisation des démocraties occidentales. C'est pourquoi, sans entrer dans ce discours analogique d'une manière explicite, Lionel Jospin s'exprimait en termes de détermination : « La France est déterminée à prendre toute sa part à une action militaire ; le président de la République et le gouvernement partagent cette détermination¹⁴. » Contre la tentation munichoise était ainsi affirmée la détermination du devoir-faire. C'est d'ailleurs l'adjectif « déterminée » qui est venu qualifier le nom propre de l'opération militaire : « Force déterminée ».

Le régime de temporalité spécifique, le re-jeu au futur antérieur de la Seconde Guerre mondiale projeté dans un futur où l'enjeu serait, si l'on peut dire, à nouveau mémoriel, produit le devoir-faire et la nécessité de la décision. La « qualité » sacrée du référent historique, à savoir le génocide, enlève d'ailleurs à cette décision tout caractère aléatoire : elle n'est pas un pari sur une situation confuse, mais une nécessité historique incontournable. Les frappes ne sont plus alors une guerre, où le combat est toujours douteux, mais un geste sacré. Le silence doit se faire autour de ce tonnerre. Le bruit de la rumeur serait sacrilège.

Du devoir-faire au devoir être

Le 26 mars 1999, Lionel Jospin reprenait l'argument de la course de vitesse : « Il nous fallait agir avant qu'il ne soit trop tard. » Il l'associait à celui de la croisade contre la barbarie : « Ce qui est en cause, c'est une certaine conception de l'Europe. Est-ce que nous acceptons sur notre continent le retour à la barbarie ou est-ce que nous nous dressons contre elle¹⁵ ? » Dans la mesure où le couple civilisation (ici assimilée à l'Europe)/barbarie est convoqué en termes de lutte et d'horizon d'attente, il s'agit bien d'affirmer que la guerre est sacrée, qui engage la forme du futur. Le registre de la violence qui s'y déploie est celui de la fondation, où cette violence revêt toujours un caractère sacré. En l'occurrence, il s'agit de refonder les principes des droits de l'homme dans leur dimension internationale, de fonder le droit d'ingérence et d'affirmer ainsi que la garantie des droits de l'homme au sein d'un État ne ressort pas des seuls citoyens de cet État, mais de l'ensemble des citoyens et des États qui croient en ces principes.

Le devoir-faire est ainsi immédiatement associé à un devoir-être. Il s'agit de devoir faire la guerre pour remplir un autre impératif catégorique, plus lourd et moins conjoncturel, le devoir-être humain. La guerre du Kosovo devient sacrée ou sainte parce qu'elle engage, pour chacun et chacune, l'humanité de son humanité, ou du moins, universellement, l'humanité de son européanité, voire l'humanité de sa « superpuissance ».

« *Au xx^e siècle, l'Amérique superpuissance mondiale, doit se dresser contre la purification ethnique*¹⁶ », déclarait encore Bill Clinton le 23 mars 1999. Refuser cette guerre apparaît donc non seulement sacrilège, avec le cortège de sentiments moraux qui accompagne toute profanation, mais encore inhumain. Douter, c'est rien moins que risquer son humanité.

Mener une guerre sacrée au nom de l'humanité et affirmer que le sacré est désormais à la fois immanent et transcendant n'est pas chose nouvelle. Mais, lorsqu'on convoque la Seconde Guerre mondiale, on convoque également les outils qui permirent d'en refermer juridiquement la séquence : les Droits de

l'homme et du citoyen, le crime imprescriptible contre l'humanité, la déclaration universelle des droits de l'homme qui constituent nos textes saints et nos tables de la loi. Or, ils sont issus de la tradition du droit cosmopolitique du XVIII^e siècle, lui-même produit par la réflexion sur la guerre et la paix menée dans la filiation du droit des gens, et plus généralement du droit naturel, en amont et en aval de la Révolution française.

Ces outils avaient disparu de l'espace public depuis Thermidor. Ils furent effectivement réveillés de ce long sommeil en 1945. Ce sont ces mêmes outils qui sous-tendent l'argumentation morale en faveur de cette guerre. Or le laboratoire révolutionnaire est à cet égard très intéressant, dans la mesure où il permet d'analyser la logique historique que ces outils de pensée sont censés véhiculer.

2. Convoquer la tradition du droit cosmopolitique

Crime de lèse-humanité et crime contre l'humanité

La question du crime contre l'humanité et l'inculpation de Milosevic, le 22 mai 1999, offre un bon angle pour saisir les enjeux de l'investissement d'un tel répertoire d'arguments. Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, propose en effet quatre chefs d'accusations concluant au crime contre l'humanité, après un descriptif détaillé des attendus où l'on reproche à Milosevic la déportation, la torture, les massacres, les persécutions à caractère politique, religieux, ethnique.

Pendant la Révolution française, on parlait de « crime de lèse-humanité » et « d'ennemi du genre humain ». Le premier homme politique à subir ce chef d'accusation fut William Pitt, déclaré « ennemi du genre humain » le 7 août 1793 sur l'argumentaire de Brissot et de Garnier de Saintes : « *Ils méritent de monter sur l'échafaud ceux qui cherchent à renverser la liberté française, la liberté de tous les peuples. Jamais crime ne fut plus horrible, c'est un crime contre tout le genre humain.* »... Pitt, ce scélérat, portera la peine de son crime, il paiera de sa tête les attentats qu'il a tramés : oui je déclare qu'il se trouvera un homme assez ami de l'humanité, un nouveau Scevola qui délivrera le monde de ce monstre. Je dis que chacun a le droit d'assassiner un homme qui a conçu le projet d'assassiner l'espèce humaine. Je demande donc que vous décrétiez que Pitt est l'ennemi du genre humain, et que tout le monde a le droit de l'assassiner.¹⁸ »

Comme l'ennemi du genre humain, le criminel contre l'humanité est une figure monstrueuse. Le couple conceptuel qui se met en place dans les deux cas est celui, inventé très en amont dans les cercles stoïciens, faisant apparaître, face à un *genus humanum* politique, l'adjectif *inhumanum*. Celui qui mettait son intérêt propre au-dessus de celui des autres agissait inhumainement, sans

respect pour la loi naturelle. Cicéron déclarait ainsi à propos des tyrans : « Il faut séparer du corps commun de l'humanité ces bêtes féroces à figure humaine, ces êtres monstrueux¹⁹. » C'est ce mot désormais désuet de « tyran » qui réapparaît dans la bouche de Jacques Chirac au moment de la capitulation de Slobodan Milosevic : « *Il est très difficile de dire pourquoi un tyran a cédé, parce que ce sont des gens qui ont un comportement particulier*²⁰. »

On trouve cette même conception dans les théories du gouvernement civil de John Locke : « Quand quelqu'un viole les droits de la nature (...), il devient dangereux au genre humain. [...] Sa conduite offensant toute la nature humaine et étant contraire à la tranquillité et à la sûreté (...), chacun, par le droit qu'il a de conserver le genre humain, peut réprimer ou, s'il est nécessaire, détruire ce qui lui est nuisible ; en un mot chacun a le droit de punir les coupables et d'exécuter les lois de la nature. » Il affirme plus loin que les meurtriers sont « en guerre contre le genre humain et doivent être détruits comme des bêtes féroces²¹. »

Dans son projet de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 24 avril 1793, Robespierre parle de « brigands », de « rebelles » et « d'esclaves révoltés » :

XXXVI. *Celui qui opprime une seule nation se déclare l'ennemi de toutes.*

XXXVII. *Ceux qui font la guerre à un peuple pour arrêter les progrès de la liberté et anéantir les droits de l'homme doivent être poursuivis comme des assassins et des brigands rebelles.*

XXXVIII. *Les rois, les aristocrates, les tyrans quels qu'ils soient, sont des esclaves révoltés contre le souverain de la terre qui est le genre humain et contre le souverain de l'univers qui est la nature.* »²²

Ainsi, le crime de lèse-humanité comme le crime contre l'humanité permettent de nommer la frontière entre l'humain et l'inhumain, la frontière de l'intolérable où surgissent les règles « extraordinaires » ou « exceptionnelles » dont il faut user face au monstre, des mesures de purgation. C'est d'ailleurs ce qu'exprimait encore Jacques Chirac lorsqu'il affirmait le 29 mars 1999 : « *L'Europe ne peut accepter d'avoir sur son sol un homme et un régime qui depuis près de dix ans, ont engagé des opérations d'épuration ethnique, d'assassinats et de massacres, de déstabilisation de l'ensemble de la région avec pour conséquence plus de 200 000 morts et des milliers de personnes déplacées*²³. » Ce faisant, il avançait un nouveau couple conceptuel permettant de penser la situation : Européen/non Européen, digne ou indigne de l'Europe. De manière étonnante, les mêmes syntagmes se font écho, de la fin du XVIII^e à la fin du XX^e siècle, mais ils subissent un changement d'échelle : le sol sacré n'est plus le sol français mais celui de l'Europe, qui devient le théâtre où se joue la défiguration de l'humanité.

Mais y a-t-il vraiment analogie entre les chefs d'accusation du crime de lèse-humanité et ceux du crime contre l'humanité? À lire ce qui est reproché à Pitt d'abord, puis à tous les Anglais qui le soutiennent, on peut le croire. On y trouve en effet la déportation des Acadiens, le massacre des patriotes américains dans leurs maisons pendant la guerre d'Amérique. Les récits d'horreurs sont à cet égard très nombreux: « *On a trouvé en Virginie des enfants cloués sur des planches, et leurs mères mortes de chagrin... La plume s'arrête d'horreur à de pareils récits (...)*²⁴. » En écho immédiat, Jacques Chirac évoque, le 12 avril 1999, « *ces atrocités, dont on ne connaît encore vraisemblablement qu'une partie, ces cortèges de réfugiés, cette immense douleur qui frappe tant d'enfants, de femmes et d'hommes innocents, sont une honte pour l'Europe et une honte pour le monde* »²⁵.

On trouve encore le non-respect du droit de la guerre, la torture et l'esclavage. Cependant, le plus grand crime contre l'humanité est de trahir les principes d'un droit que l'on connaît, de pervertir la langue du droit, et enfin de laisser faire le crime. Le crime de lèse-humanité repose ainsi sur une conception de la réciprocité du droit et du devoir à le maintenir. En conséquence, on devient criminel par indifférence au crime et pour le laisser se perpétrer. On pourrait voir ainsi dans l'intervention de l'Otan au Kosovo une application enfin décidée de cette conception réciproque du crime de lèse-humanité. Les pays de l'Otan se sauveraient eux-mêmes, et sauveraient les principes, en acceptant de faire la guerre à celui qui trahit l'humanité. Cette guerre est d'ailleurs extraordinaire, puisqu'elle doit dire que l'ennemi poursuivi est un monstre qui s'exclut de l'espèce humaine.

Le 26 mars 1999 devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin était ainsi parfaitement conforme à cette logique de crime de lèse-humanité réciproque: « *Depuis des décennies, l'Europe, en tout cas notre Europe, s'est refondée sur la paix et le respect des droits de la personne humaine. Accepter que ces valeurs soient bafouées aux portes de l'Union européenne, c'eut été nous trahir.*²⁶ » Tony Blair, quant à lui, énonçait clairement les fondements du droit d'ingérence: « *Nous combattons pour un monde où les dictateurs ne pourront plus infliger d'horribles punitions à leur propre peuple afin de se maintenir au pouvoir.*²⁷ » Enfin, le 3 mai, Jacques Chirac prononçait un discours qui, dans des termes à la fois plus contemporains et moins radicaux, semblait également reprendre les arguments constitués autour de la question du crime de lèse-humanité: « *Accepter les horreurs dont nous sommes les témoins, ce serait perdre notre âme. Ce serait laisser la gangrène de l'innommable s'installer à nouveau sur notre continent.*²⁸ »

3. Cosmopolitique ou impérialisme victimaire

Peuples, libération et résistance à l'oppression

Dans l'argumentaire, la part analogique entre cosmopolitique et droit d'ingérence est effectivement frappante. Cependant, ici même, un écart se creuse. En effet, dans la logique du droit naturel déclaré, soit les peuples connaissent le droit pour s'être donné une Constitution, et ils doivent se libérer en résistant à l'oppression; soit ils n'ont jamais eu de Constitution, et ils ne sont que des « troupes esclaves », ou des satellites, et leur libération est l'histoire de leur fondation politique. Soit, ils se libèrent eux-mêmes et deviennent alors un peuple souverain, soit ils sont libérés de l'extérieur et ils sont immédiatement assujettis aux libérateurs. La guerre de libération n'est pas légitime. Elle n'est qu'une manière de s'approprier la souveraineté de l'autre peuple qui est immédiatement, comme peuple frère, dans une relation de dépendance absolue à son aîné²⁹. Faisant à ce propos la liste des signes d'échec du projet révolutionnaire, Robespierre évoque les « arbres stériles de la liberté » plantés en Belgique. En effet, ce ne sont pas les Belges qui ont décidé de la convocation d'une Assemblée constituante et, de ce fait, leur souveraineté est une imposition juridique proposée par les Français. Cette guerre en province Belgique n'est donc pas une guerre de résistance à l'oppression, mais une guerre conquérante, annexionniste, contraire au droit naturel.

C'est donc la lutte pour la conquête de sa liberté qui permet à un peuple d'être souverain et de devenir l'égal des autres peuples souverains. S'il connaît le droit et ne se donne pas les moyens de résister à l'oppression du tyran, voire s'il en devient complice, il est déchu de sa souveraineté et devient collectivement « ennemi du genre humain ». C'est pourquoi le peuple anglais est, lui aussi, jugé collectivement ennemi du genre humain pour ne s'être pas débarrassé de son tyran « Pitt ». On ne peut séparer les peuples qui ont connu la liberté de leur gouvernement³⁰.

Or, dans la guerre du Kosovo, le peuple serbe est, d'une manière rhétorique, maintenu à l'écart des enjeux. Lionel Jospin par exemple déclarait: « *Nous ne faisons pas la guerre au peuple serbe. Nous gardons en mémoire son passé héroïque dans la lutte contre l'oppression nazie. Nous ne sommes pas des ennemis de la nation serbe (...)* Ce n'est pas une nation qui est mise au ban, mais un régime récusant avec obstination les règles de la communauté internationale.³¹ » Ce sont pourtant bien les Serbes qui subissent les bombardements de l'Otan, et engagent de fait leur corps en se présentant comme des cibles (target) d'un nouvel impérialisme. Les Serbes, fussent-ils démocrates, ne peuvent pas, à l'instar des Belges du XVIII^e siècle, vivre cette guerre comme une guerre de libération. Elle leur apparaît bien comme une guerre punitive qui nie leur qualité de peuple. Sont-ils redevenus une simple « ethnique » ?

On retrouve ainsi le débat inachevé sur la responsabilité collective des peuples tel qu'il nous a été légué par la Seconde Guerre mondiale, mais surtout l'impossibilité de maintenir l'égalité entre les peuples constitués, l'égalité entre peuples souverains. En effet, le peuple serbe, ni responsable ni cible de la guerre est, au mieux, mis entre parenthèses, au pire traité comme un enfant qu'il faudrait soustraire à une mauvaise emprise parentale.

Une guerre sacrée sans sacrifice

A *contrario*, les peuples engagés dans la croisade de l'Otan sont de fait collectivement responsables de la guerre. Pour autant, ils ne l'agissent pas à proprement parler, puisqu'ils ne sont plus des citoyens-soldats qui s'engagent corps et âme dans la guerre qui se déploie au nom de l'humanité. Ils deviennent des citoyens-spectateurs inquiets. Des armées de métier laissent en vacance la forme d'engagement sacré dévolu aux citoyens dans les régimes de souveraineté populaire. En effet dans un tel régime, inventé par exemple pendant la Révolution française, l'accès à la citoyenneté est aussi l'accès à la maîtrise de la violence. Elle n'est pas un monopole de l'État car il n'y a pas de dissociation de l'État et de l'universalité des citoyens. Lorsque les pétitionnaires de 1792 réclament la possibilité de défendre la patrie en danger, ils réclament de fait l'abolition de la citoyenneté dite passive et la possibilité de s'enrôler dans la Garde nationale. Ils demandent ainsi à devenir des citoyens à part entière, sur lesquels repose le sens que l'on donne au devenir de la société et aux valeurs qu'elle produit. Ils demandent à participer à une transaction sacrée. Cette transaction, qui est celle du soldat sur le « champ d'honneur », s'opérait du symbolique au réel et du réel au symbolique, puisque les corps des soldats étaient les remparts des droits de l'homme et du citoyen, les remparts de la fameuse civilisation. Si le soldat tombait à la guerre, il devenait glorieux, voire saint. Or, ce régime esthétique de la politique, qui est celui de la souveraineté nationale lorsque la nation n'a rien à voir avec l'ethnie mais s'identifie au peuple³², est aujourd'hui déclaré caduc. De ce fait, le caractère sacré de la guerre semble limité aux discours. Aucune transaction sacrée ne vient produire dans les gestes ce va et vient du symbolique au réel. On est dans une croisade qui n'engage plus les corps de ceux qui ont décidé de la guerre. Un commentateur hostile à la guerre, Alain Badiou, l'exprime dans ces termes : « *Par un trafic des vocables, il s'agit de construire dans les mots un rapport inexistant dans le réel. On laisse à d'autres la bombe et le couteau.* »³³

En France, cette vacance de l'agir semble avoir été partiellement comblée par la volonté manifeste d'accueillir des réfugiés Kosovars. Mais, dans ce cadre, on troque la politique de l'honneur pour une politique de la pitié. Ici encore,

ce sont les rapports d'égalité entre les peuples qui sont mis à mal. Du côté américain, les commentateurs ont souligné une profonde ambivalence dans la manière dont a été mené le conflit. En témoigne cet échange entre un journaliste et le secrétaire américain de la défense : « *Alors, désormais c'est comme cela que l'on fera la guerre ?* » « *Nous n'avons pas peur d'utiliser des troupes au sol, lorsque les circonstances l'exigent* ».³⁴

Un professeur de sciences politiques de l'université de Chicago a analysé l'engagement américain en ces termes : « *Nous ne sommes pas prêts à mourir pour le Kosovo, cette guerre humanitaire nous ne l'avons faite que parce que le coût humain pour nous était zéro* ».³⁵ Ainsi, non seulement la question du soldat-citoyen est déclarée forclosée, mais l'idée d'un corps à corps sur le terrain est devenue difficilement imaginable. On pourrait parler d'une guerre sacrée sans sacrifice. Les morts, qui malgré tout résultent de la guerre, n'acquiescent pas cette dimension sacrée. De ce fait, ils ne semblent rien pouvoir fonder. Du côté serbe, ils sont réduits à « des dommages collatéraux » ; du côté kosovar, à des « victimes » ; du côté de l'Otan, à des « pertes humaines ». Quelles sont les raisons et les conséquences d'un tel déplacement des règles du jeu cosmopolitique ?

Oscillations et confusion des sentiments

Si l'imaginaire d'une guerre à « zéro mort » est en soi un fantôme inaccessible, il est malgré tout l'expression d'une autre logique historique que celle de la cosmopolitique liée au régime de souveraineté. Ce qui était sacré selon cette logique cosmopolitique, ce n'était pas la vie en tant que telle, – ce que les grecs appelaient « zoé » –, mais la vie indissociable des formes sociales et politiques qui lui donnent sens, – ce que les Grecs appelaient « bios »³⁶.

En conséquence, sont déclarées sacrées des formes symboliques qui fondent l'humanité de l'humanité et qu'il est interdit, au sens fort, d'enfreindre, c'est-à-dire de profaner. C'est pour ces formes symboliques, – on pourrait les appeler « valeurs » ou « principes » – qu'il est possible de « mourir pour », au nom par exemple de l'honneur et de la patrie. Cette expression d'« honneur et patrie », aujourd'hui en désuétude, ne dit pas autre chose. En effet, selon l'expression de Saint-Just, « où il n'est point de lois, il n'est point de patrie », c'est-à-dire que la patrie est le lieu où l'on appartient à un peuple politiquement constitué. Saint-Just affirme encore : « *La patrie n'est point le sol, c'est la communauté des affections.* »³⁷ C'est-à-dire le lieu où l'on partage les mêmes normes ou mêmes valeurs.

Lorsqu'on affirme qu'il faut zéro mort, ou encore qu'il s'agit par-dessus tout de « sauver des vies », ce qui est déclaré sacré avant tout, c'est la « vie nue », indépendamment des valeurs à défendre.

Dès le 23 mars 1999, Bill Clinton, lorsqu'il s'interrogeait sur ce qui se serait passé « si l'on avait écouté Churchill à temps », enchaînait : « *Combien de vies, y compris d'Américains, auraient pu être sauvées*³⁸ ? » Se dresser contre la purification ethnique c'est peut-être avant tout sauver des vies et non pas imposer des principes sacrés. Ce qui est certain, c'est que les discours de légitimation oscillent entre ces deux sacralités : sauver des vies ou punir d'une manière magistrale les ennemis du genre humain. Lorsqu'adviennent des dommages collatéraux, l'ambiguïté est à son comble. Les acteurs de l'Otan sont convaincus que la sacralité de la vie nue l'emporte sur celle du droit dans les opinions publiques. Ainsi Jamie Shea, porte-parole civil de l'Otan, affirmait le 15 avril 1999 : « *Nous regrettons profondément les pertes de vies civiles. Aucun conflit dans l'histoire n'a été exempt d'accidents. Il nous faut accepter la mort de quelques-uns pour sauver le plus grand nombre. Je ne peux pas garantir qu'à l'avenir ce type d'erreur ne se reproduira pas. L'option aérienne retenue vise à préserver, autant que possible, la vie des pilotes, car la perte ou la capture de quelques-uns d'entre eux pourrait avoir des effets néfastes sur le soutien de l'opinion publique à l'opération*³⁹. »

Cette oscillation me paraît être un héritage de la Grande guerre. Ce serait ainsi l'héritage d'une troisième logique historique. En France, en 1914-1918, le régime de souveraineté a conduit à ce que les historiens spécialistes de la question appellent « le consentement à la guerre », le consentement à se battre. Je crois qu'il s'agit plus que d'un consentement : d'un engagement vécu, du côté français, comme un engagement sacré contre la barbarie de l'ennemi. Mais les pratiques guerrières d'un régime de souveraineté sont censées obéir à un rituel très précis et très codé. Or ce code a volé en éclats avec les guerres de tranchées et l'évolution de l'armement. Il est difficile de parler, dans le contexte de la guerre de 14-18, de corps glorieux. La sublimation paraît impossible. C'est ce qui se dit dans l'après-guerre. C'est ce qu'affirme le pacifisme des années 30 et 40. Aucune valeur ne vaut une telle hécatombe perçue comme un événement simplement absurde. Le titre du film de Tavernier « *La Vie et rien d'autre* » évoque le sentiment d'intolérable engendré par cette guerre de 14-18. Comment défendre des valeurs si la « bios » du citoyen-soldat est transformée en simple « zoé » sur le champ de bataille ? Il va falloir, à défaut de valeurs, défendre sa peau.

Du régime de souveraineté et de résistance à l'oppression, il ne reste en 1940 que des lambeaux. Ce sont les Anglo-Saxons qui prennent alors en charge la lutte contre le nazisme d'une manière moins sacralisée, mais plus efficace et pragmatique. Ils n'ont pas une conception cosmopolitique du droit et de la paix. Ici encore, j'aurai recours à la période révolutionnaire. Lorsque les Britanniques fêtent, en juillet 1790, le premier anniversaire de la Révolution

française, ils proposent de fonder une alliance des puissants pour le maintien de la paix. Ils ne se soucient guère de l'égalité des peuples : « *Les Français nous appelleront pour former une confédération pour étendre les bienfaits de la paix et de la liberté dans l'univers entier. Les deux royaumes ainsi unis seront tout puissants. En Europe, ils entraîneraient dans leur confédération la Hollande, et en Amérique, les nouveaux États-Unis. Et quand, quelque portion du globe sera menacée d'une guerre, ils pourront dire aux puissances divisées la paix, et la paix sera faite*⁴⁰. »

Ce n'est pas ici le partage des mêmes principes et l'enthousiasme qui en découle qui conduisent à l'alliance, mais le désir de puissance et la reconnaissance d'un rapport de force souhaitable. On y reconnaît le vocabulaire actuel des Américains, et une cohérence pour admettre que ce soit l'Otan, et non pas l'Onu, qui agisse au nom du droit.

On pourrait dire *in fine* que cette oscillation entre intolérables, est une oscillation sur plusieurs barycentres. Le premier est celui des deux guerres mondiales qui conduisent, pour la première, à renoncer à la cosmopolitique au profit du bio-pouvoir, pour la seconde, à réinventer dans son après-coup les règles de cette cosmopolitique. Le second barycentre remet en scène deux conceptions de la paix. La première est issue d'une tradition cosmopolitique républicaine, qu'elle soit kantienne ou révolutionnaire ; la seconde, de la politique de puissance des grands États qui se font pragmatiquement gardiens de la paix ou gendarmes du monde. L'une, fondée sur l'égalité des nations, est censée s'incarner dans l'Onu, mais le Conseil de sécurité en est un pur déni ; l'autre, peu soucieuse d'égalité des nations, prête à troquer avec aisance la notion de peuple politique pour celle de peuple ethnique, se préoccupe d'efficacité et s'incarne effectivement dans l'Otan.

On comprend mieux désormais, du moins je l'espère, comment cette guerre du devoir-faire et du devoir-être a conduit à une telle confusion des sentiments. C'est une guerre du dilemme entre des logiques contradictoires quant à la manière de se représenter justement le devoir-être-humain. Ce qu'au XVIII^e siècle on appelait le sentiment d'humanité.

Chemin faisant, la question de l'intervention de l'Otan au Kosovo nous a conduit à historiciser ce sentiment d'humanité, ce devoir-être-humain. L'historicité d'un sentiment, encore perçu bien souvent comme relevant de fondements anthropologiques atemporels, ne va toujours pas de soi. Notre ambition aura été de montrer que, non seulement cette histoire-là existe et qu'il est possible de la faire à l'occasion d'un événement qui reconfigure notre sentiment d'humanité, mais que l'histoire de ces sentiments moraux n'est ni linéaire, ni inscrite dans un régime de causalités simples. Nous postulons qu'il s'agit d'une histoire feuilletée, pleine de plis et de replis, et que le propre de

l'événement est d'en déployer certains. Nous avons proposé de montrer quels morceaux d'histoire les acteurs de l'Otan avaient choisi de découper pour légitimer leur action. À partir de ce découpage explicite, c'est bien un pli et ce que j'appellerai un repli, qui peuvent éclairer les phénomènes de consensus et l'efficacité d'une formation discursive. Le pli est celui du XVIII^e siècle, et personne n'ignore que convoquer conjointement l'idée de droit et celle d'humanité, c'est effectivement faire jouer un registre de discours qui s'énonce d'abord dans l'événement révolutionnaire des deux côtés de l'Atlantique. Mais nous avons aussi montré que, pour comprendre la tension entre une forme de devoir-être et les formes aujourd'hui admises du devoir-faire, il fallait retourner aux racines d'un dégoût né avec la guerre de 1914-1918. Ce dégoût pourrait aussi bien être décrit comme la fin d'un certain rapport entre corps et politique, comme une révolte du corps vivant de l'individu contre le corps sacrifié du citoyen, une révolte contre une certaine conception de la citoyenneté née avec les Révolutions.

Dans son travail sur *Le Règne de l'histoire*⁴¹, Jean-Marie Goulemot a mis en exergue la célèbre phrase de Karl Marx : « *Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement dans les conditions choisies par eux, mais dans les conditions directement données ou héritées du passé. La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants*⁴². » Cette phrase est toujours d'actualité et nous sommes toujours dans le règne de l'histoire. Mais, alors que, pour les révolutionnaires, le discours historique produisait une volonté de retour à un âge d'or projeté dans le futur, les corps morts dans la boue des tranchées ou partis en fumée dans les camps d'extermination pèsent aujourd'hui sur les cerveaux d'une toute autre manière.

Analyser l'historicité des discours conduit alors à montrer comment l'événement donne à lire le feuilletage historique et pousse les acteurs à inventer des régimes de temporalités étranges. Il ne s'agit plus de mettre en relation champ d'expérience et horizon d'attente, mais champ d'expérience et horizon mémoriel. Une figure de la conjuration historique se déploie : il faut désormais conjurer le passé et l'avenir, l'un et l'autre compris comme des figures du désastre, un désastre passé et effectif qui pèse sur la manière d'envisager les possibles de demain comme futurs désastreux. La guerre est ainsi un moindre mal du présent au regard du passé et du futur. Reinhart Koselleck affirme que les expériences du XX^e siècle ont conduit les acteurs à entretenir un rapport d'extrême prudence aux attentes. Avec l'événement de l'intervention de l'Otan au Kosovo, on pourrait dire que ce rapport mémoriel au futur ne conduit plus à la prudence et à l'inaction, mais au contraire à un volontarisme qui renoue avec le geste risqué du pari, même si les acteurs refusent de donner leur nom à ce

pari comme à la guerre. L'un et l'autre demeurent des lieux innommables de la politique de notre temps. C'est dans ce renouveau de la guerre dite juste et du pari politique légitime qu'il y a eu effectivement novation. Qu'est-ce alors que le régime actuel de la novation politique ? Un réagencement de formes connues qui, montées ensemble, produisent cependant effectivement de nouvelles conditions d'appropriation et déplacent leurs trajectoires de sens.

1 La notion d'idéologie est sur un plan théorique et méthodologique très polysémique. Du point de vue de l'analyse de discours nous la traiterons comme une formation discursive que tout un chacun habite.

2 La notion d'acte de langage renvoie à la fonction performative du discours où « dire c'est faire » comme l'avait montré J. Austin, *Quand dire c'est faire*, le Seuil, Paris, 1970. Nous traiterons donc les discours de l'Otan qui échappent aux acteurs, mais qu'ils décident d'actionner dans des situations très précises.

3 Il est intéressant de noter que des pays désireux de rentrer dans l'Otan, comme la Bulgarie, ont vu leur opinion publique désavouer les frappes au moment où l'Otan demandait l'autorisation du passage de ses avions sur leur territoire. Sur ce point on consultera *Les Confins de l'Otan, l'espace mer Baltique, mer Noire, Nouveaux mondes*, Jean Charles Lallemand dir, n° 9 automne 1999, et plus particulièrement l'article de Miladina Monova Galtier, Bulgarie : « L'Avenir par l'Europe et par l'Otan », pp. 267-291 qui consacre un passage intéressant au basculement de l'opinion publique bulgare pendant les frappes aériennes.

4 John Keegan, *Histoire de la guerre, du néolithique à la guerre du Golfe*, Paris, Dagorno, 1996.

5 Entretien accordé au journal de 20 heures, France 2, le 8 avril 1999. Document disponible sur le site web du Premier ministre : www.premier-ministre.gouv.fr.

6 Jacques Chirac, intervention radiotélévisée 12 avril 1999 depuis le palais de l'Élysée.

7 Jacques Chirac pouvait ainsi affirmer le 3 mai 1999 : « Je veux dire que le combat d'aujourd'hui est exemplaire. Il n'est pas fondé sur des arrières pensées économiques ou stratégiques, mais sur une conception de la morale et de l'honneur des nations. »

8 Sur la notion de champ d'expérience, on se reportera à Reinhart Koselleck : « Champ d'expérience » et « horizon d'attente » deux catégories historiques, dans *Le Futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1990 : pp. 307-331.

9 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 4.

10 Site Web de l'Assemblée nationale www.assemblée-nationale.fr.

11 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 10.

12 Ce discours est disponible sur le site web www.elysee.fr.

13 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 9.

14 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 4.

15 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 7.

16 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 4.

- 17 Brissot, *Archives Parlementaires*, t. 58, p. 113.
- 18 Garnier de Saintes, *Archives Parlementaires*, t. 58, p. 114.
- 19 Cicéron, de Officiis III, 32, *Les Stoiciens*, traduit par E. Brehier, édition sous la direction de P.-M. Shull, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la pléiade, 1972, p. 596.
- 20 Jacques Chirac invité du journal de TF1 20 heures le 10 juin 1999.
- 21 John Locke, *Traité de gouvernement civil*, chap. 4, « de l'état de nature », Paris Garnier Flammarion, texte introduit et présenté par Simone Goyard Fabre, repris de la traduction de l'an III de la République française, Chez Royer, 1984, pp. 173-174.
- 22 Robespierre, « Pour le bonheur et pour la liberté » *Discours*, choix et présentation, Yannick Bosc, Florence Gauthier, Sophie Wahnich, La Fabrique, p. 237.
- 23 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 8.
- 24 *Archives Parlementaires*, t. 91, p. 40.
- 25 Intervention radiotélévisée depuis le palais de l'Élysée, lundi 12 avril, 1999.
- 26 Débat à l'Assemblée nationale, 26 mars 1999.
- 27 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 9.
- 28 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 18.
- 29 Nous avons décrit plus amplement cette configuration dans « Puissance des concepts et pouvoir des discours dans quelques débats révolutionnaires sur la souveraineté nationale », *revue d'ethnologie française, les mots des institutions*, Jean-François Gossiaux ed., 1999, pp. 591-599.
- 30 Sur ce point et en particulier l'impossibilité de maintenir la fiction de peuples libres non-responsables de leurs gouvernements, on consultera Sophie Wahnich, *L'Impossible Citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997, et plus particulièrement au chapitre intitulé « Comment le peuple anglais est devenu l'ennemi du genre humain », pp. 281-311.
- 31 Débat à l'Assemblée nationale, 26 mars 1999.
- 32 Cette notion de peuple, c'est bien connu, est caractérisée par son double sens, le peuple c'est le populaire où ceux qui ordinairement ne prennent pas part au pouvoir, les exclus, mais le peuple c'est aussi en démocratie, un principe d'inclusion illimité. L'universalité des citoyens comme peuple ne peut ainsi jamais se confondre avec la somme des natifs. Un peuple n'est pas un troupeau, il ne peut pas non plus se confondre avec un territoire où sont enterrés les aïeux. La notion de peuple ne produit donc pas de fusion, de corps, mais de la division, division constitutive du régime démocratique. Sur ce point, on consultera Jacques Rancière *La Méésentente*, Paris Galilée, 1995 ; Gorgio Agamben, *Moyens sans fins*, Paris, Rivages, 1995 ; Nicole Loraux, *La Citée divisée*, Paris, Payot, 1997.
- 33 *Le Monde Horizons-Débats*, 20 mai 1999, « La Sainte Alliance et ses serviteurs », p. 19.
- 34 « L'Amérique en une victoire incertaine », *Le Monde* 14 juin 1999, article de Sylvie Kauffmann.
- 35 *idem*.
- 36 Sur cette question du biopouvoir et de la biopolitique, on consultera Michel Foucault, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard, Le Seuil, EHESS et Gorgio Agamben, *Homo sacer*, Paris, Le Seuil, 1997.
- 37 Saint-Just, *Œuvres complètes, Des institutions républicaines*, Paris, Éditions Gérard Leibovici, 1984, p. 977.
- 38 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 4.
- 39 *Le Monde, supplément, la guerre du Kosovo, 79 jours de conflits*, du samedi 19 juin 1999, p. 11.
- 40 Archives nationales, C 119, L 357, pièce 8, 22 juillet 1790, Discours qui a précédé le toast donné par le docteur Price à la fête donnée à Londres pour célébrer le premier anniversaire de la Révolution.
- 41 Jean-Marie Goulemot, *Le Règne de l'histoire. Discours historiques et révolutions xvii^e-xviii^e siècle*, Paris Albin Michel, 1996.
- 42 Karl Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*.

Nathalie Heinich

Sociologue, chercheur au CNRS, auteur notamment de *Ce que l'art fait à la sociologie* ; *Le triple jeu de l'art contemporain* ; *États de femme*.

Réponse à l'article de Bernard Lahire paru dans ContreTemps n° 1

En dénonçant « les limbes du constructivisme », Bernard Lahire semble avoir pris plaisir à construire lui-même de toutes pièces les éléments de son dossier. Je ne me prononcerai pas sur la pertinence des critiques qu'il adresse à Coulon et à Boltanski et je ne m'engagerai pas non plus dans une discussion de fond sur le constructivisme en sociologie : encore faudrait-il pour cela avoir des interlocuteurs de bonne foi. J'aimerais simplement rectifier certaines contre-vérités me concernant.

Lahire me fait dire qu'interpréter serait, à mon sens, « nécessairement être contre les acteurs », que toute objectivation « serait immédiatement perçue comme une violence faite aux acteurs », et qu'il faudrait donc se contenter de « répéter, de commenter, dans le même registre de vocabulaire, les propos tenus par les acteurs sur leur pratique ». Ah, comme j'aurais aimé qu'il pratique à mon égard le genre de « compréhension » qu'il m'impute, en se contentant de « répéter » mes propos dans *Ce que l'art fait à la sociologie* (mais encore aurait-il fallu pour cela les « comprendre » au sens littéral du terme) ! Au moins aurait-il évité de me faire dire ce que je n'ai jamais dit, et surtout jamais fait, comme il s'en serait facilement aperçu s'il avait pris la peine de lire mes travaux (encore aurait-il fallu en avoir la curiosité). Mettre en évidence (et non point dénoncer) les logiques et les valeurs (et non les « véritables causes » dissimulées par « intérêt ») sous-jacentes aux conduites et aux représentations, y compris et surtout lorsqu'elles ne sont pas spontanément accessibles aux acteurs eux-mêmes (et non pas, donc, dans leur littéralité) : voilà, ai-je affirmé, une voie à la fois productive et spécifiquement sociologique, comme mes travaux tentent de le montrer. C'est tout. Je ne conçois pas que la sociologie vaille « une heure de peine » si ce n'est pour exercer un pouvoir de révélation sur le chercheur autant que sur ses objets – et c'est bien ce que je vise dans chacun de mes livres. Sans doute, l'auteur de l'article n'a-t-il pas bien saisi que la « compréhension » en sociologie, dans la voie ouverte par Max Weber, n'est pas une écholalie, et ne signifie

ni l'approbation ni l'absence d'interprétation des positions des acteurs – ce que rend évident un minimum de culture anthropologique.

C'est pourtant lui qui me reproche « d'ignorer les cadres de ma discipline » (sans doute confond-il innover et ignorer ?), et de m'inscrire dans un courant à la fois irrationaliste (bigre !) et démagogique qui, par démocratismes, renoncerait à toute visée de vérité et à toute avance du chercheur sur les acteurs, en pratiquant la « soumission au sens commun ». Il me semble reconnaître là, en gros, la tendance qu'on appelle aux États-Unis POMO (post-moderniste), et qu'on ne trouve probablement sous ces formes caricaturales (espérons-le du moins) que dans quelques lointains campus américains. Je n'ai pourtant pas économisé mes critiques contre un constructivisme intégral ou intégriste qui rabattrait la « construction sociale » sur une dénonciation de l'artificialisme tout en proclamant que « tout est socialement construit » – ce genre de naïvetés qui passent peut-être encore en deuxième année de socio ? On n'a jamais intérêt à trop prendre les autres pour des imbéciles : le retour à l'envoyeur est vite fait.

Mais le fond du malentendu est plus grave et plus général que cet accès de don quichottisme (du nom de celui qui prenait les moulins à vent pour des ennemis à abattre) : il est dans le fait d'interpréter une proposition comme une volonté d'imposition. Jamais je n'ai prétendu, comme le croit ou feint de le croire Lahire, que toute la sociologie doive se pratiquer comme j'essaie de le faire, que tout projet explicatif soit nul, que toute analyse du réel soit obsolète. J'ai simplement soutenu que, en sociologie de l'art notamment, ces voies déjà bien éprouvées peuvent être avantageusement complétées (et non pas définitivement remplacées) par une analyse compréhensive des représentations, laquelle révèle du même coup le socle sociologiste sur lequel repose encore une bonne part de notre discipline. En interprétant mes propositions comme des impositions, Lahire trahit une conception hégémoniste de la recherche, qui plombe depuis trop longtemps le milieu sociologique, et selon laquelle il n'y aurait jamais qu'un seul dogme acceptable, immédiatement retraduit en luttes de clans ; un classique des cours de récréation, qui a fait ses preuves dans les églises et les mafias, mais n'a pas sa place, me semble-t-il, dans le monde de la recherche.

Deux petits détails pour finir, qui en disent long sur l'esprit qui anime cet article. Je n'aime pas trop être qualifiée « d'auteure », néologisme très politiquement correct qui appelle la question : en quoi le fait que je suis une femme est-il pertinent pour commenter mon travail ? Il est à craindre que cela ait un certain sens pour Lahire, à en croire la petite muflerie consistant à ne pas même mentionner mon nom dans le corps de l'article – privilège qu'il réserve apparemment aux mieux placés dans la hiérarchie, car ce serait sans doute

faire trop d'honneur à la cible visée que de la nommer. Chroniques du sexisme ordinaire ou de l'opportunisme académique ?

Dernier détail : la délicieuse note 3 – car c'est dans les notes, on le sait, que se nichent les petites lâchetés, notamment les attaques à la fois personnelles et allusives, qui permettent de dire sans dire, en réglant ses comptes sans prendre trop de risque. Il y est dit que « des titres de sociologues et des honneurs académiques et mondains sans la discipline (aux deux sens du terme) qu'ils impliquent, voilà ce que revendiquent au fond une partie des sociologues contemporains ». Certes, nul besoin d'être astrologue pour deviner que la cible de cette courageuse admonestation n'est autre que Pierre Bourdieu, dont certains déplorent l'omniprésence dans les médias, la sensibilité aux honneurs académiques et l'abus de sa position pour régler des comptes personnels... Mais quand même : cette note s'insérant dans un commentaire sur mon travail ne risque-t-elle pas d'être lue comme m'étant destinée ? Auquel cas, je prie Bernard Lahire de bien vouloir rectifier et les lecteurs de se rassurer : non, je ne tiendrai pas la rubrique horoscope dans *ContreTemps*.

Dictionnaire Marx Contemporain

PUF, sept. 2001, 600 pages, relié, 175 F, sous la direction de
Jacques Bidet et Eustache Kouvélakis

**La nouvelle Constellation Marx,
12 ans après la chute du mur, dans un monde désormais global :
mille marxismes résolument futurs**

PRÉFIGURATIONS

Topologie d'une alternative – Crises du marxisme – Mille marxismes, France-Italie 1975-1995 – Où va le marxisme anglo-saxon ? – Une nouvelle économie marxiste

CONFIGURATIONS

Le marxisme analytique – Marxisme et féminisme – Un marxisme écologique – La nouvelle École de Francfort – Le débat en Chine sur la modernité – L'école de la régulation – Les théories du système mondial capitaliste – La théologie de la libération – Le socialisme de marché – Les radicaux américains – Le dernier Lukàcs et l'École de Budapest – La trajectoire de l'opéraïsme italien – Marxisme et post-colonialisme – Cuba et le projet communiste

FIGURES

Adorno – Althusser – Bhaskar – Bourdieu – Deleuze – Foucault – Habermas – Jameson – Kôzo Uno – Lefebvre – Williams – Derrida.

OUTILS – Biblio

25 pages de bibliographie plurilingue récente par disciplines et par aires culturelles – **Panorama des revues** : 80 revues du monde entier définissent leur parcours par rapport au marxisme – **Index des mots-clés** : 300 notions pour un autre langage – **Index des noms** : classiques, nouveaux, inconnus.

Un Outil : Des exposés synthétiques par les meilleurs spécialistes, européens et américains. Des biblio., des panoramas, des monographies, des surveys.

Mondial plus qu'international : dans la spirale chaotique d'une humanité en voie d'unification, dans la bataille du monde mondialisé en train de surgir.

Un métissage inédit : marxismes, postmarxismes, néomarxismes, entremêlés avec l'écologie, le féminisme, le postcolonialisme : Marx avec Deleuze, Foucault, Derrida, Habermas, Bourdieu et tant d'autres.

Des mots nouveaux, des mots anciens : Genre humain, Grands récits, Lecture symptômale, Luites urbaines, Matérialisme aléatoire, Méta/structure, Nomadologie, Post-colonialisme, Post-modernisme, Post-structuralisme, Queer, Sémantique historique, Surdétermination, Ultimodernité, Utopie...

Présenté au Congrès Marx III : www.u-paris10.fr/ActuelMarx